

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail- Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE NGONG



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work- Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

NGONG COUNCIL

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE NGONG

AVEC L'APPUI DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF



(VIPOD) VISION POSITIVE DE DEVELOPPEMENT

OAL (Organisme d'Appui Local)



Novembre 2011

Sommaire

Sommaire.....	2
Résumé.....	5
LISTE DES ABREVIATIONS	7
LISTE DES TABLEAUX	10
LISTE DES FIGURES	11
LISTE DES PHOTOS.....	12
LISTES DES ANNEXES.....	13
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION GENERALE.....	14
1- Contexte et justification.....	14
I.2 – Objectifs	15
I.3 – Structure du document.....	15
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE NGONG	16
II.1 Généralités	16
II-2 La préparation de l'ensemble du processus	16
II-3 La collecte des données du diagnostic et traitement.....	17
II-3.1 Le diagnostic au niveau village	17
II-3.2 Le diagnostic au niveau de l'espace urbain	18
II-3.3 Le Diagnostic Institutionnel Communal.....	18
II- 3 La consolidation des données du diagnostic et de la cartographie	19
II-4 La planification, la mobilisation des ressources et la programmation.....	21
II-4.1 la préparation	21
II-4.2 La planification.....	21
II-4.4 La Programmation	22
CHAPITRE 3 :PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE DE NGONG	24
3.1. Localisation de la Commune de Ngong.....	24
3.2 Le milieu biophysique	24
3.2.1 Le relief.....	24
3.2.2 Le climat	24
3.2.3 Les sols	24
3.2.4 La végétation et flore	24
3.2.5 L'hydrographie	26
3.2.6 La Faune	26
3.3. Le milieu humain	27
3.3.1 Histoire	27
3.3.2 Cultures.....	27
3.3.3 Les religions.....	28
3.3.4 Les données démographiques	28
3.4. Les activités économiques	28

3.4.1 L'agriculture	28
3.4.2 L'élevage	29
3.4.3 La pêche	30
3.4.4 Le commerce	32
3.4.5 L'économie sociale et l'artisanat	32
3.4.6 Le transport et la manutention	32
3.5. Les principales infrastructures par secteur	33
3.5.1 Energie et Eau	33
A- Energie :	33
B- Eau :	34
3.5.2 Education de Base	35
3.5.3 Enseignements secondaires et infrastructures de base	36
3.5.4 La santé et les infrastructures sanitaires	37
3.5.5 Les infrastructures sociales	39
3.5.6 Les infrastructures de postes et de Télécommunication	39
3.5.7 Les infrastructures routières	39
3.5.8 Les infrastructures d'élevage	43
3.5.9 Les infrastructures touristiques	43
3.5.10 Les infrastructures sportives et d'Education Physique	43
3.5.11 Les infrastructures de foresterie et Faune	43
3.5.12 Les infrastructures d'industrielles	44
3.5.13 Les infrastructures des Petites Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et l'Artisanat	44
3.6. Les principales potentialités et ressources de la Commune	46
3.6.1. Principales ressources de la Commune	46
3.6.2. Principales potentialités de la Commune de Ngong	52
CHAPITRE 4 : SYNTHESE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC	55
4.1. Généralités sur le DIC	55
4.2 La gestion des ressources humaines	55
4.3 La gestion des ressources financières	59
4.4 La gestion des ressources patrimoines	62
4.5 La gestion des relations	62
4.6 Les axes de renforcement des capacités	63
4.7. Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur	67
CHAPITRE 5 : PLANIFICATION STRATEGIQUE	78
5.1. Vision et objectifs du PCD	78
5.2. Cadre logique par secteur de développement	78
Coût du PCD	109

Esquisse du Plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal.....	110
CHAPITRE 6 : LA PROGRAMMATION	115
6.1 Le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) : 2013-2015.....	115
6.2 Le Cadre Sommaire de Gestion de l'Environnement	143
6.2.1 Principaux impacts positifs ou négatifs des microprojets.....	143
6.2.2 Plan de gestion environnemental et social du CDMT	152
6.3 Plan d'Investissement Annuel	155
6.3.1 Ressources mobilisables et échéances	155
6.3.2 Programme Annuelle des projets prioritaires	158
6.4 Plan de Passation du Plan d'Investissement Annuel (PIA)	191
6.4.1 Plan de passation des prestations intellectuelles.....	191
6.4.2 Plan de passation pour fournitures diverses.....	193
6.4.3 Plan de passation pour grands travaux.....	195
CHAPITRE 7 : MECANISME DE SUIVI EVALUATION DU PLAN	198
7.1 Composition et attributions du comité de suivi –évaluation du PCD.....	198
7.2 Indicateurs de suivi et d'évaluation du PIA.....	199
7.3 Dispositif, outils et fréquence du reporting	205
7.4 Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD	206
Chapitre 8 : Plan de communication sur la mise en œuvre du PCD	207
8.1 La communication interne	208
8.2 La communication externe	209
BIBLIOGRAPHIE	214
ANNEXES	215

Résumé

Le présent Plan Communal de Développement (PCD) est l'expression de la vision de développement de la Commune de Ngong. Il est le fruit de la collaboration entre le PNDP, la Commune de Ngong et l'Organisme d'Appui Local (OAL) d'accompagnement VIPOD. L'OAL a pour mission d'accompagner la Commune à traduire dans des termes simples et précis, un plan d'actions durant la période allant de Mi- octobre 2011 à Décembre 2015. Pour atteindre ces objectifs, tels que définis dans le cahier de Charges, L'OAL VIPOD après l'étape de renforcement des capacités et d'échanges d'expériences, s'est déployé dans tous les villages/quartiers et l'institution communale pour qu'ensemble chaque acteur identifie ses problèmes, propose des solutions, participe aux échanges afin que les solutions pertinentes soient retenues..

Ce processus participatif et itératif s'est voulu un cadre de réflexion, de concertation et de mutualisation des expériences pour la mise en place d'un dialogue franc, sincère et juste dans l'optique de garantir un développement harmonieux.

A cet égard, plusieurs étapes ont été respectées à savoir : (1) La préparation de l'ensemble du processus, (2) le diagnostic participatif, (3) la synthèse et la consolidation des données du diagnostic et cartographie, (4) la mobilisation des ressources, (5) La planification, la programmation et (6) la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation et de communication pour faciliter l'appropriation du Plan Communal de Développement. Ainsi tous les outils ont été déroulés en vue de donner à tous les acteurs le même niveau de compréhension.

Il découle de la méthodologie utilisée, les constatations suivantes :

La Commune de Ngong dispose d'une population cosmopolite d'environ 147 385 habitants répartie sur une superficie estimée à 2 800 Km² (données GPS non officielles collectées par l'OAL). Cette population s'affaire à plusieurs activités économiques dont l'agriculture, l'élevage et la pêche occupent les premiers rangs. Son relief de plaine offre une végétation de savane avec un aspect de galerie forestière le long des cours d'eau permanents : *Mayo Douka, la Bénoué* et certains de ses affluents tels que le *Mayo Binossi, le Mayo Kebbi*. Le taux d'implication des acteurs dans les activités économiques contrastent avec la maîtrise des techniques de production, gage d'une meilleure productivité. A cet égard, ces populations font face à plusieurs difficultés dont les plus essentielles ont été consignées dans vingt-huit secteurs de développement. C'est ainsi que le cadre de solutions a permis de dégager les actions notamment sur les plans sociaux, économiques et culturels:

- La construction de 340 salles de classe et l'équipement, 7757 tables-bancs, 222 bureaux d'enseignants et les commodités y relatives (44 points d'eau, 27 blocs latrines) pour promouvoir l'éducation de qualité.
- La construction de 29 forages et 85 puits dans plusieurs localités de la Commune ;
- La facilitation à la connexion au réseau AES/Sonel de certains villages et quartiers de la Commune soit respectivement 73,95 km de MT et 45,9 km de BT pour les villages et 24,8km de BT et 7,25 km de MT pour certains quartiers de l'espace urbain
- L'élaboration d'un plan d'urbanisation de l'espace urbain ;
- La réhabilitation de 04 centres de santé, la construction de 03 centres de santé et leur équipement
- L'entretien de 118,72km de routes communales, ouverture de 87,1km de pistes et construction de 06 ouvrages de franchissement pour faciliter la circulation des personnes et des biens.
- La promotion de l'éducation de la jeune fille et des élèves méritants à travers la remise des prix d'excellence et des bourses scolaires ;
- La création d'une SAR/SM dans la Commune de Ngong ;
- La création d'un Centre de Promotion de la Femme et de la Famille à Ngong ;
- La création d'un complexe sportif municipal et d'un centre multifonctionnel des jeunes et de la culture à Ngong.

Ces multiples actions doivent être mises en place, dans le respect des normes en vigueur et conformément à la politique gouvernementale en matière de politiques environnementales et sociales. C'est dans ce contexte qu'un cadre sommaire de gestion environnementale et sociale accompagne le présent plan d'actions. Ce cadre est assorti d'un plan de gestion environnementale dont le coût de mise en œuvre est estimé à cent trente-deux millions six cent cinquante mille (132 650 000) F CFA.

Conformément à la démarche participative, les préoccupations des personnes vulnérables : handicapés, veufs, personnes âgées et veuves n'ont pas été délaissées. Des actions spécifiques ont été identifiées à leur faveur. Il s'agit entre autres:

- La redynamisation de l'association des handicapés de l'arrondissement de Tchéboa ;
 - La facilitation et l'obtention de la carte du handicapé ;
 - La création d'un centre d'écoute ;
 - La création des points d'eaux dans les campements bororos et des équipements relatifs à leurs activités : Parc de vaccination et officialisation des zones de pâturage ;
- Etc..

L'exécution globale des actions du PCD de Ngong est estimée à quatorze milliards quatre cent soixante trois millions deux cent soixante cinq mille (**14 463 265 000**) francs **CFA**. Toutefois la Commune peut compter sur ses partenaires. C'est dans ce sens que ces derniers se sont mobilisés pour l'accompagner dans la mise en œuvre de son Plan d'Investissement Annuel (PIA) dont le montant est de sept cent soixante onze millions sept cent mille francs (771 700 000) F CFA pour la période allant de Juillet 2011 à Décembre 2012 .

Afin de garantir une bonne mise en œuvre de ce plan, un comité de suivi, composé de huit membres a été constitué. Au regard des missions assignées à ce comité, il est nécessaire de mettre en place un plan de communication en mesure de vulgariser le PCD et de susciter l'adhésion de tous les partenaires de développement.

LISTE DES ABREVIATIONS

ACEFA	: Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales
AEP	: Adduction en Eau Potable
AER	: Agence de l'Electrification rurale
AES/SONEL	: Agency of Energy and Security (Société Nationale d'Electrification)
AMIPHAT	: Association Mixte des Personnes Handicapées de l'Arrondissement de Tchéboa
AMO/AFOF	: Appui à la Maitrise des Ouvrages / Administration du Secteur Rural MINADER
ANAFOR	: Appui Nationale des Forêts
APEE	: Association des Parents des Elèves et Enseignants
APESS	: Association pour la Promotion de l'élevage dans les Zones Soudano-Sahéliennes
ASEB	: Association des Eleveurs de la Bénoué
AVEC	: Association Villageoise pour l'Epargne Communautaire
AVZ	: Agent de Vulgarisation de Zone
BID	: Banque Islamique de Développement
BT	: Basse Tension
CA	: Compte Administratif
CAMTEL	: Cameroon Télécommunications
CARP_N	: Centre d'Approvisionnement Régional en Produit Pharmaceutique du Nord
CDMT	: Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEFAM	: Centre de Formation des Agents Municipaux
CENAME	: Centre National d'Approvisionnement en Médicament Essentiels
CERN	: Centre d'Encadrement Rural du Nord
CERAC	: Cercle des Amis du Cameroun
CES	: Collège d'Enseignement Secondaire
CPFF	: Centre de Promotion de la Femme et de la Famille
CIMENCAM	: Cimenteries du Cameroun
CNLS	: Comité National de Lutte Contre le SIDA
CNJC	: Conseil National de la Jeunesse du Cameroun
CNPS	: Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale
CODAS/CARITAS	: Comité Diocésain pour le Développement des Actions Sociales/ CARITAS
COGE	: Comité de Gestion
COFIL	: Comité de Pilotage
COSA	: Comité de Santé
CM	: Chargé de Mission
COMES	: Conseil Municipal Elargi aux Sectoriels
CRTV	: Cameroon Radio and Television
CSI	: Centre de Santé Intégré
CTD	: Collectivités Territoriales Décentralisées
CVUC	: Communes et Villes Unies du Cameroun
DAMINEPIAT	: Délégation d'Arrondissement du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de Tchéboa
DC	: Dossier de Cotation
DD/MINEFOP/B	: Délégation Départementale du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Bénoué
DD/MINJEUN/T	: Délégation Départementale du Ministère de la Jeunesse de la Bénoué
DR/MINCULT/N	: Délégation Régionale du Ministère de la Culture du Nord
DD/MINADER/B	: Délégation Départementale du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de la Bénoué
DD/MINAS/B	: Délégation Départementale des Affaires Sociales de la Bénoué
DD/MINEB/B	: Délégation Départementale du Ministère de l'Education de Base de la

	Bénoué
DD/MINCOMMERCE/B	: Délégation Départementale du Ministère du Commerce de la Bénoué
DD/MINEP/B	: Délégation Départementale du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature de la Bénoué
DR/MINMIDT/N	: Délégation Régionale du Ministère des Mines et Développement Technologique du Nord
DD/MINSEP/B	: Délégation Départementale du Ministère du Sport et de l'Education Physique
DD/MINDAF/B	: Délégation Départementale du Ministère des Domaines et des Affaires Foncières de la Bénoué
DD/MINEPAT/B	: Délégation Départementale du Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la Bénoué
DD/MINPROFF/B	: Délégation Départementale du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille de la Bénoué
DR/MINEPAT/N	: Délégation Régionale du Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Nord
DD/MINTOUR/B	: Délégation Départementale du Ministère du Tourisme de la Bénoué
DD/MINPMEEAS/B	: Délégation Départementale du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de la Bénoué
DD/MINTP/B	: Délégation Départementale du Ministère des Travaux Publics de la Bénoué
DR/MINCOM/N	: Délégation Régionale du Ministère de la Communication du Nord
DR/MINPOSTEL/N	: Délégation Régionale des Postes et de Télécommunication du Nord
DD/MINAS/B	: Délégation Départementale du Ministère des Affaires Sociales de la Bénoué
DR/MINRESI/N	: Délégation Régionale du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation du Nord
DR/MINTSS/N	: Délégation Régionale du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale du Nord
DD/MINDUH/B	: Délégation Départementale du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat de la Bénoué
DR/MINEE/N	: Délégation Régionale du Ministère de l'Energie et de l'Eau
DD/MINESEC/N	: Délégation Régionale du Ministère des Enseignements Secondaires du Nord
DIC	: Diagnostic de l'Institution Communal
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSRP	: Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
EP	: Ecole des Parents
ESA	: Eau Sol Arbre
FED	: Fond Européen pour le Développement
FEICOM	: Fond Spécial d'Equipeement Inter Communal
GIC	: Groupe d'Initiative Commune
GIE	: Groupe d'Intérêt Economique
GPS	: Global Positionning System
GTR	: Groupe Technique Régional pour le SIDA
HCR	: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
HIV/SIDA	: Human Imuno Virus / Syndrome d'Imuno Déficience Acquis
IAEB	: Inspection de l'Arrondissement de l'Education de Base
IRAD	: Institut de Recherches Agronomiques pour le Développement
ISS	: Interview Semi Structuré
MDRN	: Matrice de Diagnostic des Ressources Naturelles
MINSANTE	: Ministère de la Santé Publique
MINATD	: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MT	: Moyenne Tension
MTN	: Mobile Telephone Network
OAL	: Organisme d'Appui Local
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisme Non Gouvernemental
OP	: Organisation Paysanne

PACD/PME	: Programme d'Appui aux C ollectivités D écentralisées/ P etites et M oyennes Entreprises
PAJER-U	: Programme d'Appui à la J eunesse R urale et U rbaine
PAM	: Programme A imentaire M ondial
PAOPES	: Programme d'Appui aux O rganisations P aysannes de l' E conomie S ociales
PARFAR	: Programme de l' A mélioration du R evenu familial R ural
PCD	: P lan C ommunal de D éveloppement
PCS	: Programme de C onservation des S ols
PDOB	: P rojet de D éveloppement de l' O uest B énoué
PDPR	: Programme de D éveloppement des P etits R uminants
PEV	: Programme E largie de V accination
PGDT	: P rojet de G estion D urable des T erres
PIA	: P lan d' I nvestissement A nnuel
PIASI	: Programme I ntégré d'Appui aux A cteurs du S ecteur I nformel
PIFMAF	: Programme I ntégré de F abrication des M atériels S portifs
PM	: P our M émoire
PME	: P etite et M oyenne E ntreprise
PMEESA	: Petite et Moyenne Entreprise de l' E conomie S ociale et de l' A rtisanat
PNAFIM	: Programme N ational d'Appui à la F ilière M ais
PNDP	: Programme N ational de D éveloppement P articipatif
PNUD	: Programme des N ations U nies pour le D éveloppement
PNVRA	: Programme N ational de V ulgarisation et de R echerche A gricole
Ppte	: P ays P auvre T rès E ndetté
PVBF	: Programme de V alorisation des B as F onds
SAR/SM	: S ection A rtisanale R urale/ S ection M énagère
SEPO	: S uccès E chec P otentialité, O bstacle
SODECOTON	: S ociété de D éveloppement du C oton
SODEPA	: S ociété de D éveloppement des P âtes A rachides
SYNPROCOTOT	: S yndicat des P ropriétaires et C onducteurs des M otos T axi
SYNPROTCAM	: S yndicat des C onducteurs et P ropriétaires des E ngins de T ransport au C ameroun
TIC	: T echnologie de l' I nformation et de la C ommunication
UGIC	: U nion des G roupes d' I nitiatives C ommunes
VIPOD	: V ision P ositive du D éveloppement
ZIC	: Z one D 'Intérêt C ynégétique

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Opportunités et menaces dans les localités et par secteurs	20
Tableau 2 : Consolidation des solutions transversales par secteur.	20
Tableau 3 : Matrice de diagnostic des ressources Naturelles de la Commune de Ngong	20
Tableau 4 : Esquisse d'un cadre logique	21
Tableau 5 : Esquisse d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT)	22
Tableau 6 : Esquisse d'un Plan d' Investissement Annuel	22
Tableau 7 : Esquisse d'un plan de Mobilisation de ressources	23
Tableau 8 : Relevés des différents cours d'eaux dans les localités de la Commune de Ngong	26
Tableau 9 : Liste des localités couvertes par les retenues d'eau	26
Tableau 10 : Liste des espèces suivant les classes	27
Tableau 11 : Caractéristiques démographiques de la Commune de Ngong	28
Tableau 12 : Superficie et rendement des principales spéculations dans la Commune	28
Tableau 13 : Effectif des espèces rencontrées dans la Commune de Ngong.....	29
Tableau 14 : Etat des lieux de l'énergie électrique dans la Commune de Ngong	33
Tableau 15 : Etat des lieux de l'Eau dans la Commune de Ngong	34
Tableau 16 : Etat des lieux des écoles préscolaires années 2010/2011	35
Tableau 17 : Caractéristiques des écoles dans la Commune de Ngong	35
Tableau 18 : Etat des lieux de l'enseignement secondaire dans la Commune Ngong	36
Tableau 19 : Carte sanitaire de la Commune de Ngong	37
Tableau 20 : Effectif des couches vulnérables dans la Commune de Ngong	39
Tableau 21 : Principaux tronçons du réseau routier communal	39
Tableau 22 : Principales infrastructures d'élevage dans la Commune de Ngong	43
Tableau 23 : Synthèse sur les principaux corps de métiers.....	44
Tableau 24 : Matrice de Diagnostic des Ressources Naturelles de la Commune de Ngong	47
Tableau 25 : Principales potentialités de la Commune de Ngong	52
Tableau 26 : Informations socio économiques sur le personnel communal	55
Tableau 27 : Composition des commissions du Conseil Municipal de Ngong	58
Tableau 28 : Composition de l'exécutif municipal	58
Tableau 29 : Lignes non exhaustives de la comptabilité budgétaire.....	61
Tableau 30 : Synthèse du DIC de Ngong dans la Commune de Ngong	64
Tableau 31 : Principaux problèmes, causes, effets et besoins exprimés	67
Tableau 32 : Coût du PCD de Ngong par secteur et pourcentage	109
Tableau 33 : Plan d'utilisation et de gestion durables des terres	111
Tableau 34 : Cadre des dépenses a moyen terme (2013 -2015) de ngong	115
Tableau 35 : Principaux impacts positifs, négatifs, mesures d'atténuations et d'optimisation.....	143
Tableau 36 : Plan de gestion environnementale du CDMT de Ngong	152
Tableau 37 : Ressources mobilisées par la Commune pour la mise en œuvre de son PCD	155
Tableau 38 : Le Plan d'investissement proprement	158
Tableau 39 : Besoins et plan de financement.....	182
Tableau 40 : Composition et attribution des membres du comité de suivi du PCD de Ngong.....	198
Tableau 41 : Liste des indicateurs de suivi et d'évaluation du PIA	199
Tableau 42 : Responsabilités, tâches, outils et fréquence du reporting	205
Tableau 43 : Plan de communication au sein de la Commune en tant qu'institution	208
Tableau 44 : Plan de communication avec l'autorité de tutelle et les sectoriels	209
Tableau 45 : Plan de communication avec les bénéficiaires	209
Tableau 46 : Plan de communication avec les membres de la société civile, le secteur privé et les ONG	210
Tableau 47 : Plan de communication avec les membres partenaires techniques et bailleurs de fonds	211
Tableau 48 : Plan de communication avec les élites intérieures, extérieures et la diaspora	212
Tableau 49 : Plan de communication de Masse	212
Tableau 50 : Plaidoyer	213

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte Schématique de la Commune de Ngong	25
Figure 2 : Organigramme de la Commune de Ngong	56
Figure 3 : Répartition des conseillers municipaux délibérants (30) selon le niveau d'instruction	57
Figure 4 : Répartition des conseillers municipaux selon la tranche d'âge	57
Figure 5 : Catégorie socioprofessionnelle des conseillers municipaux	58
Figure 6 : Evolution des dépenses d'Investissement (I) et des dépenses de fonctionnement (F)	59
Figure 7 : Evolution des recettes Propres (P) et des Recettes Extérieures (E)	59
Figure 8 : Evolution des recettes Propres (P) et des Recettes Extérieures du CA au cours des années	60
Figure 9 : Evolution des dépenses d'Investissement (I) et des dépenses de fonctionnement (F) du CA au cours des années	60

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Jeunes élaborant la carte du village de Selifa	17
Photo 2 : Explication du processus aux populations d'Adamaoua 2- Tchéboa.....	17
Photo 3 : Carte villageoise du quartier Laméré élaborée par les jeunes et les femmes communauté Laméré	17
Photo 4 : Entretien avec les enfants de la rue de Ngong	18
Photo 5 : Entretien avec une polyhandicapée du quartier Laméré	18
Photo 6 : Entretien avec les Bororos du village Danedjam à Bagadji,	18
Photo 7 : Séance de formation des membres du COPIL dans le processus d'élaboration d'un PCD	19
Photo 8 : Point de rencontre du Mayo Douka et la Bénoué à Djim	26
Photo 9 : Lac baby dans la localité de Kokoumi	26
Photo 10 : Labour d'un sol à la charrue à soc, attelée aux bœufs	29
Photo 11 : Tracteur utilisée pour le labour (ferme expérimentale de Lagdo)	29
Photo 12 : Quelques outils de labour et d'attelage	29
Photo 13 : Cicatrice sur l'avant bras d'une victime à Biliel	30
Photo 14 : Bief sur le mayo Bindjoui	30
Photo 15 : Puits pastoral à Tchéboa	30
Photo 16 : Marre artificielle à Malla	30
Photo 17 : Noix de karité devant servir à la production de l'huile une fois moulue	32
Photo 18 : Noix de karité moulue au mortier	32
Photo 19 : Processus d'amorçage d'un forage en cours de dégradation à Bindjoui	34
Photo 20 : Forage en panne et abandonné à Toupouriré	34
Photo 21 : Processus d'alimentation en eau à Tchéboa à partir du forage	34
Photo 22 : Puits moderne présentant une eau colorée à Tsorké (proche d'un bas fond)	34
Photo 23 : Puits moderne abandonné au marché de Tchéboa	34
Photo 24 : Recours aux puits traditionnel à Selifa	34
Photo 25 : Processus d'exhaure à partir du puits traditionnel à Mbolta	34
Photo 26 : Margelle à roue	34
Photo 27 : Conditions d'études des Elèves du niveau 3 à l'Ecole publique de Zera	36
Photo 28 : Conditions de dispensation des cours aux élèves à l'Ecole publique de Windé Ngong 2	36
Photo 29 : Etat des salles de classe au CES DE NDJOLA	37
Photo 30 : Château d'eau abandonné par l'ANAFOR à la pépinière	43
Photo 31 : Un forgeron en activité au quartier Djaoro Gardi	44

LISTES DES ANNEXES

ANNEXE 1 : FICHE DE PROJET DU PIA	215
Annexe 2 : PV et Liste des participants à l'atelier de validation du PCD par le COMES	227
Annexe 3 : Arrêté municipal portant création du comité de suivi de mise en œuvre du PCD	228
Annexe 4 : Délibération du conseil municipal validant le PCD	230
Annexe 5 : Arrêté préfectoral rendant exécutoire le PCD.....	231

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION GENERALE

1- Contexte et justification

Contexte

Soucieux de conduire de manière durable le développement tout en impulsant la croissance et en relevant le niveau d'employabilité de sa population, le Cameroun a élaboré en mars 2008, une série de consultations pour aboutir à une stratégie dont la priorité est la croissance économique et à laquelle sont arrimées les politiques efficaces de redistribution des fruits de la croissance : c'est le **Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)**. Cette stratégie est une correction de distorsions relevées au niveau de l'exécution du DSRP (Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté) qui s'arrime aux OMD. Par ailleurs, elle traduit la volonté de l'Etat de faire du développement, une vision programmée de l'utilisation des ressources pour la génération des emplois.

Cet outil d'orientation implique pour les acteurs un réajustement stratégique de leur politique de développement, afin que celles-ci prennent en compte les préoccupations gouvernementales, étant entendu que : l'ensemble des acteurs (direct et indirect) doivent permettre à l'Etat d'atteindre ses objectifs de développement.

A travers les lois, **N°2004/017, 2004/018, 2004/019** respectivement relatives à : (1) l'orientation de la décentralisation, (2) les règles applicables aux Communes et (3) les règles applicables aux régions. Les Collectivités Territoriales Décentralisées sont devenues des acteurs incontournables du développement tant il est vrai que les missions, à elles dévolues, doivent contribuer au développement socio-économique et local des populations à la base. Ainsi, les compétences doivent leur être transférées afin de les aider à l'atteinte ces objectifs.

C'est dans cet ordre d'idées que depuis l'année 2010, et conformément aux prescriptions du chef de gouvernement pour la mise en œuvre du processus de transfert de compétences, la 1^{ère} génération de compétences est transférée aux collectivités Territoriales Décentralisées dès le début de l'année 2010. D'autres secteurs ont suivi l'année suivante, mais il ressort du rapport du Conseil National de la Décentralisation, que le taux de consommation de crédits, même en ce qui concerne les secteurs qui ont fait l'objet de transferts, n'atteint pas encore 80%. Il s'agit alors de s'interroger sur les stratégies à mettre en œuvre pour impulser cette consommation, afin de permettre aux Collectivités Territoriales Décentralisées d'accompagner l'Etat dans la mise en œuvre de sa politique de développement. L'enjeu ici est de permettre aux communautés de tirer meilleur parti de la part du budget réservée au progrès social et économique.

Justification

En vue de permettre aux populations de réduire de manière durable leur niveau de pauvreté, Le Gouvernement du Cameroun met en 2004 avec l'aide de la communauté des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, un important programme de développement décentralisé dénommé : le Programme National de Développement Participatif (PNDP). Ce Programme a pour finalité, la définition et la mise en œuvre des mécanismes visant à responsabiliser les communautés et les Communes à la base. La première phase (2005-2010) est jugée satisfaisante, ce qui aboutit au lancement de la deuxième phase.

Au cours de cette deuxième phase (2010-2014), le PNDP entend orienter ses actions particulièrement vers les collectivités territoriales décentralisées (CTD) afin de les aider à répondre aux problèmes posés par leur communauté à la base. Cette volonté d'appuyer financièrement les Collectivités Territoriales Décentralisées va conduire à la mise sur pied des systèmes d'allocations qui s'appuient sur deux composantes principales à savoir : (i) la définition d'un cadre de développement concerté pour l'amélioration des conditions de vies des communautés et (ii) la facilitation à la mise en œuvre de certaines actions orientées spécifiquement vers la résolution des problèmes identifiés par les populations à la base.

En outre compte tenu de la situation de conjoncture internationale, l'efficacité dans l'utilisation des fonds alloué à la mise des actions s'impose comme un critère de bonne gouvernance.

En tant qu'instrument de l'Etat, le PNDP doit veiller à ce que le cadre de développement concerté réponde aux préoccupations des populations locales, mais surtout celles des communautés dites marginales. L'analyse de ces préoccupations peut donner lieu à des propositions des mesures : atténuations ou optimisations, en vue de limiter l'ampleur des résultats négatifs et bonifier les effets positifs générés par la mise en œuvre des microprojets.

Fort de la complexité du processus et à travers la convention N°002/2010/PNDP/NO signé le 1er juillet 2010 entre la Commune de Ngong et le Programme National de Développement Participatif (PNDP) un consultant est choisi en vue d'accompagner la Commune dans cette mission et de permettre à la Commune de Ngong de disposer d'un document qui traduit sa vision de développement à court et moyen terme : le Plan Communal de Développement.

En effet la mission du consultant VIPOD, sélectionné pour la circonstance, doit permettre une meilleure compréhension du contexte de développement de la Commune en tant qu'espace et institution, pour l'accompagner dans la programmation des actions identifiées qui lui permettent d'améliorer les conditions de vie des communautés à la base.

I.2 – Objectifs

Le présent Plan Communal de Développement a pour objectif de :

- Etablir le contexte de développement de la Commune de Ngong ;
- Identifier, analyser les problèmes et rechercher les solutions dans tous les secteurs de développement ;
- Elaborer un plan stratégique de développement : Cadre logique
- Faire une programmation détaillée des actions de développement en tenant compte des ressources mobilisables
- Mettre sur pied un mécanisme de suivi – évaluation et un plan de communication

I.3 – Structure du document

Les résultats obtenus sont consignés dans ce Plan qui, outre la présente introduction générale, compte huit articulations à savoir :

- ✓ La méthodologie d'intervention
- ✓ La présentation sommaire de la Commune
- ✓ La synthèse des résultats du diagnostic
- ✓ La planification stratégique
- ✓ La programmation
- ✓ Le dispositif de suivi- évaluation du PCD
- ✓ Le Plan de Communication

Et la conclusion générale

CHAPITRE 2 :

METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE NGONG

II.1 Généralités

En tant que feuille de route, un Plan Communal de Développement (PCD) ne s'aurait être la propriété de l'exécutif communal, du consultant, de la tutelle ou de l'organisme de financement représentée par le PNDP. Chaque partie prenante dans ce processus doit s'interroger sur le rôle qu'elle doit assumer afin de faciliter la mise en œuvre du processus. Ce souci de ne point laisser place à l'improvisation et la promptitude nécessite la mise en place des étapes suivantes :

1. La préparation de l'ensemble du processus ;
2. La collecte des données du diagnostic et leur traitement;
3. La consolidation des données du diagnostic et cartographie
4. La mobilisation des ressources, la planification et la programmation ;
5. La mise en place du dispositif de suivi-évaluation et du plan de communication ;

II-2 La préparation de l'ensemble du processus

La préparation de l'ensemble du processus s'est déroulée en six étapes à savoir :

- La prise de contact avec l'exécutif communal : il s'agit pour le consultant VIPOD de présenter, le 24 Novembre 2010, à l'exécutif communal sa méthodologie de travail, les six chefs d'équipes de l'OAL VIPOD qui doivent conduire le processus, conformément à son Dossier de Cotation (DC). ;
- L'information et la sensibilisation des autorités administratives locales : après la prise de contact, l'exécutif municipal a introduit le consultant auprès du Sous-préfet de l'Arrondissement de Tchéboa. Ce dernier tout en se félicitant de la démarche utilisée, présentée lors de la réunion de prise de contact a dit toute sa disponibilité à accompagner le consultant dans sa mission. En revanche, le chef de mission s'est rendu auprès des délégués d'Arrondissement pour une présentation physique et apporter des éclaircissements sur le but de la mission.
- La mise en place du Comité de Pilotage chargé de suivre le processus de planification : la réunion de concertation entre le consultant et l'exécutif communal a mis en lumière les critères devant permettre le choix des membres du comité de pilotage et leur nomination. Ainsi, treize membres ont été nommés par décision municipale ;
- l'adoption du programme de planification par l'équipe technique ; le comité technique constitué de l'équipe d'appui VIPOD et des membres du Comité de Pilotage (COPIL) de la Commune de Ngong. Ces équipes ont ensemble adopté un programme de travail qui s'articule autour des six points suivants :
 - Formation des membres du COPIL, mise à niveau des autres membres de l'équipe d'appui. La phase pratique de cette formation s'est déroulée au quartier Lakaré en présence de l'exécutif communal
 - Elaboration d'un calendrier de descente sur le terrain dans les quatre-vingt-un (81) villages constituant l'Espace Rural de la Commune ;
 - Elaboration d'un calendrier de réalisation du Diagnostic de l'Espace Urbain dans les 24 quartiers constituant l'espace urbain communal
 - Elaboration d'un calendrier de réalisation du Diagnostic Institutionnel Communal
 - Restitution des différents diagnostics et consolidation des données
 - Proposition du calendrier de planification, de mobilisation des ressources et programmation
- l'information et la sensibilisation des parties prenantes ; une fois les programmes établis, il s'est agi d'informer les autres parties prenantes ; autorités traditionnelles : Lamido de Tchéboa, Ardo, Lawanes, Djaoros..., responsables des associations de la jeunesse, des

handicapés (AMIPHAT), les représentants de : (1) Plan Cameroon, (2) APSS, (3) enfants de la rue et les autorités religieuses de l'importance du processus et de leur mobilisation pour le succès de cette opération.

- la collecte, le traitement et l'analyse des données de base y compris cartographiques : parallèlement à la présentation physique des membres de l'équipe de consultant, il s'agissait également de collecter les données de base auprès de toutes les parties prenantes, de les analyser et au besoin de les actualiser pour que celles-ci reflète la situation actuelle.

II-3 La collecte des données du diagnostic et traitement

Le diagnostic s'est déroulé en trois étapes :

- le diagnostic au niveau village
- le diagnostic de l'espace urbain
- le diagnostic Institutionnel Communal

II-3.1 Le diagnostic au niveau village

Quatre-vingt-un (81) villages ont été parcourus par les six équipes de planification du 02 février 2011 au 07 Mars 2011. Ce diagnostic au niveau village consiste en :

- une préparation du processus dans chacun des villages concernés et la remise des fiches de collecte des données socio-économiques.
- Le déroulement des outils du diagnostic d'identification
- Le déroulement des outils du diagnostic d'analyse
- Le déroulement des outils de planification et de suivi-évaluation

A) La préparation du processus dans les villages

Il s'est agi d'expliquer aux communautés le but de cette activité et la finalité du processus. A la fin de cette étape une date de rencontre, pour le déroulement du processus dans la communauté, est choisi et le calendrier arrêté. Afin de faciliter le déroulement du processus, une fiche de collecte des données socio-économiques a été remise au facilitateur endogène, choisi parmi les membres de la communauté.

B) Le déroulement des outils de diagnostic d'identification

Parmi les outils de diagnostic qui ont été déroulés dans les villages on peut dénombrer :

La carte villageoise, enrichie d'unités de paysage, le profil historique, la matrice de contraintes/atouts et potentialités par unités de paysage, la fiche de collecte des données socioéconomiques et la liste des problèmes.



Photo 1 : Jeunes élaborant la carte du village de Selifa



Photo 2 : Explication du processus aux populations d'Adamaoua 2- Tchéboa



Photo 3 : Carte villageoise du quartier Laméré élaborée par les jeunes et les femmes communauté

socioprofessionnels pour élaborer leur carte avec l'appui des membres de l'équipe (Photo 1). A la fin de ce processus, les cartes sont présentées à l'assistance pour validation et choix de

la meilleure carte (Photo 3) : c'est la carte consensuelle. Cette carte consensuelle enrichie constitue la carte consensuelle du village.

C) Le déroulement des outils de diagnostic d'analyse

Parmi les outils du diagnostic d'analyse qui ont été déroulés au sein des communautés on distingue : Le diagramme de Venn, l'ISS (Interview Semi- Structuré), la reformulation des problèmes par secteur, les tableaux d'analyse simple.

D) Le déroulement des outils de planification et des outils de suivi évaluation.

Les outils de planification et de suivi évaluation sont : les tableaux stratégiques, les tableaux opérationnels et le bureau de concertation

II-3.2 Le diagnostic au niveau de l'espace urbain

Vingt-quatre (24) quartiers ont été recensés pour la circonstance. En marge des outils cités plus haut, il a fallu prendre en compte quelques outils supplémentaires dans l'étape d'identification des outils du diagnostic. Il s'agit de : (1) la matrice de diagnostic des ressources naturelles, (2) le SEPO (Succès, Echecs, Potentialités, Obstacles),(3) le guide d'entretien avec les couches vulnérables et (4) le guide d'entretien avec les corps de métiers.

Il faut noter qu'on entend par couches vulnérables : les enfants de la rue, les Personnes du 3ème age (≥60ans), les réfugiés, les handicapés, les polyhandicapés, les veuves, les bororos,

Le SEPO renvoie à une analyse sectorielle des succès ou échecs des activités qui se sont déroulés dans le milieu au cours d'années écoulées. Par ailleurs, les potentialisés et obstacles du secteur seront identifiés afin de pouvoir optimiser l'utilisation des ressources dans le secteur concerné.

Ce SEPO se présente comme suit.

Secteur	succès	Echecs
Energie et Eau	potentialités	Obstacles

La Matrice de Diagnostic des Ressources Naturelles (MDRN) est un tableau qui se présente comme indiqué :

Ressources Naturelles	Statut d'emploi + Localisation	Potentiel	Utilisateur	Contrôleur	Mode Gestion	Tendance	Problème Contrainte	Action à Entreprendre



Photo 4 : Entretien avec les enfants de la rue de Ngong



Photo 5 : Entretien avec une polyhandicapée du quartier Laméré



Photo 6 : Entretien avec les Bororos du village Danedjam à Bagadji,

C'est l'analyse de la Commune en tant qu'institution réalisée par les membres du COPIL avec l'appui du consultant. Après la séance de renforcement des capacités de ces membres, organisée le 06 Juin 2011 par le consultant, ceux-ci ont rencontré les différents acteurs du processus pour entreprendre l'analyse des aspects suivants :

- Les ressources humaines de la Commune ;
- Les ressources financières ;
- Les ressources patrimoniales ;
- La gestion des relations.

A) L'analyse des ressources humaines de la Commune a consisté en : (1) l'Analyse de la situation du personnel communal et (2) l'Appréciation de la composition et le fonctionnement des organes exécutifs et délibératifs

B) L'analyse des ressources financières de la Commune a consisté en : (1) l'Appréciation du processus d'élaboration du budget communal et (2) l'analyse de la structure du budget pour les trois dernières années (2009-2007) approuvés par la tutelle, (3) l'analyse du mécanisme de collecte des ressources financières propres, (4) l'Analyse de la structure des trois derniers comptes administratifs (2009-2007), approuvés par la tutelle.

C) La gestion des ressources patrimoniales a porté sur les aspects liés à : la typologie des ressources, l'inventaire du patrimoine communal, la propriété des infrastructures et les sources de financement des infrastructures

D) L'analyse des relations a porté sur : la nature des relations avec les partenaires, l'existence d'une plateforme de collaboration et les conventions, les relations entre la Commune et les opérateurs économiques, les relations entre la Commune et l'association des Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC).



Photo 7: Séance de formation des membres du COPIL dans le processus d'élaboration d'un PCD

Au delà des aspects concernés par le Diagnostic Institutionnel Communal (DIC), il convenait de déterminer les forces et faiblesses, afin d'identifier les problèmes et proposer les axes d'intervention.

Les données collectées ont été dépouillées manuellement. L'interprétation a été rendue possible grâce à l'utilisation des graphiques et tableaux de synthèse pour dégager les enseignements et déterminer les solutions ou axes d'intervention.

II- 3 La consolidation des données du diagnostic et de la cartographie

La consolidation consiste en la prise en compte des aspects suivants :

1- La synthèse par secteur des données collectées au niveau des villages et de l'espace urbain. Il s'est agi d'établir :

a) la situation de référence par secteur de chaque village, en dégagant les opportunités et les menaces. Le tableau 1 ci-dessous indique les informations spécifiques, relatives à ces préoccupations.

Tableau 1 : Opportunités et menaces dans les localités et par secteurs

villages	Secteurs	Atouts/potentialités	Opportunités	Menaces
Village i				
Village i+1				
Village n				

b) la synthèse des solutions transversales issues des problèmes identifiés par secteur. Ces solutions se présentent comme l'indique le tableau 2 suivant

Tableau 2 : Consolidation des solutions transversales par secteur.

secteurs	Problèmes /secteurs	Solutions appliquées pour le village 1	Solutions appliquées pour le village 2	Solutions appliquées pour le village 3	Solutions appliquées pour le village i		Solutions appliquées pour le village n
Agriculture et développement rural	Problème i identifié	Solution i					
	Problème ii						
Secteur i	Problème i						
	Problème ii						
Energie et eau							
Secteur n							

c) la synthèse de la MDRN (Matrice de Diagnostic des Ressources Naturelles)

Il s'est agi d'agréger les différentes Matrices de Diagnostic de Ressources Naturelles au niveau des vingt quatre (24) quartiers de l'espace urbain pour produire une Matrice de Diagnostic des Ressources Naturelles de la Commune qui intègre les différentes unités de paysages. Le tableau 3 suivant donne les indications sur cet outil

Tableau 3 : Matrice de diagnostic des ressources Naturelles de la Commune de Ngong

Ressources Naturelles	Statuts d'emploi + localisation	Potentiel	Utilisation/ Utilisateur	Contrôleur	Mode de gestion	Tendance	Problème Contrainte	Action à entreprendre

Au regard de l'intérêt posé par les questions de gestion durable des terres, le PCD doit esquisser un plan d'utilisation et de gestion durable des terres.

2- L'élaboration d'une esquisse de Plan d'Utilisation et de Gestion Durable des Terres

Il s'agit de localiser de manière géo référentielle, toutes les ressources disponibles au niveau de la Commune. Le tableau suivant permet de les identifier

Villages	Zones	Usage	Potentialités et/ou superficie	Problèmes / Contraintes	Solutions proposées

En revanche, Les solutions ont été planifiées en vue de disposer d'une esquisse de plan d'utilisation et de gestion des terres de la Commune. Par ailleurs, la collecte des données

Géo référenciées va s'étendre au niveau des principales infrastructures afin de dresser les cartes thématiques de toutes les infrastructures de la Commune.

II-4 La planification, la mobilisation des ressources et la programmation

Cette étape est la plus importante du processus. Elle vise à prendre conscience de : (1) la situation dans laquelle se trouve la Commune et (2) le volume de ressources nécessaires pour atteindre les objectifs de développement de la municipalité de Ngong. A ce titre, elle se traduit par le suivi des étapes suivantes :

II-4.1 la préparation

C'est une phase qui rappelle à toutes les parties prenantes leur engagement et interpelle tous les acteurs capables d'appuyer la Commune dans la mise en œuvre de son Plan Communal de Développement. A ce titre, l'exécutif communal et le consultant ont procédé aux actions suivantes :

- Identification des acteurs clés du processus ;
- Préparation des invitations et distribution des lettres ; les lettres adressées aux chefs de départements sectoriels étaient assorties d'esquisse de cadres logiques afin que le PCD s'encre dans la politique sectorielle du gouvernement ;
- Préparation technique et pédagogique du consultant VIPOD ;
- Préparation logistique : achats des matériels et outils de l'atelier de planification.

II-4.2 La planification

La planification a consisté en l'élaboration du cadre logique. Le tableau 4 dresse un exemple de cet outil. En effet le développement de la Commune s'envisage par secteurs, avec la fixation d'objectifs et résultats précis pour atteindre dans une échéance de temps déterminée. Néanmoins certains facteurs externes peuvent constituer des menaces à l'atteinte de ces objectifs.

Tableau 4 : Esquisse d'un cadre logique

Stratégie			Indicateurs par niveaux de la stratégie et source		Facteurs externes	Indicateurs de facteurs externes et sources	
Niveaux	Formulation	Indicateurs	Sources	Indicateurs		sources	
Vision, but, objectif global							
Objectif de développement							
Objectifs spécifiques							
Résultats (axes stratégiques)							
Activités				Cadre estimatif			
Pour R 1	Pour R 2	Pour R 3		Libellés		Montants	
				Total investissement			
				Total fonctionnement			
				Imprévus			
				Total estimatif			

II-4.4 La Programmation

Après avoir identifié les besoins des communautés, ceux de l'institution communale et défini le contexte de développement de la Commune de Ngong, tout en cadrant cette logique d'intervention en fonction des objectifs de l'Etat, il est nécessaire d'élaborer un cadre qui définit l'enchaînement des dépenses pour les actions recensées. C'est ce qui sous tend l'élaboration du Cadre des Dépenses à Moyen Terme des microprojets prioritaires que la Commune entend mettre en œuvre avec l'appui des partenaires.

Tableau 5 : Esquisse d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT)

N°	Secteurs	Activités	Montant (Fcfa)	PERIODES (2013 -2015)			Responsables	Indicateurs	Partenaires	Observations
				2013	2014	2015				
	Secteur 1									
	Secteur i									
	Secteur n									

Cependant, il faut s'assurer que les préoccupations des populations vulnérables sont prises en compte le cas échéant. En somme, l'ensemble des actions doit conduire à la prise en compte des préoccupations sociales et environnementales. D'où l'intérêt d'élaborer le cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT

Le cadre sommaire de gestion socio environnementales relèvera ainsi les actions positives et négatives liées à la mise en œuvre de chacune des activités, tout en proposant les mesures correctives. Ces mesures correctives ou d'atténuations seront ainsi programmées pour définir les responsabilités de tous les partenaires dans un plan sommaire de gestion environnementale.

La question qui se pose est celle de savoir comment engager la Commune, dès l'instant où le conseil s'est exprimé sur le processus ? A ce titre, il devient important d'élaborer le Plan Investissement Annuel

Plan d'Investissement Annuel (PIA)

Le Plan d'Investissement Annuel décline les actions que la Commune mettra en œuvre aux cours des six prochains trimestres. Il se présente comme l'indique le tableau 6 ci-dessous

Tableau 6 : Esquisse d'un Plan d'Investissement Annuel

N°	Secteurs	Activités	Montant (Fcfa)	Périodes (Juillet 2011 à Décembre 2012)						Responsables	Indicateurs	Partenaires	Observations
				T1	T2	T3	T4	T5	T6				
1	Secteur 1												
	Secteur i												
28	Secteur n												

En marge des responsabilités et des partenaires qui seront invités à la mise en œuvre de ce plan d'investissement, il revient à déterminer la source des fonds nécessaires et leur échéance de mobilisation

La mobilisation des ressources

Il s'est agi de recenser toutes les sources de financement et leur circuit de mobilisation. A ce titre, douze sectoriels, les responsables des projets de développement, les responsables

d'ONG, partenaires du développement avec la Commune et certains opérateurs économiques ont été invités dans la salle des actes le 07 Juillet 2011 pour présenter leurs offres de financement. Les informations relatives aux secteurs concernés, les suppositions importantes sont contenues dans le tableau 7 ci-dessous.

Tableau 7 : *Esquisse d'un plan de Mobilisation de ressources*

Sources	ressources			valeurs des ressources	Activités prévues à financer avec la ressource	secteurs concernés	suppositions importantes	observations et stratégie de mobilisation
	F	M	H					

II-5 La Mise en place du dispositif de suivi évaluation et d'un plan de communication

Pour réussir la mise en œuvre du PCD, un dispositif de suivi évaluation et un plan de communication doivent être établis.

II-5.1 : Le suivi-Evaluation de la mise en œuvre du Plan

Le dispositif de suivi-évaluation implique la mise en place d'un comité de suivi, composée de huit membres. Ceux-ci doivent avoir des rôles spécifiques, en fonction de leur domaine de compétences et définir un chronogramme de travail. Le choix de ces membres s'est appuyé sur la disponibilité de ces derniers. Les fiches de suivi devront être produites, tout en tenant compte des indicateurs afin de déterminer les écarts entre les prévisions et les réalisations.

II-5-2 Le Plan de communication du PCD

En tant qu'outil de développement, le PCD doit disposer d'un mécanisme de communication. Ce qui suppose la mise en place d'une cellule de communication avec à sa tête, un responsable chargé de la communication. Celui-ci doit informer les parties sur leur responsabilité et si possible, interpeller ces derniers à réviser ce PCD pour qu'il épouse de réalités nouvelles : Actualisation du PCD,

CHAPITRE 3 : PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE DE NGONG

3.1. Localisation de la Commune de Ngong

La Commune de Ngong créée par Décret présidentiel N°93/321 du 25 Novembre 1993 est située dans le département de la Bénoué, Région du Nord, qui épouse les contours de l'Arrondissement de Tchéboa. Elle compte 81 villages et 24 quartiers sur une superficie d'environ 2788 km². L'on note que la localité de Boumédjié, d'une superficie de 40 Km² lui est intégré, et sa gestion relève de la Commune de Lagdo. La Commune de Ngong est limitée à L'Ouest par l'Arrondissement de Touroua, du Sud-Est au Nord Est par Les Arrondissements de Lagdo et Bibemi, Au nord par l'arrondissement de Garoua 3^{ème}, du Sud Ouest et au Sud par les arrondissements de Poli et Lagdo.

3.2 Le milieu biophysique

3.2.1 Le relief

La Commune de Ngong se présente sous la forme d'une vaste plaine, bordée par le fleuve Bénoué et ses affluents. Elle présente quelques massifs montagneux dans les localités de : Baroumé, Ouro Souka, Kéïni, Hosséré kilbou,, Laïndé Massa. Certains de ces massifs présentent des Pics Pittoresques et touristiques, à l'instar du Mont Fandou à Baroumé.

3.2.2 Le climat

Le climat est tropical de type soudano-sahélien, caractérisé par une pluviométrie uni modale variant entre 800 et 1 300 mm d'eau. Il est caractérisé par deux saisons à savoir :

- Une saison sèche d'une durée de six mois (Novembre-Mai)
- Une saison de pluie d'une durée de six mois (Juin – Octobre)

La température moyenne annuelle est d'environ 28°C. La Commune est balayée par les vents de saison sèche appelé harmattan. Les débuts de saison de pluies s'accompagnent d'orages.

3.2.3 Les sols

Les sols de la Commune de Ngong sont très différenciés. Dans les bas fonds on rencontre les sols hydromorphes ou vertisols dans les localités parcourues par les Mayos et les cours d'eau permanents. Au pied des montagnes on fait face aux sols à minéraux bruts (lithosols). Toutefois au fur et à mesure que l'on se retrouve près des habitations une légère transition apparaît pour laisser place à des sols vertilithomorphes sur planosols.

3.2.4 La végétation et flore

La végétation rencontrée dans la Commune est une savane soudanienne arbustive ayant ça et là un aspect de savane claire et dégradée autour des villages, avec une densité plus marquée dans la zone de chasse (ZIC 14). On recense les espèces ligneuses suivantes : *Isoberlinia doka*, *Eucalyptus Camadulensis*, *Borassus aethiopicum*, *Isoberlina tomatosa*, *Anogeissus leiocarpus*, *Khaya senegalensis*, *Azelia africana*, *Daniela oliveri*, *Terminalia marcroptera*, *Terminalia laxiflora*, *Acacia spp.*

Le tapis herbacé est composé des *Hyparrhenia spp*, des *Andropogons spp* *vetiveria nigrivana* et *echinochla pyramidalis*. *Pennisetum Purpererum*, *Pennisetum Unisetum*, *Schizachirum sanguineum*.

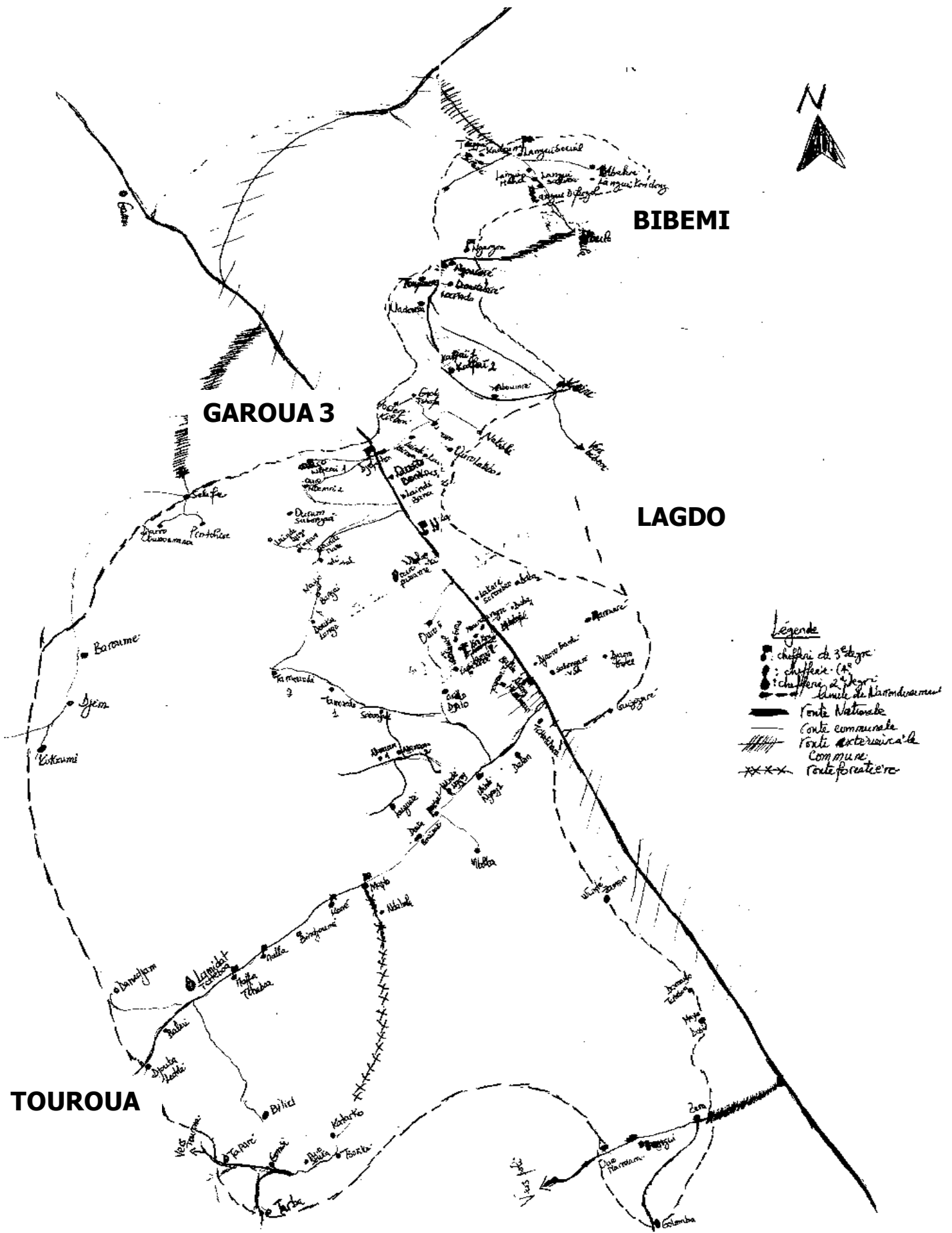


Figure 1: Carte Schématique de la Commune de Ngong

La zone 19, réservée pour les travaux pratiques de l'Ecole de Faune de Garoua, connaît une très forte dégradation de la végétation.

Les savanes arbustives rencontrées autour du village constituent les formes de dégradation anthropiques des espèces végétales.

3.2.5 L'hydrographie

Le fleuve Bénoué et ses affluents constituent l'essentiel des principaux cours d'eau dans la Commune. Ce réseau hydrographique forme une ceinture à fréquence limitée pour enrichir le paysage de la Commune. Le tableau 8 ci-dessous, dresse une liste non exhaustive de ces cours d'eaux qui arrosent les différentes localités.

Tableau 8 : Relevés des différents cours d'eaux dans les localités de la Commune de Ngong

Noms des Mayos	Localités arrosées
<i>Mayo Binossi</i>	Djouta leddé, Biliel, Tchéboa, Taparé de Gomsi
<i>Mayo douka</i>	Lougguééré, Douka Gaïnako, selifa, Baroumé, Djim, Tamoundé I, Tamoundé II, Douka Longo
<i>Mayo Pouri</i>	Sirlawé, Tappa
<i>Mayo kebbi</i>	Ngargou, Ngouroré,
<i>Mayo Tchéboa</i>	Mayo Dissi, Domayo Tchéboa
<i>Mayo kilbou</i>	Windé zaman
<i>Mayo bangai</i>	Laïné massa,
<i>Mayo salah</i>	Golomba,
<i>Mayo pounko</i>	Tarba
<i>Mayo bindjourni</i>	Bindjourni, koné,
<i>Mayo badjourni</i>	Langui salassa, langui difergol, langui kondong,



Photo 8 : Point de rencontre du Mayo Douka et la Bénoué à Djim

En marge de ces cours d'eaux, se dresse de nombreux lacs le long de la Bénoué. Ceux-ci offrent une opportunité pour la pratique de la pêche. La liste non exhaustive des marres et lacs présent dans les localités se présente comme l'indique le tableau 9

Tableau 9 : Liste des localités couvertes par les retenues d'eau

Lacs ou marres	Localités
	Nadoura, Karewa, Gada Tshofol, Kokoumi (Baby), Ngargou, Nakeblé



Photo 9 : Lac baby dans la localité de Kokoumi

3.2.6 La Faune

La faune est riche et très diversifiée. Elle se distingue en particulier dans la zone de chasse 14 (ZIC 14) et quelques galeries forestières de la ZIC 19. Le tableau 10 ci-dessous dresse une liste non exhaustive de ces espèces dans l'Arrondissement.

Tableau 10 : Liste des espèces suivant les classes

Classe	Espèces
grands Mammifères	Eléphants (<i>Loxodonta africana</i>), Buffle (<i>Syncerus caffer</i>), hippopotames, Girafe (<i>Giraffa camelopardalis</i>), Elans de derby, coq de buffon (<i>Tragelaphus derbianus gigas</i>), le bibale, le céphalo à bandes dorsales, le zèbre, l'Hyène tachetée (<i>Crocuta crocuta</i>), le Damalis,
Petits mammifères	Les cynocéphales (<i>Cephalophus rufilatus</i>), les antilopes, les singes, l'écureuil, les lapins, les biches, les renards, les gazelles, les rats
Reptiles	les crocodiles, les najas, les vipères, les varans, les ligouanes, les tortues
oiseaux	Les rapaces, les pintades, les perdrix, les tourterelles (<i>Streptopelia</i> spp), les hérons, les vautours, les pigeons (<i>Treron waalia</i>)

Les ressources halieutiques sont constituées de : capitaines, silures, les tilapias et quelques sardines

D'une manière générale, la Commune de Ngong dispose d'un potentiel en ressources naturelles diversifiées. Pour apprécier son importance, il est utile de dresser la carte des ressources naturelles.

3.3. Le milieu humain

3.3.1 Histoire

L'histoire de la Commune de Ngong est marquée par des courants migratoires des populations venues dans la localité pour la recherche des terres fertiles, du commerce ou de la pêche. Les populations de la Commune sont placées sous l'autorité traditionnelle de sa majesté ABOUBAKARY MOUSSA, Lamido de Tchéboa, chef traditionnel de 2^{ème} degré. Sous son autorité, se trouve treize lawanes, chefs traditionnels de 3^{ème} degré. En effet, le Lamido assisté de ces lawanes, veillent sur une population très cosmopolite constituée de divers groupes ethniques: les Fulbés, les Lamés, les Mousoys, les Massas, les Dabas, les Lakas, les Mafas, les Moufous, les Moundangs, les Gabris, les Kapsikis, les Falis, les Kéras, les Guidars, les Namdjis, les Hinas, les Tchouvouks, les Haoussas, les Madas, les Toupouris, les Batas, etc... L'espace urbain regroupe quelques populations de la zone méridionales : les anglophones, les bamilékes, les Centrafricains, les Tchadiens, les Nigériens, les Nigérians, et quelques réfugiés venus du Tchad.

3.3.2 Cultures

L'élan culturel tire sa richesse de la diversité des ethnies. En effet, plusieurs danses et cérémonies traditionnelles sont organisées lors des manifestations officielles. Le fulfulde est la langue véhiculaire. Cette langue domine les autres langues locales.

La cérémonie de circoncision des jeunes sont très respectées. Elle se traduit par une forte mobilisation des populations, par groupes ethniques, lors de la fin de l'initiation. A ce titre ces activités donnent lieu à des manifestations de joies, lorsque le circoncis arrive au terme de l'épreuve : c'est à partir de ce moment que le jeune garçon devient initié.

Le Boubou ou la Gandoura est le vêtement traditionnel par excellence, et revêt un fort élan culturel. Son coût d'acquisition varie suivant le niveau de revenu de l'intéressé ou la qualité du tissu.

Les farines de couscous de mil et de maïs, associées aux sauces de baobab, de gombo, de Folléré sont les menus locaux.

3.3. 3 Les religions

Deux grandes religions se côtoient dans la Commune de Ngong : la religion Musulmane et la religion Chrétienne. Certains individus ne partagent aucune des ces idéologies ; ils sont qualifiés d'animistes. Même si l'on pourrait épiloguer sur la proportion d'adeptes que revendiquent ces deux religions, notons néanmoins que la cohabitation est pacifique entre les adeptes de ces religions.

3.3.4 Les données démographiques

La population de la Commune de Ngong est estimée à 147 385 habitants, soit de 64 531 d'hommes et 82 854 femmes pour une proportion de 43,7% hommes et 56,3% femmes. Le tableau 11 donne des précisions sur les caractéristiques démographiques de la Commune

Tableau 11 : Caractéristiques démographiques de la Commune de Ngong

Nombre d'habitants	Nombre de ménages	Nombre de Villages	Nombre de quartiers de l'espace urbain	Nombre moyen d'enfants /ménage	Proportion d'enfants de moins de 5ans	Proportion d'enfants de moins de 15 ans	Proportion de Bororos
147 385	18 746	81	24	08	17,5%	35%	2%

3.4. Les activités économiques

Les activités économiques font référence à : l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'économie sociale et l'artisanat, le transport et le commerce (petit commerce)., etc.)

3.4.1 L'agriculture

L'agriculture constitue l'activité principale des populations de la Commune de Ngong. On dénombre environ 106 000 actifs agricoles représentant 72% de la population active. Ceux – ci produisent les spéculations, telles que définies dans le tableau ci-dessous :

Tableau 12 : Superficie et rendement des principales spéculations dans la Commune

spéculations	Production totale (Tonnes)	Rendement (Tonnes/ha)
Maïs	4 883	2,2
Sorgho (saison sèche)	3086	1,9
Sorgho (saison de pluie)	2116	1,8
Arachide	13 430	0,9
Riz paddy	600	2,8
Niébé	596	1,07
Macabo	36	7
Penicellaire (fonio)	280	0,82
Voandzou (pois de terre)	413	0,87
Sesame	83	0,58
Soja	76	2,7
Patate	2 400	6
Manioc	453	6
Taro	36	7
Oignon	26	5,5
Banane	20	14

Canne à sucre	536	16
Coton	2 786	1,2
Autres cultures (fruitiers, calebasse, aubergine, etc..)	40	/

Selon les enquêtes de terrain, La taille de l'exploitation traditionnelle est d'environ 1,5 ha, soit une superficie totale d'environ 159 000 Ha mis en production lors de la campagne agricole.

Les itinéraires techniques de production sont classiques et s'opèrent de la manière suivante : (1) la préparation du sol, (2) le labour et (3) le semis. L'entretien peut faire recours aux outils d'attelage (Photo 12), mais la récolte se fait encore manuellement. Le conditionnement des produits fait recours à l'utilisation des sacs en polyéthylène de 100 kg à 50 kg.



Photo 10 : Labour d'un sol à la charrue à soc, attelée aux bœufs



Photo 11 : Outils de labour (ferme expérimentale de Lagdo)



Photo 12 : Quelques outils de labour et d'attelage

Les pertes post-récoltes sont constatées tant au cours de la production qu'à la conservation. Elles peuvent être dues aux dégâts par :

- Les oiseaux migrateurs (moineaux et perdrix) ;
- Les mammifères (bœufs, phacochères, hippopotames, éléphants, singes) ;
- Les vers et chenilles ;
- Les mauvaises herbes (striga) ;
- Les feux de brousse ;
- Les vols de récolte sur pied et/ou en bandes organisées.

Les organisations de producteurs à l'instar des GICs et associations sont d'environ cent cinquante (150). Grace à l'appui du programme ACEFA et PARFAR plusieurs associations ont été légalisées et bénéficient des subventions des programmes et projets.

3.4.2 L'élevage

L'élevage est de type extensif. La situation générale en ce qui concerne les types d'espèces, le nombre d'éleveurs et l'effectif d'espèces se présente comme l'indique le tableau 13

Tableau 13 : Effectif des espèces rencontrées dans la Commune de Ngong

Types d'espèces	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Volailles	Pintades	canards	félins	canins
Total des éleveurs	3 284	3 300	7 500	650	16 000	302	900	350	250
Effectifs des espèces	22 000	12 100	30 000	1 500	75 000	784	9 000	2 200	5 000

La cohabitation élevage/agriculture engendre de nombreux conflits agropastoraux. Ces conflits peuvent provoquer une situation d'insécurité et pourraient déboucher sur des affrontements entre les deux principaux acteurs de l'économie locale. A Biliel par exemple, certains individus présentent encore les marques de conflits tels que l'indique la photo 13.



Photo 13 : Cicatrice sur l'avant bras d'une victime à Biliel

Ces conflits résultent de l'absence de délimitation de l'espace foncier et du non respect des zones délimitées. En effet, les zones réservées aux pâturages régressent et certaines ont disparu (Cas de Kalfai 1, Delem, Mbolta et Kalgué) au profit de l'agriculture. Quelques unes subsistent, mais leur richesse en fourrage est faible. Les éleveurs se rabattent ainsi sur les résidus de récolte pour nourrir leur bétail. Par ailleurs, ils se rapprochent ou pénètrent dans les zones réservées et mêmes interdites.

Le cheptel bovin est protégé des maladies par la vaccination. Celle-ci se pratique lors des campagnes par le biais des agents des services zootechniques. Seul un poste fixe de vaccination est disponible dans la Commune de Ngong, les autres postes sont mobiles. Les campagnes antirabiques s'effectuent régulièrement, bien que les propriétaires ne manifestent que très peu d'engouement, de l'avis du chef de poste vétérinaire. Les autres espèces du cheptel ne reçoivent leur dose de protection qu'à l'instant où les propriétaires sollicitent l'intervention du chef de poste.

Les équipements d'élevage sont peu nombreux (Photo 14 à 16). A l'instar du poste de vaccination cité plus haut, on y rencontre les biefs dans les localités de : Bindjoui, Adamaoua, etc.. une marre artificielle à Malla, de nombreux puits pastoraux dans les localités. Les populations disposent par ailleurs d'étables pour la stabulation des bœufs de labour ou d'embouche, tandis que les bœufs d'engraissement sont remis aux populations peulhs. Au regard des effectifs du cheptel et de la disponibilité en équipement, les bœufs s'abreuvent au niveau des Mayos.



Photo 14 : Bief sur le mayo Bindjoui



Photo 15 : Puits pastoral à Tchéboa



Photo 16 : Marre artificielle à Malla

3.4.3 La pêche

Le fleuve Bénoué, les Mayos et les lacs sont des zones privilégiées pour la pratique de la pêche. L'effectif de pêcheurs est en moyenne de 50/ lacs. Plusieurs pêcheurs entreprennent l'activité le long des Mayos permanents, et nombreux sont ceux qui se livrent à l'utilisation des produits phytosanitaires pour disposer du poisson. Les espèces pêchées sont : les tilapias, les carpes, les silures, les sardines et les capitaines. Les techniques de pêche restent

artisanales, avec usage de : la ligne, la nasse, les filets et au moyen de pirogues (Photos ci-dessous).

Les pêcheurs de certains lacs (Nadoura, Karewa, Gada Tshofol) observent un temps de repos pendant les mois de Septembre à Avril, tandis que d'autres ne s'en préoccupent guères. Toutefois, dans ces lacs réglementés, les contrevenants s'exposent aux sanctions financières en cas d'activité irrégulière. En revanche, plusieurs pêcheurs reconnaissent l'utilisation des produits phytosanitaires dans les Mayos, qui alimentent les lacs et aucune stratégie n'est mise sur pied pour les débusquer.



Pour tirer une plus value de cette activité, la filière dispose des sécheurs ou pêcheurs sécheurs. Cette activité s'effectue de manière artisanale et les acteurs ne sont pas structurés ; ils ne peuvent pas ainsi bénéficier d'appui. Les acteurs vendent leur produit aux commerçants locaux. Ils signalent néanmoins que ceux provenant des pays voisins, sont disposés à leur offrir les meilleurs prix.

3.4.4 Le commerce

Le commerce est pratiqué dans les marchés. La Commune de Ngong dispose de deux grands marchés : Djefatou (150 comptoirs + 13 boutiques+ 01 boucherie + 04 poissonneries + 200 étalages environ) et Ngong (400 comptoirs + 203 boutiques, 03 hangars, 24 magasins construits par les particuliers et plus de 800 étalages). Les autres localités disposent de marchés de faible ampleur et ceux –ci se tiennent à fréquence hebdomadaire. Parmi ces marchés on peut citer : Tchéboa (30 comptoirs + 07 boutiques+ 01 boucherie + 01 poissonnerie + 50 étalages environ), Langui Social (15 comptoirs + 01 boucherie + 65 étalages environ), Baroumé (12 comptoirs + 30 étalages environ), Zera (14 comptoirs+ 02 boutiques + 01 boucherie + 60 étalages environ), laïndé Masse (10 comptoirs + 04 boutiques + 01 boucherie + poissonnerie + 25 étalages environ) etc... Les échanges se font les jours de marché reconnus. A l'exception du marché transfrontalier de Ngong, qui dispose des boutiques, magasins et hangars en durs ou semi-durs, tous les commerçants dressent leurs marchandises à même le sol ou sur les étalages de fortune le jour du marché. Les produits qui convergent vers les marchés sont de plusieurs types : agricoles, pastoraux, manufacturés, artisanaux,

En revanche, les épiceries et boutiques des différents quartiers et villages servent de point de ravitaillement d'urgence.

3.4.5 L'économie sociale et l'artisanat

L'économie sociale et l'artisanat concernent les activités relatives à :

- Les produits agro forestiers non ligneux : l'huile de karité, les produits laitiers
- Les produits artisanaux : fabrication du matériel de labour, poterie, les nasses,
- Les activités génératrices de revenus des 29 corps de métiers recensés dans la Commune de Ngong : vente de carburant, de bil, bil, de beignets, grillades, etc...

3.4.6 Le transport et la manutention

Le transport des personnes fait référence aux transporteurs par motos et chauffeurs de cars ou d'autobus. Les transporteurs par cars se distinguent d'avantage sur la route nationale et les différentes routes départementales. Mais, lorsqu'il s'agit du transport à l'intérieur de la ville où vers des villages peu éloignés, ce sont les chauffeurs de Moto taxi qui assurent le déplacement. On dénombre environ 250 motos taximens, et la quasi-totalité exerce en marge de la réglementation en vigueur. Le revenu journalier à verser au propriétaire de l'engin est de 2 500 F CFA/ jour de location et en fonction de l'état de la moto. Plus de 70% de motos taximens ne sont pas affiliés à un syndicat de motos taxis



Photo 17 : Noix de karité devant servir à la production de l'huile une fois moulue



Photo 18 : Noix de karité moulue au mortier

La Manutention fait référence au transport des marchandises au moyens des : cars de marque hylux ou Dyna, et camions de différentes marques de 20 à 12 roues. Si les mouvements des cars, dans les marchés, concernent l’approvisionnement et l’exportation, au marché de Ngong et celui de Djefatou dans une moindre mesure, le mouvement des cars s’orientent vers l’approvisionnement, tandis que celui des camions s’orientent vers l’exportation. Les céréales et oléagineux mobilisés au marché de Ngong rejoint ainsi les marchés de Yaoundé ou Douala et même ceux de la République Fédérale du Nigéria.

3.5. Les principales infrastructures par secteur

3.5.1 Energie et Eau

A- Energie :

La Commune de Ngong est partiellement couverte par l’énergie électrique. Le tableau 14 dresse un état des lieux de la situation

Tableau 14 : Etat des lieux de l’énergie électrique dans la Commune de Ngong

Poste de transformation	Autres localités couvertes	Longueur MT	Longueur BT	Nombre de ménages ayant accès à l’énergie (abonnés)	Nombre de personnes bénéficiaires (directs+indirects)
Langui Difergol (25KVA)	Langui bockiré,	2km	0,7km	17	650
Langui Mahol (25KVA)	langui salassa,	2km	0,75km	20	300
Langui Social (25KVA)	Kadouna,	4km	2km	30	1200
Djefatou (25KVA)	/	2,5km	1,2 km	40	1750
Ndjola (25KVA)	/	1,1km	0,8km	32	1200
Lakaré (25KVA) (2)	/	1,4km	0,9km	17	350
Lakaré – Commune de Ngong (25KVA)		0,1km	1,2km	3	50
Djaoro Gardi (160KVA)	Marouaré, sabongari,	0,1km	3 km	90	2650
Haoussari (160KVA)	Toupouriré, Tchatchara, Sabongari, Baila,	2km	4km	75	3400
Laméré (160KVA)	Matafal, Mada, kapsikiré Konkon, Walewol, Gras, Marouaré, Daba1 et Daba 2, Moudangré,	0,6km	3 km	85	3200

Le taux d’accès à l’énergie électrique moyen est d’environ 10%, lorsqu’on tient compte des bénéficiaires directs et des bénéficiaires indirects. Le taux de couverture des villages est de 5/81 soit 6%, tandis que celui des quartiers de l’espace urbain est de 17/23 soit 73% d’où l’assertion selon laquelle : « la présence du réseau BT dans un quartier n’entraîne pas l’accès à l’énergie par le ménage. ». Il faut que ce dernier surmonte les frais d’abonnements dont la hauteur est fonction du nombre de poteaux qui sépare le réseau AES/SONEL de son domicile.

B- Eau :

La Commune de Ngong ne dispose pas d'un système d'Alimentation en Eau fonctionnel. La situation de l'eau dans la Commune se présente comme l'indique le tableau 15 que suit

Tableau 15 : Etat des lieux de l'Eau dans la Commune de Ngong

Forages		Puits modernes (pastoral ou communautaire)		
Fonctionnel (Photo 21)	à réhabiliter et endommager (photo 19 et 20)	Ouvert (Photo 22)	Puits équipé	à réhabiliter (Photo 23)
23	25	68	24	9

Le taux d'accès à l'eau est de 23%. Au regard de la politique sectorielle qui préconise un 1/300 habitants, l'ampleur des besoins impose des actions spécifiques : Réhabilitation ou construction de nouveaux points d'eaux. Le but de ses actions est déloigné les populations des points d'eaux qui ne présentent pas des garanties de sécurité : les puits traditionnels



Photo 19 : Processus d'amorçage d'un forage en cours de dégradation à Bindjourni



Photo 20 : Forage en panne et abandonné à Toupouriré



Photo 21 : Processus d'alimentation en eau à Tchéboa à partir du forage



Photo 22 : Puits moderne présentant une eau colorée à Tsorké (proche d'un bas fond)



Photo 23 : Puits moderne abandonné au marché de Tchéboa



Photo 24 : Recours aux puits traditionnels à Selifa



Photo 25 : Processus d'exhaure à partir du puits traditionnel à Mbolta



Photo 26 : Margelle à roue

Comme on le constate à travers les photos ci-dessus, la fonctionnalité d'un ouvrage ne garantit pas l'aspect incolore de l'eau. En tout état de cause, les populations se rabattent sur tout dispositif d'exhaure pour s'alimenter en eau potable, tant sur les points d'eau moderne que les points d'eau traditionnels (Plus de 126 points d'eau traditionnels)

3.5.2 Education de Base

La situation de l'éducation de base se présente telle que l'indique les tableaux 16 et 17, dans les écoles préscolaires et primaires (publiques ou privées).

A- Les écoles préscolaires

Elles sont au nombre de quatre dans la Commune de Ngong. Le tableau 16 dresse un état des lieux.

Tableau 16 : Etat des lieux des écoles préscolaires années 2010/2011

	Effectif		Nbre de		Etat des ouvrages	Nbre de maîtres (MP), C, FONC	Présence de latrines (L), Point d'Eau (PE) ou clôturé (CL)
	F	G	salle de classe	Tablettes			
Ecole maternelle de Ngong haoussari	42	36	02	34	Dur	C(1), MP (1)	Oui (L) ,CL(OUI)
Ecole maternelle de Sorombéo	38	24	2	40	Dur	C(1), MP (1)	Oui
Ecole maternelle Maffa Tchéboa	18	12	/	60	/	01 (C)	
Ecole maternelle de Ndjola	39	26	2	80		C(1), MP (1)	PE (OUI), L (OUI)
Total	137	98	6	214			

Source : Données d'Enquête (2011)

Il découle de ce tableau que le ratio enseignant par élève est de 33 dans les écoles maternelles publiques. En marge des écoles maternelles de Maffa Tchéboa et Ngong Haoussari, qui ne disposent pas de salles de classe, les deux autres sont construites en matériaux définitifs. Par ailleurs, tous les responsables de ces structures aspirent à la sécurité des enfants par la construction d'une clôture afin de protéger les enfants.

B- Les écoles primaires publiques

Le paysage de l'éducation de base fait intervenir plusieurs acteurs. Cependant les écoles sont sous la responsabilité de l'Etat, ou des missions confessionnelles. Le tableau 17 qui suit, présente les caractéristiques de chaque autorité

Tableau 17: Caractéristiques des écoles dans la Commune de Ngong

	Effectif (2010/2011)		Nbre de salle de classe	Etat des ouvrages [Dur (D), Semi dur (SD), Provisoire (P)]	Nbre de maîtres qualifié (Q), Non qualifié (NQ)	Nbre de tables bancs	Nbre de latrines (L) Nbre de point d'eau (PE)
	F	G					
Ecoles d'enseignement du secteur public (68)	7 615	9 385	168	Dur =61 Semi Dur= 17 Provisoire=90	148(Q) 74(NQ)	2513	L(18) E(04)
Ecoles d'enseignement privé et public confessionnel (03)	542	680	15	Dur =14 Banco=05	16(Q) 7(NQ)	319	E (01) L (01)
Total	18 222		183			2114	E (01) L (02)

Source : Enquête de terrain (2011)

NB : Nbre : Nombre

Conditions d'études

❖ Parité

De ce tableau, Il se dégage que l'indice de parité fille/garçons est de 0,81. Cette valeur traduit la préférence des parents pour l'éducation des garçons au détriment de la jeune fille. Toutefois, Cette moyenne cache les disparités qui existent entre les

paliers ou les niveaux. En effet le niveau 3 (CM1 et CM2) est celui qui enregistre un indice de parité

beaucoup plus faible $\approx 0,6$.

❖ Taux de scolarisation

Avec un taux de scolarisation de 73%, la Commune de Ngong veut poursuivre les efforts qu'elle a engagés avec l'appui de nombreux partenaires. Certes de nombreuses pesanteurs subsistent surtout lorsqu'il s'agit de la promotion de l'éducation de la jeune fille et des enfants des populations Bororos.

❖ Accessibilité

Cinq communautés éprouvent des difficultés à faire fréquenter leurs enfants dans les écoles publiques les plus proches. A ce titre, elles ont développé les écoles de parents.

3.5.3 Enseignements secondaires et infrastructures de base

Quatre établissements secondaires assurent l'offre Enseignements secondaires dans la Commune (tableau 18).

Tableau 18: Etat des lieux de l'enseignement secondaire dans la Commune Ngong

	Effectif		Nbre de tables bancs	Nbre de salle de classe	Etat des ouvrages [Bon (B) à Réhabiliter (R)]	Nbre d'enseignants : en Poste (EP) = Affectés (EA) + Vacataires (EV)	Présence de point d'eau (PE), Latrine (L), ou
	F	G					
Lycée NGONG	403	757	375	19	14(B) 5 (R)	EA (16) EV (17)	PE(OUI), L (OUI)
CES Bilingue de Ngong	256	435	189	8	08(B)	EP (10) EV (05)	PE(OUI), L (OUI)
LYCEE DE TCHEBOA	65	314	176	08	8 (B)	EA (03) EV(8)	PE(OUI), L (OUI)
CES de NDJOLA	89	415	228	08	8(R),	EA (04) EV(11)	PE(OUI), L (OUI)
Total	2 934		902	45	30(B) 17(R)	EP (13) EV (08)	/

Source : Données d'enquête (2011)



Photo 27 : Conditions d'études des Elèves du niveau 3 à l'Ecole publique de Zera



Photo 28 : Conditions de dispensation des cours aux élèves à l'Ecole publique de Windé Ngong 2

Il ressort de ce tableau que : l'effectif des élèves en cours de cycle secondaire est de 2 934 élèves, reparti sur 902 tables bancs pour 45 salles de classes disponibles. L'état des infrastructures est vétuste. Les responsables s'ajustent en édifiant les hangars pour offrir un cadre d'étude aux élèves avec l'appui financier des Associations des Parents d'Elèves et Enseignants (photo 29).



Photo 29 : Etat des salles de classe au CES DE NDJOLA

Education et Parité au cycle secondaire

L'analyse sur l'évolution de l'indice de parité permet d'affirmer qu'il existe une nette décroissance de la parité lorsque l'on passe du cycle primaire au cycle secondaire (0,81 à 0,42). Cette baisse est la résultante de la marginalisation des jeunes filles pour l'éducation. En effet, les jeunes filles sont appelées à se marier dès l'âge de 14ans. Des efforts sont à déployer pour que la parité passe de cette valeur à 1.

3.5.4 La santé et les infrastructures sanitaires

La Commune de Ngong compte (07) centres de santé, un service de santé de district et un hôpital de district. Le centre de santé de Ngong, le Service de Santé de District et l'hôpital de District sont logés dans la même enceinte. Six de ces centres de santé sont placés sous la supervision du chef de l'hôpital de district de santé de Ngong, tandis que celui de Langui rentre dans le district de santé de Pitoa. Le tableau suivant ressort les particularités de la carte sanitaire de la Commune de Ngong

Tableau 19 : Carte sanitaire de la Commune de Ngong

Aires de santé	Centres de santé concernée	Villages concernés	Distance moyenne pour atteindre le point de santé le plus proche	Nombre de bâtiment	Présence d'une toilette (1), d'un point d'eau (2), groupe électrogène (3) Incinérateur (4), clôture (5)	Lit (L = ?), Maternité (M= ?), Pharmacie (P= ?), réfrigérateur (R= ?), Labo (Lb= ?)	Personnel de santé
NGONG	Centre de santé de Ngong / SSD /HD	Ngong Haoussari, Toupouriré, Lakaré, Delem, Guizigaré, Windé Ngong 1, Windé Ngong 2, Marouaré, Djaoro Gotel, Djaoro Gardi, Daba 1, Daba 2, Toupouriré, Kapsikiré, Gras, Matafal, Moudangré, Tchatchara, Konkou, , Baïla, Mada, Waléwol, Ouro Gaou Adamaoua 1, Adamaoua 2, Sabongari, Douka longo, Tamoundé 1, Tamoundé 2, Ardo Djalo,	07 (km)		(1), (2), (3), (4),	L = 26 M= 1 P= 1 R= 2 Lb= 1	HD MD (2) IDEP(2) IDE (11) TAL (2) IBA(2) ASOL (1) AS(5) ATMS (2) TMS (1) ASA(1) SSD IDS (1)
DJEFATO U	Centre de santé de Djefatou	Djefatou, Ouro Donka, Ouro Ndemri 1, Ouro Ndemri 2, Laïndé Soulédé, Laïndé Bana,	03(km)	1	(1), (3),	L = 8 M= 1 P= 1 R= 1 Lb= 1	IDE(1) IB(1) AS(1)
	Centre de	Karewa, Gada Tshofol,	6km	2	(1), (3),	L = 2	AS(2)

	santé de KAREWA	Hosséré Kilbou, Nakeblé, , Ouro labbo 1,				M= 0 P= 1 R= 3 Lb= 0	
NDJOLA	Centre de santé de NDJOLA	Ndjola kapsiki, Ndjola,	0,5Km	2	(1), (2), (3),	L = 2 M= 1 P= 1 R= 2 Lb= 1	IB(1) AS(7)
	Centre de santé de Laïndé Massa	Laïndé Massa, Laïndé Kawtal, Laïndé Djiga, Taparé, Mayo Bangai,	03km	1	(1), (2), (3),	L = 3 M= 0 P= 1 R= 1 Lb= 0	AS(2)
LANGUI	Centre de santé de Langui	Langui social, Langui Mahol, Langui Difergol, Langui Bockiré, Langui kodong, Tappa, sirlawé, Mbalaré,	03km	2	(1), (2), (3), (4),	L = 6 M= 1 P= 1 R= 1 Lb= 1	IB(1) AS(3) IDE(1) Matrone (1)
TCHEBOA	Centre de santé Tchéboa	Tchéboa, Biliel, Danedjam, Djouta léddé, Maffa Tchéboa, Malla,	06km	2	(1), (2), (3),	L = 22 M= 1 P= 0 R= 3 Lb= 0	AS(3)

Source : Enquête 2011

AS : Aide Soignant ; IDE : Infirmier Diplômé d'Etat ; IB : Infirmier Breveté ; MD : Médecin de District, HD : Hôpital de District ; IDEP : Infirmier Diplômé d'Etat Principal ; TAL : Technicien Adjoint de Laboratoire ; IBA : Infirmier Breveté Adjoint ; ASOL : Aide Soignant Adjoint de Laboratoire ; ASA : Aide Soignant Adjoint ; TMS : Technicien Médico- Sanitaire ; IDS : Infirmier Diplômé Supérieure ;

❖ Accessibilité, fréquentation, activité vaccinale et couverture sanitaire des structures de santé

Au regard du tableau 19, le taux d'accès aux centres de santé varie de moins d'un Km à près de 7km. Les structures sanitaires sont sous équipées, ce qui réduit leur taux d'activité. Celles-ci sont très sollicitées lors des campagnes du Programme National de Vaccination (PEV). Durant cette période, les agents de santé font de la sensibilisation porte à porte, ce qui permet de dépasser les prévisions et d'atteindre pour certains centres, des taux de couverture vaccinale de 100%. Par ailleurs ce résultat se rapproche des valeurs du taux de fréquentation pour les localités proches du centre de santé. Cependant les populations des localités très éloignées (> 3km) recourent à la pharmacopée traditionnelle ou l'automédication. Les centres de santé ne disposent pas toujours du paquet minimum d'activité sanitaire pour assurer une offre de service qui répond aux exigences de qualité. En effet, les populations soulèvent le problème de la rupture en stock de médicaments de première nécessité, surtout pour le paludisme (1^{ère} cause de mortalité) et les gastroentérites à l'approche de la saison de pluie. Pour s'en défendre les responsables des COSA et les gestionnaires des COGE accusent les retards d'approvisionnement par le centre agréé : CARP-Nord.

❖ Accès aux médicaments

Les populations s'inquiètent de la rupture régulière des stocks de médicaments et en particulier ceux de première nécessité dans les centres de santé. S'il est difficile d'accéder aux produits dans ces formations sanitaires, il est possible de l'acquérir à la pharmacie de Ngong.

3.5.5 Les infrastructures sociales

La Commune dispose d'un centre social à Langui. Sa mission est de s'occuper de la résolution des conflits conjugaux et l'appui aux couches vulnérables (enfants de la rue, Personnes du 3^{ème} age (≥ 60 ans), veuves, handicapés (polyhandicapés, handicapés) immigrés ou réfugiés). Le tableau 20 dresse l'effectif des couches vulnérables dans la Commune.

Tableau 20 : Effectif des couches vulnérables dans la Commune de Ngong

Types	Effectif total	Observations
Enfants de la rue	212	Recensés au niveau de l'espace urbain
Personnes du 3 ^{ème} âge (≥ 60 ans)	2 600	Recensés dans tous les villages
Veuves	746	Recensés dans tous les villages
Handicapés	681	Recensés dans tous les villages
Immigrés ou réfugiés	25	Recensés au niveau de l'espace urbain
Bororos	2 703	Recensés dans tous les villages

Source : données d'enquête (2011)

Au regard du tableau 20, les handicapés, personnes du 3^{ème} âge (≥ 60 ans), les veuves, les handicapés, les immigrés constituent les couches défavorisées de la société. Toutefois les Bororos représentent une proportion importante (39%) de population marginale. En conséquence leurs préoccupations doivent être prises en compte.

3.5.6 Les infrastructures de postes et de Télécommunication

Trois opérateurs de la téléphonie : MTN, ORANGE et CAMTEL, disposent d'antennes dans la localité. Ce positionnement permet de couvrir une partie des villages de la Commune. Cependant, certaines communautés à l'instar de celles de Langui et Ngargou, jouissent de l'influence des pilonnes placées à Badjouma et Bibémi, celles de Zera ou Golomba bénéficient du positionnement des pillones à Gouna dans l'arrondissement de Lagdo. Malgré ces efforts, tous les villages ne sont pas couverts. Au regard de ce qui précède, la Commune de Ngong dispose d'une couverture de près de 93% en réseaux des opérateurs MTN et Orange.

3.5.7 Les infrastructures routières

La Commune de Ngong est traversée par la route nationale N°1 sur une distance d'environ 18km (Point pris à partir du péage). Trois réseaux routiers départementaux (Pitoa – Adoumri), (Carrefour Poli – Poli) et (Carrefour Touroua – Touroua) parcourent certains villages. La longueur de ces tronçons qui traversent les villages de la Commune est de 49 Km. Ces réseaux sont entretenus par les services de l'Etat. La longueur du réseau communal (urbain et rural) est décrite comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau 21 : Principaux tronçons du réseau routier communal

N°	Nature des tronçons	Distance en km	Nature des travaux à réaliser	Observations
Rural				
	Kadouna – Mayo Kebbi	4,1	Mise en forme, rechargement, et pose des ouvrages de franchissement sur le Mayo	Un projet intercommunal avec la Commune de Garoua 3 ^{ème} peut-être mis en

		Pourri	évidence sur le Mayo Kebbi
Langui social – Langui kodong	3,8	Mise en forme, rechargement, et pose des ouvrages de franchissement	
Fin Bounga – Fin NGouroré	4,5	Mise en forme, rechargement, et pose des ouvrages de franchissement	
Laïneguel - Nadoura	2	Mise en forme, rechargement, et pose des ouvrages de franchissement	
Nadoura – Frontière Douloumi	4,5	Mise en forme, rechargement, et pose des ouvrages de franchissement et protection des berges du ruisseau	En saison sèche
Nakeblé - Karewa	5,2	Ouverture de la route, mise en forme, rechargement, et pose des ouvrages de franchissement,	On peut également envisager l'ouverture de la voie entre Ouro labbo I et Nakeblé
Karewa – Gada Tshofol	4,3	mise en forme, rechargement, et pose des ouvrages de franchissement,	En saison sèche
Gada Tshofol- Hosséré kilbou	2	Ouverture de voie, mise en forme, rechargement, et pose des ouvrages de franchissement,	
Karewa – Ouro Labbo I	4,3	Mise en forme, rechargement, et pose des ouvrages de franchissement et protection des berges du ruisseau	Reboiser la zone déboisée qui a provoqué la destruction des ouvrages de franchissement
Karewa - Djefatou	6,6	Remblai	En saison sèche
Djefatou-Ouro Demri I	2	Remblai et compactage	En saison sèche
Djefatou – Ouro Demri 2	2,7	Remblai et compactage	En saison sèche
Ouro Donka – Laïndé Soulédé	4	Remblai et compactage	En saison sèche
Laïndé Djiga – Laïndé Massa	3	Déblai	Affleurement rocheux important
RN1- Carrefour Laïndé Massa	4, 6	Déblai	En saison sèche
Laïndé Massa- Mayo Bangaï	6,3	Aménagement de l'ouvrage de franchissement sur le Mayo Bangaï	Nous sommes dans la ZIC 19 et la route suit le couloir de transhumance
Mayo Bangaï – Douka Longo	4	Aménagement de l'ouvrage sur le Mayo douka Longo, remblai et compactage	En saison sèche
Mbolta – Windé Ngong 2	2	Remblai et déblai	En saison sèche
Douka longo-	2,5	Remblai et compactage	En saison sèche

Tamoundé 1			
Tamoundé 1- Carrefour Ardo Djalo	10,3	Remblai et compactage	En saison sèche
Carrefour ardo Djalo- Douka Longo	9	Remblai et compactage	En saison sèche
Ardo Djalo- Windé-Ngong 1	4	Remblai et compactage	En saison sèche
Windé Ngong- Carrefour Ardo Djalo	2	Remblai et compactage	En saison sèche
Windé –Ngong 2 - Lougguéré	11, 1	Remblai et compactage	En saison sèche
Adamoua 2- Sabongari	3	Aménagement des ouvrages de franchissement sur le Mayo justin et louma, remblai, compactage	En saison sèche
Ndjola - Bamé	0,5	Déblai	en toute saison
Zera – Golomba	4, 5	Aménagement des ouvrages de franchissement sur les trois Mayos, remblai et déblai	En saison sèche
Katarko – Taparé	6	Aménagement des ouvrages de franchissement (3) et affleurement rocheux en contournant le Mont wouro souka	Il faut également envisager à la construction d'un dalot, sur le Mayo Binossi. Les populations devront contourner par Touroua
Gomsi –Tarba	2, 4	Ouverture de voie et déblai	Il affleurement rocheux important
Biliel – tchéboa	8,8	Remblai, déblai, et pose des ouvrages de franchissement le long des Mayos (4) jusqu'au village	En saison sèche
Danédjam – Tchéboa	3, 7	Remblai, déblai et pose des ouvrages de franchissement (2)	En saison sèche
Madagascar Tchéboa – Djouta Léddé	3 ,6	Remblai, compactage, pose des ouvrages de franchissements	En saison sèche
Selifa – Djaouro oussoumanou	4	Remblai et déblai	En saison sèche
Sélifa – Pinchiré	3	Remblai et déblai	Affleurement rocheux
Baroumé – Kokoumi	16,2	Remblai, déblai, pose des ouvrages de franchissement	On doit envisager l'intercommunalité avec la Commune de Garoua 3 ^{ème} , ces villages sont abandonnés et ce dotant plus que c'est une piste qui relie la localité de Kokoumi à Tchéboa (30km)
Mayo dissi –	3,5	Remblai, compactage, pose des	Il faut que le pont soit

	doMayo Tchéboa		ouvrages de franchissements	construit avant toute intervention d'ouverture de cette voie
	Pont sur le Mayo Dissi			On doit envisager l'intercommunalité avec la Commune de Lagdo
	Pont – Windé Zaman			On doit envisager l'intercommunalité avec la Commune de Lagdo
	Sous total	152,9		
Réseau urbain				
	De la Nationale vers la limite Est (Bamé) Longitudinale (15 voies d 1 km)	15		
	Ouverture de deux voies transversales de 4,5 km chacune	9		
	-aménagement des voies ouvertes par la sodecoton	20		
	Ouverture des voies transversales sur le tronçon ouvert par la sodecoton (4voies)	18		
	Sous total	62		
	Aménagement d'un canal d'évacuation des eaux le long des quartiers gras et waléwol	3		
	Stabilisation des berges du ruisseau d'évacuation des eaux le long des quartiers Marouaré, Djaoro Gotel et Tchatchara à partir du radier à la lisière de Marouaré	4		
	Sous total	7		

3.5.8 Les infrastructures d'élevage

La Commune de Ngong, regorge plusieurs infrastructures d'élevage. Le tableau 22 résume et identifie leur site de localisation

Tableau 22 : Principales infrastructures d'élevage dans la Commune de Ngong

infrastructures	Effectif	Etat	Localité
Parc de vaccination	1	Définitif	Louggueré
Puits pastoral	13	Définitif et endommagé	Adamaoua 1, Mapto, Laïndé Soulédé, Laïndé Karewa, Langui Social, Koné, Bindjoui, Tchéboa (2), Delem (endommagé) Windé Ngong (endommagé), Djaoro Gotel (endommagé)
Parc à bétail	4	Définitif et provisoire (P)	Marché de Ngong (Définitif), Djefatou(P), Tchéboa (P), Langui (P),
Bief/ Mare	6	Mare: Provisoire Bief : Définitif	Bindjoui (Bief (2D+1R)), Malla (Marre), Adamaoua 2 (1D+1R)

Comme l'indique le tableau 22, les infrastructures d'élevage sont présentes, mais nombreuses sont celles qui sont en voie de dégradation. Elles nécessitent dès lors une réhabilitation ou de nouvelles constructions.

3.5.9 Les infrastructures touristiques

Le tourisme dans la Commune de Ngong se rapporte à :

- ✓ Trois auberges ou lieux de séjour ;
- ✓ Les sites touristiques.

Dans l'ensemble de la Commune, sept sites ont été identifiés comme pouvant attirer la curiosité des visiteurs. Il s'agit de :

Les grottes de Ndjola, les grottes d'Ouro Gaou, les peintures rupestres sur le Mont Fandou à Baroumé, le Campement de la ZIC 14 à Mapto, Les pics des Monts Hosséré kilbou, le Mont keïni, et le Mont Wouro Souka



HOSSERE KILBOU

3.5.10 Les infrastructures sportives et d'Education Physique

La Commune de Ngong dispose d'un Stade municipal d'une superficie de 90x120m, munie d'une tribune couverte et abritant les compétitions de la ligue régionale de Football. Il accueille les évènements sportifs culturels majeurs : championnat de vacances, compétitions des vétérans et du club africain de Tchéboa etc..

3.5.11 Les infrastructures de foresterie et Faune

Une pépinière régionale, propriété de l'ANAFOR est abandonnée dans la localité de Windé Ngong 1 munie de toutes les infrastructures de séjour, comme le montre la photo 30. Cette pépinière a



Photo 30 : Château d'eau abandonné par l'ANAFOR à la pépinière

été jadis un site de développement des produits forestiers et essences exogènes.

Par ailleurs, trois pépiniéristes sont présents dans la Commune. Ils séjournent respectivement dans les localités de Laïndé Massa, Douka Longo et Gras. Ces derniers mettent à la disposition des usagers, des plants agroforestiers divers : anarcadiers, manguiers, goyaviers, Acacia senegalensis, Acacia albida, Leucaena leucocephalea, etc.... La Sodecoton, à travers le Projet de Conservation des Sols, assure leur pérennité.

3.5.12 Les infrastructures d'industrielles

La Société de Développement du Coton (SODECOTON) dispose d'une usine de transformation dans la localité de Ngong. Elle encadre près de 70 GICs pour le compte de la Commune de Ngong. Ces GIC sont regroupés en autant de cercles de caution.

3.5.13 Les infrastructures des Petites Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et l'Artisanat

L'appui financier du gouvernement camerounais, à travers le PACD/PME va permettre le développement d'une petite entreprise de transformation de l'arachide en pattes : LA SODEPA. Cet appui n'occulte point le financement des autres acteurs, impliqués dans l'économie sociale et l'artisanat. L'offre dans ce secteur se présente comme l'indique le tableau qui suit



Photo 31: Un forgeron en activité au quartier Djaoro Gardi

Tableau 23 : Synthèse sur les principaux corps de métiers

N°	Métiers	Activités concernées	Effectif	Problèmes/Contraintes	Opportunités/observations
1	Transport	Moto taximen, transporteur de car et voitures, etc..	426	-Parking, de transport -Licence	Mobilisables au niveau de la gare routière et des points de chargement des marchandises
2	Manutention	Chargeurs de voitures, pousseurs de marchandises et eau, porteurs, etc..	60	-Structuration des acteurs -Sécurisation sociale	Les points d'eau, de déchargement et de chargement des marchandises sont leurs principaux lieux de rencontre
3	Bâtiment	Charpentier, Maçons, fabriquant de parpaings et briques, etc..	350	-Structuration des acteurs -Sécurisation sociale	Les points de vente du bil-bil sont les points de repère
4	Esthétique	Coiffeu (r)se, barbiers	60	-Sécurisation sociale	Très ordonnés mais non structurés
5	Industrie d'habillement	Couturier/tailleurs, fripier, raccommodeurs,	289	-Pression fiscale -Structuration et sécurité sociale	Sont très sollicités en période de fête
6	Hydrocarbures et produits dérivés	Vendeurs de carburants, d'huiles brutes et de vidange	90	-Pression fiscale -Structuration et sécurité sociale	Facilement repérables chez les grossistes
7	Agrosylvopastoralisme	Agriculteurs, éleveurs, producteurs de plants forestiers	70% de la population active (106 000)	-Coût des intrants agropastoraux -conservation des produits - Commercialisation des produits	Les agro éleveurs disposent des parcelles et cheptel en dehors de l'Espace Urbain
8	Petit commerce et épiceries	Tenanciers de petits comptoirs pour vente des : produits alimentaires	258	-Pression fiscale -Structuration et	Sont disséminés dans tout l'Espace Communal

		crus, pharmaceutiques et autres		sécurité sociale	
9	Restauration	Tenancier de cafétéria, vendeuses de nourriture sans ou avec abri, vendeur de soya sans ou avec abri, Vendeuses de galettes frits, beignets, poissons braisé, bouillon de viande ou poisson,	1260	-Pression fiscale -Structuration et sécurité sociale	Sont disséminés dans tout l'Espace Communal
10	Commerce	Boutiquier, vendeur de produits manufacturiers	228	- Pression fiscale - Sécurité sociale	Sont disséminés dans tout l'Espace Communal
11	Loisirs et divertissement	Photographes, cameramen, preneur de son, animateurs, vendeurs de CD audio et vidéo, salle de jeux et baby foot, vidéo club, etc.	57	-Structuration des acteurs -Sécurisation sociale	Plusieurs peuvent être mobilisés au niveau des laboratoires photos
12	Bois : Bois de service et bois Energie	menuisiers, sculpteurs sur bois, ébénisterie, collecteurs de bois mort, vendeurs de planches et bois de construction, vendeur de bois de chauffage et de charbon	120	-Sécurisation sociale - Pression fiscale -Réglementation en matière de bois de chauffage -structuration des acteurs	Certains désirent participer au Salon Communal de l'artisanat
13	Menuiserie métallique	Soudeur, fabricant et montage de matériel métallique	8	-Sécurisation sociale - Pression fiscale -Structuration des acteurs	Ils désirent participer à des salons pour s'améliorer
14	Mécanique et automobile	Garagiste des vélos, voitures, motos, électricien de voiture	9	-Structuration des acteurs -Sécurisation sociale	Sont facilement identifiables par le syndicat de moto taxi
15	Pneumatique	Collage des roues	3	-Structuration des acteurs -Sécurisation sociale	Sont facilement identifiables par le syndicat de moto taxi
16	Blanchisserie	Laveur de vêtements,	5	-Structuration des acteurs -Sécurisation sociale	désirent être immatriculés
17	Cordonnerie/ Maroquinerie (tannerie)	Collecteurs de peaux de vaches, cordonniers, réparateurs de chaussures, , etc.	32	-Structuration des acteurs -Sécurisation sociale	désirent être immatriculés
18	Poterie	Fabricant de pot en argiles et objets en argile	514	-Structuration des acteurs -Sécurisation sociale	Disposés à travailler dans le sens de la qualité du produit
19	Communication et télécommunication	Call-boxeur, photocopieur, informaticien,	45	-Sécurisation sociale - Pression fiscale -Structuration des acteurs	Prennent de plus en plus d'importance dans l'Espace Urbain
20	Boulangerie	Fabricant de gâteaux, pains, etc..	3	-Structuration des acteurs -Sécurisation sociale	Disposés à travailler dans le sens de la qualité du produit
21	Minoterie	Tenanciers de moulins à céréales, machine à écraser à sec ou humides	95	-Structuration des acteurs -Sécurisation sociale	Sont très sollicités
22	Brasserie traditionnelles	Vendeuses de bil-bil, arki, etc..	1190	-Structuration des acteurs -Sécurisation sociale	Concernent particulièrement les femmes
23	Forge	Forgeron, fabricant de marmites, réparateurs de marmites et sceaux	95	-Structuration des acteurs	Prennent de plus en plus d'importance principalement

				-Sécurisation sociale	lorsqu'il s'agit du matériel agricole
24	Arts plastiques (Peintures et autres)	Peinture, sérigraphie, décorateurs, gravures sur objets	60	-Structuration des acteurs -Sécurisation sociale	Disposés à travailler dans le sens de la qualité des produits de leur profession
25	Casse	Vendeur de pièces détachées, vendeurs de matériaux de récupération de quincaillerie et autres	7	-Sécurisation sociale - Pression fiscale -Structuration des acteurs	Prennent de plus en plus d'importance
26	Boucheries et Poissonnerie	Bouchers, abatteur de bœufs, vendeurs de poissons fumés ou frais, vendeurs de viandes fraîches ou sèches ambulants ou fixes	47	-Sécurisation sociale - Pression fiscale -Structuration des acteurs	sont mobilisables au niveau des abattoirs, poissonneries et points de livraisons de poisson
27	Guérisseur	Vendeur d'écorces, de produits de traitement traditionnel, marabout	6	-Sécurisation sociale	Certains sont dans un syndicat
28	Débrouillardise et autres	Vendeur ambulant de produits alimentaires, vestimentaires et transformation des produits agricoles ou forestiers non ligneux	850	-Sécurisation sociale	En forte expansion
29	Tissage, vannerie	Fabricants de sekko, corbeilles enalebasse, fabricants d'objets en pailles	405	Feux de brousse précoce	Présence de nombreux objets de l'artisanat

Il ressort de ce tableau que les femmes sont beaucoup plus impliquées dans les métiers de l'artisanat et de l'économie sociale. Il est important de les regrouper afin d'envisager les possibilités de financements de leur activité ou de promotion des activités dans lesquelles quelques unes sont impliquées.

3.6. Les principales potentialités et ressources de la Commune

3.6.1. Principales ressources de la Commune

Les potentialités et ressources de la Commune s'apprécieront à travers la Matrice de Diagnostic des Ressources Naturelles exposé dans le tableau 24

Tableau 24 : Matrice de Diagnostic des Ressources Naturelles de la Commune de Ngong

Ressources Naturelles	Statuts d'emploi + localisation	Potentiel	Utilisation/ Utilisateur	Contrôleur	Mode de gestion	Tendance	Problème Contrainte	Action à entreprendre
Massifs montagneux	<ul style="list-style-type: none"> - Laïndé Massa - Laïndé Karéwa - Laïndé Souledé - Le mont Kéïni - Douka Longo - Tchéboa - Mbolta, Oouro - Souka, Oouro - Labbo 1, - Ndjola Kapsiki. - Baroumé - Djim - Kokoumi - Hosséré Kilbou - Adamaoua 2 - Golomba 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité en pierres (graviers) pour la construction - Zone adaptée pour le pâturage de saison de pluies - Disponibilité du bois d'œuvre - Disponibilité de la petite faune sauvage - Réserve pour les plantes de la pharmacopée traditionnelle - Disponibilité en miel - Possibilité de valoriser certains sites comme destination touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - .Population locale 	Libre	Libre	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la biodiversité - Dégradation de la flore - Réduction des espèces animales 	<ul style="list-style-type: none"> - Feux de brousse - Déboisement - Braconnage 	<ul style="list-style-type: none"> -Réglementation de la coupe de bois et la lutte contre le braconnage -Valorisation des monts ayant des attraits touristiques -Appui à la pose des ruches pour la pratique de l'apiculture -Aménagement de certains massifs montagneux pour en faire des destinations touristiques : Mont Kéïni et Wouro Souka
ruisseaux	Tous les villages disposant de bas fonds	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité saisonnière en eau - Possibilité de drainer les eaux pour faire l'agriculture - Possibilité d'aménager les bas fonds pour la pratique de la riziculture 	<ul style="list-style-type: none"> - Les populations locales 	libre	libre	<ul style="list-style-type: none"> - Assèchement précoce des ruisseaux - Dégradation des berges par les animaux -Destruction des cultures par les déprédateurs, les chenilles 	Inondation	<ul style="list-style-type: none"> -Organisation des jeunes en association pour la valorisation des bas fonds : production du riz, culture de contre saison, culture d'oignon, etc.. -Redynamisation des brigades phytosanitaires - Construction de

								douze biefs sur les ruisseaux
Produits forestiers non ligneux : le karité	Dans tous les villages de la Commune de Ngong	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de transformation de noix de karité en huile - Possibilité d'utilisation de l'huile de karité dans la pharmacopée traditionnelle et la recherche 	Populations	Libre	Libre	Valorisation du karité	Faible rendement matière de la noix de karité	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcement des capacités, des groupes sur les techniques de production et de valorisation des graines de karité - Structuration de 15 groupes en GIC - Financement des groupes afin qu'ils acquièrent des outils de transformation
Argiles de poterie et de briqueterie	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Pour la briqueterie : Dans toutes les localités ❖ Pour la poterie : Localités de langui social, les quartiers Toupouriré, waléwol, gras 	<ul style="list-style-type: none"> - Fabrication des briques - Fabrication des jarres en poterie 	Populations	Libre	Libre	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des objets en poterie - Utilisation des bas fonds argileux comme site de production des briques 	<ul style="list-style-type: none"> -Dégradation des berges et particulièrement les ruisseaux des cours d'eau -Faible niveau de valorisation des produits argileux 	<ul style="list-style-type: none"> -Formation dans la fabrication des objets à base d'argile autre que les jarres, -interdiction de la fabrication des briques dans les zones à risques -aménagement des berges des ruisseaux dans l'espace urbain
Mayo	<ul style="list-style-type: none"> - Mayo Bangaï (Laindé Massa) - Mayo Kolé (Langui Social) - Mayo Pourri (Sirlawé) - Mayo Kébi (Ngargou) - Mayo Badjouma (Langui Kodong) - Mayo Binossi (Tchéboa, 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'eau en toute saison - Présence d'espèces halieutiques (grenouilles, crocodiles, poissons, etc.) - Collecte du sable - Possibilité d'utilisation de certaines zones pour édifier les 	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculteurs - Pêcheurs - Eleveurs - Collecteurs de sable - Eleveurs - Piroguiers - Source d'abreuvement des bêtes - Zone De Paturage 	Libre	-Accès libre	<ul style="list-style-type: none"> -Ensamblage -Erosion des berges - baisse de la production halieutique -déboisement le long des galeries forestières 	<ul style="list-style-type: none"> -Enclavement en saison de pluies -Saturation des sols à proximité des berges -Réduction du régime des cours d'eau -Réduction des ressources halieutiques 	<ul style="list-style-type: none"> --Production des cultures de contre saison au cas où l'on voudrait entreprendre les spéculations du système contre saison -Reboisement des berges -Réglementation des activités anthropiques le long

	<ul style="list-style-type: none"> Kokoumi,) - Mayo Ouro Bocki (Mayo dissi, DoMayo Tchéboa) - Mayo salah (Golomba) - Mayo kilbou (Windé Zaman) - Mayo Douka (Lougguééré, Douka longo, tamoundé 1 et 2, Selifa, Baroumé, Djim) - Mayo Poumko - Mayo Katchala bouté (Laïndé Soulédé) - Mayo justin louma (Adamoua 2 et 1) - Mayo djoulol (Aboumré, Kalfai, keïni) - Mayo Bindjourni (Bindjourni, Koné) 	<ul style="list-style-type: none"> biels pour l'abreuvement du bétail - Possibilité de valorisation des berges des ruisseaux (production d'oignon, tubercules, etc..) - Navigation en saison de pluie 						<ul style="list-style-type: none"> des Mayos -Réhabilitation de quatre biels dégradés sur les Mayos louma et Bindjourni. -Mobilisation des jeunes pour un renforcement des capacités dans la production des poissons à partir des étangs piscicoles -Construction des ouvrages de franchissement, avec un accent d'intercommunalité sur les Mayos suivants : GAROUA 3^{ème}: Mayo Kebbi -,- LAGDO : Mayo kilbou, Ouro Bocki, Katchala bouté, -Construction des dalots sur les Mayos suivants : Binossi, Douka
Lac	<ul style="list-style-type: none"> - Wendou Ngargou - Wendou Nadoura - Lac Nakeblé - Lac Kéïni (Kénadam) - Lac Djéfatou - Lac Nassoua de Gada Tchofol 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité permanente d'eau - Présence d'espèces halieutiques 	<ul style="list-style-type: none"> -Eleveurs -Piroguiers -Pêcheurs 	<ul style="list-style-type: none"> -Sarki Mayo (Lamidat) -Commune 	Accès contrôlé	-Baisse des espèces halieutiques	<ul style="list-style-type: none"> - Capture précoce des alevins - Usage des produits phytosanitaires dans les lacs - Utilisation des filets non 	<ul style="list-style-type: none"> -Mise sur pied des comités de vigilance -Règlementation de la pêche et appui en outils de pêche conventionnelle

	<ul style="list-style-type: none"> - Lac Tapparé de Gada tchofol - Lac Bangouran (Karewa) 						<ul style="list-style-type: none"> réglementaires - Inondation des parcelles agricoles riveraines 	
Espèces forestières ligneuses et fauniques :	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les villages situés dans et autour de la ZIC 19 (Forêt à Laïndé Djiga, Laïndé Massa, Mayo Bangaï, Douga Gaïnako, Douka, Longo, Lougguéré, Bindjourni, Koné, Tchéboa, Kokoumi, Djaouro Oussoumanou, Hurum sabongari, etc..) - Tous les villages situés autour de la ZIC 14 (Maffa Tchéboa, koné, Bindjourni, Biliel, Tchéboa, Maffa Tchéboa, Katarko, Wouro souka, etc - Galeries forestières le long des Mayos permanents 	<ul style="list-style-type: none"> -Présence de nombreuses espèces végétales, ligneuses et fauniques -Présence des ressources en eau et nappe d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> -Populations -Collecte du bois d'œuvre et du bois de chauffage -braconnage -Réserve pour la collecte des produits de la pharmacopée traditionnelle -Production du charbon de bois 	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable du ZIC 14 - Chef de poste des eaux, chasses et forêts du MINFOF - Les Djaouros des villages concernés 	Accès contrôlé	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des espèces fauniques et floristiques - Occupation des réserves pour le campement des éleveurs (zone d'élevage, couloir de transhumance, piste à bétail) 	<ul style="list-style-type: none"> -Déboisement -Disparition des espèces fauniques (Braconnage) et floristique 	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcement des capacités sur les techniques de production des sources d'énergies renouvelables telles que : le charbon de bois dans les localités -Mise en place d'un cadre de concertation pour la gestion des zones à risques (autour des Mayos) et des ressources naturelles -Réglementation de la coupe du bois -Intensification de la lutte contre le braconnage
La Bénoué	Fleuve situé dans la partie Nord Est et Nord Ouest de	<ul style="list-style-type: none"> -Présence des espèces halieutiques et fauniques 	<ul style="list-style-type: none"> -Navigation fluviale - Pêches 	<ul style="list-style-type: none"> -Chefs traditionnels -Autorité 	Accès contrôlé	<ul style="list-style-type: none"> -Disparition des espèces halieutiques 	<ul style="list-style-type: none"> -Utilisation des filets non réglementaires 	<ul style="list-style-type: none"> -Réglementation de la pêche - reboisement des

	la Commune	-Disponibilité d'eau en toute saison	- Source d'abreuvement pour le bétail	administratives de l'élevage et pêche		-Destruction des Berges -Ensablement	- Inondation	berges de la Bénoué -Réglementation des pratiques agricoles le long des berges de la Bénoué
Espèces agro forestières : Eucalyptus ; manguiers, citronnier anarcadiers, rônier, baobab)	Association aux espaces agricoles dans tous les villages de la Commune : particulièrement la localité de Laindé Karewa, Ouro Donka, Laïndé Bana,	Disponibilité en produits agro forestiers : anacardiens, manguiers, goyaviers, citronniers, parcelles agricoles Disponibilité du bois de construction : Eucalyptus Disponibilité en produits artisanaux	Population	Propriétaires privés	Accès contrôlé	-Infertilité des sols sur lesquels sont exploitées les essences d'Eucalyptus - Valorisation des bas fonds	-Eloignement des nappes phréatiques -Dévalorisation des produits agroforestiers	- Formalisation des groupes d'initiatives Communes (GICs) dans le domaine de la conservation et la transformation des produits agro forestiers ; -Structuration d'au moins six groupes et formation en techniques de transformation et de valorisation des produits agro forestiers -Mise en place une stratégie communale de remplacement des parcelles d'Eucalyptus par d'autres espèces moins agressives sur les ressources en eau souterraines
Grottes de : - Tchéboa - Ndjola - Djéfadou - Baroumé - Ouro Gaou	Abri des animaux et personnes dans les localités de Tchéboa, Ndjola, Djéfadou, Baroumé, Ouro Gaou	Tourisme	Population	Libre	Libre	Abandon des grottes aux animaux	Faible valorisation des grottes	-aménagement des sites en vue d'en faire des destinations touristiques

3.6.2. Principales potentialités de la Commune de Ngong

Tableau 25 : Principales potentialités de la Commune de Ngong

N°	SECTEURS	ATOUS ET POTENTIALITES
1	Eau et énergie	<ul style="list-style-type: none"> -Présence des puits traditionnels, les puits modernes et des forages. -Présence des lignes moyennes tension le long de la RN°1 traversant certaines communautés de la Commune -Couverture de 25% des villages et quartiers de la Commune -Proximité de la Commune à une localité de production de l'Energie électrique : Lagdo -Présence d'un château d'eau pouvant servir de réservoir pour la mise en œuvre d'un projet d'Alimentation en eau
2	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> -Disponibilité des terres agricoles et bas-fonds -Disponibilités des producteurs de semences améliorées - Présence des services d'appui technique, financier et matériel agricole - Disponibilité des zones de bas fonds pour les activités de production de contre saison et le maraîchage - Possibilité d'intégration de l'agriculture à l'élevage à travers la valorisation des fumures organiques -Présence des GICS encadrés par la SODECOTON -Présence des magasins de stockage des produits phytosanitaires dans certaines localités financés par les fonds des GICs SODECOTON - Présence des jeunes formés dans les techniques d'aménagement et de conservation des sols -Présence des magasins de stockage des produits agricoles appartenant aux particuliers
3	Elevage, Pêche Industrie Animale	<ul style="list-style-type: none"> -Présence des Mayos, des lacs, des cours d'eau et traversée de certains villages par le fleuve Bénoué -Disponibilité des ressources halieutiques riches et diversifiées dans les retenues d'eau, les Mayos et le fleuve -Importance du cheptel bovin et présence des infrastructures d'élevage (bief, marre artificiel, etc...) - Disponibilité des zones de pâturage, d'un parc de vaccination à Lougguéré et des parcs mobiles de vaccination -Diversité des espèces animales (bovin, caprin, asin,etc) -Disponibilité des services d'encadrement technique
4	Santé	<ul style="list-style-type: none"> -Présence des centres de santé, d'un hôpital de district, du personnel soignant -Présence d'une pharmacie à Ngong - Présence d'un centre de santé privé
5	Promotion de la Femme et de la Famille	<ul style="list-style-type: none"> -Présence d'une Délégation d'Arrondissement de la Promotion de la Femme et de la Famille -Présence d'organisations féminines structurées et en cours de structuration, impliquées dans les secteurs de production d'huile de karité et d'arachide -Mobilisation des femmes de manière hebdomadaire en vue de se constituer en Associations Villageoises pour l'Epargne Communautaire (AVEC)
6	Forêt et Faune	<ul style="list-style-type: none"> -Présence de deux ZIC (ZIC 14 et ZIC 19) qui regorgent les espèces floristiques et fauniques diversifiées

		-Présence d'un poste forestier à Ngong -Présence des équipements d'une STATION DE L'ANAFOR (Agence Nationale de Forêts)
7	Environnement	Présence d'un système de collecte des ordures ménagères Existence d'une journée d'hygiène et de salubrité Existence des comités d'hygiène par quartier Mise en place d'un système de rémunération du ramassage des déchets plastiques pour la fabrication des pavés par les jeunes de la localité Présence des trois pépiniéristes encadrés par le projet PCS (Projet de Conservation des Sols) de la Sodecoton
8	Tourisme	Existence des grottes dans certaines localités Peintures rupestres sur les Monts FANDOU à Baroumé Présence des espèces fauniques dans les certains Mayos (crocodiles, tortues, etc...)
9	Education de base	Existence des écoles maternelles et primaires dans certaines localités Présence des enfants scolarisables Existence d'une Inspection d'Arrondissement pour l'Enseignement Primaire Présence et soutien des Organismes de développement à la promotion de l'Education de base
10	Enseignements Secondaires	Existence de deux lycées et deux collèges d'enseignements secondaires dans certaines localités
11	Petites et Moyennes Entreprises, Economie Sociale et Artisanat	Présence d'une USINE de Transformation des Arachides en Pâtes (SODEPA) Présence d'environ 150 GICS Présence des Artisans Zone par excellence de production de l'arachide et de transformation des noix de karité en huiles
12	Développement Urbain et Habitat	Ebauche d'un Plan informel de développement urbain et de l'habitat
13	Domaines et Affaires foncières	Présence des zones à viabiliser Présence de parcelles titrées Présence des terres à vocation pouvant faire l'objet d'occupations pour tout type d'utilité
14	Travail et Sécurité Sociale	Présence des acteurs économiques désirant adhérer à une politique d'immatriculation s'ils sont sensibilisés sur les mécanismes de cotisation sociale
15	Emploi et Formation Professionnelle	Présence du CERN (Centre d'Encadrement Rural de Ngong) financé par le CODAS CARITAS Présence des Diplômés dans divers domaines (Bureautique, Elevage, Agriculture)
16	Enseignement Supérieur	Disponibilité des jeunes ayant un diplôme pouvant leur donner droit à une formation professionnelle qualifiante
17	Recherche et Innovation	Présence d'une ferme expérimentale à Nakeblé, mise en place avec la collaboration de l'IRAD
18	Mines et	Présence des sites pour le lavage des produits aurifères dans la localité DoMayo Tchéboa

	Développement Technologique	Présence des sites de collecte des produits de carrières dans les Mayos (Douka, Badjouma, etc°)
19	Transport	Présence des transporteurs (motos, cars) Présence d'une gare routière de Ngong) Possibilité de mobilité des personnes et des biens en toute saison pour certaines localités de la Commune
20	Travaux Publics	Commune traversée par une partie du tronçon de la Nationale N°1, des tronçons départementaux Route communale disponibles Disponibilité des pistes rurales pour l'écoulement des produits agricoles
21	Communication	Couverture de certaines localités par le signal de CRTV
22	Poste et Télécommunication	Couverture de plus de 93% des villages et quartiers de la Commune par le signal des opérateurs de la téléphonie mobile Présence de pilonnes de relais pour les opérateurs de la téléphonie mobile : MTN, CAMTEL, ORANGE
23	Commerce	Présence d'un marché transfrontalier : Le marché de Ngong, Présence comptoirs dans les marchés hebdomadaires, dont les acteurs ne désemplissent pas pendant les jours de marchés : Djefatou, Tchéboa, Langui, zera, etc..
24	Administration Territoriale et de la Décentralisation	Forte influence du Lamidat de Tchéboa dans la gestion de la citée. Existence des services de Sécurité et la Sous- Préfecture Présence d'un comité de développement de la zone de Langui Ebauche d'un plan d'action pour la mise en place d'un cadre de développement concerté et la mise en place d'un comité de développement au niveau communal dynamique
25	Affaires Sociales	Présence d'un centre social Présence d'une association des handicapées au niveau communal (AMIPHAT)
26	Jeunesse	Présence d'une association de jeunes de l'Arrondissement de Tchéboa, très dynamique, impliquée dans les actions de développement de la Commune, toujours consulté pour les questions de développement
27	Sport et Education Physique	Présence d'une équipe de football en ligue Présence d'un Stade Municipale
28	Culture	Population cosmopolite Présence des danses traditionnelles aux colorations multiethniques

CHAPITRE 4 : SYNTHESE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC

4.1. Généralités sur le DIC

Le Diagnostic de la Commune de Ngong s'intéresse d'avantage aux forces et faiblesses avec un accent particulier sur les axes de renforcement des capacités. Il s'est agi d'aborder :

- La gestion des ressources humaines ;
- La gestion des ressources financières ;
- La gestion du patrimoine Communal ;
- La gestion des relations ;
- Les axes de renforcement des capacités dans les quatre domaines ci-dessous cités.

4.2 La gestion des ressources humaines

L'analyse s'est intéressé à : (1) la situation du personnel Communal, (2) l'organigramme de la Commune de Ngong, (3) la politique de gestion des ressources, (4) le fonctionnement des services municipaux et de ses organes notamment : le Conseil municipal et l'exécutif municipal

1- La situation du personnel Communal

Le tableau 26 ci-dessous renseigne sur la structure du personnel de Ngong

Tableau 26 : Informations socio économiques sur le personnel communal

Sexe		Effectif	Pourcentage
	Hommes	21	91
Femmes	2	9	
Total	23	100	
Nombre d'année de service	Moins de 5ans	07	30
	Entre 5 et 10 ans	07	30
	Plus de 10 ans	09	40
	Total	23	100
Salaire	Moins de 50 000 F CFA	4	17
	Entre 50 000 et 100 000 F CFA	12	52
	Plus de 100 000 F CFA	7	31
	Total	23	100
Niveau Educatif	Sans CEP	4	17
	CEP-BEPC	6	26
	BEPC-Proba	10	43
	Proba-BACC	2	9
	BACC et Plus	1	4
	Total	23	100
Situation générale du personnel	Manœuvres	04	17
	Employé de bureau	15	65
	Cadres communaux	02	09
	Fonctionnaires détachés	02	09
	Total	23	100

D'une manière générale, la Commune de Ngong dispose de vingt trois personnes dont deux fonctionnaires sont affectés par l'Etat : le chef de service d'hygiène et le comptable matière. Les cadres communaux sont : le Secrétaire Général et le receveur municipal. Le personnel municipal

dispose d'une expérience professionnelle relativement équilibrée, mais un niveau éducatif peu élevé (86% de ce personnel à un niveau en dessous du Bacc). Ce qui conduit à une utilisation à la tâche du personnel.

2- Organigramme de la Commune de Ngong

L'organigramme de la Commune se présente comme l'indique la figure 2 ci-dessous

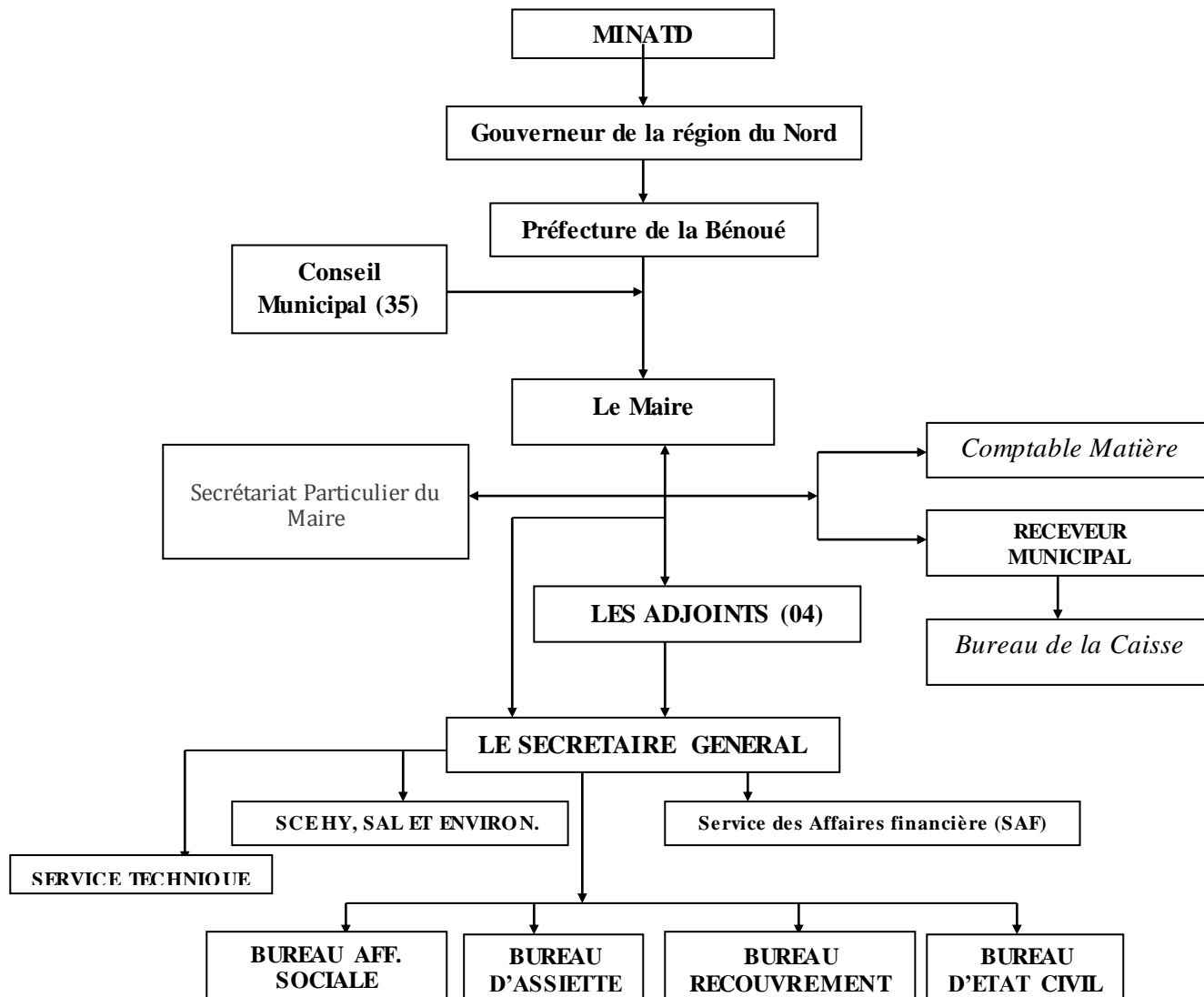


Figure 2 : Organigramme de la Commune de Ngong

Au regard de cet organigramme, la Commune de Ngong est une collectivité locale décentralisée sous la tutelle du Préfet de la Bénoué. Cet organigramme ne répond pas à la nouvelle nomenclature sur les postes et les emplois élaborée par le MINATD. Qu'importe, ce personnel assure l'essentiel des pour permettre à l'institution communale d'accomplir sa mission.

3- La politique de gestion des ressources

Le recrutement se fait sur décision municipale et en fonction des besoins. La lettre circulaire ministérielle relative au vote du budget interdit le recrutement des cadres municipaux. A son recrutement, l'employé ne signe aucun cahier de charges. Il est mis à l'essai et après la période d'essai, il rentre en fonction. Il faudrait une nécessité impérieuse de service pour convoquer une réunion de personnel. En principe, il n'existe aucune planification des activités du personnel

communal. Les activités répondent aux tâches de routine et ce d'autant plus qu'il n'existe aucun règlement intérieur. Toutefois, Le personnel de la Commune de Ngong dispose d'un bulletin de note dont l'évaluation s'appuie sur la recherche de l'efficacité. Le mode d'avancement obéit à l'ancienneté, mais l'aboutissement de la procédure est relativement lent, car il faut attendre l'approbation de la tutelle après décision du Maire.

4- Fonctionnement des services municipaux et de ces organes

Les services ouvrent dès 7h30minutes, mais aucune fiche de pointage n'existe pour identifier les retardataires et les absences. Le profil de carrière se fait à la volonté de l'employé. Plusieurs personnels ont bénéficié des formations en informatique et en bilinguisme, mais leur aptitude à la maîtrise de l'outil informatique reste problématique. Les personnels ne sont pas formés pour les tâches qu'elles accomplissent et le matériel de travail est très insuffisant voir rare. Ce personnel ne s'aurait s'identifier à un service particulier car la disponibilité est peu élevée. A ce titre, l'employé peut être utilisé par plusieurs services : ce qui dénote d'une absence de planification des activités dans les services.

Deux organes guident l'activité municipale à Ngong. Il s'agit de : (1) le conseil municipal et le (2) l'exécutif municipal.

A) Le conseil municipal

La Commune de Ngong dispose de 35 conseillers issus de trois formations politiques à savoir: le RDPC (26 conseillers soit 74,29%), l'UNDP (07 conseillers soit 20%) et le MDR (02 conseillers soit 5,71%). Le conseil est en majorité dominé par les hommes représentés à 80%. Le conseil présente des écarts tant sur l'âge, le niveau d'instruction que leur catégorie socioprofessionnelle. Les figures 3, 4 et 5 renseignent respectivement sur les écarts.

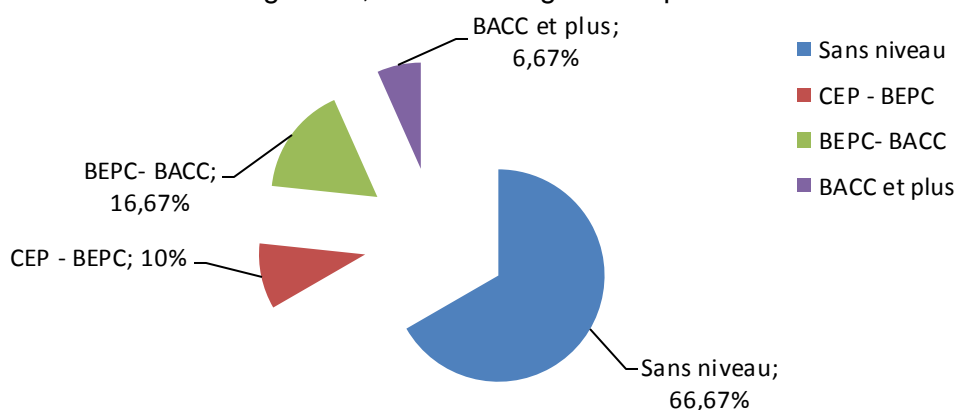


Figure 3 : Répartition des conseillers municipaux délibérants (30) selon le niveau d'instruction

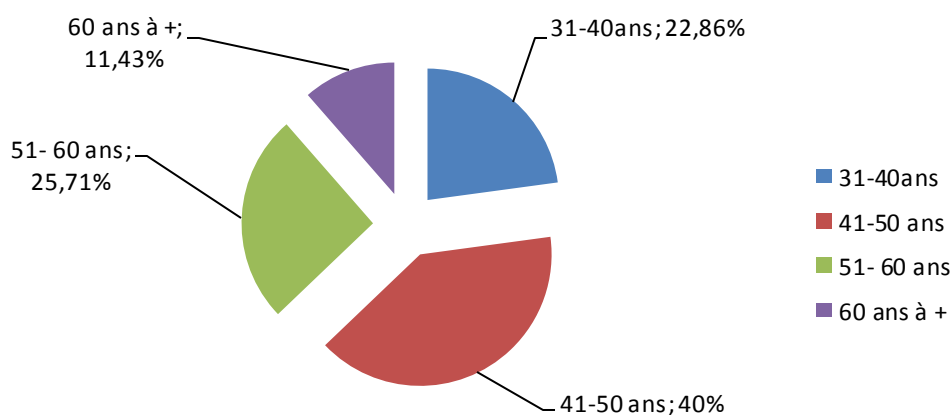


Figure 4 : Répartition des conseillers municipaux selon la tranche d'âge

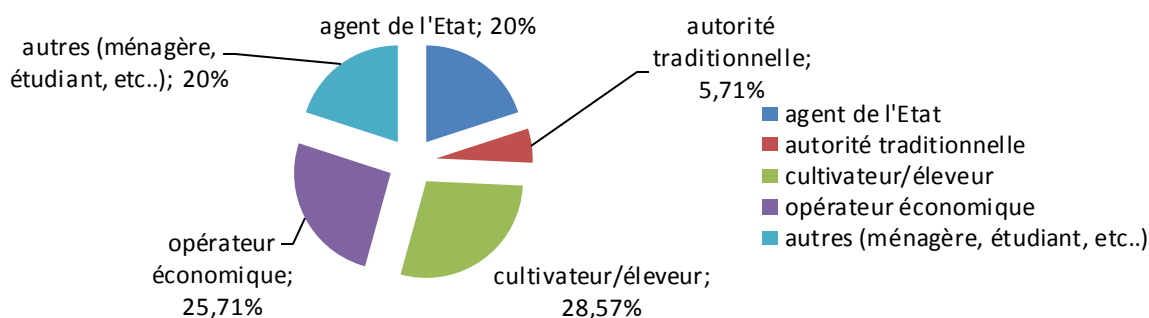


Figure 5: Catégorie socioprofessionnelle des conseillers municipaux

Comme l'indique les figures 2 à 4, les conseillers municipaux ont un niveau allant de sans niveau à niveau supérieur. Ils sont relativement peu âgés et l'écart d'âge entre le plus jeune et le plus âgé est de 36 ans (31 à 67 ans), avec une proportion importante de conseillers de moins de 50ans (62,86%).

Le conseil municipal de Ngong tient généralement deux sessions ordinaires par an et peut être convoqué en session extraordinaire selon la pertinence du sujet à l'ordre du jour. Il est composé de quatre commissions dont les membres, les rapporteurs et les présidents sont désignés comme indiqué dans le tableau 27

Tableau 27: Composition des commissions du Conseil Municipal de Ngong

	FINANCES	INFRASTRUCTURES	AFFAIRES SOCIALES	ENVIRONNEMENT ET COMMUNICATION
Président	HAMADOU AHIWA	ALHADJI YAUBA	Mme NGONDJO NDAL Emilienne	Mme DJIDJATOU OUMAROU
Rapporteur	DOUBLA PIERRE	BINDOWO ALIM	DARA FRANÇOIS	DOUNDAÏ ANDRE JEREMIE
Membre 1	MOHAMADOU SOULEYMANOU	ALIOUM BOUBAKARY	ABDOULAYE TAIBA	Mme MABREY YANGNI
Membre 2	WARDANO MARTIN	MOKSIA GOUDOUM	Mme MASSAH Marceline	SALI HAMADOUDI
Membre 3	MAHAMAT ABALI	OUMAROU NGOURWOY	ADAMOUM	BINTOU ISSA
Membre 4	HAMOA HAMATOUKOUR	DAMBA PASCAL	BOUBA GASTON	ABDOU ADAMOUM
Membre 5	PHILLIPE BAGAM	BOUBAKARY ADAMA	HAMA	SADOU
Membre 6	BOUBA ATIKOU			Mme NANA RAKIA EL HADJ ABBO
Membre 7	ALHADJI GARE MOHAMADOU			

Le Maire après préparation du budget par le Secrétaire Général, convoque les membres des différentes commissions pour examen des propositions de Budget et de Compte Administratif, deux ou trois jours avant la tenue de la session.

B) L'exécutif Municipal

La composition de l'exécutif municipal est établie ainsi que suit

Tableau 28 : Composition de l'exécutif municipal

Titre	Noms et Prénom	Catégorie socio professionnelle
Maire	AHMADOU BAKOURA	Conseiller Principal d'Orientation
1^{er} adjoint	AHIDJO IBRAHIMA	Chef traditionnel de 3 ^{ème} degré
2^{ème} adjoint	Mme KOSGA Née SEDNE Pauline	Catéchiste
3^{ème} adjoint	FAMA MAX	Apprenant en soins infirmiers
4^{ème} Adjoint	DRENGALT Martin	Infirmier Spécialisé en Santé de Reproduction

Une femme occupe les fonctions d'adjoint au Maire, ce qui traduit la volonté de la municipalité d'ouvrir le plateau de la gouvernance aux femmes et la prise en compte de leurs préoccupations dans la gestion de la cité.

4.3 La gestion des ressources financières

La gestion des ressources financières va s'intéresser à : (1) l'analyse du budget de 2007 à 2009, (2) l'analyse du Compte Administratif de 2007 à 2009 et enfin (3) les mécanismes de mobilisation des recettes en générale et propres en particulier.

1- L'analyse du budget de 2007 à 2009

Selon l'instruction conjointe N°000366/IC/CNIL/MINATD/MINEFI portant approbation du plan comptable sectoriel communal et adoption de la nomenclature budgétaire communale, le budget de la Commune s'établit en recette et en dépense. Les budgets des années 2007 à 2009 et les figures ci-dessous traduisent le comportement des prévisions budgétaires lors des séances du vote du budget par le Conseil Municipal.

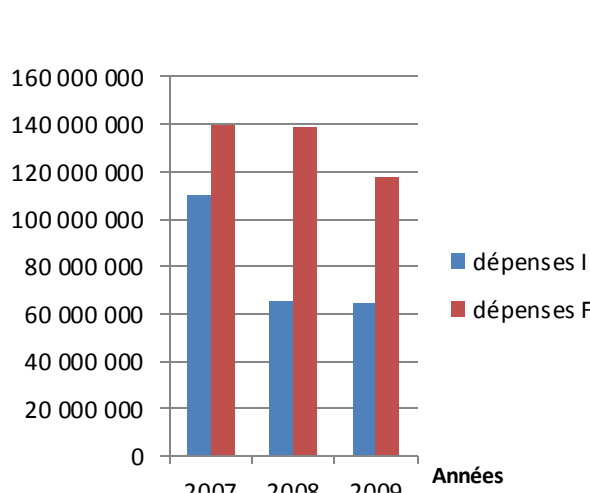


Figure 6 : Evolution des dépenses d'Investissement (I) et des dépenses de fonctionnement (F)

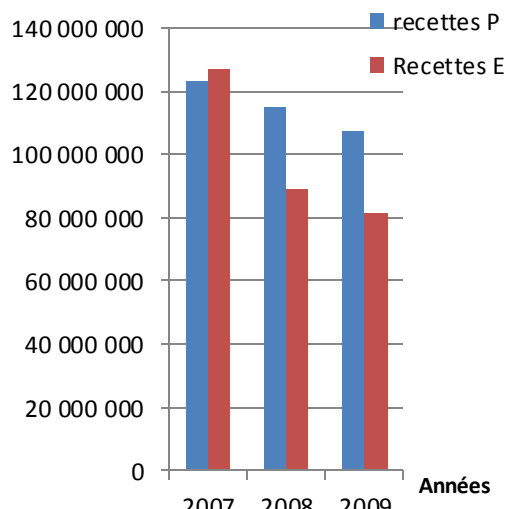


Figure 7: Evolution des recettes Propres (P) et des Recettes Extérieures (E)

Au regard des figures 6 et 7 ci-dessus, l'on constate que les budgets 2007 à 2009 présentent une tendance à la baisse d'une année à l'autre. En outre les dépenses d'investissement représentent plus de 50% des dépenses prévisionnelles de la Commune pour les exercices concernés. Ce qui permet d'affirmer que les conseillers municipaux sont toujours guidés par le souci de crédibiliser la Municipalité auprès des citoyens. Pour garantir ces investissements, les conseillers s'appuient sur leur capacité de mobilisation des ressources propres (P) qui excèdent celles des ressources extérieures (E), comme on le remarque avec les années 2008 à 2009.

La question qui se pose est de savoir si les recettes espérées sont effectivement collectées ? En d'autres termes la Commune de Ngong boucle-t-elle son budget ? C'est la raison pour laquelle il importe d'examiner les comptes administratifs.

2- L'analyse du Compte Administratif (CA) de 2007 à 2009

Comme le budget, le Compte administratif est structuré en recettes et en dépenses pour renseigner sur la gestion de l'exécutif communal. Les figures 8 et 9 renseignent sur l'exécution des budgets.

A l'observation, les recettes Extérieures (E) sont supérieures aux recettes Propres (P) au cours de toutes les années concernées (figure 7) : ce qui traduit une faible des capacités de mobilisation des recettes propres de la Commune et l'hypothèque les activités que cette part aurait pu financer. En effet, le taux de recouvrement des recettes global varie de 52% à 70% ; Cette faiblesse est consécutive au faible taux de recouvrement des recettes propres qui se situe par ailleurs entre 44% en 2008 et 58% en 2009. La question qui se pose est celle de savoir comment les dépenses sont-elles exécutées.

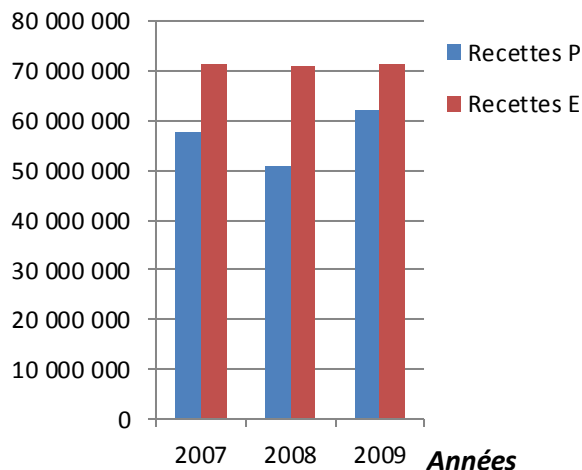


Figure 8: Evolution des recettes Propres (P) et des Recettes Extérieures du CA au cours des années

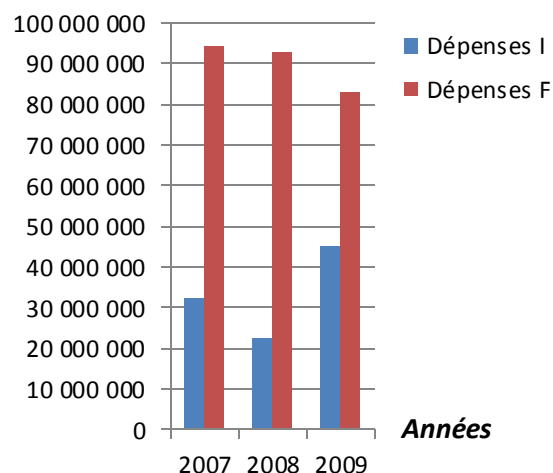


Figure 9 : Evolution des dépenses d'Investissement (I) et des dépenses de fonctionnement (F) du CA au cours des années

La figure 8 ci-dessus, montre que les dépenses de fonctionnement sont très élevées par rapport aux investissements. En effet le rapport entre l'investissement et le fonctionnement est respectivement de 34% en 2007, 24% en 2008, et 54% en 2009. La circulaire ministérielle, lors du vote du budget, exige que le ratio investissement/fonctionnement soit au minimum égal à 40%. L'ambition, à notre avis, serait de crédibiliser l'action communale auprès des usagers. Le faible taux de mobilisation des recettes induit alors une faiblesse des investissements et un risque de désaveu des populations vis-à-vis des administrateurs municipaux. Qu'est est le mécanisme de collecte des fonds et les montants collectées ? C'est à cette interrogation que l'on tentera de répondre dans les prochaines lignes.

3- Le mécanisme de recouvrement des recettes

Il ressort du tableau 29 que les recettes que les droits de place sur les marchés et l'impôt libérateur constituent plus de 60% des recettes propres de la Commune. Toutefois, ces recettes ont un taux de recouvrement cumulé estimé en moyenne à 54,03%. En appliquant la règle des ratios mathématique, la somme effectivement collectée représente 32% du montant disponible.

La commission de finances a toujours attiré l'attention de l'exécutif communal sur la **faible mobilisation des recettes propres** et en l'occurrence les droits de place sur les marchés. En effet, les enquêtes qu'ils ont entreprises au marché de Ngong en 2010 pour une période de dix (10) mois, montrent que la Commune devrait engranger environ 61 millions de F CFA. Seul 21 millions est inscrit au Compte Administratif pour le recouvrement des droits de place sur les marchés pour tous les marchés de la municipalité de Ngong, avec deux grands marchés en l'occurrence celui de Ngong et de Djefatou. Les enquêtes menées sur le terrain indique que pendant la période de récolte : d'Octobre à Mars, la Commune pourrait s'en tirer avec près d'un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA/Jour de marché à Ngong et cinq cent mille (500 000) F CFA/ Jour au marché à Djefatou ; soit environ 2 000 000 F CFA par semaine (représentant la taxe de bétail et droits de place sur le marché).

Par ailleurs, les enquêtes révèlent que certains contribuables s'acquittent de leur impôt sans réclamer la pièce servant de preuve : reçu, facture, etc. : Ce qui peut conduire le percepteur ou l'agent qui recouvre cette taxe à l'utiliser pour ses propres besoins.

Tableau 29 : Lignes non exhaustives de la comptabilité budgétaire

Nature de la recette	2007	2008	2009
Recettes de fonctionnement			
Produits des recettes fiscales :			
Produits de l'impôt libératoire	17 022 944	11 940 034	18 553 628
Contribution des patentes	5 144 841	2 813 823	3 000 879
Contribution des licences	200 000	240 000	342 000
Taxe sur le bétail	3 962 250	2 474 650	248 250
Taxe foncière	22 000	88 000	47 500
Autres recettes fiscales	1 935 184		368 650
Centimes Additionnels Communaux sur impôts			
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	63 312 266	63 515 229	63 189 625
Taxes communales directes :			
Produit de l'enlèvement des ordures ménagères		146 500	39 000
Produit du fonctionnement de l'ambulance municipale		703 200	
Autres taxes communales directes	183 655	10 000	1 082 210
Taxes communales indirectes :			
Taxe d'abatage	1 659 827	1 067 550	932 300
Taxe d'inspection sanitaire	257 000	128 000	206 500
Droits de fourrière	232 500	211 000	474 500
Droits de place sur les marchés	19 225 650	16 020 920	21 097 990
Droits sur les permis de bâtir	1 982 090	507 500	1 063 534
Taxe de stationnement	216 000	234 000	77 000
Taxe sur les spectacles	310 400	16 000	7 000
Taxe sur la publicité	1 535 700	388 000	335 000
Droit de timbre	1 171 000	809 800	732 200
Redevances pour dégradation de la chaussée	6 000		10 000
Taxe de transhumance	837 625	699 750	2 508 725
Taxe de transit			100 000
Produit des droits sur l'exploitation des ressources minières, de pêches etc...	129 500		
Autres taxes communales indirectes	104 000	677 700	386 164
Produits de l'exploitation du domaine et services communaux :			
Loyer des immeubles communaux		1 108 000	987 200
Retenues pour logements occupés par les agents communaux	956 655		
Location des meubles, des salles de fêtes, des camions, et autres...		3 000	23 500
Cession des sables, pierres, pouzzolane et autres produits de carrière		1 935 184	1 935 184
Produits des services affermés ou concédés		1 136 000	896 450
Droit de quai	625 750		
Ristournes et redevances consentis par l'Etat			
Ristourne sur produit de base		7 528 200	7 952 000
Autres produits et profits divers :			
Produit des amendes de simple police reçus	13 000		
Total recette de fonctionnement	121 045 837	114 402 040	126 596 989
Recettes d'investissement			
Réserves			
Réserves affectées pour l'investissement		7 663 246	6 606 472
Emprunt à long et moyen terme			
Emprunts à long et moyen terme	7 988 534		
Total recette d'investissement	7 988 534	7 663 246	6 606 472
Total en F CFA	129 034 371	122 065 286	133 203 461

4.4 La gestion des ressources patrimoines

Elle s'intéresse à : (1) Aux procédures et opérations de comptabilité-matières, (2) l'identification des pièces ou documents comptables, (3) l'inventaire du patrimoine communal.

1- Procédures et opérations de comptabilité-matières

Les procédures et opérations de comptabilité-matière font référence à : (1) l'acquisition, (2) le maniement et (3) l'aliénation

L'acquisition résulte de la réception : des produits d'achats, des produits de cession, des dons, des legs, des matières et denrées, des erreurs ou des omissions, etc..

Une fois le bien acquis, il doit être manié. A ce titre, le bien est marqué pour être dirigé vers un poste ou un service utilisateur. Le marquage des biens consommables se fait à l'aide d'un cachet et à l'encre indélébile.

L'aliénation est une méthode de condamnation qui prend deux formes :

- ❖ L'aliénation des biens consommables
- ❖ L'aliénation des biens durables.

Pour ce qui est de l'aliénation **des biens consommables**, l'agent de service remplit et signe l'imprimé de bon de sortie provisoire/fiche de demande de matériel en nature et quantité qu'il adresse au Maire (ordonnateur matière). Le comptable dresse alors un ordre de sortie revêtu de l'autorisation de ce dernier pour mouvoir l'opération.

Pour ce qui est de l'aliénation **des biens durables** elle se fait par soit par : (1) Cession, (2) Vente aux enchères, (3) Coup de massue, (4) Incinération

2- Identification des pièces ou documents comptables

Les pièces et documents de comptabilité matière de la Commune sont :

- ❖ Les fiches d'inventaire par bureau
- ❖ L'inventaire général de base
- ❖ Les ordres de sortie
- ❖ Les ordres d'entrée
- ❖ Le journal
- ❖ Le grand livre ou livre auxiliaire de consommation

3- Inventaire du patrimoine Communal

Le patrimoine communal se limite à la production des biens consommables et durables. En somme la valeur financière du patrimoine communal constitué de : (1) matériel de bureau (meubles, objets d'ameublements, outillage, instrument et appareils divers, ouvrage de bibliothèque de sciences et arts, matériel d'enseignement, fournitures diverses, caisses d'emballage, récipients, cadeaux et objets d'échange non classés précédemment) et (2) matériel roulant est de **37 319 120 F CFA**, tel qu'il ressort des fiches d'inventaire général de base du Comptable-matières de la Commune de Ngong.

4.5 La gestion des relations

La Commune entretient des relations avec les partenaires du secteur privé, public, parapublic et autres.

Les relations entre la Commune de Ngong et le Préfet de la Bénoué sont très chaleureuses. Les relations sont empreintes de convivialité avec les chefs des départements des sept secteurs et services rattachés représentés dans la Commune de Ngong. La Commune de Ngong est membre de l'Association des Communes et Villes Unies du Cameroun. Un syndicat national de Communes et ayant des représentations régionales. Un partenariat d'intercommunalité a été envisagé avec la Commune de MENGANG pour la formation du personnel et l'exécutif communal dans l'acquisition des compétences relatives à la sécurisation du patrimoine foncier communale. La Commune de Ngong appuie les associations sportives, de l'arrondissement dans

le cadre des championnats de vacances, elle appui également les activités de l'antenne d'Arrondissement du Conseil National de la Jeunesse.

La coopération entre la Commune de Ngong et la **Sodecoton** est vieille de près d'une vingtaine d'années. En marge des appuis en intrants qu'elle apporte aux jeunes agriculteurs, la Sodecoton participe à la structuration du monde paysan à travers la mise en place de GIC SODECOTON. Plusieurs GICs disposent d'un Compte et bénéficient de l'encadrement des agents de la SODECOTON sur les techniques agricoles, d'élevage et de conservation des sols.

Cimencam s'affirme de plus en plus comme le partenaire de développement avec lequel la Commune devra compter dans les prochaines années. La société a construit et équipée deux écoles maternelles dans les localités de NDJOLA ET NGONG. Par ailleurs, ces écoles maternelles disposent d'un point d'eau : Pompe à Motricité Humaine (PMH).

LE FEÏCOM : la contribution du FEÏCOM dans le développement de la Commune se renforce de jour en jour et dans tous les secteurs d'activité. En effet, le FEÏCOM a contribué à la viabilisation de la voirie urbaine de Ngong à travers projet de création de route (8 :1) et entretien des routes (4 :3). En outre, le FEÏCOM a participé au financement de plusieurs points d'eau et salles de classe dans certaines écoles publiques de la Commune de Ngong.

Le **PNDP** finance les activités d'élaboration du PCD (PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT) et de certaines activités issues du PCD. En outre, le partenariat prévoit l'appui du programme dans le développement des stratégies visant à améliorer les compétences de la Commune dans la maîtrise d'ouvrage. A ce titre, il est prévu : le recrutement de deux agents dont l'un sera chargé d'améliorer les ressources financières de la Commune tandis que l'autre sera chargé d'assurer la mise en œuvre du PCD.

La convention avec **PLAN CAMEROON** est un partenariat riche et fructueux. Elle a permis à la Commune de bénéficier de l'appui du projet tant dans le domaine de l'éducation de base que de l'encadrement des Communautés dans le développement communautaire et l'épargne/crédit.

4.6 Les axes de renforcement des capacités

Les axes de renforcement interpellent toutes les ressources de la Commune. Le tableau 30, prescrit les différents points à s'appesantir.

Tableau 30 : Synthèse du DIC de Ngong dans la Commune de Ngong

Aspects	Forces	Faiblesses : faible rendement des ressources humaines : Personnel et conseil municipal	Opportunités	Contraintes	AXES D'INTERVENTION
Ressources humaines	La délégation des pouvoirs entre le maire et ses adjoints est effective	<ul style="list-style-type: none"> - Inadéquation entre le profil et le poste de travail - Personnel communal n'exécutant que les tâches de routine - Non clarification du cahier de charges de l'employé lors de son recrutement - Méconnaissance par les conseillers de leurs rôles en rapport avec les lois N°2004/017, 2004/018, 2004/019 ; - Faible implication des conseillers dans la consultation des documents de la Commune ; - Paresse ou complaisance dans la mise en œuvre des formations reçues et des décisions prises par le personnel; - Absence d'un règlement intérieur du personnel; 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de l'exécutif communal à supporter les frais de formation et de stage du personnel communal - motivation de certains personnels à entreprendre une formation au CEFAM - Présence des personnels disposant des diplômes dans les filières de l'enseignement techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge d'une importante quantité de temporaires pour plusieurs services ; - Lenteur dans la procédure d'approbation de l'organigramme communal remanié ; - Insuffisance du personnel ayant des formations qualifiantes pour les tâches définies dans le tableau types des emplois communaux et les tâches communales existantes. - Faible niveau de scolarisation de certains membres du conseil municipal délibérant 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation du personnel communal : <ul style="list-style-type: none"> ❖ La Municipalité : Fonctionnement, Organisation et Missions ❖ Les conventions collectives, ❖ Les droits et devoirs du personnel municipal - Formation des conseillers municipaux sur : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les droits et devoirs du conseiller municipal ❖ Les textes réglementaires sur les Collectivités Territoriales Décentralisées et la décentralisation ❖ Le rôle du conseiller dans la gouvernance locale
Ressources financières	Forces	Faiblesses : faible mobilisation des recettes propres	Opportunités	Contraintes	AXES D'INTERVENTION
	Présence de deux grands	- Difficultés criardes de recouvrement des taxes	- Présence de deux grands marchés	- Refus de certains percepteurs à se faire	- Formation des percepteurs des recettes locales sur :

	marchés : Ngong et Djefatou,	communales indirectes et de l'impôt libérateur, -Une faible organisation dans la classification des pièces pour faciliter la vérification des dépenses et des recettes : Archivage - Présence de tickets parallèles dans les marchés - Inexistence d'un fichier de contribuables - Absence d'une commission de suivi mensuel des recettes propres communales - Souplesse dans l'application des sanctions à l'égard des collecteurs, sur qui des présomptions de détournement pèsent.	pouvant faire de la Commune de Ngong un pôle de développement des activités commerciales dans la région du Nord -Recrutement d'un agent communal chargé de la mobilisation des recettes propres et prise en charge de celui-ci de manière dégressive par le PNDP	transférer dans d'autres secteurs de collecte ; - Recours aux étrangers pour le paiement des impôts locaux à l'exclusion des autochtones dans certains villages -	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les recettes locales : but et importance dans la mise en œuvre de la politique municipale ❖ Le cahier de charge et les contrats ❖ Les procédures juridiques et pénales en matière de gestion des fonds publics -Formation des agents du service financier (recouvrement) du Maire et du bureau de la comptabilité de la recette municipale sur : <ul style="list-style-type: none"> ❖ L'informatique de gestion ❖ Le Plan comptable communal -Elaboration d'un fichier de contribuables -Officialisation de certains marchés
	Forces	Faiblesse : Faible niveau de traçabilité des biens municipaux	Opportunités	Contraintes	AXES D'INTERVENTION
Ressources Patrimoniales	.Présence d'un fichier d'inventaire base et d'inventaire général du patrimoine communal	- Absence cachets indélébiles sur certains biens meubles ; - Faible implication du conseil municipal dans le suivi du patrimoine communal par le conseil municipal	-Présence d'un Comptable-matières ; -Présence d'un patrimoine riche et diversifié	-Coût élevé de la prise en charge de la commission d'aliénation de certains biens communaux -	-Formation des conseillers municipaux sur : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le patrimoine communal : Principes d'Acquisition, de Maniement et d'Aliénation des biens -Achats des cachets indélébiles pour biens meubles

	Forces	Faiblesse : Faible niveau de traçabilité des valeurs patrimoniales	Opportunités	Contraintes	AXES D'INTERVENTION
Gestion des relations avec les partenaires	Forte expérience dans le management des relations avec les partenaires de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources financières pour satisfaire aux exigences de la contribution de contre partie, dans le cadre du cofinancement des microprojets - Ressources humaines limitées pour gérer les relations avec plusieurs partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> -Présence de nombreux partenaires de développement qui souhaiteraient travailler avec les Collectivités Territoriales Décentralisées si celles-ci mettent en place un cadre de bonne de gouvernance locale 	<ul style="list-style-type: none"> -Difficulté dans la mobilisation de la contribution financière de la Commune pour la réalisation de certains projets de développement si la somme exigible n'est pas programmée dans le budget ; -Coût élevé de la gestion des relations partenariales 	<ul style="list-style-type: none"> -Création d'un site web -Animation des sites web -Formation des personnels en techniques d'animation des sites web -Formation en techniques de recherche de financement

4.7. Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur

Les problèmes des communautés de Ngong peuvent se résumer dans le tableau 31 ci –dessous

Tableau 31 : Principaux problèmes, causes, effets et besoins exprimés

	secteurs	Problèmes	Localités concernées	Principales causes	Principaux effets	Besoins exprimés
1.	Eau et énergie	-difficulté d'accès à l'eau et à l'énergie	Tous les 81 villages et 24 quartiers soit 105 communautés	-Insuffisance des points d'eau potable ; -Eloignement des points d'eau potable existants ; Absence du réseau électrique de moyen et basse tension dans le village -Coût élevé de la connexion au réseau électrique	-Recours aux eaux des Mayos - Maladies hydriques -Recours aux puits traditionnels non traités -Consommation des eaux souillées - Recours aux lampes électriques à base de piles - Echec scolaire.	-Construction des puits modernes et forages, traitement des puits traditionnels, réhabilitation des puits et forages en pannes, extension des connexions MT et BT dans les zones couvertes par le réseau électrique, exécution du projet d'alimentation en eau dans la ville de Ngong
2.	Agriculture	-Difficulté d'accès aux facteurs de production	Tous les 81 villages et 24 quartiers soit 105 communautés	-Coût élevé des intrants agricoles -Abandon de la production du coton dans la localité -Insuffisance du fourrage de qualité dans les zones de pâturage délimitées -Absence de dispositif de protection des parcelles - Mauvaises techniques culturales -Augmentation du coût de l'engrais	-Faible extension des parcelles agricoles -Apport limité d'intrants sur des parcelles peu fertiles -Conflits agropastoraux -Baisse du revenu familial -Insuffisance de la proportion d'humus sur les sols -Exposition du sol aux agents de dégradation : eau, air, sol.	-Subventions des intrants agricoles, renforcement des capacités des communautés sur les techniques durables des sols, mise en place d'une charte de gestion durable des terres, collaboration avec les sectoriels dans la lutte contre les attaques des parcelles par les pachydermes, relance des campagnes de lutte phyto sanitaire, accompagnement des communautés dans la structuration des OP, renforcement des capacités

						des agriculteurs dans les techniques d'aménagement des espaces cultureux
3.	Elevage, pêches et industries animales	-Difficulté à promouvoir l'élevage	Tous les 81 villages et 24 quartiers soit 105 communautés	-Indisponibilité des produits de traitement et de prévention dans certaines localités -Mauvaises techniques d'élevage -Ignorance des techniques de diagnostic pour un traitement adéquat des épidémies	-Recours à la pharmacopée traditionnelle pour le traitement -Instabilité des prix des espèces ou de leur carcasse sur le marché local	-Délimitation des zones de pâturage et officialisation, valorisation des périmètres pastoraux par les espèces à haute valeur protéinique et énergétique, -construction et réhabilitation des biefs et parcs de vaccination, réglementation de la pêche, renforcement des capacités des communautés dans les techniques modernes de pêche, construction les abattoirs et points de vente des poissons, renforcement des capacités des communautés dans les techniques de conservation des poissons, promotion de l'apiculture.
4.	Santé	Difficulté d'accès aux soins de santé de qualité	Tous les 81 villages et 24 quartiers soit 105 communautés	-Insuffisance du personnel médical dans les différents centres de santé et à l'hôpital de district -Insuffisance des centres de santé dans certaines localités -Coût élevé de la prise en charge des patients dans certains	-Recours à l'automédication -Recours à la pharmacopée traditionnelle - Complication de l'état de santé des patients -Départ vers les autres centres de santé de notoriété	Plaidoyer pour la construction des centres de santé dans certaines localités, renforcement des capacités les capacités opérationnelles des centres de santé existants, plaidoyer pour l'affectation des personnels qualifiés dans certains centres de santé existants,

				centres de santé	élevée	
5.	Promotion de la femme et de la famille	-Difficulté à promouvoir l'épanouissement des femmes et de leur famille	Tous les 81 villages et 24 quartiers soit 105 communautés	-Forte implication des femmes dans les travaux à caractère ménager et la prise en charge de la famille -Insuffisance de commodités liées aux activités ménagères de la femme - Faible autonomie financière des femmes -Insuffisance des textes législatifs sur la famille -Expropriation des veuves sur les biens familiaux -Coût élevé de la prise en charge nutritionnelle, sanitaire et éducative des enfants :	-Recours aux commodités éloignées -Faible implication des femmes dans les activités de développement -Retard dans l'exécution des activités ménagères -Education au rabais des enfants orphelins de père	-Promotion des associations d'épargne et de crédit, plaidoyer pour l'acquisition des moulins et la mise en place des comités de gestion des projets à caractères collectifs, renforcement des capacités des femmes dans les techniques de montage des projets, prise en charge éducative et sanitaire des enfants à la charge des femmes veuves, formation dans les métiers de la couture, promotion de l'éducation de la jeune fille à travers l'institution des primes d'encouragement et d'excellence, sensibilisation des femmes à leur structuration
6.	Forêts et faune	-Baisse de la disponibilité des ressources ligneuses et fauniques	Tous les 81 villages de l'espace communal et quelques communautés de l'espace péri urbain notamment : Windé Ngong 1, Windé Ngong 2, Ouro Gaou	-Importance du bois, comme source d'énergie -Recherche des terres fertiles - Braconnage -Non sécurisation des espaces réservés à la faune	-Exposition du sol aux facteurs de dégradation (vent, pluie) - Irrégularité des précipitations -Réduction du massif forestier, - Disparition de certaines animales en floristiques	-Lutte contre le déboisement, lutte contre le braconnage, incitation des populations aux reboisement des espaces dégradés, création d'une pépinière communale, mise à la disposition des communautés d'un effectif en plants à reboiser au cours de chaque campagne agricole, création d'un fond pour la

					-Réduction de l'aire réservée à la promotion de l'activité faunique	sécurisation des plants mises en terre, sensibilisation des communautés et mise en défens des espaces boisées, promotion de l'élevage des gibiers
7.	Environnement	-Dégradation des conditions d'hygiène dans les périmètres destinés aux habitats	Sorombeo ; Marouaré ; Daba 1 ; Daba 2 ; Djaoro Gotel ; Lamér é ; Guizigaré ; Toupouriré (ville) ; Konkon ; Kapsikiré ; Delem ; Haoussari ; Walewol ; Mada ; Matafal ; Moundangré ; Gras ; Sabongari (ville) ; Baïla ; Tchatchara ; Windé Ngong 1 ; Windé Ngong 2 ; Ouro Gaou, Djaoro Gardi, Djaoro Ousoumanou, Djéfatou	-Absence d'un plan directeur de voirie municipale -recours au bois de chauffe. -Absence de fosse septique dans certaines habitations -Faible engouement des populations sur le respect des règles d'hygiènes et de salubrité dans les zones à forte densité démographique	-Déversement des eaux usées sur les rues et rigoles -Déversement de certaines ordures ménagères dans la rue -Faible niveau d'engagement au cours des journées d'hygiène et de lutte contre l'insalubrité Non respect des journées de salubrité publique -Variation climatique	-Dotation des comités d'hygiène des quartiers de moyens d'action efficaces, sensibilisation des communautés sur l'utilisation, des bacs à ordures et la mobilisation des ordures ménagères dans les lieux officiellement désignés pour la collecte des ordures -Création d'une décharge municipale.
8.	Tourisme	-Faible valorisation du site touristique	Tchéboa; Ndjola ; Hosséré ; Kilbou ; Ouro Souka Kéini ; Baroumé ; Ouro Gaou ;	-Faible aménagement des sites par les communautés et la Commune -Faible niveau de promotion par les parties prenantes	-Abandon des sites aux animaux et autres prédateurs (braconniers)	-Valorisation des sites à travers la promotion de l'eco tourisme, l'aménagement des voies d'accès, l'organisation des visites
9.	Education de base	-Difficulté d'accès à l'éducation de base et de qualité	Tous les 81 villages et les 24 quartiers de l'espace urbain	-Absence d'une école publique dans certaines localités -Coût élevé de la prise en charge des	-Retard des enfants en âge scolaire -Forte mobilisation collective des enfants à se regrouper pour	-Construction des écoles dans les localités, plaidoyer pour l'affectation des enseignants dans les écoles, équipement des salles de

				enfants en âge scolaire -Coût élevé de transport des élèves en âge scolaire	rejoindre l'école publique la plus proche à pied	classe en tables bancs, construction des puits équipées de Pompes à Motricité Humaine ou forages dans les écoles, reboisement des sites scolaires
10.	Enseignement secondaire	-difficulté d'accès à l'enseignement secondaire	Mafa Tchéboa ; Malla ; Koné ; Laïndé Massa ; Karéwa ; Langui Social ; Nadoura ; Djéfátou, Maptó, Bindjourni, Adamaoua 1, baroumé,	-Faible implication des élites dans la question de création d'un collège Absence d'un collège dans la localité Eloignement d'un collège de la localité -coût élevé de la prise en charge des élèves	-Abandon de l'école après le cycle primaire -Insuffisance de personnes scolarisées - Forte expansion de l'école coranique au détriment de l'école	-Plaidoyer pour la construction des CES dans les localités, plaidoyer pour l'affectation des enseignants dans les établissements secondaires existants et équipements des salles de classe en tables-bancs, construction des puits équipées de Pompes à Motricité Humaine ou forages dans les établissements secondaires, reboisement des sites
11.	Petites Moyennes Entreprises, Economie sociale et artisanat	-Difficulté à promouvoir les activités génératrices de revenus	Tous les 81 villages et les 24 quartiers de l'espace urbain	-Transformation et promotion limitée des produits agropastoraux et forestiers -Faible niveau de structuration des acteurs concernés -Ignorance sur les stratégies de structuration des acteurs	-Recours aux techniques de transformation locales de produits agricoles -Recours aux activités du circuit informel et à risque : transport de moto, vente de carburant, bil-bil -Recours à l'emprunt de périodicité limité	-Structuration des acteurs économiques en corps de métier -Plaidoyer pour l'acquisition des moulins -Renforcement des compétences des communautés dans la valorisation des produits : l'huile de karité, beurre de karité et le lait -Organisation des commerçants, remise des prix aux meilleurs agriculteurs, organisation des

						prix d'excellence aux meilleurs artisans locaux, création d'un petit centre artisanal.
12.	Développement urbain	-Insuffisance d'aménagement de la voirie municipale	Les 24 quartiers de l'espace urbain et de : Djéfatou ; Langui Social	-Insuffisance des moyens de la Commune -Absence d'un plan d'aménagement de la cité	-Construction anarchique des maisons -Branchement non conforme au réseau AES sonel	-Elaboration le plan d'urbanisation de la ville, -Ouverture du réseau routier urbain
13.	Domaines et affaires foncières	-Difficulté d'accès aux parcelles viabilisés	Les 24 quartiers de l'espace urbain, Sabongari, Ouro Gaou, Delem, Adamaoua 1, Adamaoua 2, Louguéré, Ndjola Kapsiki	-Absence d'un plan d'occupation de l'espace -Absence de routes tracées	-Occupation anarchique de l'espace urbain -Pollution de la voirie municipale -Désordre urbain	-Sensibilisation des populations à l'acquisition d'un permis de bâtir avant toute volonté de construction durable
14.	Travail et sécurité sociale	-Faible niveau de protection sociale des acteurs des secteurs de l'informel	Les 24 quartiers de l'espace urbain	-Absence d'une couverture sociale sécurisée -Ignorance des acteurs du secteur informels sur les avantages de la sécurité sociale	-Marginalisation des personnes du 3 ^{ème} âge,	-Sensibilisation des acteurs sur la nécessité de s'immatriculer)
15.	Emploi et formation professionnelle	-Difficulté d'insertion socio professionnel des jeunes	Tous les jeunes dans les villages et les quartiers de l'espace urbain	-Absence de structures de formation dans la localité après le cycle primaire -Déperdition scolaire des demandeurs de la formation	-Chômage -Oisiveté -Exode rurale -Perte de temps au jeu de carte et consommation du bil-bil	- Renforcement des capacités des jeunes dans les techniques de montage des projets et recherche de financement -structuration des jeunes en association ,mise en place d'une plateforme d'emploi

				-Insuffisance des structures d'emploi pour jeunes		jeunes et d'informations sur les opportunités d'emploi.
16.	Enseignement supérieure	-Difficulté d'accès aux enseignements supérieurs	Certains bacheliers résidants dans tous les villages et quartiers de la Commune, issus des parents	-Coût élevé de la prise en charge dans les structures de formation supérieures -Absence d'un établissement supérieur dans la localité	- Forte perception que le BAC est un niveau de scolarisation élevé -Présence de jeunes diplômés oisifs dans la localité -Insécurité sociale	-Octroi d'une bourse aux étudiants de la Commune, - Création d'un institut supérieur dans la Commune
17.	Recherche innovation et	-Difficulté à promouvoir les technologies innovantes	Les jeunes des 24 quartiers de l'espace urbain de Ngong	-Insuffisance de formation -Analphabétisme -Faible mobilisation sur les questions relatives à aux technologies innovantes	-Non valorisation des sous produits -Faible implication des acteurs	-Développement des formations à la carte ou les formations orientées vers la valorisation des produits locaux et les produits de récupération pour les jeunes
18.	Mines développement technologique et	-Difficulté d'accès aux zones de carrières	Mbolta, Langui Mahol, Tamoundé 1,	-Insuffisance des moyens pour exploitation à grande échelle -Nombre insuffisance dans le domaine	-Coût élevé de l'acquisition des ressources -Difficulté dans l'acquisition des matériaux de construction (sable, gravier)	Valorisation des zones de collecte des minéraux (sables et graviers)
19	Transport	Insécurité routière	Certaines communautés : Ndjola Kapssiki ; Mapto ; Tchéboa ; Sorombéo, Konkon, Haoussari, Tchatchara, Langui Social, Djéfatou, Ouro Donka, Baléri	-Ignorance sur le code de la route Recherche d'un emploi rémunéré	- Vitesse illimité des usagers - Risque d'accident	Formation des motos taximen sur le code de la route ;

20	Travaux publics	-Dégradation du tronçon routier	Tous les villages situés en dehors des axés parcourus par le réseau routier national prioritaire (route nationale N°1 et des routes départementales suivantes : Pitoa Adoumri, Carrefour Touroua, Touroua	<ul style="list-style-type: none"> - Coût élevé de l'entretien routier - Abandon de certains tronçons par la sodecoton 	<ul style="list-style-type: none"> -Fréquentation irrégulière de la localité par les étrangers - Coût élevé du déplacement dans la localité - Repli identitaire des populations de la localité 	-Réhabilitation des tronçons routiers en voie de dégradation, ouverture des routes dans les localités non couvertes, -Installation des buses et radier sur les tronçons critiques.
21	Communication	-Difficulté à percevoir les journaux et ondes de certaines radios nationales	Tous les villages et quartiers de la Commune de Ngong	Fort taux d'analphabétisme de la population	Autarcie Recours à l'information par personnes interposées	- Création d'une radio communautaire,
22	Postes et télécommunications	-Difficulté à percevoir le signal de certains opérateurs de la téléphonie mobile	Biliel, Danedjam, Tsorké, Gomsî, Tarba, Mayo Bangaï, Baléri, , Katarko, Aboumré	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de peuplement de certains villages - Faible niveau de couverture des pillones des opérateurs de la téléphonie mobile 	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacement des populations vers les endroits couverts par le réseau - Absence d'information - - Sous information - perte de temps pour la recherche du réseau 	-Installation d'une antenne de réception du signal,
23	Commerce	-Difficulté de commercialisation des produits agricoles	Djéfatou, Zéra, Tchéboa, Langui Social, Laïndé Massa, Baroumé	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau fluidité des engins de transport - Faible niveau de développement des infrastructures routières 	<ul style="list-style-type: none"> -Recours aux différents marchés des localités voisines -Retard dans la mobilisation des produits agricole le jour du marché 	-Création des infrastructures commerciales (hangars, magasin, boutiques, etc..) dans certains marchés porteurs.

					- Risque de perte post récoltes.	
24	Administration territoriale et décentralisation	-insécurité des personnes et des biens	Biliel, Malla, Windé Zaman, DoMayo Tchéboa, Mayo Dissi, Pinchiré, Horoum Sabougari, Kalfai 1, Nadoura, Golomba, Kokoumi, Tabadjam, Bangui, Tsorké, Katarko, Wouro Souka, Taparé, Baroumé, Djaoro Oussoumanou, Adamaoua, Sorombéo, etc..	Absence de comité de vigilance Diversité ethnique Faible niveau de loyauté des différentes composantes de la communauté	-Réclusion perpétuelle des concernés dans la localité - Utilisation concernés à des tâches indignes - Découragement des concernés dans le développement des initiatives de	Mettre en place un comité local de vigilance dans les villages et quartiers affectés -appuyer les comités locaux de vigilance en petit équipement
25	Affaires sociales	Difficulté à jouir des droits de l'identité nationale	Tous les handicapés, Les enfants de la rue, les personnes âgées, les réfugiées, les Bororos, les enfants de niveau 3 présents dans les écoles publiques de la Commune et les personnes ne disposant pas leur CNI	Non déclaration des actes de naissance Accouchement dans les domiciles Ignorance sur les droits des personnes marginalisées Faible niveau d'assistance familiale	-Faible représentativité des personnes marginalisées, dans les activités de développement communautaire - Recours à l'assistance familiale - Expression au rabais du potentiel de la personne affectée -Analphabétisme des personnes concernées	-Plaidoyer pour la création d'un centre d'écoute des personnes vulnérables, plaidoyer pour l'organisation des audiences foraines pour la délivrance des CNI, plaidoyer pour la facilitation des procédures de jugement supplétifs, , appui en appareillage aux couches vulnérables et marginalisées, redynamisation des associations locales des personnes vulnérables existantes.
26	Jeunesse	-Difficulté à	La jeunesse d'environ	Education limitée des	-Risque de	-création d'un foyer municipal

		promouvoir les activités de la Jeunesse et l'analphabétisme	90% de villages et les 24 quartiers de l'espace urbain	parents Faible intérêt pour l'éducation pour les parents analphabètes	délinquance juvénile -Recours aux activités promotionnelles des villages voisins pour le loisir Oisiveté - Faible implication des personnes analphabètes dans les activités de développement - Ignorance sur les informations disponibles sur l'actualité - Recours aux langues vernaculaires pour la diffusion de l'information	des jeunes de Tchéboa -Elaboration d'un plan d'alphabétisation des populations de l'Arrondissement de Tchéboa -Appui à la structuration des associations et Groupes d'initiatives Communes des Jeunes - Appui à la mise en place d'un conseil communal de la Jeunesse de Tchéboa pour orienter les actions des jeunes - Renforcement des capacités des jeunes dans les techniques de structuration des organisations et d'animation -organisation des voyages d'échanges entre la jeunesse de Tchéboa avec les jeunes d'autres Communes voisines pour les échanges d'expériences lors des journées internationales de la jeunesse
27	Sport et éducation physique	-Difficulté d'accès aux infrastructures sportives	80% des villages de l'espace rural et les quartiers guizigaré, marouaré, Delem, Ouro Gaou, Toupouriré, Djaoro Gardi, Laméré, Djaoro Gotel, Tchatchara, de	Non immatriculation des terres affectées à l'activité sportive Absence d'un plan d'aménagement des espaces	- Recours aux infrastructures sportives des écoles publiques ou des écoles de parents, faible diversification des activités sportives autre que le football,	-Création d'une plate forme sportive dans la ville de Ngong, plaidoyer pour la mise en place d'une décision affectant une partie de l'espace rural pour les activités sportives lors de l'occupation des espaces

			l'espace urbain,etc..		Risque de conflits lors du début de l'exploitation de l'espace par le propriétaire	ruraux
28	Culture	-Difficulté d'accès à l'information a caractère culturel et pédagogique	Tous les villages et les quartiers de l'espace urbain	Ignorance sur les avantages de la culture	- Recours aux informations caractères traditionnelles administratives - Recours aux informations par personnes interposées - Déphasage entre la diffusion et la réception de l'information	-Création d'une bibliothèque municipale, médiathèque dans la Commune, création d'une radio communautaire

CHAPITRE 5 : PLANIFICATION STRATEGIQUE

5.1. Vision et objectifs du PCD

La Commune de Ngong souhaite améliorer les conditions de vie des populations en s'inscrivant dans une dynamique de réalisation des actions programmées durant la période 2011 et 2015. A cet effet, la Commune ambitionne de réaliser son programme d'action en intégrant vingt huit secteurs de développement. Afin de rendre sa politique de développement cohérente avec les préoccupations gouvernementales, un cadre logique de développement est défini pour chaque secteur.

5.2. Cadre logique par secteur de développement

Secteur de l'eau et de l'Energie

logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
<u>Vision, but, objectif global</u> : Rendre l'Eau potable et l'Energie accessible à tous	Niveau de satisfaction des populations	Rapport d'activité du comité de suivi	Changement de l'équipe dirigeante.
<u>Objectif de développement</u> : Accroître de 60% le taux d'accès des populations à l'eau et de 50% le taux d'accès à l'énergie	Nombre de personnes ayant accès à l'eau ou à l'énergie	- Enquêtes - Rapport d'enquête - Sondage d'opinion	Crises, catastrophes sur les infrastructures existantes (chutes de poteaux, forages non productifs, calamités)
<u>Objectifs spécifiques</u> : O ₁ : Améliorer l'offre en eau potable O ₂ : Améliorer l'offre en Energie O ₃ : Assurer la conservation et la gestion durable des installations et équipements électriques O ₄ : Développer les ressources énergétiques alternatives (bioénergétiques)	-Taux d'accès à l'eau potable -Taux d'accès à l'énergie électrique -Nombre d'ouvrages hydrauliques fonctionnels existants -Nombre de ménages disposant de l'énergie électrique -Nombre d'équipement électriques et sanitaire disposant des comités de gestion -Liste des nouvelles technologies bioénergétiques initiées		
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> R ₁ : L'offre en Energie est améliorée R ₂ : L'offre en l'Eau potable est améliorée R ₃ : Les installations et équipements électriques ou hydrauliques sont conservés et gérées de manière durable R ₄ : Les ressources énergétiques alternatives sont développées			
Activités/Actions	Ressources nécessaires	Autres ressources	Obligations préalables
A1.1 : Construction de 29 forages dans certaines localités de la ville de Ngong	246 500 000	Humaines et matérielles	-ETUDES - MOBILISATION DE LA CONTREPARTIE FINANCIERE
A1.2 Construction de 85 puits modernes équipés de PMH dans certaines localités de la ville de Ngong	552 500 000	Humaines	
A1.3 Exécution du projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Ngong et alimentation par 40 Bornes Fontaines publiques	400 000 000	Humaines et matérielles	
A1.4 Réhabilitation de cinq (05) puits dans certaines localités	7 500 000	Humaines	
A1.5 Réhabilitation de 26 forages dans certaines localités	42 000 000	Humaines et matérielles	

A1.6 Electrification du village Ndjola Kapsiki	19 000 000	Humaines et matérielles
A1.7 Electrification des villages Laïndé Massa et Laïndé Karewa	85 250 000	Humaines et matérielles
A1.8 Extension du Réseau électrique à travers le déplacement des poteaux électriques sur les routes ouvertes du centre urbain	12 000 000	Humaines et matérielles
A1.9 Connexion de certains villages au Réseau AES/Sonel; Karewa – Ouro Labbo ; Karewa – Gada Tshofol; Gada Tshofol – Hosséré Kilbou ; Djefatou-Ouro Donka ; Ouro Donka- Laïndé Soulédé; Ouro Donka – Laïndé Bana ; Windé Ngong 2 – Louguéré ; Windé Ngong 2- Mbolta ; Windé Ngong 1– Douka Longo ; Carrefour Tchéboa – Billiel ; Carrefour Tchéboa – Danedjam Carrefour Tchéboa – Danedjam ; Langui social- Langui Kodong Langui social – Tappa	1 051 625 000	Humaines et matérielles
A1.11 Connexion de certains quartiers au de la ville de Ngong : Marouaré ; Delem Toupouriré ; Djaoro Gotel ; Tchatchara ; Ouro Gaou ; Guizigaré ; Lakaré ; Ngong – Haoussari ; Kapsikiré; Walawol ; Windé Ngong 1; Windé Ngong 2	271 050 000	Humaines et matérielles
A2.1 Renforcer les capacités de deux jeunes sur la maintenance de point d'eau et faciliter leur intervention sur toute l'étendue de la Commune	1 000 000	Humaines
A3.1 Renforcement des capacités des populations dans les techniques de production d'énergies solaire	3 000 000	Humaines et matérielles
A3.2 Formation des femmes à l'utilisation des foyers améliorés	1 500 000	Humaines et matérielles
A4.1 Renforcement des capacités des populations sur les techniques de production du biogaz	2 000 000	Humaines et matérielles
Total	2 694 925 000	



Pagou
 Directeur EP

Secteur de l'Éducation de Base

logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Amener tous les ménages de la Commune de Ngong à faire de l'éducation de base de leur progéniture un droit fondamental	Nombre d'enfants par ménages dans le circuit scolaire	Rapport d'enquête	Le taux d'analphabétisme	
<u>Objectif de développement</u> Porter le taux de scolarisation de moins de 73% à 100% tout en améliorant les conditions d'étude d'ici 2035	Taux de scolarisation des enfants en âge scolaire	Rapport d'activité	Taux de chômage	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1- Appuyer les communautés dans leur politique de promotion de l'éducation 2- Améliorer l'offre en infrastructures scolaires dans les écoles publiques préscolaires et primaires 3- Promouvoir l'excellence en milieu éducatif	-Nombre d'écoles publiques ou préscolaires créées et formalisées -Nombre d'écoles disposant d'infrastructures scolaires -Liste d'élèves ayant reçu les récompenses d'excellence scolaire		Dynamisme des communautés	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1- Les communautés sont appuyées dans leur politique de promotion de l'éducation 2- L'offre en infrastructures scolaires est améliorée dans les écoles publiques préscolaires et primaires. 3- l'excellence en milieu éducatif est promue			Transfert limité des ressources à la faveur de la décentralisation	
Activités /Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Obligations préalables
A1.1 Formalisation de cinq écoles des parents en écoles publiques, situées dans les localités suivantes : Lougguéré, Ngouroré, Golomba, Mayo Dissi, Domayo Tchéboa		1 000 000	Humaines et matérielles	-ETUDES - MOBILISATION DE LA CONTREPARTIE FINANCIERE
A1.2 Création de 4 écoles maternelles dans les localités suivantes : Koubadjé, Langui social, Mapto, Djefatou		1 000 000		
A1.3 Paiement des salaires de 160 enseignants et personnels d'appoint		172 800 000		
A2.1 Construction de 18 Blocs latrines dans les localités de : Nadoura, Ngouroré, langui kodong, Biliel, Domayo Tchéboa, Zera, Tabadjam, Ouro Ndemri 1, Ouro Labbo 1 Lougguéré, Mayo Bangaï Tsorké, Mayo diss, Baroumé, Golomba, Windé Ngong 2, Lakaré, Daba 2		67 500 000		
A2.2 Construction de 38 points d'eaux dans les écoles publiques		323 000 000		
A2.3 Equipement des salles de classes en 140 bureaux de maitres		10 500 000		
A2.4 Construction et équipement (Point d'eau + latrines inclus) de 6 écoles maternelles : Mafa Tchéboa, Ngong Haoussari, Koubadjé, Djefatou, Mapto, Langui social		225 000 000		
A2.5 Construction de 240 salles de classe et équipement		2 160 000 000		
A2.6 Construction de 18 blocs administratifs dans les localités de : Nadoura, Ngouroré, langui kodong, Biliel, Domayo Tchéboa, Zera, Tabadjam, Lougguéré, Mayo Bangaï,, Tsorké, Ouro Ndemri 1, Douka Longo, Malla, Koné, Mapto, kéini, Baroumé, Koubadjé		450 000 000		
A2.7 Equipement des salles de classe en 6 054 tables bancs		161 350 000		
A2.8 Réhabilitation des salles de classe dans les localités : Laïndé Karewa (2) , Laïndé Massa, (2), Adamaoua 1 (2) , windé Ngong 2 (4), Ngong Haoussaré (4)		56 000 000		
A3.1 Organisation d'une journée d'excellence scolaire		6 000 000		
TOTAL		3 634 150 000		



Djibrilla Garga
Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs

Secteur des Enseignements Secondaires

logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Faire des Enseignements secondaires un moyen d'insertion dans la vie socioprofessionnelle	Nombre d'enfants ayant achevé le circuit des enseignements secondaires	Rapport d'enquête	Taux de chômage	
<u>Objectif de développement</u> Améliorer les conditions d'accès aux Enseignements secondaires	Nombre d'enfants dans les établissements secondaires	Rapport monographique	Le taux d'analphabétisme	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1- Accroître l'offre en dans la Commune 2- promouvoir l'excellence dans les établissements	- Nombre d'infrastructures - Nombre d'élèves bénéficiaires des prix d'excellence - Proportion de jeunes filles sur ceux admis	Rapport d'enquête	Analphabétisme des parents Emploi des jeunes diplômés	
Résultats (axes stratégiques) 1- L'offre en infrastructures et équipements est suffisante 2- L'Excellence est promue				
Activités /Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Obligations préalables
A1.1 Création de quatre (04) CES dans les localités suivantes : Mapto, Adamaoua 2, Djefatou, Zera		900 000	Humaines et matérielles	Mobilisation des ressources Etudes
A1.2 Construction et équipement de 32 blocs de deux salles de classe et 06 blocs de trois salles de classes dans les établissements secondaires suivants : CES de Langui (03 de 02 salles et 02 de 03 salles de classe), Lycée de Tchéboa (01 de 02 salles de classe), CES de Ndjola (03 de 02 salles de classe et 02 de 03 salles de classes), Lycée de Ngong (01 de 02 salles de classe), CES Bilingue de Ngong (03 de 02 salles), CETIC de Ngong (02 de 03 salles de classes), CES en voie de création (04/établissements)		676 000 000		
A1.3 Construction et équipements de 08 blocs administratifs dans les établissements scolaires suivants : CES de Langui (01), CES bilingue de Ngong (01), CES de Ndjola (01), CETIC de Ngong (01), (01)/établissement crée		200 000 000		
A1.4 Construction et équipement de 02 ateliers au CETIC de Ngong		60 000 000		
A1.5 Réhabilitation des salles de classes dans les établissements suivants : Lycée de Ngong (04).		18 000 000		
A1.6 Construction de neuf (09) blocs latrines de quatre cabines chacune dans les établissements secondaires suivants : CES de Ndjola (02), CES Bilingue de Ngong (01), CES de Langui (01), Un (01) dans chacun des Quatre (04) futurs CES., CETIC de Ngong (01)		63 000 000		
A1.7 Equipements des établissements secondaires en 1700 tables bancs selon les besoins suivants : CES de Ndjola (40), CES Bilingue de Ngong (346), CES de Langui (208), Lycée de Tchéboa (30), Lycée de Ngong (205), (208)/établissements à créer.		42 500 000		
A2.1 Octroi des prix aux meilleurs élèves		13 000 000		
A2.2 Traitement salarial de vingt (20) personnels d'appoints les établissements secondaires		24 000 000		
Total		1 097 400 000		



LE DELEGUE DEPARTEMENTAL

Wanghousoun⁸¹ Pierre

...nelle

Secteur de l'Enseignement Supérieur

logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Faire de l'Enseignement supérieure le levier du développement dans la Commune	Nombre d'élèves diplômés, dans les institutions supérieures du Cameroun	Rapport d'enquête	Taux de chômage	
<u>Objectif de développement</u> Améliorer le taux d'accès des enfants de la localité pour les enseignements supérieures	-Nombre de jeunes bacheliers ayant achevés leur premier cycle dans les institutions supérieures - Nombre de jeunes promus -Liste des élites intellectuelles de l'arrondissement	Rapport d'activités	Analphabétisme des parents	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1. Promouvoir l'excellence académique 2. Promouvoir le développement d'une élite intellectuelle dans l'arrondissement de Tchéboa				
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1. L'excellence académique est promue 2. Le développement d'une élite intellectuelle de l'Arrondissement est effectif				
Activités /Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Octroi des bourses aux jeunes admis dans les grandes écoles		15 000 000	Humaines et matérielles	Accroissement des ressources financières de la Commune
A1.2 Octroi des bourses aux jeunes bacheliers		12 000 000		
A2.1 Création d'une association des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur		1 000 000		
A2.2 Création d'un Institut Supérieur de la localité		2 000 000		
Total		30 000 000		

Secteur de la santé

logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
<u>Vision, but, objectif global</u> Améliorer les conditions de prise en charge des patients dans les formations sanitaires	Taux de satisfaction des patients	Rapport d'enquête	L'addiction à l'automédication Analphabétisme
<u>Objectif de développement</u> Accroître de 50 % le taux de fréquentation des patients dans les formations sanitaires de la localité	Taux de fréquentation des patients dans les centres de santé	Rapport d'activité	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1. Faciliter l'accès physique des populations aux formations sanitaires 2. Renforcer les capacités opérationnelles des formations sanitaires : CSI et l'hôpital de district de Ngong	Nombre de dossiers de création élaborés Nombre de visites Taux de couverture vaccinale		
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1- L'accès physique des populations aux formations sanitaires est facilité 2- Les capacités opérationnelles des formations sanitaires sont renforcées			
Activités/Actions	Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Création de trois formations sanitaires dans les localités de : Adamaoua 1, Malla, Zera	5 000 000	Humaines et matérielles	Etudes de faisabilité
A1.2 Construction et équipement de deux centres de santé dans les localités d'Adamaoua 1 et Malla	51 000 000	Humaines et matérielles	Décision des autorités
A2.1 Réhabilitation de quatre centres de santé existants : CSI de Laïndé Massa, CSI de Tchéboa, CSI de Langui, CSI de Karewa	30 000 000	Humaines et matérielles	Mobilisation des ressources financières
A2.2 Equipement de tous les (07) CSI de Ngong en médicaments essentiels, et petits matériels de chirurgie	35 000 000	Humaines et matérielles	
A2.3 Mobilisation des communautés et couches vulnérables en vue de leur sensibilisation sur le VIH /SIDA et les maladies endémiques : Choléra, paludisme, tuberculose,	2 000 000	Humaines et matérielles	
TOTAL	123 000 000		

21 FEV 2012

e830
2.0 e83



Cadre logique du Secteur des Travaux Publics

logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Faciliter le déplacement des personnes et des biens	Nombre de personnes situés à moins de 5 minutes d'une route communale	Rapport d'enquête	Taux de recouvrement des recettes communales	
<u>Objectif de développement</u> Améliorer la qualité des infrastructures routières	Taux de satisfaction des usagers de la route	Rapport d'enquête	Faible niveau d'implication des bénéficiaires	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1- Entretien le réseau communal existant 2- Renforcer la coopération intercommunale dans le domaine des infrastructures routières	Nombre de km ouverts et entretenus Nombre d'accords de partenariat signé Taux de couverture des routes entretenus et ouvertes Nombre d'accords signés	Rapport d'activité	Apport des communautés Liste des magistrats municipaux de recette communale Apport des communautés Faible	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1- Le réseau communal existant est ouvert et entretenu 2- La coopération décentralisée est renforcée dans le domaine des infrastructures routières				
Activités/Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Entretien du tronçon routier communal sur les axes suivants :				
Karewa - Ouro Labbo ≈ 4,3km		61 550 000	Matérielles et humaines	Etudes Ressources mobilisées
Nadoura – Keïni ≈ 4,5km		57 300 000		
Douka Longo- Windé Ngong ≈ 15,32Km		30 640 000		
Biliel – Tchéboa ≈ 10 km		39 800 000		
Louguerré- Windé Ngong 2 ≈ 11,1Km		22 200 000		
Golomba – Zera ≈ 7 km		42 000 000		
Selifa – Djaouro Oussoumanou ≈ 4km		10 000 000		
Laïndé Massa – Douka Longo ≈ 10,3km		42 000 000		
Sabongari – Adamaoua 2 ≈ 3km		18 000 000		
Langui Kodong – Langui Social ≈ 3,8km		8 000 000		
Djefatou – Karewa ≈ 6,6km		22 000 000		
Djefatou – Ouro Ndemri II ≈ 2,7km		6 000 000		
Ouro Donka – Laïndé Soulédé ≈ 4km		20 000 000		
Kadouna - Mayo Kebi ≈ 4,1km		40 000 000		
Baroumé – konkoumi ≈ 16 km		80 000 000		
Gada Tshofol – Hosséré Kilbou ≈ 2km		14 000 000		
Danedjam – Tchéboa ≈ 2 km		10 000 000		
Ardo Djalo – Douka Longo ≈ 8km		25 000 000		
A1.2 Ouverture de certains tronçons				
Windé Ngong 2 – (Toupouriré Ngong) ≈ 1,5 km		28 000 000	Matérielles et humaines	
Konkoumi- Tchéboa ≈ 30km		250 000 000		
A2.1 Construction des ouvrages de franchissement				
			t	
Pont sur le Mayo Tchéboa à l'entrée de Domayo Tchéboa		165 000 000	Matérielles et humaines	
Pont sur le Mayo Kebbi		230 000 000		
Total		1 221 490 000		



BELLO

INGENIEUR DES TRAVAUX DU GENIE CIVIL

Secteur des Transports

logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Renforcer la sécurité des personnes et des biens	Taux de satisfaction des usagers de la route	Rapport d'enquête	Faible collaboration entre les parties prenantes	
<u>Objectif de développement</u> Rendre la circulation des personnes et des biens paisibles sur tous les tronçons du réseau routier de la Commune	Taux d'accidents de circulation enregistrée	Rapport d'activité	Taux de participation aux réunions	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1. Faciliter la fluidité des déplacements dans la ville de Ngong ; 2. Renforcer la sécurité des usagers de la route	Nombre d'infrastructures de transport construits Type de dispositif de sécurisation mis en œuvre Nombre d'actions en faveur des usagers de la route	Rapport d'activité	Retard dans la mise en œuvre du plan urbanisation de la ville de Ngong	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1. La fluidité des déplacements est facilitée dans la ville de Ngong 2. La sécurité des usagers de la route est renforcée				
Activités/Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Construction d'une fourrière municipale (Phase 1 et 2)		30 000 000	Matérielles et humaines	Mobilisation des ressources Etudes
A1.2 Aménagement de la gare routière de Ngong		2 000 000		
A1.3 Aménagement d'un parking pour camions		12 000 000		
A2.1 Renforcement des capacités des conducteurs en vue d'un allègement des procédures pour l'obtention des permis de conduire aux motos taximen		2 000 000		
A2.2 Plaidoyer pour la construction de dos d'âne sur les axes du réseau routier national et départemental, spécifiquement dans les localités suivantes : Lakaré, Windé Ngong 1, Koubadjé, Kone, Langui Mahol et Mafa Tchéboa,		500 000		
A2.3 Distribution des prix aux meilleurs conducteurs de moto taxi		400 000		
Total		46 900 000		



LE DELEGUE REGIONAL

Joseph Tchadel
Ingénieur des Travaux des Eaux,
Forêts et Chasses

Secteur du commerce

logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Aménager un climat propice pour les activités commerciales	Taux de satisfaction des acteurs économiques	Rapport d'enquête	gouvernance locale	
<u>Objectif de développement</u> Accroître les échanges entre les différents opérateurs économiques de la localité	Volume de biens échangés au cours d'une période donnée	Rapport d'enquête	Participation des opérateurs économiques	
<u>Objectifs spécifiques *</u> 1. Maîtriser l'assiette fiscale communale 2. Développer les infrastructures commerciales	Nombre d'infrastructures commerciales construites Nombre de contribuables	Rapport d'activités	Propriété du site	
Résultats (axes stratégiques) 1. Le fichier de contribuables est maîtrisé Les infrastructures commerciales sont développées				
Activités/Actions		Ressources nécessaire	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Rendre formel les jours de cinq petits marchés fonctionnels tels que : Zera , Laïndé Massa, Langui, Baroumé, Tchéboa,		500 000	Matérielles et humaines	Etudes Mobilisations des ressources
A1.2 Recenser les contribuables pour toutes les activités génératrices de revenus		3 000 000	Matérielles et humaines	
A2.1 Construire au moins 20 hangars de six comptoirs dans chacun des cinq marchés suivant : Huit (08) au marché de Tchéboa ; Cinq (05) au marché de Langui ; Trois (03) au marché de Laïndé Massa ; Deux(02) au marché de Zéra ; Deux(02) au marché de Baroumé		120 000 000	Matérielles et humaines	
A2.2 Construire quatre hangars de six comptoirs, huit magasins et vingt boutiques au marché de Djefatou		187 000 000	Matérielles et humaines	
A2.3 Construire un centre commercial à Ngong		150 000 000	Matérielles et humaines	
A2.4 Transformer un hangar en boutiques au marché de Ngong		2 500 000	Matérielles et humaines	
		463 000 000		

31 OCT 2011.

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL



KARI WALKOA

Secteur de L'Agriculture et du Développement Rural

logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moiens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Développer durablement les productions et l'offre agricoles	Rendement des spéculations agricoles	Rapport d'enquête	Taux de disponibilité	
<u>Objectif de développement</u> Doublé les productions agricoles avant l'an 2015	Taux de croissance des productions agricoles	Rapport d'activité	Km de route agricole aménagée	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1- Améliorer la production agricole 2- Améliorer le rôle des organisations de producteurs 3- Améliorer les équipements, infrastructures et niveau d'encadrement du conseil agricole 4- Réduire les risques d'une agriculture nuisible à l'environnement	-Rendement agricole -Nombre d'organisations créées -Surface agricoles sous culture durables -Volume des productions sur les marchés - Pourcentage des surfaces sous techniques de gestion durables	Rapport d'enquête Rapport d'activité	Etat du réseau routier Taux de mobilisation des bénéficiaires Calamités naturelles Variation climatique	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1- La production agricole est améliorée 2- Le rôle des organisations de producteurs est amélioré 3- Les infrastructures et structures d'encadrement agricoles sont améliorées 4- Les techniques agricoles sont durables				
Activités		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Aménagement et sécurisation de 5 000 ha de parcelles agricoles dont 5% en bas fonds		400 000	Matérielles et humaines	Etudes Mobilisation de la contrepartie nécessaire
A1.2 Appui pour l'accès aux intrants agricoles de 50 à 100 Gics		6 000 000		
A2.1 Appui à la structuration de 200 GICs en UGICs et Fédération dynamiques		4 000 000		
A2.2 Acquisition des motos pompes et accessoires pour 60 meilleurs GICs		30 000 000		
A3.1 Construction de 10 magasins de stockage dans les localités de : Zera, Langui, Djefatou, Ngong, Douka Longo, Adamoua 2, Mafa Tchéboa, Laïndé Karewa, Baroumé		150 000 000		
A3.2 Construction de la délégation d'Arrondissement d'Agriculture et du Développement Rural de Tchéboa		40 000 000		
A3.3 Construction de cinq postes agricoles et appui à la mise en place des brigades phytosanitaires dans les localités de : Djefatou, Tchéboa, Ngong, Langui, Zera		70 000 000		
A3.4 Construction de douze biefs dans les localités de : Golomba, Tabadjam, Katarko, Adamaoua 2, Zera, Lougguéré, Ndjola Kapsiki, Laïndé Djiga, Djefatou, Douka Longo, Ndjola(2)		45 000 000		
A4.1 Formation des membres des OPs dynamiques et appui aux projets porteurs de gestion durable des terres		75 000 000		
TOTAL		420 400 000		



R. B. DAOR/B P.O.
Amadou Moumini
 TECHNICIEN PRINCIPAL
 D'AGRICULTURE

Secteur de L'Élevage des Pêches et des Industries Animales

logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Développer durablement les espèces animales et halieutiques	Productivité du cheptel animal	Rapport d'enquête	Taux de disponibilité	
<u>Objectif de développement</u> Doublé l'effectif des espèces animales et halieutiques avant l'an 2015	Taux d'accroissement des espèces animales et halieutiques	Rapport d'activité	Taux de disponibilité	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1-Améliorer les conditions d'élevage des espèces animales 2- Améliorer les pratiques zootechniques et vétérinaires des acteurs du secteur de l'élevage 3-Développer les infrastructures et structures d'encadrement d'élevage,	Effectif des espèces animales (petit et gros bétail) Nombre de formations en pratiques zootechniques et vétérinaires Nombre d'infrastructures d'élevage disponible	Rapport d'enquête Rapport d'activité	Etat du réseau routier Epizooties Calamités naturelles Variation climatique	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1-Les conditions d'élevage des espèces animales sont améliorées 2- Les techniques zootechniques et vétérinaires des acteurs du secteur de l'élevage sont améliorées 3- Les infrastructures et structures d'encadrement d'élevage sont développées	Qualité des espèces halieutiques dans les marchés Type d'espèces présentes			
Activités		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Délimitation et sécurisation d'environ 3 000 ha de périmètres agropastoraux, constitué de : six (06) zones de pâturage (Bagadji, Hurum Sabongari, Kalfai, Adamaoua 2, Ouro Gaou, kalgué) et 100 km de couloir de transhumance		5 000 000	Matérielles et humaines	Etudes Mobilisation des contreparties financières
A1.2 Sensibilisation et structuration de 30 GICs, 03 UGICs et une Fédération d'éleveurs dans le secteur agropastoral ; 20 GICs de pisciculteurs, une UGIC de pisciculteurs ; 03 GICs d'apiculteurs		2 000 000		
A1.3 Promotion de la culture fourragère dans les pâturages avec les essences telles que Stylosantes, Braccharia) sur environ 1000 ha		2 000 000		
A1.4 Appui pour l'accès au microcrédit en vue de promouvoir les techniques d'élevage modernes, de conservation et de transformation des produits agropastoraux		9 000 000		
A1.5 Fourniture de trois ruches à trois GICs formés		1 500 000		
A2.1 Renforcement des capacités des OP sur les techniques moderne : élevage du petit et gros bétail, pisciculture (production et conservation des poissons) aviculture, fabrication et pose des ruches, fabrication et utilisation des séchoirs améliorés, plantes mellifères		5 000 000		
A3.1 Construction et réhabilitation des équipements d'élevage suivant : <ul style="list-style-type: none"> • Trois aires d'abattage dans les localités de : Djefatou, Tchéboa, Langui ; • Sept parcs à bétail à : Tchéboa, Kalfai, Hurum Sabongari, Tarba, Langui, Kalgué, Selifa, ; • Douze puits pastoraux équipées de PMH dans les localités de : Hurum Sabongari, kalfai 1, Tabadjam, Tappa, Maffa Tchéboa, Biliel, Louguéré, Bagadji (Danedjam), Pinchiré, Kalgué, Delem, Windé Ngong 2 ; • Deux marres artificielles à : Hurum Sbondari et Kalfai ; • Trois biefs à réhabiliter dans les localités d'Adamaoua 		140 000 000		

• Quatre étangs piscicoles dans les localités de : Sélifa (forêt de Douka), Ouro Labbo 1, Karewa, Aboumré			
A3.2 Construction d'un comptoir de Poisson dans chacun des trois marchés suivants : Ngong, Djefatou, et Tchéboa	21 000 000		
A3.3 Construction de trois bâtiments d'élevage dans trois zones d'élevage : Langui, Tchéboa, Ngong,	27 000 000		
A3.4 Création d'un centre de formation pour les jeunes en agriculture et élevage	150 000 000		
A3.5 Mise en place des comités de surveillance des plans d'eau sur les principaux mayo (mayo douka, Bénoué, mayo dika, mayo Tchéboa,, Binossi) et Lacs	4 000 000		
Total	366 500 000		

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL



Abouma Adam Alfa
 DOCTEUR D'ETAT EN SCIENCES ET
 MEDECIN VETERINAIRE (E.I.S.M.V. DAKAR)

Cadre logique du Secteur des Forêts et de la Faune

logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Assurer une gestion durable des ressources forestières, fauniques et conserver la biodiversité	Liste des ressources forestières et fauniques recensées	Rapport d'enquête	Faible niveau d'implication des communautés riveraines	
<u>Objectif de développement</u> Développer les ressources fauniques et floristiques tout en conservant la biodiversité	Taux de couverture végétale.	Rapport d'enquête	Faible niveau d'implication des communautés riveraines	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1. Améliorer la couverture végétale des espèces floristiques 2. Conserver le patrimoine faunique de la Commune	Taux de couverture végétale Nombre de cas d'infractions enregistrés	Rapport d'activité Document de synthèse	Calamités naturelles Changement climatique Braconnage	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1. La couverture végétale de la Commune est améliorée 2. Le patrimoine faunique de la Commune est préservé				
Activités/ Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Création d'un <i>Espace Forestier Communal (10ha)</i> .		1 000 000	Matérielles et humaines	Etudes Mobilisation de la contrepartie financière
A1.2 Construction d'une pépinière communale d'une capacité de production de 150 000 plants (forestiers, fruitiers, etc..)		35 000 000		
A1.3 Reboisement des espaces et jardins verts communaux, édifices publics ou privés en partenariat avec les gestionnaires		1 500 000		
A1.4 Reboiser les zones dégradées dans les localités de Djaoro Oussoumanou (50ha)		1 800 000		
A1.5 Distribution des plants aux communautés pour le reboisement des espaces agricoles et dénudés parmi lesquels les berges de mayos: o (≈ 6 plants/ménages) pour le reboisement des parcelles agricoles o 29 km de berges le long des mayos suivants : ✓ Mayo Douka (6km) ✓ Mayo Boudjourni (3km) ✓ Mayo Badjouna (4km) ✓ Mayo Porhi (6km) ✓ Mayo Kilbou (5km) ✓ Mayo Kebbi (5km)		45 000 000		
A1.6 Création d'un fond d'appui à la sécurisation et l'entretien des plants		9 000 000		
A2.1 Mise en place des comités villageois d'anti braconnage et alerte au refoulement le long du corridor Mapto – Djouta Leddé : soit 9 comités. (localités de la zone 14) et 19		2 000 000		
TOTAL		95 300 000		



Secteur de L'Environnement, du développement durable et de la Protection de la Nature et

logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)			
<u>Vision, but, objectif global</u> Assurer un environnement sain à chaque citoyen de la Commune	Nombre d'actions prises en faveur de la protection de l'environnement	Rapport d'enquête	Calamités naturelles			
<u>Objectif de développement</u> Assurer la conservation de la biodiversité, la lutte contre la désertification et les effets néfastes du changement climatique, la lutte contre les pollutions sous toutes ses formes	Nombre d'actions de restauration, d'aménagement et de conservation de l'environnement	Rapport d'activité	Retard dans le transfert des compétences			
<u>Objectifs spécifiques</u> - Conserver la biodiversité ; - Lutter contre la dégradation du couvert végétal avec d'autres partenaires ; - Lutter contre les pollutions sous toutes ses formes ; - Promouvoir un développement durable ; - Veiller au respect de la réglementation en matière de nuisances (olfactives et acoustique)	- Taux d'exécution des activités des programmes/projets/actions en faveur de la conservation de la biodiversité, de la lutte contre la désertification, les pollutions et la promotion du développement durable et les nuisances	Rapport d'activité	Guerres et conflits divers faible maîtrise du dispositif institutionnel			
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> - La biodiversité est conservée ; - La lutte contre la dégradation du couvert végétal avec d'autres partenaires est effective ; - La lutte contre les pollutions sous toutes ses formes est effective ; - Un développement durable est promu ; - La réglementation en matière de nuisance est respectée ;						
Activités/Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables		
A1.1 Sensibilisation sur le respect des techniques modernes de pêche dans les mayos et lacs (PM)		PM	Matérielles et humaines	Etudes mobilisation de la contrepartie financière si possible		
A1.2 Mise en place des comités de surveillance des eaux (PM)		PM				
A2.1 Sensibilisation des populations sur les risques de changement climatique due à la déforestation dans les localités de : Laindé Massa, Mayo Bangai, Laindé Kawtal, Laindé Djiga, Taparé, Mayo Bangai, Djaoro oussoumanou		1 000 000				
A3.1 Renforcement du plan d'action d'hygiène et de salubrité dans la ville de Ngong par la distribution des équipements aux 18 comités existants		600 000				
A3.2 Création de deux latrines dans les espaces publics suivants : gare routière de Ngong, Marché de Ngong,		10 000 000				
A3.3 Création d'une décharge municipale dans la Commune		50 000 000				
A3.4 Traitement des puits traditionnels dans toutes les communautés		150 000				
A4.1 Sensibilisation sur la collecte des déchets plastiques (tri et valorisation) et organique pour la fabrication des briquettes et compost		100 000				
A4.2 Construction de 05 incinérateurs dans les centres de santé : Karewa, Laindé Massa, Djefatou, NDjola		10 000 000				
A4.3 Construction des fosses perdues et puits dans les aires d'abattages de Djéfatou, Tchéboa Ngong		16 000 000				
A5.1 Sensibilisation sur la réglementation en matière de nuisance olfactives et acoustiques dans les quartiers du centre urbain de Ngong		150 000				
A5.2 Mise en œuvre des aspects de prise en compte des aspects environnementaux		22 650 000				
TOTAL		240 650 000				




 Mamie Godje
 Ingénieur Agronome lahyCoTechnic

Secteur du Tourisme

logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Faire de Ngong une destination touristique	Nombre de visiteurs par an	Annuaire touristique	Stabilité, sécurité des personnes et des biens	
<u>Objectif de développement</u> Développer le tourisme durable dans la Commune Ngong	Nombre d'actions entreprises en faveur de la promotion du tourisme	Rapport d'activité Rapport d'enquête	Collaboration entre les divers partenaires	
<u>Objectifs spécifiques</u> -Valoriser les sites touristiques - Renforcer la coopération intercommunale et locale dans le domaine du tourisme	Nombre sites aménagés Volume des travaux effectués par site	Rapport d'activité Rapport d'enquête	Us et coutumes locales Braconnage Insécurité des personnes et des biens	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> - Les sites touristiques sont valorisés - La coopération intercommunale et locale est renforcée dans le domaine du Tourisme				
Activités /Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Aménagement de six sites touristiques avec ouverture de voies d'accès, notamment : <ul style="list-style-type: none"> o les grottes d'Ouro Gaou et Ndjola o les roches perchées du Mont Ouro Souka o Le Pic du Mont Hosséré Kilbou o Le Mont Keini et la faune de la ZIC 14 		7 000 000	Matérielles et humaines	Les études Mobilisation des autorités administratives et autres partenaires
A1.2 Viabilisation du site d'Hosséré Bangal à Baroumé campement		30 000 000		
A2.1 Création d'un Office Communal de Tourisme		500 000		
A2.2 Agreement de trois jeunes au métier de guide touristique		1 500 000		
A2.3 Création d'un club de tourisme au sein des établissements scolaires		3 000 000		
A2.4 Organisation d'une foire Biannuelle en collaboration avec les Communes sœurs de Garoua 3 ^{ème}		1 000 000		
A2.5 Sensibilisation des populations riveraines dans la décoration des sites		400 000		
Total		43 400 000		


**LE DELEGUE DEPARTEMENTAL
DU TOURISME DE LA BENOUÉ**

Halimatou Gidjani

Secteur de la Jeunesse

logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Promouvoir l'épanouissement intégral de la jeunesse de Ngong	Nombre de jeunes impliqués dans le processus de prise de décision	Procès verbaux	Taux de représentativité Niveau de représentativité	
<u>Objectif de développement</u> Améliorer les conditions de vie des populations jeunes	Nombre de jeunes promoteurs	Rapport d'enquête	Taux de disponibilité	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1. Faciliter le développement des infrastructures socio économiques et maîtriser la population jeune ; 2. Encourager les initiatives des jeunes ; 3. Renforcer les capacités des jeunes et développer les relations partenariales entre les projets/programmes avec le Conseil Communal de la Jeunesse de Ngong; 4. Promouvoir l'alphabétisation fonctionnelle des jeunes	Liste des activités dans le cadre des composantes Nombre d'organisation des jeunes Nombre d'accords de partenariat avec les jeunes	Rapport d'activités Rapport d'enquête	Surface occupée Analphabétisme des jeunes Taux de disponibilité Liste de critères Surface occupée Taux d'alphabétisme	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1. Les infrastructures socioéconomiques sont développées et la population jeune est maîtrisée 2. Les initiatives des jeunes sont appuyées ; 3. Les jeunes sont formés pour la mise en œuvre des projets et les relations partenariales sont renforcées ; 4. L'alphabétisation fonctionnelle est promue	Nombre d'alphabétiseurs			
Activités /Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Elaboration d'un fichier municipal pour les organisations et les mouvements de jeunesse		500 000	Matérielles et humaines	Etudes Mobilisation de la contrepartie financière
A1.2 Création, construction et équipement du centre Multifonctionnel de Promotion des jeunes de Ngong		132 000 000		
A1.3 Aménagement d'un bureau du CNJC de Ngong		3 000 000		
A1.4 Construction et équipement DA MINJEUN DE TCHEBOA		60 000 000		
A2.1 Organisation des colonies de vacances en faveur des vacanciers		1 500 000		
A2.2 Promotion des championnats de vacances		3 000 000		
A2.3 Promotion des voyages d'échanges pour les jeunes		1 500 000		
A2.4 Organisation annuelle des stages de vacances pour les jeunes		6 000 000		
A3.1 Organisation de deux séminaires de renforcement des capacités des jeunes sur le montage des projets en partenariat avec les responsables des projets et programmes (PIAISI, PAJER-U, PIFMAS, PVBF)		3 000 000		
A3.2 Constitution et légalisation des associations des jeunes		600 000		
A3.3 Mise en place d'une cellule de financement des projets des jeunes		1 600 000		
A3.4 Financement de 100 projets porteurs par les jeunes après validation		30 000 000		
A4.1 Constitution d'une équipe d'alphabétiseurs municipaux		1 400 000		
A4.2 Recyclage et renforcement des capacités des alphabétiseurs		2 000 000		
A4.3 Formation des jeunes alphabétiseurs dans les villages pilotes		6 000 000		
TOTAL		252 100 000		




 JUNTE DILLER PRINCIPAL
 DE JEUNESSE ET D'ANIMATION

COMMUNE DE NGONGI
 COURRIER ARRIVEE LE 06/02/12
 ENREGISTRE SOUS le N° 067

Secteur Sport et Education Physique

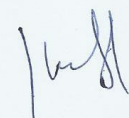
logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> aire du Sport et de l'Education Physique un moyen d'épanouissement social	Temps accordé aux activités sportives dans le programme de travail hebdomadaire des acteurs	Rapport d'enquête	Situation de conjoncture de la municipalité	
<u>Objectif de développement</u> Développer les activités d'Education Physique	Nombre d'actions entreprises en faveur du sport et de l'éducation physique	Rapport d'enquête	Situation de conjoncture de la municipalité	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1. Plaidoyer pour la prise en compte des périmètres sportifs lors des travaux d'urbanisation les espaces ruraux et urbains. 2. Appuyer les associations sportives locales 3. Développer les infrastructures sportives.	Nombre de village ayant délimités les terrains de sport dans leur espace Liste des associations sportives ayant bénéficiés des appuis de la Commune	Rapport d'enquête Rapport d'activités	-Nombre de titres de propriété délivrés - propriété des terrains	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1. Les périmètres sportifs sont pris en compte dans la délimitation de l'espace rural et urbain. 2. Les associations sportives sont appuyées : 3. Les infrastructures sportives sont développées				
	Activités	Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
	A1.1 Subvention aux championnats de vacances (PM)	700 000	Matérielles et humaines	Etudes Mobilisation de la contrepartie
	A1.2 Sensibilisation pour la promotion du sport pour tous et vétérans	300 000		
	A1.3 Subvention au club local de football : Club Africain de Tchéboa	7 500 000		
	A2.1 Sensibilisation des Ardos, Lawanes et Djaoros pour la délimitation des espaces de jeu et loisirs pour les jeunes	500 000		
	A3.1 Construction d'une plate forme sportive à Ngong	150 000 000		
	TOTAL	158 300 000		



Alain Hamain
 PROFESSEUR D'E.P.S.

Secteur de la Promotion de la Femme et de la Famille

Logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Intégrer les préoccupations féminines dans les activités de développement à Ngong	Niveau de prise en compte des préoccupations féminines dans les actions de développement	Rapport d'étude	Stabilité sociale	
<u>Objectif de développement</u> Améliorer les conditions socio économiques des femmes pour l'épanouissement des familles	Nombre d'actions en faveur des femmes	Rapport d'enquête	Us et coutumes	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1. Promouvoir l'action sociale, culturelle et économique des femmes 2. Faciliter l'organisation des festivités en faveur des femmes 3. Développer une assistance sociale orientée pour la progéniture de femmes désœuvrées	Nombre d'actions socio économiques en faveur des femmes Part de la participation de la Commune dans les festivités en faveur des femmes Type d'actions en faveur des femmes	Rapport d'activités	Situation de conjoncture Dynamisme du partenariat	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1. L'action sociale, culturelle et économique des de femmes est promu 2. Les festivités en faveur des femmes sont facilitées 3. Une assistance sociale est orientée vers les femmes désœuvrées				
Activités		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Construction et fonctionnement du CPFF à Ngong		150 000 000	Matérielles et humaines	Etudes Mobilisation des contreparties exigées
A1.2 Achats et remise des matériels aux GIC des femmes		8 000 000		
A2.1 Sensibilisation pour la création des associations féminines		100 000		
A2.2 Subvention aux journées internationales des femmes (08 Mars)		1 500 000		
A3.1 Plaidoyer auprès des responsables des établissements primaires et secondaires pour la réduction des frais de scolarité des progénitures des femmes victimes de violences conjugales		3 000 000		
A3.2 Prise en charge des femmes victimes de violences conjugales au centre d'écoute		2 000 000		
TOTAL		164 600 000		


 CP/PEFF M^{me} OUSSOUMANDOU
 Née HAPSATOU KANGUE
 CONTRACTUELLE D'ADMINISTRATION

Cadre logique du Secteur des Affaires Sociales

Logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Promouvoir les actions en faveur des personnes vulnérables dans la mise en œuvre PCD de Ngong	Niveau de prise en compte des préoccupations sociales dans les actions de développement	Rapport d'étude	Climat social apaisée	
<u>Objectif de développement</u> Améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables	Taux de prise en compte des préoccupations sociales dans la mise en œuvre du PCD	Rapport de la commission des affaires sociales	Us et coutumes	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1. Renforcer la cohésion sociale des personnes vulnérables ; 2. Accroître l'assistance sociale aux personnes vulnérables ; 3. Protéger les populations vulnérables	Nombre d'actions en faveur des cas sociaux Liste des personnes vulnérables appuyées	Rapport d'activités	Situation de conjoncture Dynamisme du partenariat	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1. La cohésion sociale des personnes vulnérables et marginalisées est renforcée ; 2. L'assistance sociale aux personnes vulnérables est accrue ; 3. Les populations marginalisées sont protégées	Type d'infrastructures en faveur des couches vulnérables			
Activités /Activités		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Création et construction d'un centre d'écoute à Ngong		150 000 000	Matérielles et humaines	Etudes Mobilisation des ressources
A1.2 Redynamisation de l'AMIPHAT		1 800 000		
A1.3 Appui pour l'acquisition de la carte nationale d'invalidité à 634 handicapés		1 500 000		
A2.1 Appui multiples aux personnes vulnérables (enfants de la rue)		11 000 000		
A2.2 Fourniture des appareillages aux personnes handicapées		10 000 000		
A3.1 Plaidoyer à l'établissement des actes de naissances aux enfants Bororos,		3 000 000		
A3.2 Sensibilisation contre les Maladies Sexuelles Transmissibles et le VIH/SIDA (PM)				
A3.3 Sensibilisation à la mise en place d'une Association de Développement des Bororos au niveau Municipal		3 000 000		
A3.4 Sensibilisation contre le phénomène des enfants bergers		2 400 000		
A3.5 Construction d'un point d'eau dans les campements Bororos : Kalfai, Malla, Ardo Djalo, Hurum Sabongari, Bagadji (Danedjam) (PM)				
TOTAL		182 700 000		



Djoumtoloum Raymond

Secteur de L'Emploi et de la Formation Professionnelle

Logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
Vision, but, objectif global Faire du sous emploi et du chômage une préoccupation constante de la municipalité	Nombre de demandeurs d'emploi	Rapport d'activités	Situation de conjoncture	
Objectif de développement Donner la chance aux jeunes de la Commune, d'acquérir un emploi ou de s'auto employer	Nombre d'emploi créé et de personnes en auto emploi dans tous les secteurs	Rapport d'enquête Rapport d'activités	Analphabétisme de la jeunesse (sous information)	
Objectifs spécifiques 1. Promouvoir l'auto emploi des jeunes 2. Mettre en place une structure de formation post scolaires	Nombre de jeunes ayant bénéficiés des appuis Décision ministérielle de création d'un centre de formation Dossier de projet	Rapport d'enquête Rapport d'activités	Népotisme	
Résultats (axes stratégiques) 1. L'auto emploi est promue 2. Une structure de formation post scolaire est créée				
Activités/Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Renforcement des capacités des jeunes sur les techniques de montage des projets, en partenariat avec la Commune de Ngong		3 000 000	Matérielles et humaines	Etudes Mobilisation de la contrepartie si nécessaire
A.2.1 Création et ouverture d'une SAR/SM à Ngong		170 000 000		
TOTAL		173 000 000		

DDEFOP/BENOUÉ



NAINA ERNEST
Administrateur Principal de Travail
et de la Prévoyance Sociale

Secteur du travail et de la Sécurité Sociale

Logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Faire du dialogue social un instrument fondamental pour la sécurité sociale des acteurs du secteur informel	Nombre d'actions liées et à la sécurité sociale	Rapport d'activité	Stabilité socio économique	
<u>Objectif de développement</u> Faciliter l'accès à la sécurité sociale des acteurs du secteur de l'informel	Nombre d'acteurs immatriculés	Rapport d'enquête	Situation de conjoncture	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1. Sensibiliser les membres des différents corps de métiers sur l'importance de la sécurité sociale	Nombre de réunions de sensibilisation Nombre de corps de métiers présents aux séances de sensibilisation	Rapport d'activité Rapport d'enquête	Situation de conjoncture	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1. Les membres des différents corps de métiers sont sensibilisés sur l'importance de la sécurité sociale				
Activités /Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Organisation d'un atelier de sensibilisation sur les avantages de la sécurité sociale pour tous les corps de métiers en partenariat avec la CNPS		4 000 000	Matérielles et humaines	Structuration des corps de métiers
TOTAL		4 000 000		

LE DELEGUE REGIONAL



Fomogne Maurice Gerverin
Administrateur Principal du Travail

Secteur des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat

Logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Promouvoir le développement du secteur informel	Nombre d'artisans et maîtres artisans	Rapport d'activités	Instabilité sociale	
<u>Objectif de développement</u> Contribuer à l'amélioration du revenu des acteurs du secteur de l'économie sociale et l'artisanat dans la Commune de Ngong	Niveau de revenu des acteurs	Rapport d'enquête	Retard dans l'application des textes relatifs aux acteurs du secteur	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1. Structurer les acteurs de la filière 2. Renforcer les capacités des acteurs dans les centres des arts et Métiers 3. Développer les infrastructures aux profits des artisans et maîtres artisans	Nombre d'OP dans le secteur -Nombre de formations reçues Nombres d'infrastructures développées	Rapport d'activité Rapport d'enquête	Analphabétisme de certains acteurs	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1. Les artisans et maîtres artisans sont promus 2. Les capacités des artisans et maîtres artisans sont renforcés 3. Les infrastructures sont développées au profit des artisans et maîtres artisans				
Activités/Actions	Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables	
A1.1 Appui à l'organisation des artisans par Corps de Métiers (GIC, GIE, UGIC, Fédération, Coop,	1 500 000	Matérielles et humaines	Etudes Structuration Mobilisation de la contrepartie si nécessaire	
A1.2 Appui à l'élaboration d'un répertoire communal d'activités artisanales	500 000			
A1.3 Organisation du Salon communal d'Artisanat	2 100 000			
A1.4 Création du bureau Communal de l'Artisanat de Ngong	4 000 000			
A2.1 Renforcement des capacités des artisans dans les filières porteuses telles que : les procédés de valorisation de la terre cuite, fabrication du fromage à base du lait, du beurre de karité, tannerie, cornes de bœufs etc..	5 000 000			
A2.2 L'appui à la création d'une mutuelle des artisans communaux au niveau du département	1 000 000-			
A2.3 Mise à niveau technique, managériale et technologique des artisans	1 500 000			
A2.4 Mise sur pied de l'incubateur des PME	30 000 000			
A2.5 Création du fonds Communal d'appui aux AGR dans la Commune de Ngong	10 000 000			
A3.1 Construction des ateliers au profit des réparateurs à deux roues et des garages automobiles	40 000 000			
A3.2 Création d'une Galerie virtuelle de promotion des produits artisanaux	500 000			
A3.3 Construction des galeries d'exposition vente dans les agences appropriées de la place	15 000 000			
A3.4 Construction d'un centre artisanal municipal	100 000 000			
TOTAL	211 100 000			


LE DELEGUE DEPARTEMENTAL
Ali Hamadou
 99

Secteur de la Culture

Logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Promouvoir l'art et la culture dans la Commune de Ngong	Actions de promotion de la culture	Rapport d'activité	Us et coutumes	
<u>Objectif de développement</u> Améliorer le cadre socio culturelle pour le développement des vocations	Type d'actions de valorisation des vocations	Rapport d'activité	Ignorance des textes, lois et déontologie des acteurs de l'art et la culture	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1. Développer le patrimoine culturel, matériel et immatériel ; 2. Promouvoir le livre et la lecture publique ; 3. Promouvoir le cinéma et les productions audiovisuelles 4. Développer l'art, le spectacle et les autres activités	Nombre de sites identifiés Liste des documents disponibles Nombre de productions audiovisuelles ou cinématographiques diffusées	Rapport d'activité Rapport d'enquête	Niveau d'implication	
Résultats (axes stratégiques) 1. Le patrimoine culturel matériel et immatériel est développé 2. Le livre et la lecture publique est promu 3. Le cinéma et les productions audiovisuelles sont promus 4. L'art, le spectacle et les autres activités sont développés				
Activités/Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Recenser les sites, les monuments,		2 000 000	Matérielles et humaines	Structuration des acteurs du secteur Etudes
A2.1 Création d'une médiathèque (PM)		PM		
A3.1 Création d'une salle de cinéma à Ngong		50 000 000		
A4.1 Recenser les artisans et les structurer en corps de métiers (PM)		PM		
A4.2 Organisation des festivals biannuels avec PMEESA		4 000 000		
TOTAL		56 000 000		



**LE DELEGUE REGIONAL
DES ARTS ET DE LA CULTURE**

Bénévoles Valère

Secteur des postes et télécommunication

Logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Réduire la fracture numérique des technologies de l'Information et de la Communication dans la Commune	Taux de pénétration des nouvelles technologies	Rapport d'activité	Ressources énergétiques	
<u>Objectif de développement</u> Permettre aux populations de la Commune de Ngong de communiquer avec plusieurs partenaires	Type d'outils d'information et de communication	Rapport d'activité	Taux de couverture énergétique des villages de la Commune	
<u>Objectifs spécifiques</u> Faciliter l'accès aux technologies innovantes de communication et d'information	Nombre de populations bénéficiaires Taux d'accès aux technologies de l'information et de la communication	Rapport d'activité	Fréquence de distribution énergétique	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> Les populations de Ngong ont accès aux technologies de l'information et de la communication				
Activités/Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Création d'un Télé centre Communautaire Polyvalent à Ngong		167 000 000	Matérielles et humaines	Etudes Mobilisation financières
A1.2 Mise en place d'un comité de gestion de Télé centre Communautaire de Ngong		5 940 000		
TOTAL		172 940 000		

18 JAN 2011

LE DELEGUE REGIONAL DES POSTES
ET TELECOMMUNICATIONS POUR LE NORD



Jacquin Rodrigue Gbel
INGÉNIEUR PRINCIPAL DES TRAVAUX DES
TELECOMMUNICATIONS

Secteur des mines et du développement technologique

Logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Faire des mines et du développement technologique un secteur créateur d'emplois	Nombre de personnes ayant un emploi	Rapport d'activité	Etat du réseau routier	
<u>Objectif de développement</u> Promouvoir les activités minières artisanales dans la Commune de Ngong	Revenu des acteurs du secteur	Rapport d'activité	Situation de conjoncture	
<u>Objectifs spécifiques</u> Valoriser les zones de carrière de la Commune de Ngong	Liste des zones recensées	Rapport d'activité	Redevance aux communautaires riveraines	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> Les zones de carrières sont valorisées				
Activités/Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Recensement des zones de carrières		5 000 000	Matérielles et humaines	Etudes
A1.2 Officialisation des zones de carrière		400 000		
TOTAL		5 400 000		




Mbaré Paul
 Inspecteur des Régies Financières
 (C.M.)

Secteur de la Communication

Logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Faire de la communication un instrument fondamental de mobilisation pour l'atteinte des Objectifs du PCD de Ngong	Nombre d'actions de communication entreprises	Rapport d'activité	Stabilité socio économique et politique	
<u>Objectif de développement</u> Réduire les zones d'ombre et de silence radio en vue de promouvoir l'image de la Commune de Ngong et les activités inscrites dans le PCD	Nombre de village couvert	Rapport d'activité	Catastrophes Calamités	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1. Améliorer l'offre de service en matière de communication 2. Promouvoir l'image de la Commune 3. Favoriser l'emploi des jeunes dans les métiers de l'audiovisuel et de la presse écrite 4. Faire de la communication un instrument fondamental de mobilisation des ressources pour l'atteinte des Objectifs du PCD de Ngong	- Types d'informations véhiculées sur la Commune - Nombre d'emploi créés - Taux de réalisation des services offerts - Nombre d'acteurs mobilisés pour l'atteinte des objectifs du PCD	Rapport d'activité	- Disponibilité de l'Energie Electrique - Sécurité	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1. L'offre de service en matière de communication est améliorée 2. L'image de la Commune est améliorée 3. L'emploi des jeunes dans les métiers de l'audiovisuel et de la presse écrite est favorisé, 4. Faire de la communication un instrument fondamental de mobilisation pour l'atteinte des Objectifs du PCD de Ngong				
Activités/Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Création d'une radio communautaire à Ngong		21 000 000 PM	Matérielles et humaines	Etudes la Mobilisation de la contrepartie financière
A1.2 Création d'un centre multimédia		PM		
A1.3 Edition d'un journal communal		3 000 000		
A2.1 Production et diffusion des documentaires sur la Commune		9 550 000		
A2.2 Création et animation d'un site Web de la Commune		2 000 000		
A3.1 Formation des animateurs et techniciens de la radio		2 000 000		
A3.2 Formation des membres du comité de gestion de la radio		1 500 000		
A3.3 Formation des jeunes en TIC et métiers de la communication		4 500 000		
A4.1 Vulgarisation du PCD à travers tous les partenaires et notamment la radio communautaire et le journal communal		5 000 000		
A4.2 Développement et Contractualisation avec les Partenaires et les Organisation de la Société Civile		1 760 000		
TOTAL		50 310 000		



Isiakou Elhadj Sator
Journaliste - Spécialiste
Des Radios Communautaires

Secteur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Valoriser et vulgariser les résultats de la recherche afin de promouvoir le développement économique et social des populations	Nature des résultats à valoriser et à vulgariser	Rapport d'activités	Us et coutumes	
<u>Objectif de développement</u> Diffuser les innovations technologiques porteuses, pour assurer un développement durable	Liste des pratiques diffusées	Rapport d'activités	Situation de conjoncture	
<u>Objectifs spécifiques</u> Valoriser et vulgariser les technologies qui participent à une meilleure gestion de l'environnement	Nombre de formations dispensées	Rapport d'activités -sondage au sein de la population	Situation de conjoncture Risques socio environnementaux	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> Les technologies qui participent à une meilleure gestion de l'environnement sont valorisées et vulgarisées	Nombre de participants aux formations dispensées -niveau de consommation des produits vulgarisés			
Activités/Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Transfert des technologies			Matérielles et humaines	Mobilisation des matériaux de valorisation
a) Formation à la production des semences améliorées		1 500 000		
b) Formation à la production des foyers améliorées et aux combustibles alternatifs au bois de chauffe		1 500 000		
c) Formation à la production des blocs de terre stabilisée		1 500 000		
d) Formation à la fabrication des séchoirs hybrides à aliments		1 500 000		
e)				
A1.2 Appui à la création des entreprises				
a) Production des semences améliorées		500 000		
b) Production des foyers améliorées et aux combustibles alternatifs au bois de chauffe		500 000		
c) Production des blocs de terre stabilisée		500 000		
d) Fabrication des séchoirs hybrides à aliments		500 000		
A1.3 Création d'unités communales de valorisation et vulgarisation				
a) Unité de production des semences améliorées		2 000 000		
b) Unité de production des foyers améliorées et aux combustibles alternatifs au bois de chauffe		8 000 000		
c) Unité de production des blocs de terre stabilisée		10 000 000		
d) Unité de fabrication des séchoirs hybrides à aliments		5 000 000		
TOTAL		33 000 000		

LE CHEF DE CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET D'INNOVATION DU NORD



KLASSOU CELESTIN₀₅

Secteur du Développement urbain et de L'Habitat

Logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Faire de l'Espace Urbain de Ngong un milieu agréable à vivre	Taux de satisfaction des populations	Données d'enquête	Situation de conjoncture	
<u>Objectif de développement</u> Viabiliser l'espace urbain de Ngong	nombre de quartiers viabilisés	Données d'enquête	Situation de conjoncture	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1. Réhabiliter le réseau routier urbain 2. Aménager l'espace urbain	Nombre de km de route du réseau routier entretenu Liste des zones aménagées	Données d'enquête	Retard dans la mise en œuvre du plan d'urbanisation	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1. Le réseau routier est aménagé 2. L'espace urbain est aménagé				
Activités/Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Ouverture du réseau routier urbain Ouest : Quartiers concernés : - Delem ≈ (4 voies Transversales (T) X 250m + 2 voies longitudinales(L) X1100m) - Sorombéo ≈ (3T X 800m + 2Lx 1 600m) - Toupouriré - Gras ≈ (3T X2 400m)		83 400 000	Matérielles et humaines	-Etudes -Mobilisation de la contrepartie financière -Dynamisme du partenariat
A1.2 Ouverture du réseau routier urbain Est : Quartiers concernés - Sorombéo ≈ (4TX1 000m +2 Lx1500m) -Tchatchara ≈ (2T X1 200m + 2T X 1 500m) -Djaoro Gotel ≈ (3Tx 700m + 2L x1 600m) - Djaoro Gotel – Limite Lakaré/marouaré ≈ (2T x1000 m) -Route Nationale – Limite Bamé, en passant dans les quartiers, Sabongari, Marouaré, Djaoro Gardi, Laméré, Daba1 et 2) ≈ 8L x 1000m,		53 600 000		
A1.3 Construction des ouvrages d'assainissement urbain : - Canal d'évacuation des eaux (gras – Toupouriré) ≈2,5 km - Stabilisation des berges du ruisseau Marouaré, Djaoro gotel vers Tchatchara vallée ≈ 1 400m - Stabilisation des berges de la vallée Tchatchara/Guizigaré ≈ 800m - Construction d'un radier semi – submersible à Tchatchara vers Guizigaré		364 500 00		
A1.4 Construction des caniveaux d'assainissement sur toutes les voies du réseau routier urbain		1 604 800 000		
A2.1 Création du jardin municipal de Ngong		40 000 000		
A2.2 Ouvrir une artère en vue de rediriger le transport urbain, et qui contribuerait à la décongestion de la circulation sur la Nationale N°1 et dont les extrémités se relie à cette Nationale		250 000 000		
Total		2 396 300 000		



Mamanga Barka
Ingénieur des Travaux Publics

Secteur du Domaine et Affaires Foncières

Logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Valoriser les ressources patrimoniales de la Commune	Taux de rentabilité des ressources patrimoniales	Rapport d'activité	Situation de conjoncture	
<u>Objectif de développement</u> Améliorer la quantité et la qualité du patrimoine municipal	Type d'équipement municipal	Rapport d'activité	Situation de conjoncture	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1. Renforcer le patrimoine communal ; 2. Sécuriser les biens municipaux	Inventaire du patrimoine Commune	Rapport d'activité	Guerres Catastrophes Situation de conjoncture	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1. Le patrimoine communal est renforcé ; 2. Les biens meubles et immeubles sont sécurisés	Liste des biens propriété de la Commune de Ngong			
Activités/Actions		Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables
A1.1 Acquisition des équipements pour les services municipaux : o <u>Service informatique</u> : matériel informatique, matériels de bureaux, etc... o <u>Service administratif et financier</u> : o <u>Service d'hygiène et de salubrité</u> : o <u>Service de l'entretien de maintenance des équipements municipaux</u> : Bennes, niveleuse multi service, tracteur agricole, niveau, théodolite, sondeur, matériel de déplacement (voiture, motos, etc.)		25 000 000	Matérielles et humaines	Etudes Mobilisation des ressources
A1.2 Construction des immeubles communaux : résidence du maire, clôture, salles de fêtes, etc...		45 000 000		
A1.3 Engagement des procédures de règlement des litiges fonciers avec les Communes sœurs de Garoua 3 ^{ème} , Poli et Lagdo		2 000 000		
A1.4 Acquisition des équipements immeubles et meubles : achats des cachets indélébiles, tout équipement pour sécurisation des biens de la Commune de Ngong		8 000 000		
A2.1 Elaboration du plan d'urbanisation de l'espace urbain de Ngong		30 000 000		
A2.2 Officialiser l'espace urbain délimité de la Commune de Ngong		200 000		
TOTAL		110 200 000		

LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL
DES DOMAINES ET DES AFFAIRES
FONCIÈRES DE LA RÉGION
Le Délégué
ADJO MBRING MISSI
Ingénieur T.Génie Civil

18 JAN 2012

Secteur de l'Administration territoriale et de la sécurité

Logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	moyens de vérifications	facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)	
<u>Vision, but, objectif global</u> Contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan Communal de Développement de Ngong	Nombre d'actions du PCD réalisées	Rapport d'activité	instabilité politique, économique et sociale	
<u>Objectif de développement</u> Promouvoir le développement local décentralisé	Liste des partenaires développement	Rapport d'enquête	Faible taux de transfert des compétences aux CTD	
<u>Objectifs spécifiques</u> 1. Renforcer la qualité des ressources humaines de la Commune ; 2. Dynamiser les relations entre l'exécutif municipal et tous les partenaires au développement ; 3. Contribuer à la mise en œuvre de la politique gouvernementale de lutte contre l'insécurité	Nombre de ressources humaines formées Nombre de conventions de partenariat signé, Nombre de cas d'insécurité enregistrés	Rapport d'enquête Rapport d'activité	Situation de conjoncture	
<u>Résultats (axes stratégiques)</u> 1. La Commune dispose des ressources humaines qualifiées ; 2. Les relations entre l'exécutif municipal et les partenaires sont dynamiques ; 3. La lutte contre l'insécurité est effective				
Activités /Actions	Ressources nécessaires	Autres ressources	Conditions préalables	
A1.1 Renforcement des capacités des conseillers municipaux sur : - Les droits et devoirs du conseiller municipal - Les textes réglementaires sur les CTD et la décentralisation - Le rôle du conseiller dans la gouvernance locale - Le patrimoine communal	6 000 000	Matérielles et humaines	Partenariat dynamique Mobilisation des fonds propres	
A1.2 Renforcement des capacités du personnel communal sur : - Fonctionnement, Organisation et Missions - Les droits et les devoirs de l'employé - L'informatique de gestion - Le Plan comptable communal	4 500 000			
A1.3 Renforcement des capacités des percepteurs : sur : - Les recettes locales : but et importance dans la mise en œuvre de la politique municipale - Le cahier de charge et les contrats - Les procédures juridiques et pénales en matière de gestion des fonds publics	4 000 000			
A1.4 Recrutement des cadres techniques qualifiés	9 000 000			
A2.1 Mise en œuvre du calendrier de visites et échanges avec plusieurs partenaires publics et privées, à l'instar de : La SODECOTON, Orange, MTN, Camtel, La CIMENCAM, LES BRASSERIES DU CAMEROUN, Le PNDP, PLAN CAMEROUN, FEICOM, SECTORIELS, autres programmes gouvernementaux, etc..	3 000 000			
A2.2 Développement du partenariat avec les Communes régionales, sous régionales et à l'extérieur : Jumelage ou Intercommunalité	5 000 000			
A2.3 Entretien des partenaires	5 000 000			
A2.4 Appui au fonctionnement du comité de suivi du PCD de Ngong	3 000 000			
A3.1 Mise en place de 81 comités de vigilance dans les villages de la municipalité	6 000 000			
TOTAL	45 500 000			

LE SOUS-PREFET
21 FEB 2012



Fidelo
108
Administrateur Civil Principal

Coût du PCD

Comme le montre le tableau 32 relatif à la coordination logiques des interventions et des coûts y relatifs, le coût du PCD de Ngong prend en compte l'ensemble de ses actions. Son coût global est ainsi présenté suit

Tableau 32 : Coût du PCD de Ngong par secteur et pourcentage

N°	SECTEURS	COÛT EN FCFA	Pourcentage (%)
1.	Eau et énergie	2 694 925 000	18,63%
2.	Agriculture	420 400 000	2,91%
3.	Elevage, pêches et industries animales	366 500 000	2,53%
4.	Santé	123 000 000	0,85%
5.	Promotion de la femme et de la famille	164 600 000	1,14%
6.	Forêts et faune	95 300 000	0,66%
7.	Environnement	210 650 000	1,46%
8.	Tourisme	43 400 000	0,30%
9.	Education de base	3 634 150 000	25,13%
10.	Enseignement secondaire	1 097 400 000	7,59%
11.	Petites Moyennes Entreprises, Economie sociale et artisanat	211 100 000	1,46%
12.	Développement urbain	2 396 300 000	16,57%
13.	Domaines et affaires foncières	110 200 000	0,76%
14.	Travail et sécurité sociales	4 000 000	0,03%
15.	Emploi et formation professionnelle	173 000 000	1,20%
16.	Enseignement supérieure	30 000 000	0,21%
17.	Recherche et innovation	33 000 000	0,23%
18.	Mines et développement technologique	5 400 000	0,04%
19.	Transport	46 900 000	0,32%
20.	Travaux publics	1 221 490 000	8,45%
21.	Communication	50 310 000	0,35%
22.	Postes et télécommunications	172 940 000	1,20%
23.	Commerce	463 000 000	3,20%
24.	Administration territoriale et décentralisation	45 500 000	0,31%
25.	Affaires sociales	182 700 000	1,26%
26.	Jeunesse	252 100 000	1,74%
27.	Sport et éducation physique	159 000 000	1,10%
28.	Culture	56 000 000	0,39%
TOTAL		14 463 265 000	100%

Il ressort de ce tableau que la Commune de Ngong entend orienter ses actions principalement dans les services sociaux de base : Education de base, Energie et Eau, développement urbain et travaux publics, en vue d'accroître sa crédibilité vis-à-vis de la population. Ces secteurs consommeront près de 70% des investissements dans la Commune jusqu'en 2015.

Esquisse du Plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal

Pour gérer de manière durable les terres de l'espace communal de Ngong, il est judicieux de mettre en place un cadre de concertation qui définit les activités, les objectifs et les résultats attendus. Au regard des différentes unités de paysage : Zone agricole, Zone de bas fonds, Zone de cours d'eau, Zone de forêt, Zone de montagne, Zone de pâturage, etc., Identifiées lors du processus de planification du processus au niveau des villages et de la MDRN, le Plan d'utilisation et de gestion durable des terres se présente comme l'indique le tableau 33 qui suit

Tableau 33 : Plan d'utilisation et de gestion durables des terres

Solutions /actions	Objectifs	activités	Résultats attendus	Responsables	partenaires	Période			Ressources			Indicateurs	observati ons
						A ₁	A ₂	A ₃	H	F	M		
Redynamisation des commissions de gestion des zones de pâturage délimitées	Renforcer le rôle des comités de gestion des zones de pâturage	Redynamiser les comités de gestion de six zones de pâturage	Les comités de gestion des zones de pâturages sont actualisés e	Les six présidents des comités de zones de pâturage dans	DAEPIA de Tchéboa	x			x	x	X	-Nombre de comités de gestion redynamisés -Nombre de réunions de concertation avec les membres	Les Djaoros doivent participer à la rencontre de sensibilisation
Officialisation des zones de pâturage	Rendre formel les zones de pâturage	Officialiser les zones de pâturages existants	Les zones de pâturage sont régies par un acte d'affectation dans le domaine communal et pour cause d'utilité publique	Le responsable communal chargé du développement local	APESS, CRPA, DAEPIA, COMMUNE	x			x	x	x	-Nombre de zones officialisées	Les zones de pâturage ou périmètres pastoraux sont la propriété de la Commune
Elaboration d'un plan de sécurisation des aires de pâturages : plantation des arbres le long des couloirs	Réduire le risque conflits dues au non matérialisation des zones de pâturage	Renouveler les bornes de matérialisation Planter les arbustes de délimitation des aires le long des périmètres pastoraux	Les périmètres pastoraux : zone d'élevage, couloir de transhumance sont sécurisés	Le responsable communication des différentes zones de pâturage	DAEPIA de Tchéboa COMMUNE APESS VIPOD	x	x	x	x	x	x	Nombre de ml de zones sécurisés Nombre de bornes installés	Les actes d'officialisation doivent être préalablement disponibles
Développement des infrastructures et équipement d'élevage le long de périmètres pastoraux (couloir de transhumance, zone de	Améliorer l'état des infrastructures	Réhabiliter quatre biefs dans les localités suivantes : sirlawé, Bindjoumi, adamaoua 2, Mayo Bangaï, Construire douze puits pastoraux équipés de PMH dans les localités suivantes : Hurum Sabongari, kalfai 1, Tabadjam, Tappa, Maffa Tchéboa, Biliel, Lougguéré, Bagadji, Pinchiré, Kalgué, Delem, Windé Ngong 2	Les infrastructures d'élevage sont développées dans la Commune	Les responsables des questions infrastructurelles	APESS, CRPA, DAEPIA, COMMUNE		x	x	x	x	x	Liste des infrastructures présentes -nombre d'infrastructures existants, Etat des infrastructures	Les infrastructures créées doivent être autogérées par les bénéficiaires

pâturage)		Construction de sept parcs de vaccination Construction de six biefs dans les localités suivantes : Douka longo, langui mahol, Golomba, laïndé Massa, Ouro passamé, Ouro Ndemri 1 Construction de sept parcs de vaccination dans les localités de : Tchéboa, Kalfai, Hurum Sabongari, Tarba, Langui, Kalgué, Selifa,													
Renforcement des capacités des éleveurs dans les techniques d'élevage	Améliorer les techniques de production des éleveurs et des acteurs des filières bovines, ovines, caprins,	Formation des éleveurs sur les techniques d'amélioration des parcours Formation des éleveurs sur les techniques d'ensilage	Les techniques de production des éleveurs et des acteurs des filières sont améliorées	Le représentant du lamido pour les questions d'élevage (sarkisarnou) et un membre de chaque comité de gestion des zones	CRPA DAEPIA COMMUNE			X	X	X	X	Nombre de formations dispensées Taux de réplication des formations Nombre de bénéficiaires indirect	La participation doit être concentrée dans les zones occupées par les éleveurs		
Renforcement des capacités des GICs sur les techniques d'amélioration de la fertilité des sols	Améliorer les compétences des agriculteurs dans les techniques de fertilisation des sols	-Formation de 104 communautés sur les techniques de production de la fumure organique et application dans les sols -Reboisement des parcelles dégradées avec les espèces fertilisantes : Acacia albida, Acacia sénégale, etc.. -Aménagement des terres à l'aide des DAE dans les localités suivantes : Adamaoua 2, Tappa, Mbalaré, Lougguéré, zera, Sabongari, Koubadjé, Windé Ngong 2, Ndjola, Ouro Ndemri, Laïndé Massa, Langui, Djouta léddé, Ouro Labbo I, Laïndé soulédé,	Les capacités des paysans sont améliorées dans les techniques d'amélioration de la fertilité des sols	Les responsables des questions environnementales et de développement des Comités de Concertation	PNDP COMMUNE DAADR de Tchéboa	x	x		x	x	x	- Nombre de populations ayant bénéficié des populations - Nombre de groupes de producteurs formés - Nombres de DAE recensés	- Les communautés doivent légaliser leur association		
Appui à la valorisation des bas fonds	améliorer le niveau de stockage des eaux souterraines	-Construction de biefs dans 10 communautés -Formation sur les techniques de valorisation des bas fonds -Etablir une charte de gestion et	-Au moins 10 biefs sont construits dans certaines localités disposant des terres à faible	Les délégués de GICs subventionnées	COMMUNE DAADR de Tchéboa PVBF	x			x	x	x	- Nombre d'ouvrages construits - Liste des communautés	La charte est le document fondamental qui		

		de développement des activités dans les bas fonds et à 30 mètres au moins de part et d'autre des Mayos.	capacité de rétention en eau -Une charte de gestion durable des terres est élaborée au niveau municipal										choisies - Rapport de charte élaboré	mettra en mouvement toutes les actions du PUGDT de la Commune de Ngong
Renforcement des capacités des producteurs sur les techniques de production des produits mellifères	Accroître la production mellifère dans certaines communautés	-Formation de trois groupes dans les zones de kéïni, Kalfai 2 et Aboumré sur les techniques de Fabrication des ruches et de collecte des produits mellifères	-trois groupes sont formés sur les techniques de fabrication des ruches	Les trois présidents des CC mis en place	DAEPIA COMMUNE			X	X	X	X		- Nombre de groupes formés - Nombre de ruches mis en place	Un enrichissement de la verdure avec d'autres plantes à fleur peut conduire à la valorisation quantitative et qualitative du miel
Protection des berges de certains Mayos contre l'érosion	Sécuriser les berges de certains Mayos et réduire leur niveau d'ensablement	-Reboiser les berges des Mayos suivants ; o Mayo Douka (6km) o Mayo Bindjoui (3km) o Mayo Badjouma (4km) o Mayo Pourri (6km) o Mayo Kilbou (5km) o Mayo Kebbi (5km)	35km de berges sont reboisées et entretenues sur les talus	Les Djaoros des communautés au passage des Mayos	DAEPIA COMMUNE DAADR de Tchéboa DDEP de la Bénoué DDFOF de la Bénoué	X	X	X	X	X	X		- Nombre de km de berges reboisé - Liste des Mayos concernés	Seules les zones dégradées devront être reboisées sur certains Mayos.
Régularisation de la disponibilité des en poissons dans les réserves en eau	Réguler les flux de poissons	-Construction de quatre étangs piscicoles dans la localité de : ▪ Sélifa (forêt de Douka) ▪ Ouro Labbo 1 ▪ karewa ▪ Aboumré -Formation sur les techniques de séchage des poissons avec les fours améliorés et appui à Trois Gics de pisciculteurs	Quatre étangs sont construits et les populations maîtrisent les techniques de séchage de poisson pour réguler les flux	Les présidents des CC bénéficiaires et formés	DAEPIA COMMUNE DDMINEPAT		X	X	X	X	X		- Nombre d'étangs mis en place - Liste des pêcheurs formés	Les étangs doivent être placés en fonction de sens de circulation des eaux

Reboisement des parcelles dégradées	Améliorer le couvert végétal	-Construction d'une pépinière communale à Ngong -Plantation des espèces dans les espaces publics et distribution des plants aux ménages	Une pépinière communale dispose des plants pendant toute la période de plantation	Le chef service d'hygiène de la Commune de Ngong	DDEP de la Bénoué DDFOF de la Bénoué PNDP		x	x	x	x	x	- Site de la pépinière - Nombre d'espèces produites	Les dispositions doivent être prises pour la sécurisation des plants
Protection des zones sensibles	Conserver les zones sensibles	-Interdiction de la fabrication du charbon de bois -Mise en place d'un comité de surveillance des plans d'eaux le long des Mayos et fleuve	Les zones sensibles sont préservées	Les lawanes des communautés concernées	Sous préfecture de Tchéboa DDEP de la Bénoué DAEPIA COMMUNE	x	x	x	x	x	x	- Décision d'interdiction - Liste des membres des comités de plans d'eaux	La phase répressive doit aller de pair avec la phase de sensibilisation

CHAPITRE 6 : LA PROGRAMMATION

La programmation fait référence à : (1) l'élaboration du Cadre des Dépenses à Moyen Terme ; (2) le cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT ; (3) le Plan d'Investissement Annuel (PIA) et (4) Le Plan de Passation des Marchés

6.1 Le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) : 2013-2015

Le CDMT de Ngong résume les activités, montants, responsables et indicateurs de la réalisation des activités pour la période indiquée. Il se présente comme l'indique le tableau 34 qui suit

Tableau 34 : Cadre des dépenses a moyen terme (2013 -2015) de ngong

N°	SECTEURS	ACTIVITES	MONTANT (FCFA)	PERIODES (2013 - 2015)			RESPONSABLES	INDICATEURS	PARTENAIRES	OBSERVATIONS
				2013	2014	2015				
1	MINESEC	Construction de neuf (09) blocs latrines de quatre cabines chacune dans les établissements secondaires suivants : CES de Ndjola (02), CES Bilingue de Ngong (01), CES de Langui (01), Un (01) dans chacun des Quatre (04) futurs CES., CETIC de Ngong (01)	63 000 000	X	X	X	2 ^{ème} adjoint au Maire	Nombre de salles de blocs construites	PNDP FEICOM CROIX ROUGE MINSANTE DRMINSEC	Les blocs doivent être disposés de manière à ne pas contaminer les points d'eau et en aval de ceux-ci
		Création de Quatre (04) CES dans les localités suivantes : Mapto, Adamaoua 2, Zera, Djefatou	900 000	X	X	X	Maire	Au moins une localité dispose d'une école publique	DRMINSEC	les besoins de création émanent des communautés
		Equipements des établissements secondaires en 1700 tables bancs selon les besoins suivants : CES de Ndjola (40), CES Bilingue de Ngong (346), CES de Langui (208), Lycée de Tchéboa (30), Lycée de Ngong (205), (208/établissements à créer).	42 500 000	X	X	X	2 ^{ème} adjoint au Maire	Nombre de tables bancs et mobiliers de bureaux disponibles	FEICOM PNDP MINESEC	Le dossier d'équipement peut se faire avec le dossier de construction pour les salles de classes neuves
		Réhabilitation des salles de classes dans les établissements suivants : Lycée de Ngong (04).	18 000 000	X	X		2 ^{ème} adjoint au Maire	Nombre de salles réhabilitées	FEICOM PNDP MINESEC	La réhabilitation doit se faire pendant les périodes de

										vacances
		Construction et équipement de 27 blocs de deux salles de classe dans les établissements secondaires suivants : CES de Langui (03), Lycée de Tchéboa (01), CES de Ndjola (03), Lycée de Ngong (01), CES Bilingue de Ngong (03), Etablissements en voie de création (04/établissement)	486 000 000	X	X	X	2 ^{ème} adjoint au Maire	Nombre de salles construites	FEICOM PNDP MINESEC	Le PNDP dans le cadre de sa convention avec la Commune de Ngong va financer ce microprojet
		Construction de 07 blocs administratifs dans les établissements secondaires suivants : CES de Langui (01), CES bilingue de Ngong (01), CES de Ndjola (01), Quatre (04) dans les autres établissements à créer	175 000 000	X	X	X	2 ^{ème} adjoint au Maire	Nombre de blocs administratifs construits	MINESEC	Les plans doivent provenir du MINESEC
		Traitement salarial de vingt (20) personnels d'appoints les établissements secondaires	24 000 000	X	X	X	2 ^{ème} adjoint au Maire	Liste des personnes recrutées	MINESEC	Les ressources humaines locales doivent être encouragées
		Octroi des prix aux meilleurs élèves	13 000 000	X	X	X	2 ^{ème} adjoint au Maire	Liste des bénéficiaires	SODECOTON	Les filles doivent être priorisées
2	MINESUP	Octroi des bourses aux jeunes admis dans les grandes écoles	15 000 000	X	X	X	Président commission des finances	Liste des bénéficiaires	MINESUP	Les filles doivent être priorisées
		Octroi des bourses aux jeunes bacheliers	12 000 000	X	X	X	Président commission des finances	Liste des bénéficiaires	MINESUP	Les filles doivent être priorisées
		Création d'une association des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur	1 000 000	X			Président commission des finances	Liste des membres du bureau exécutif	Les élites extérieures et intérieures	La liste des membres du bureau doit tenir compte des considérations socioculturelles de la localité
		Création d'un Institut Supérieur de la localité	2 000 000			X	Président commission des finances	Avant projet sommaire de création	Les élites extérieures et intérieures	
3	MINEDUB	formalisation de cinq écoles des	1 000 000	X	X		La présidente de la	-Nombre	DDEB	Les localités

	parent situées dans les localités suivantes : Lougguéré, Ngargou, Golomba, Mayo Dissi, Do Mayo Tchéboa en écoles publiques					commission des affaires sociales	d'écoles des parents existants - Nombre de dossiers montés	IAEP PLAN CAMEROON	disposent du site requis
	Création de 4 écoles maternelles dans les localités suivantes : Koubadjé, Mapto Djefatou, Langui	1 000 000	X	X	X	présidente de la commission des affaires sociales	Nombre de dossiers montés - Nombre de dossiers montés	DDEB IAEP PLAN CAMEROON	Les ébauches d'écoles maternelles existent dans ces localités
	Construction de 240 salles de classe et équipement 10 salles de classe : Ngong Haoussari, Daba 2, Lakaré 8 Salles de classes : Maffa Tchéboa Zera, Ouro Ndemri I, Bindjoumi, Mapto, Koubadjé, Baroumé, Malla, Koné 6 salles de classes : Tchéboa, , kéini, Karewa, Adamaoua 1, Laïndé Massa, Douka Gainako, Douka Longo Laïndé karewa, Djefatou, Lougguéré, Ngouroré, Mayo diss, Do Mayo Tchéboa, Biliel, Ouro Labbo I, Tsorké, Tabadjam, Mayo Bangaï, Nadoura, langui kodong,	2 160 000 000	X	X	X	présidente de la commission des affaires sociales	Nombre de salles de classes construites	Les élites extérieures et intérieures DDEB IAEP PLAN CAMEROON CIMENCAM PNDP FEÏCOM	La Commune veut compter sur les partenaires pour mettre en œuvre ces projets
	Construction de 16 Blocs latrines dans les localités de : Nadoura, Ngouroré, langui kodong, Biliel, Do Mayo Tchéboa, Zera, Tabadjam, Ouro Ndemri I, Ouro Labbo 1 Lougguéré, Mayo Bangaï Tsorké, Mayo diss, Baroumé, Golomba, Windé Ngong 2, Lakaré, Daba 2,	72 000 000	X	X	X	présidente de la commission des affaires sociales	Nombre de blocs de latrines construits	DDEB IAEP PLAN CAMEROON PNDP	La Commune veut s'appuyer sur les partenaires
	Construction de 38 points d'eaux dans les écoles publiques	323 000 000				présidente de la commission des affaires sociales	Nombre de points d'eau construits	Les élites DDEB PLAN CAMEROON CIMENCAM PNDP	La Commune veut s'appuyer sur les partenaires

		Construction de 18 blocs administratifs dans les localités suivantes: Nadoura, Ngargou, langui kodong, Biliel, DoMayo Tchéboa, Zera, Tabadjam, Lougguéré, Mayo Bangaï,, Tsorké, Ouro Ndemri I , Douka Longo, Malla, Koné, Mapto,kéïni	408 500 000	X	X	X	présidente de la commission des affaires sociales	Nombre de blocs administratifs construits	Les élites DDEB IAEP PLAN CAMEROON CIMENCAM PNDP	La Commune veut s'appuyer sur les partenaires
		Réhabilitation des salles de classe dans les localités de : Laïndé Karewa (2) , Laïndé Massa, (2),Adamaoua 1 (2) , windé Ngong 2 (4), Ngong Haoussari (4)	56 000 000	X	X	X	présidente de la commission des affaires sociales	Nombre de salles de classe réhabilitées	Les élites DDEB IAEP PLAN CAMEROON CIMENCAM PNDP	La Commune veut s'appuyer sur les partenaires
		Construction et équipement (Point d'eau + latrines inclus) de 6 écoles maternelles : Mafa Tchéboa, Ngong Haoussari, Koubadjé, Djefatou, Mapto, Langui social	225 000 000				présidente de la commission des affaires sociales	Nombre d'écoles maternelles construites et équipées	Les élites PLAN CAMEROON CIMENCAM PNDP	La Commune veut s'appuyer sur les partenaires
		Acquisition de 6 054 tables bancs	151 350 000	X	X	X	présidente de la commission des affaires sociales	Nombre de tables bancs acquis	IAEP PLAN CAMEROON	Les bois rouges sont à privilégier
		Fabrication de 140 bureaux de maitres	10 500 000	X	X	X	présidente de la commission des affaires sociales	Nombre de bureaux de maîtres fabriqués	IAEP PLAN CAMEROON	Les bois rouges sont à privilégier
		Paiement des salaires de 160 enseignants et personnels d'appoints	172 800 000	X	X	X	présidente de la commission des affaires sociales	Volume de dépenses	IAEP	Les maîtres doivent être qualifiés
		Organisation d'une journée d'excellence scolaire	6 000 000	X	X	X	présidente de la commission des affaires sociales	Liste des dons	PLAN CAMEROON	La liste doit parvenir un mois avant la cérémonie
4	MINEE	Connexion de certaines zones rurales avec 73,95 Km de MT et 45,9 Km de BT : Année 1 Djefatou – Karewa : 7km de MT, 2 Trans fo 25 KVA, 3km de BT Karewa – Ouro Labbo : 4,5 MT, 1Transfo 25KVA, 1km BT Djefatou – Ouro Donka : 1,8km	83 500 000 40 500 000	X	X	X	Président de la commission des infrastructures	Nombre de km de lignes installées,	AES SONEL AER DREE PNDP FEICOM	les études d'impacts environnementales doivent être réalisées au préalable

	MT 25KVA, 1,5km BT	34 950 000						
	Ouro Donka-Laindé Souledé: 4km de MT, 25KVA, 1km BT	38 500 000						
	Karewa – Gada Tshofol 4,5km, 25KVA , 4km BT	72 000 000						
	Ndjola – Laindé Massa: 7,5km de MT, 25 KVA, 2 km de BT	50 250 000						
	Année 2:							
	Windé Ngong 2 – Louguéré: 12km de MT, 4km de BT et 2 Transfo 25 KVA	114 000 000						
	Windé Ngong 2- Mbolta: 2km de MT, 0,75 km de BT et 1 Transfo 25 KVA	27 850 000						
	Windé Ngong 1– Douka Longo: 12,5km de MT, 5km de BT et 4 Transfo 25 KVA	150 500 000						
	Année 3							
	Carrefour Tchéboa – BilieI: 9,8km de MT, 1,5km de BT, 1 Transfo de 25KVA	72 950 000						
	Carrefour Tchéboa – Danedjam 3,7km de MT, 0,75km de BT et 1 Transfo 25 KVA	34 675 000						
	Tchéboa : 3km BT, 2 transfo 25 KVA, 0,5km de MT	47 000 000						
	Mafa Tchéboa 3km BT, 2 transfo 25 KVA, 0,6km de MT	47 000 000						
	Malla: 2 km de BT, 1 Transfo de 25KVA, 0,3km de MT	27 000 000						
	Bindjourni : 1,5 km de BT, 1 Transfo de 25KVA, 0,2km de MT	24 000 000						
	Koné : 1,5 km de BT, 1 Transfo de 25KVA, 0,1 km de MT	23 000 000						
	Mapto : 2,5 km de BT, 1 Transfo de 25KVA, 0,15km de MT	29 000 000						
	Douka 1,5 km de BT, 1 Transfo de 25KVA, 0,1km de MT	23 000 000						
	Gaïnako 1 km de BT, 1 Transfo de 25KVA, 0,1km de MT	21 000 000						

		Koubadjé 1 km de BT, 1 Transfo de 25KVA, 0,1km de MT Langui social- Langui Kodong ; 2, 5km de MT, 2,4km de BT et 1 Transfor 25 KVA Langui social – Tappa : 1,5Km BT	21 000 000 57 200 000 12 750 000							
		Connexion de certains quartiers de l'espace urbain de Ngong au réseau AES Sonel (24,8km de BT et 7,25km de MT) Marouaré : 500m de MT ,160 KVA et 4km de BT Delem 3km de BT Toupouriré : 2km de BT Djaoro Gotel : 2km de BT Tchatchara : 1 Transfo 25 KVA, 500m de MT, 3km de BT, Ouro Gaou : 6km MT, 25KVA, 300m de BT Guizigaré : 500m de BT Lakaré : 3km de BT Ngong – Haoussari : 0,5km de BT Kapsikiré : 1Km BT Waléwol : 2km de BT Windé Ngong 1: 1km de BT, 25KVA, 0,1km de MT, Windé Ngong 2: 1,5 km de BT, 25KVA, 0,15 km de MT	50 000 000 21 500 000 14 500 000 14 500 000 35 400 000 39 150 000 5 750 000 21 500 000 5 750 000 7 250 000 14 500 000 17 750 000 23 500 000	X	X	X	Président de la commission des infrastructures	Nombre de km de lignes installées,	AES SONEL AER DREE PNDP FEÏCOM	les études d'impacts environnementales doivent être réalisées au préalable
		Renforcement des capacités des populations dans les techniques de production d'énergies solaire	3 000 000		X	X	Président de la commission des infrastructures	Liste des modules de formation,	DREE	Mobilisation des participants au préalable
		Construction de 29 forages dans les localités suivantes : Laïndé Kawtal(01), Ouro Demri(01), Karewa (02),Djefatou (03), Langui Kodong (01), Nadoura (01), Toupouriré (01), Doualaré (01), Tsorké (01), Koubadjé (02), Sabongari (01),	246 500 000	X	X	X	Président de la commission des infrastructures	Nombre d'ouvrages mis en place	FED BID DREE PNDP FEÏCOM	L'entrepreneur doit mettre un accent particulier sur la formation des bénéficiaires et leur aptitude à effectuer les petites réparations

		Baïla (01), Waléwol (01), Toupouriré de Ngong (04), Marouaré (06), Daba (01) , Djaoro Gardi (01),								
		<p>Construction de 85 puits modernes équipés de PMH dans les localités suivantes</p> <p>Année 1 : 01 puits :</p> <p>Guizigaré, Djaoro gotel, windé Ngong 2, Daba 1,kapsikiré, Moudangré Kalfai, Aboumré, Langui Kodong, Mbalaré, Sirlawé, Tappa, Djouta Léddé (Madagascar), Baleri, Biliel, Danedjam, Maffa Tchéboa, Malla, Mapto, wouro souka, Taparé, Koubadjé, Mbolta, Lougguéré, Adamaoua 2, Douka Longo, Tamoundé 1, Laïndé Bana, Selifa, Pinchiré, Djaouro Oussoumanou Djim, Kokoumi, Golomba, Mayo Dissi, DoMayo Tchéboa, Windé Zaman,</p> <p>Année 1 : 02 puits Mayo Bangaï</p> <p>Année 2 : 01 puits windé Ngong 2, Daba 1, kapsikiré, Matafal, Moudangré, Langui difergol, Langui social, Maffa Tchéboa, Malla, Koné, Douka Longo, Mayo Bangaï, Laindé kawtal, Laindé Djiga, Karewa, Selifa, Djaouro Oussoumanou Tabadjam</p> <p>Année 2: 02 puits Delem Lakaré</p> <p>Année 3 : 01 puits Keïni, Langui social, Langui Mahol, Kadouna, Langui</p>	552 500 000	X	X	X	Président de la commission des infrastructures	Nombre d'ouvrages mis en place	FED BID DREE PNDP FEÏCOM	L'entrepreneur doit mettre un accent particulier sur la formation des bénéficiaires et leur aptitude à effectuer les petites réparations

	Bockiré, Tchéboa, Maffa Tchéboa, Koné, Adamaoua 1, Douka Longo, Laïndé Djiga, Laïndé Soulédé, Gada Tshofol, Hosséré Kilbou, Selifa,, Baroumé, <u>Année 3 : 02 puits</u> Tchatchara, Windé Ngong 2, Karewa, Zera								
	<i>Réhabilitation de cinq (05) puits dans les localités suivantes : Bindjoumi (2), Sabongari (01), Laïndé Massa(01), Tsorké(01)</i>	7 500 000	X	X	X	Président de la commission des infrastructures	Nombre d'ouvrages mis en place	FED BID DREE PNDP FEÏCOM	L'entrepreneur doit mettre un accent particulier sur la formation des bénéficiaires et leur aptitude à effectuer les petites réparations
	<i>Réhabiliter 22 forages dans les localités suivantes : Windé Ngong 2 (01), Lakaré(01), Delem(01), Douka longo (01), Bindjoumi(01), Laïndé Massa (1), Laïndé Kawtal (01), Ndjola Kapsiki (02), Ouro Donka (01), Karewa (01), Toupouriré (01), Tchéboa (04), Maffa Tchéboa (02), Malla (01), Koné (01), Mapto (01), Douka Gaïnako (01),</i>	35 750 000	X	X	X	Président de la commission des infrastructures	Nombre d'ouvrages mis en place	FED BID DREE PNDP FEÏCOM	L'entrepreneur doit mettre un accent particulier sur la formation des bénéficiaires et leur aptitude à effectuer les petites réparations
	Exécution du projet d'alimentation en eau potable et pose des canalisations de distribution en eau courante avec 40 bornes fontaines dans la ville de Ngong	400 000 000		X	X	Président de la commission des infrastructures	Nombre d'ouvrages mis en place	FED BID DREE PNDP FEÏCOM	L'on peut privilégier les quartiers à forte concentration de populations
	Formation des femmes à l'utilisation des foyers améliorés	1 500 000	X	X	X	Président de la commission des infrastructures	Taux d'adoption des foyers par les bénéficiaires	DDEP de la Bénoué DDMINPROFF	Les femmes issues des Gics doivent être privilégiées
	Renforcement des capacités des populations sur les techniques de production du biogaz	2 000 000		X	X	Président de la commission des infrastructures	Nombre de personnes utilisant les bioénergies	DREE	Le formateur doit insister sur la visite des installations déjà présentes dans

										certaines prisons de la région
5	MINSANTE	Création de trois formations sanitaires dans les localités de : Adamaoua 1, Malla, Zera	30 000 000	X	X	X	présidente de la commission des affaires sociales	Liste d'activités à effectuer	PNDP	La participation des populations est indispensable
		Equipement de tous les (07) CSI de Ngong en médicaments essentiels, et petits matériels de chirurgie	35 000 000	X	X	X	présidente de la commission des affaires sociales	Liste des médicaments et matériels achetés	Les chefs de district de santé, DRSP	Les matériels doivent être cogérés par les COGE
		Création de trois formations sanitaires dans les localités de : Adamaoua 1, Malla, Zera	5 000 000			X	présidente de la commission des affaires sociales	Décret de création des centres de santé Nombre de dossier montés	Les chefs de district de santé de différentes aires de santé	Les communautés doivent être appuyées dans le montage du dossier
6	MINTP	Entretien du tronçon routier communal sur les axes suivants : Année 1 : Karewa - Ouro Labbo ≈ 4,3km Nadoura – Keïni ≈ 4,5km Douka Longo- Windé Ngong ≈ 15,32Km Biliel – Tchéboa ≈ 10 km Louguerré- Windé Ngong 2 ≈ 11,1Km Golomba – Zera ≈ 7 km Selifa – Djaouro Oussoumanou ≈ 4km Année 2 Laïndé Massa – Douka Longo ≈ 10,3km Sabongari – Adamaoua 2 ≈ 3km Langui Kodong – Langui Social ≈ 3,8km Djefatou – Karewa ≈ 6,6km Djefatou – Ouro Ndemri II ≈ 2,7km Ouro Donka – Laïndé Soulédé ≈ 4km Kadouna - Mayo Kebbi ≈ 4,1km Baroumé – Kokoumi ≈ 16 km Gada Tshofol – Hosséré Kilbou ≈ 2km	61 550 000 57 300 000 30 640 000 39 800 000 22 200 000 42 000 000 10 000 000 42 000 000 18 000 000 8 000 000 22 000 000 6 000 000 20 000 000 40 000 000 80 000 000 14 000 000	X	X	X	Rapporteur de la commission des infrastructures	Liste des tronçons réhabilités Nombre d'études de faisabilité élaborées Nombre de conventions de financement approuvés	DDMINTP FEICOM PNDP	Un faudrait faire une descente de terrain et entreprendre un calage des quantités avant le démarrage des activités

		Danedjam – Tchéboa ≈ 2 km Ardo Djalo – Douka Longo ≈ 8km	10 000 000 25 000 000							
		Année 3 Ouverture de certains tronçons Windé Ngong 2 – (Toupouriré Ngong) ≈ 1,5 km Kokoumi- Tchéboa ≈ 30km	28 000 000 250 000 000							
		Construction des ouvrages de franchissement en partenariat avec les Communes partenaires 1. Pont sur le Mayo Tchéboa reliant DoMayo Tchéboa à Badankali : 25m de large entre les rives 2. Pont sur le Mayo Kebbi reliant Sirlawé à Dengui : 30m de large entre les rives	165 000 000 230 000 000			X	Rapporteur de la commission des infrastructures	Nombre d'études de faisabilité élaborées Nombre de conventions de financement approuvés	DDMINTP FEICOM PNDP	Un faudrait faire une descente de terrain et entreprendre un calage des quantités avant le démarrage des activités
7	TRANSPORT	Plaidoyer pour la construction de dos d'âne sur les axes du réseau routier national et départemental, spécifiquement dans les localités suivantes : Lakaré, Windé Ngong 1, Koubadjé, kone, Windé Mahol et Mafa Tchéboa	500 000	X	X	X	Le Maire	Nombre de visites	DDMINTP	Les entrées des communautés sont les lieux retenus
		Construction d'une fourrière municipale (Phase 2)	20 000 000	X	X		Chef service d'hygiène	Superficie du site de la fourrière	SYNCPROTCA M FEICOM	Titre foncier du site préalable
		Octroi des prix aux meilleurs conducteurs de moto	400 000	X	X	X	Chef service d'hygiène	Liste des bénéficiaires	Syndicat des motos taximen Compagnie d'assurances	La cérémonie doit être parrainée par le sous préfet
8	COMMERCE	Construire au moins 20 hangars de six comptoirs dans chacun des cinq marchés suivant : Huit (08) au marché de Tchéboa ; Cinq (05) au marché de Langui ; Trois (03) au marché de Laïndé Massa ; Deux(02) au marché de Zéra ; Deux(02) au marché de Baroumé	120 000 000		X	X	Le président de la commission des finances	Nombre de boutiques dans les différents marchés	PNDP FEICOM	Les marchés doivent au préalable faire l'objet d'un acte de création

		Construire quatre hangars de six comptoirs, huit magasins et vingt boutiques au marché de Djefatou	187 000 000		X	X	Le président de la commission des finances	Nombre de comptoirs construits	FEICOM PNDP	Le titre foncier du site doit être disponible, et les limites définies
		Construire un complexe commercial à Ngong	150 000 000			X	Le président de la commission des finances	Décision portant création du complexe commercial	FEICOM PNDP	Un acte de donation de terrain doit être établi
9	MINADER	Aménagement et sécurisation de 5 000 ha de parcelles agricoles dont 5% en bas fonds	400 000	X	X	X	Le président du Comité de suivi du PCD	Superficie affectée Présence d'un ruisseau, liste des ruisseaux	Lamido de Tchéboa	Il s'agit d'une terre que la Commune devrait disposer dans le cadre des projets agricoles
		Appui pour l'accès aux intrants agricoles de 50 à 100 Gics	6 000 000	X	X	X	Le président du Comité de suivi du PCD	Nombre de GICs Bénéficiaires	PAJER-U	PAJER-U, la Commune doit appuyer les GIC dans le montage du dossier
		Appui à la structuration de 200 GICs en UGICs et Fédération dynamiques	4 000 000	X	X	X	Le président du Comité de suivi du PCD	Liste des GICs bénéficiaires	PAJER-U ACEFA PNVF PNAFM	Les dossiers peuvent être mobilisés et diligentés en groupe pour éviter toute forme de corruption
		Acquisition des motos pompes et accessoires pour 60 meilleurs GICs	30 000 000	X	X	X	Le président du Comité de suivi du PCD	Liste des GICs bénéficiaires	PVBF ACEFA	Les bénéficiaires doivent produire leur participation
		Construction de 10 magasins de stockage dans les localités de : Zera, Langui, Djefatou, Ngong, Douka Longo et Adamoua 2, Mafa Tchéboa, Selifa, Laïndé Massa, Baroumé	150 000 000	X	X	X	Le président du Comité de suivi du PCD	Site choisi pour le microprojet	-PNUD -ACEFA PNDP	Les communautés bénéficiaires doivent participer
		Construction de douze biefs dans les localités de : Golomba, Tabadjam, Katarko, Adamaoua 2, Zera, Lougguéré, Ndjola Kapsiki, Laïndé Djiga, Djefatou, Douka Longo, Ndjola	40 000 000	X	X	X	Le président du Comité de suivi du PCD	Nombre de ruisseaux utilisés	PNDP ESA ACEFA	Les communautés bénéficiaires doivent participer
		Construction de la Délégation d'Arrondissement d'agriculture et du Développement rural de	70 000 000	X	X	X	Le président du Comité de suivi du PCD	Site choisi pour le microprojet	POTE PNVRA	La Commune doit monter le projet de construction

		Tchéboa								
		Construction de cinq postes agricoles et appui à la mise en place des brigades phytosanitaires dans les localités de : Djefatou, Tchéboa, Ngong, Langui, Zera	45 000 000	X	X	X	Le président du Comité de suivi du PCD	Site choisi pour le microprojet	PSTE PNVRA	La Commune doit monter le projet de construction
		Formation des membres des OPs dynamiques et appui aux projets porteurs de gestion durable des terres	75 000 000	X	X	X	Le président du Comité de suivi du PCD	Liste des communautés bénéficiaires	PAJER-U ACEFA PNVF PNAFM PGDT	Les bénéficiaires doivent participer
10	MINEPIA	Délimitation et sécurisation d'environ 3 000 ha de périmètres agropastoraux, constitué de : six (06) zones de pâturage (Bagadji, Hurum Sabongari, Kalfai, Adamaoua 2, Ouro Gaou, kalgué) et 100 km de couloir de transhumance	5 000 000	X	X	X	Le président du Comité de suivi du PCD	Surface délimitée, officialiser et légaliser au nom de la Commune	MINEPIA Sous préfet de Tchéboa APESS PREFET	Les responsables des comités de gestion des zones doivent être sensibilisés
		Sensibilisation et structuration de 30 GICs, 03 UGICs et une Fédération d'éleveurs dans le secteur agropastoral ; 20 GICs de pisciculteurs, une UGIC de pisciculteurs ; 03 GICs d'apiculteurs	2 000 000	X	X	X	Le président du Comité de suivi du PCD	Nombre de personnes présentes	DAEPIA de Tchéboa -ACEFA PDPR	les comités de gestion des zones de pâturage doivent être les relais de ces associations
		Renforcement des capacités des OP sur les techniques moderne : élevage du petit et gros bétail, pisciculture (production et conservation des poissons) aviculture, fabrication et pose des ruches, fabrication et utilisation des séchoirs améliorés, plantes mellifères,	5 000 000	X	X	X	Le président du Comité de suivi du PCD	Liste des membres présents	ESA ACEFA DAEPIA de Tchéboa	Les formations doivent être faites en langue locale
		Appui pour l'accès au microcrédit en vue de promouvoir les techniques d'élevage modernes, de conservation et de transformation des produits	9 000 000	X	X	X	Le président du Comité de suivi du PCD	Nombre de structures ayant bénéficié d'un appui	DAEPIA de Tchéboa ACEFA PDPR	Il s'agit de la caution pour la contrepartie financière des microprojets.

	agropastoraux								
	Construction et réhabilitation des équipements d'élevage suivant : <ul style="list-style-type: none"> • Trois aires d'abattage dans les localités de : Djefatou, Tchéboa, Langui ; • Sept parcs à bétail à : Tchéboa, Kalfai, Hurum Sabongari, Tarba, Langui, Kalgué, Selifa ; • Douze puits pastoraux équipées de PMH dans les localités de : Hurum Sabongari, kalfai 1, Tabadjam, Tappa, Maffa Tchéboa, Biliel, Lougguéré, Bagadji (Danedjam), Pinchiré, Kalgué, Delem, Windé Ngong 2 ; • Deux marres artificielles à : Hurum Sbondari et Kalfai ; • Trois biefs à réhabiliter dans les localités d'Adamaoua • Quatre étangs piscicoles dans les localités de : Sélifa (forêt de Douka), Ouro Labbo 1, Karewa, Abouméré 	140 000 000	X	X	X	Le président du Comité de suivi du PCD	Nombre d'équipement mis en place	DAEPIA de Tchéboa ACEFA	Les bénéficiaires doivent mettre en place un comité de gestion
	Fourniture de trois ruches à trois Glcs formés	1 500 000	X			Le vice-président du PCD	Nombre d'OP bénéficiaires	CERN ACEFA PDFP	La sensibilisation doit être faite dans les bassins de productions
	Promotion de la culture fourragère dans les pâturages avec les essences telles que Stylosantes, Braccharia) sur environ 1000 ha	2 000 000	X	X	X	Le vice-président du PCD	Nombre d'OP bénéficiaires	CERN ACEFA PDFP	Les dispositions doivent être prises pour que les bénéficiaires soient capables d'entreprendre un projet
	Construction d'un comptoir de Poisson dans chacun des	21 000 000		X	X	Le vice-président du PCD	Nombre d'équipement	CERN ACEFA	Les bénéficiaires doivent apporter

		marchés suivants : Ngong, Djefatou, et Tchéboa							CDEN	une petite contribution
		Mise en place des comités de surveillance des plans d'eau sur les principaux Mayo (Mayo douka, benoué, Mayo dika, Mayo Tchéboa,, Binossi) et Lacs	4 000 000	X	X	X	L'agent de développement au niveau communal	Liste des villages disposant d'un comité de surveillance des plans d'eau	LAMIDAT Sous préfecture	Les Djaoros doivent être associées à cette lutte et les sanctions appliquées aux contrevenants
		Construction de trois bâtiments d'élevage dans les trois zones d'élevage : Langui, Tchéboa, Ngong,	27 000 000		X	X	Le Maire	Nombre de bâtiments créés	AMO/AFOF	Le dossier doit émaner de la Commune
		Création d'un centre de formation pour les jeunes en agriculture et élevage	150 000 000			X	Le Maire	Site du projet	MINEPIA MINADER	La Commune doit disposer d'un site d'au moins 5 000 Ha pour les pratiques agricoles et pastorales
11	MINFOF	Création d'un Espace Forestier Communal (10ha).	1 000 000	X			Le 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Surface requise	MINFOF MINEP PNDP SOUS PREFET	On pourrait par la même occasion envisager le jardin municipal
		Construction d'une pépinière communale d'une capacité de production de 150 000 plants	35 000 000	X			Le 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Superficie de la pépinière Site de production	MINFOF MINEP PNDP SOUS PREFET	Il faut prévoir un point d'eau, et mettre les plants en pots avant la fin du mois de Mars
		Reboisement des espaces et jardins verts communaux, édifices publics ou privés en partenariat avec les gestionnaires	1 500 000	X	X	X	Le 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Nombre de plants mis en terre Nombre de plants ayant survécus	MINFOF MINEP PNDP SOUS PREFET PCS Chef de poste forestier de Tchéboa	On pourrait envisager le remplacement des eucalyptus par les arbres dont l'impact est moins négatif sur la nappe phréatique
		Distribution des plants aux communautés pour le reboisement des espaces agricoles, dénudés et les berges des Mayos	45 000 000	X	X	X	Le 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Nombre de plants ayant survécus	PNDP PCS Chef de poste forestier de Tchéboa	La distribution doit être faite par un véhicule (pick up 4x4), qui devrait circuler dans toutes les communautés dès le début de la

										saison de pluie et avant la mi-juillet	
		Reboisement des zones dégradées dans les localités de Djaoro Oussoumanou (50ha)	1 800 000	X	X	X	Le 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Superficie reboisée, nombre d'arbres plantés	DDMINEP DDMINFOF Sous préfet de Tchéboa	Le reboisement devrait être réalisé au début de la saison de pluie	
		Mise en place des comités villageois d'anti braconnage et alerte au refoulement le long du corridor Mapto – Djouta Leddé : soit 9 comités. (localités de la zone 14) et 19	2 000 000	X	X		Le 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Nombre de cas dénoncés	Chef de poste forestier de Tchéboa	Les comités de vigilance, comité anti braconnage et comité de plans d'eau peuvent remplir plusieurs fonctions	
		Création d'un fond d'appui à la sécurisation et l'entretien des plants	9 000 000	X	X	X	Le 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Montant mobilisé Montant requis	PNDP	25frs/plants pour un taux de survie ≈ 40%	
12	MINEP	Sensibilisation des populations sur les risques de changement climatique due à la coupe du bois pour la production du charbon dans les localités de : Laïndé Massa, Mayo Bangaï, Laïndé Kawtal, Laïndé Djiga, Taparé, Djaoro oussoumanou,	1 000 000	X	X		Le 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Nombre de visites de sensibilisation Liste des villages visités Liste de présence	DDMINEP MINFOF Sous préfet de Tchéboa	les lawanes, l'autorité administrative et les autorités judiciaires devraient être associées pour plus d'efficacité.	
		Renforcement de capacités (surtout) des femmes pour la production et l'usage des foyers améliorés	PM	PM	PM	PM	Le 4 ^{ème} Adjoint au Maire	PM	PM	PM	
		Création d'une décharge municipale dans la Commune	50 000 000				X	Le chef service d'hygiène	Site choisi Superficie nécessaire	DDMINEP Sous préfet de Tchéboa	Le site doit être choisi après l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols
		Renforcement du plan d'action d'hygiène et de salubrité dans la ville de Ngong par la distribution des équipements aux 18 comités existants	1 000 000	X	X			Le 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Liste des outils nécessaire Volume des déchets collecté	DDMINEP Sous préfet de Tchéboa	Les comités d'hygiène peuvent se multiplier dans les quartiers d'importante démographie
		Créer deux latrines dans les espaces publiques suivants : (01) gare routière de Ngong, (02) Marché de Ngong,	10 000 000		X	X		Le 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Nombre de compartiments par bloc de latrine	FEICOM	Les plans d'occupation des espaces doivent tout d'abord être

										élaborés
		Construction de trois fosses perdues et deux puits dans les aires d'abattages de Djéfatou , Tchéboa et Ngong	16 000 000	X	X	X	Le 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Type de fosse et puits utilisés	MINEPIA	Les fosses devraient être élevées pour ne pas présenter d'autres risques de chutes
		Appui au traitement des puits traditionnels dans toutes les communautés	1 500 000	X	X	X	Le chef service d'hygiène de la Commune	Nombre de puits traditionnels traités	PEACE CORPS	les populations devraient être éduquées sur les doses de traitement
		Construction de 05 incinérateurs dans les centres de santé de : Karewa, Laindé Massa, Djéfatou, Ndjola	10 000 000		X	X	Le 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Volume de déchets traités Site d'identification	PNDP	Les incinérateurs doivent être à l'abri de l'humidité, à l'abri
		Sensibilisation sur la collecte des déchets plastiques (tri et valorisation) et organique respectivement pour la fabrication des briquettes et compost	100 000	X	X	X	Le 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Note d'information Nombre de visite Liste des personnes ayant collectées	Sous préfet	Les jeunes enfants de la rue devraient constituer des acteurs fondamentaux pour la collecte de ces déchets
		Sensibilisation sur la réglementation en matière de nuisance olfactives et acoustiques dans les quartiers du centre urbain de Ngong	150 000	X	X	X	Le 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Type de message diffusé	DDMINEP	Les tenanciers des bars et autres animateurs ambulants devraient être sensibilisés
13	MINTOUR	Aménagement de six sites touristiques avec ouverture de voies d'accès, notamment : <ul style="list-style-type: none"> o les grottes d'Ouro Gaou et Ndjola o les roches perchées du Mont Ouro Souka o Le Pic du Mont Hosséré Kilbou o Le Mont Keïni et la 	7 000 000		X	X	Le superviseur du comité de suici	Nombre de km de route touristique aménagé	DDMINTOUR DDMINTP	La méthode HIMO devrait être privilégiée

		faune de la ZIC 14								
		Viabilisation du site d'Hosséré Bangal à Baroumé campement	30 000 000	X			Le superviseur du comité de suici	Type d'aménagement au site de Baroumé	DDMINTOUR DDMINTP	L'implication des partenaires est indispensable
		Création d'un Office Communal de Tourisme	500 000	X			Le superviseur du comité de suici	Décision de création de l'Office	DDMINTOUR	L'accord de la tutelle est nécessaire
		Agreement de trois jeunes au métier de guide touristique	1 500 000			X	Le superviseur du comité de suici	Liste des guides et spécialités	DDMINTOUR	La Commune devra supporter les frais de formation
		Création d'un club de tourisme au sein des établissements scolaires	3 000 000		X	X	Le superviseur du comité de suici	Liste des établissements disposant d'un club	DDMINTOUR	Les présidents devront participer à toutes les phases du projet
		Organisation d'une foire Biannuelle en collaboration avec les Communes sœurs de Garoua 3 ^{ème}	1 000 000		X		Le superviseur du comité de suici	Convention de partenariat avec les partenaires	DDMINTOUR DDMINCULT DDMINCOM	Le recensement des artisans et l'inventaire du patrimoine culturel est indispensable
		Sensibilisation des populations riveraines dans la décoration des sites	400 000		X	X	Le superviseur du comité de suici	Liste des communautés	DDMINTOUR	Il s'agit des actions décoratives mis en œuvres dans chaque site.
14	MINJEUN	Elaboration d'un fichier municipal pour les organisations et les mouvements de jeunesse	500 000	X			L'agent de développement au niveau de la Commune	Liste des organisations recensées	DDMINJEUN	Il s'agit d'avantage de recenser toutes associations de jeunes
		Aménagement d'un bureau du CNJC pour la maîtrise de la population jeune	3 000 000		X		Le responsable des questions de la jeunesse	Superficie du site	DDMINJEUN	La construction d'une DA JEUN peut disposer d'un bureau du CNJC
		Construction et équipement de la Délégation d'Arrondissement de la Jeunesse de TCHEBOA	60 000 000	X			Le responsable des questions de la jeunesse	Superficie du site	PSTE DDMINJEUN	Le site devrait être choisi en fonction de son accessibilité
		Organisation d'une colonie de vacances à l'endroit des élèves pour la visite du jardin zoologiques de Garoua et la ZIC 14	1 500 000	X	X	X	Le responsable des questions de la jeunesse	Liste des personnes intéressées	DDMINJEUN DDMINTOUR Gardes Chasses	Le voyage devrait se préparer dès le début de la rentrée de 2 ^{ème} trimestre
		Promotion des championnats de vacances et aux associations	3 700 000	X	X	X	Le responsable des questions de la	Montant accordé	DDMINSEP DDMINJEUN	L'appui devrait être fonction du respect

		sportives					jeunesse			des règles de bonne gouvernance
		Promotion des voyages d'échanges pour les jeunes	1 500 000				Le responsable des questions de la jeunesse	Montant accordé	DDMINJEUN	Les échanges doivent porter sur les expériences
		Organisation des stages de vacances pour les jeunes	6 000 000	X	X	X	Le responsable des questions de la jeunesse	Nombre de stagiaires sélectionnés	DDMINJEUN	Le respect de l'aspect genre est nécessaire
		Organisation de deux séminaires de renforcement des capacités des jeunes sur le montage des projets avec les partenaires de la jeunesse (PIAISI, PAJER-U, PIFMAS, PNVBF)	3 000 000	X	X		Le responsable des questions de la jeunesse	Nombre d'organisations contactées Nombres de personnes intéressées	PIAISI PAJER-U PIFMAS PNVBF ACEFA	La participation doit être ouverte à tous les jeunes, sans recours à l'appartenance à une association
		Constitution et légalisation des associations des jeunes	600 000	X	X	X	Le responsable des questions de la jeunesse	Nombre d'associations légalisées	DDMINJEUN CERN	L'appui à la légalisation des jeunes doit se faire par village ou quartier
		Mise en place d'une cellule de financement des projets des jeunes	1 600 000	X	X	X	L'agent de développement au niveau de la Commune	Liste des critères	DDMINJEUN	Cette cellule de financement doit jouer le rôle de relais
		Financement de 100 projets porteurs par les jeunes après validation	30 000 000	X	X	X	L'agent de développement au niveau de la Commune	Liste des jeunes bénéficiaires	DDMINJEUN PIAISI PAJER-U PIFMAS PNVBF ACEFA DDMINADER DDMINEPIA	Le financement se fera par les projets en partenariat avec la Commune
		Constitution d'une équipe d'alphabétiseurs municipaux	1 400 000	X	X		Le responsable des questions de la jeunesse	Nombre d'alphabétiseurs	DDMINJEUN CERN	Il faudrait privilégier l'expérience locale
		Recyclage et renforcement des capacités des alphabétiseurs	2 000 000	X	X		Le responsable des questions de la jeunesse	Nombre de modules de formation	DDMINJEUN CERN	Le recyclage devrait être fait par d'alphabétiseurs locaux expérimentés
		Formation des jeunes alphabétiseurs dans les villages pilotes	6 000 000	X	X	X	Le responsable des questions de la jeunesse	Liste des alphabétiseurs	MINJEUN CERN	La formation devrait se passer dans les villages

15	MINSEP	Sensibilisation pour la promotion du sport pour tous et vétérans	300 000	X	X	X	Le président de la commission des finances	Liste des membres	DDMINSEP	
		Subvention au club local de football : Club Africain de Tchéboa	7 500 000	X	X	X	Le Maire	Montant alloué	SODECOTON LES ELITES	Le montant alloué variera en fonction du niveau de compétition
		Sensibilisation des Ardos, Lawanes et Djaoros pour la délimitation des espaces de jeu et loisirs pour les jeunes	500 000	X			Le 1 ^{er} adjoint	Nombre de réunions	SOUS PREFET	Les plaques devraient être posées pour l'identification
		Construction d'une plate forme sportive à Ngong	150 000 000	X	X		Le responsable des questions de la jeunesse	Site du projet	DDMINSEP	Le Plan d'urbanisation doit être élaboré à cet effet
16	MINPROFF	Construction et fonctionnement du CPFF à Ngong	150 000 000	X	X	X	La présidente de la commission des affaires sociales	Site du projet	DDMINPROFF PNDP	Le MINPROFF ne finance pas les CPFF, mais les Communes peuvent rechercher les financements et le MINPROFF affectera le personnel.
		Sensibilisation pour la création des associations féminines	100 000	X			La présidente de la commission des affaires sociales	Nombre d'associations existantes	DDMINPROFF	Les associations ou GICs doivent être orientés dans tous les secteurs d'activités où elles peuvent recevoir des appuis
		Subvention aux journées internationales des femmes (08 Mars)	1 500 000	X	X	X	La présidente de la commission des affaires sociales	Décision municipale	DDMINPROFF	L'application des bonnes règles de gouvernance est nécessaire
		Achats et remise des matériels aux GIC des femmes	6 000 000	X	X	X	La présidente de la commission des affaires sociales	Décision municipale	DDMINPROFF	Les groupes devraient être constitués au début de la période de semis
		Plaidoyer auprès des responsables des établissements primaires et	3 000 000	X	X	X	La présidente de la commission des affaires sociales	Nombre de cas pris en charge	DDMINPROFF	La sélection des enfants doit être faite par une

		secondaires pour la réduction des frais de scolarité des progénitures des femmes victimes de violence conjugale								commission autonome
		Prise en charge des femmes victimes de violence conjugale	2 000 000	X	X	X	La présidente de la commission des affaires sociales	Nombre de cas pris en charge	DDMINPROFF	Le fonds de prise en charge doit être mis en œuvre lorsque la victime est issue d'une famille pauvre
17	MINAS	Création et construction d'un Centre d'écoute des personnes vulnérables à Ngong	150 000 000	X			La présidente de la commission des affaires sociales	Plans des ouvrages (Dossier du projet)	DDAS- Bénoué	Le plan d'urbanisation de la ville de Ngong est nécessaire
		Redynamisation de l'AMIPHAT	1 800 000	X	X		La présidente de la commission des affaires sociales	Liste de présence	Le chef SAS (Service de l'Action Sociale) auprès des Handicapés à Garoua	La redynamisation peut se faire après l'appui à l'élaboration de la carte d'invalidité
		Facilitation pour l'obtention de la carte nationale d'invalidité à 681 handicapés	1 500 000	X	X		La présidente de la commission des affaires sociales	Nombre d'handicapés disposants d'une carte	Le chef SAS (Service de l'Action Sociale) auprès des Handicapés à Garoua	Il est judicieux de faire appel au chef SAS afin qu'il opère à partir de la liste obtenu lors de la phase de diagnostic au niveau village des équipes
		Appui financiers et matériels aux personnes vulnérables (enfants de la rue)	11 000 000	X	X	X	La présidente de la commission des affaires sociales	Liste des enfants soutenus	Le chef Service de Protection de la Petite Enfance de Garoua	Il s'agit surtout de l'achat des fournitures scolaire, et la prise en charge médicale
		Fourniture des appareillages aux personnes handicapées	10 000 000	X	X	X	La présidente de la commission des affaires sociales	Type de matériels accordés	Le chef SAS (Service de l'Action Sociale) auprès des Handicapés à Garoua	L'accent devrait être mis sur les handicapés possédant leur carte d'invalidité et ceux qui ont un taux d'handicap de près de 80%
		Plaidoyer pour l'établissement des actes de naissances aux	3 000 000	X	X	X	La présidente de la commission des	Nombre de ménages	Le chef SAS (Service de	les dispositions devraient être

		enfants Bororos.,					affaires sociales	consultés	l'Action Sociale) auprès des populations marginales de Garoua	prises pour ces populations afin de leur faciliter les procédures
		Sensibilisation des populations Bororos contre les Maladies Sexuelles Transmissibles et le VIH/SIDA	PM	X	X	X	La présidente de la commission des affaires sociales	Nombre de personnes sensibilisées	Le chef SAS (Service de l'Action Sociale) auprès des populations marginales de Garoua	Ce plan de sensibilisation devrait rentrer en droite ligne avec les actions pour la lutte contre les MST/SIDA, mais ici les personnes choisies devraient se diriger vers les campements Bororos.
		Sensibilisation à la mise en place d'une Association de Développement des Bororos au niveau Municipal	3 000 000	X	X		La présidente de la commission des affaires sociales	Liste de présence à la réunion de lancement	Le chef SAS (Service de l'Action Sociale) auprès des populations marginales de Garoua	Les Lawanes et Sarki Sarnou peuvent faciliter leur mobilisation.
		Sensibilisation contre le phénomène des enfants bergers pour l'alphabétisation	2 400 000	X	X	X	La présidente de la commission des affaires sociales	Liste de personnes touchées	Le chef SAS (Service de l'Action Sociale) auprès des populations marginales de Garoua	Il s'agit avant tout de sensibiliser les parents
18	MINEFOP	Renforcer les capacités des jeunes sur les techniques de montage des projets financés par le PAJER- U, PIAISI et autres Projets de développement en partenariat avec la Commune de Ngong	3 000 000	X	X	X	L'agent communal chargé du développement	Liste des intervenants Type d'intervenants	Le cabinet bemka Les chefs des différents projets Les AVZ Les personnes ressources ayant bénéficiées des financements	Ici il ne s'agit pas d'un renforcement des capacités dans les secteurs classique : agriculture, élevage, pêche, etc.. mais de toutes les activités pouvant générés les emplois et favorisé l'auto emploi
		Création d'une SAR/SM	170 000 000		X	X	Le Maire	Superficie du	DR MINEFOP	Le dossier doit être

								site	DD MINEFOP de la Bénoué	monté par la Commune et appuyé par la signature des responsables sectoriels
19	MINTSS	Organisation d'un atelier de sensibilisation sur les avantages de la sécurité sociale pour tous les corps de métiers en partenariat avec la CNPS	2 000 000		X		Le secrétaire général	Nombre de corps de métiers présents	DR MINTSS Chef d'Agence CNPS de Garoua	Une bonne publicité et une sensibilisation par voie de prospectus permettra d'atteindre une cible importante
20	MINPMEESA	Appui à la structuration des artisans par Corps de Métiers (GIC, GIE, UGIC, Fédération, Coop,	1 500 000	X	X		Le superviseur du PCD	Nombre d'artisans recensés	DD MINPMEESA Bénoué	Les artisans doivent se distinguer d'autres corps de métiers
		Appui à l'élaboration d'un répertoire communal d'activités artisanales	500 000	X			Le superviseur du PCD	Liste du répertoire d'activité	DD MINPMEESA Bénoué	L'appui devrait consister en la maîtrise de toutes les activités artisanales
		Organisation d'un Salon communal d'Artisanat	2 100 000				Le superviseur du PCD	Date de déroulement du salon	DD MINPMEESA	Les artisans devraient être informés au moins deux semaines à l'avance
		Création du bureau communal de l'Artisanat	4 000 000		X	X	Le superviseur du PCD	Liste des membres	DD MINPMEESA	Tous les corps de métiers doivent être représentés
		Renforcement des capacités des artisans dans les filières porteuses telles que : les procédés de valorisation de la terre cuite, fabrication du fromage à base de lait, du beurre de karité, tannerie, cornes de bœufs etc..	5 000 000				Le superviseur du PCD	Nombre de participants Liste de présence	DD MINPMEESA	Le privilège devrait être accordé aux associations des femmes, car elles sont plus impliquées dans les activités de l'artisanat
		L'appui à la création d'une mutuelle des artisans communaux au niveau du département	1 000 000	X	X		Le superviseur du PCD	Nombre de réunions pour la création de la mutuelle	DD MINPMEESA	Il s'agit de mettre en place la plateforme des acteurs de l'artisanat

		Mise à niveau technique, managériale et technologique des artisans	1 500 000	X	X	X	Le superviseur du PCD	Liste des intervenants	DD MINPMEESA	Les échanges doivent contribuer à la valorisation des acteurs de ce secteur (revue technologique)
		Mise sur pied d'un incubateur des PME	30 000 000		X		Le superviseur du PCD	Montant à mobiliser	DD MINPMEESA	Une banque de garantie est nécessaire
		Création du fonds communal d'appui aux AGR à Ngong	10 000 000		x	x	Le superviseur du PCD	Arrêté municipal de création du fonds	DD MINPMEESA	La sélection des bénéficiaires doit être faite de manière concertée
		Construction des ateliers au profit des réparateurs à deux roues et garage automobile	40 000 000		X		Le superviseur du PCD	Superficie du site	DD MINPMEESA	Le site doit être accessible
		Création d'une Galerie virtuelle de promotion des produits artisanaux	500 000	X	X		Le superviseur du PCD	Temps d'animation du site	DD MINPMEESA	Avec l'usage des NTIC, nécessite la création d'un site web pour la Commune
		Construction des galeries d'exposition de vente dans les endroits appropriés (agence de voyage, site touristique, etc..)	15 000 000	x	x	x	Le superviseur du PCD	Nombre d'agence partenaires	DD MINPMEESA	Une agence est déjà implantée localement
		Construction d'un centre artisanal municipal	100 000 000		X		Le vice président du PCD	Plans du projet	DD MINPMEESA	Le site doit être au centre ville et près de la route nationale
21	MINCULT	Création d'une salle de cinéma à Ngong	50 000 000			X	Le rapporteur de la commission des affaires sociales et culturelles	Plans du projet	DD MINCULT de la Bénoué	Il doit être géré en concession
		Organisation d'un festival biannuel	4 000 000	X		X	Le rapporteur de la commission des affaires sociales et culturelles		DD MINCULT de la Bénoué	PMEESA et CULTURE pourront s'associer
22	MINPTT	Mise en place d'un comité de gestion du télécentre communautaire	5 940 000	X	X	X	Le 2 ^{ème} adjoint au Maire	Liste des membres du comité de gestion	DR MIN PTT de la Bénoué	Le comité de gestion doit signer un cahier de charge
23	MINMIDT	Officialisation des zones à risques	400 000	X			Le Maire	Décision municipale	DR MINMIDT Bénoué	Les sites devraient faire partir du

										patrimoine communal
24	MINCOM	Edition d'un journal communal	3 000 000	X	X	X	Le responsable de la cellule de communication	Ligne éditoriale Nombre de pages	DD MINCOM Bénoué	Il peut être un quotidien mensuel ou bimensuel
		Production et diffusion des documentaires sur la Commune	6 550 000	X	X	X	Le responsable de la cellule de communication	Nombre de production	DD MINCOM Bénoué	Le but visé est de permettre aux partenaires de pouvoir connaître la Commune
		Développement et Contractualisation avec les Partenaires et les Organisation de la Société Civile	1 760 000	X	X	X	Le responsable de la cellule de communication	Nombre de conventions	DD MINCOM Bénoué	Le but visé est de permettre aux partenaires de pouvoir connaître la Commune
		Formation des jeunes aux Techniques de l'Information et aux métiers de la Communication	4 500 000	X	X	X	Le responsable de la cellule de communication	Liste des modules de formation	DD MINCOM Bénoué	La formation sur les NTIC est déjà en cours
		Vulgarisation du PCD à travers tous les partenaires et notamment la radio communautaire et le journal communal	4 000 000	X	X		Le responsable de la cellule de communication	Liste des acteurs	DD MINCOM Bénoué PNDP	La radio communautaire est la rampe de lancement de ce processus
25	MINRESI	Formation à : la production des semences améliorées, la production des foyers améliorés et aux combustibles alternatifs au bois de chauffe, la production des blocs de terre stabilisée et la fabrication des séchoirs hybrides à aliments	6 000 000	X	X	X	Le président de l'association des jeunes de l'arrondissement de Tchéboa	Liste des technologies innovantes introduites Liste de bénéficiaires formés	DR MINRESI IRAD Garoua Centre de formation de DJAMBOUTOU, Etcc..	La MINPROMALO est disponible Le Centre de Formation de Djamboutou à Garoua a déjà débuté quelques formations sur la récupération des plastiques
		Appui à la création des petites unités d'entreprises pour : (1) la production des semences améliorées, (2) la production des foyers améliorés et aux combustibles alternatifs au	2 000 000	X	X	X	Le président de l'association des jeunes de l'arrondissement de Tchéboa	Nombre de sites d'unités mis en place	DR MINRESI IRAD Centre de formation de DJAMBOUTOU, Etcc..	La Minpromalo est disponible

		bois de chauffe, (3) la production des blocs de terre stabilisée et la fabrication des séchoirs hybrides à aliments								
		Création d'unités communales de valorisation et vulgarisation sur : (1) les semences améliorées, (2) les foyers améliorés et aux combustibles alternatifs au bois de chauffe, (3) les blocs de terre stabilisée et les séchoirs hybrides à aliments	25 000 000	X	X	X	Le président de l'association des jeunes de l'arrondissement de Tchéboa	Nombre de personnes ayant adoptées les technologies innovantes	DR MINRESI IRAD Centre de formation de DJAMBOUTOU, Etc..	La Minpromalo est disponible
26	MINDUH	<p>❖ <u>Réhabiliter le réseau routier urbain</u></p> <p>✓ <u>Ouverture du réseau routier urbain Ouest</u></p> <p>Quartiers concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Delem (4X250m T + 2X1100m L) - Sorombéo (3X800m T + 2x1600m L) - Toupouré - Gras (5X1 500m T) <p>6 400 000</p> <p>28 000 000</p> <p>49 000 000</p> <p>✓ <u>Ouverture du réseau routier urbain Est</u></p> <p>Quartiers concernés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sorombéo (4X1000m T + 2x1500m L) - Tchatchara (1X1 200m L + 2 X 1 500m T) - Djaoro Gotel (2x 700m T + 2x 1 600m L) - Djaoro - Limite -- Lakaré/marouaré 2x1 000 m, sens Transversal (T) Route Nationale – Limite Bamé, en passant dans les quartiers, 		X	X	X	Rapporteur de la commission des infrastructures	Liste des tronçons réhabilités Nombre d'études de faisabilité élaborées Nombre de conventions de financement approuvés	DDMINTP FEICOM PNDP	Un faudrait faire une descente de terrain et entreprendre un calage des quantités avant le démarrage des activités

	Sabongari, Marouaré, Djaoro Gardi , Laméré, Daba1 et 2,) 8x 1000m, sens Longitudinal (L)	16 000 000							
	<p>✓ <u>Construction des ouvrages d'assainissement urbain</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Canal d'évacuation des eaux (gras – Toupouriré) ≈2, 5 km - Stabilisation des berges du ruisseau Marouaré, Djaoro gotel vers Tchatchara vallée ≈ 1 400m - Stabilisation des berges de la vallée Tchatchara/Guizigaré ≈ 800m - Construction d'un radier semi – submersible à Tchatchara - Construction des canaux d'assainissements sur toutes les voies du réseau routier urbain (27 200m versant Ouest+ 20 000 versants Est) ≈ '47 200ml 	195 500 000							
		98 000 000							
		56 000 000							
		15 000 000							
		1 604 800 000							
	Création d'un jardin municipal à Ngong	40 000 000			X	Le 1 ^{er} adjoint au Maire	-Plan du jardin municipal -Liste des équipements de divertissement	Architectes DDMINDUH DDDOMAF Sous préfecture Bureau d'Etudes	Le jardin municipal devrait être situé au centre de la ville. Selon les dispositions du Plan d'Urbanisation
	Ouvrir une artère en vue de rediriger le transport urbain, et qui contribuerait à la décongestion de la circulation sur la Nationale N°1 et dont les extrémités se relie à la Nationale	250 000 000		X	X	Le 1 ^{er} adjoint au Maire	-Plan du jardin municipal -Liste des équipements de divertissement	Architectes DDMINDUH DDDOMAF Sous préfecture Bureau d'Etudes	Le jardin municipal devrait être situé au centre de la ville. Selon les dispositions du Plan d'Urbanisation

27	DOMAINES ET AFFAIRES FONCIERES	Acquisition des équipements pour les services municipaux : matériel informatique complets dans tous les services, équipements divers, d'hygiène et de salubrité	25 000 000	X	X	X	Le comptable matières	Liste des équipements acquis Nombre de commandes	DDDOMAF Bénoué FEICOM	Les responsables des services doivent signer la fiche d'inventaire indiquant leur responsabilité civile à la sécurité de ces équipements
		Engagement des procédures de règlement des litiges fonciers avec les Communes sœurs de Garoua 3 ^{ème} , Poli et Lagdo	2 000 000	X	X		Le Maire	Décision préfectorale	DDMINDOMAF Bénoué Sous préfecture	L'autorité préfectorale est informée des litiges relatifs à la délimitation de certains villages. Il s'agit d'avantage mettre un terme à un litige récurrent
		Acquisition des équipements immeubles et meubles : achats des cachets indélébiles, tout équipement pour sécurisation des biens de la Commune de Ngong	8 000 000	X	X	X	Le chef service du patrimoine	Nombre d'équipements acquis Liste des matériels achetés	DDMINDOMAF	Les matériels acquis doivent faire l'objet de délibération pour rentrer dans le patrimoine communal
		Elaboration du plan d'urbanisation de l'espace urbain de Ngong	30 000 000	X			L'agent de développement local	Décision municipales Plan de la ville de Ngong	Architectes DDMINEPAT DDMINDOMAF Sous préfecture	Le partenariat peut permettre d'avoir une carte de la future ville de Ngong avec toutes les institutions publiques et privées
		Officialisation de l'espace urbain délimité de la Commune de Ngong	200 000	X			Le Maire	Décision préfectoral Décision Municipale	DDMINDUH Bénoué DDMINEPAT Bénoué	Les quartiers ont déjà fait l'objet d'une délimitation, mais reste l'accord du ministère du développement urbain
28	MINATD	Renforcement des capacités des conseillers municipaux	6 000 000	X	X		Le Maire	Nombre de thèmes de formation	CEFAM Préfecture Bénoué Bureau d'Etudes	Les formations devront prendre en compte le niveau d'études des conseillers

		Renforcement des capacités du personnel communal	4 500 000	X	X	X	Le Maire	Nombre de thèmes de formation	CEFAM Préfecture Bénoué Bureau d'Etudes	L'on peut développer les enseignements peuvent être à la carte
		Renforcement des capacités des percepteurs locaux	4 000 000	X	X	X	Le Receveur municipal	Nombre de thèmes de formation	PNDP/Sous préfecture	la formation peut – être faite de manière décalée
		Mise en œuvre du calendrier de visites et échanges avec plusieurs partenaires publics et privées sur le PCD	3 000 000	X	X	X	L'agent de développement	Liste des personnes impliquées	Sous préfecture	A apprécier lors du vote du budget de la Commune de Ngong
		Développement des partenariats avec les Communes régionales, sous régionales et à l'extérieur : Jumelage ou Intercommunalité	5 000 000	x	x	x	Le 3 ^{ème} adjoint au Maire	Liste des conventions de partenariat signée	Préfecture Service du gouverneur ONG PLAN CAMEROON	Il peut s'agir du partenariat dans le cadre des CVUC et la redynamisation du partenariat avec la municipalité de Californie aux USA
		Entretien des partenaires	5 000 000	x	x	x	Le 3 ^{ème} adjoint au Maire	Liste des partenaires	Sous préfecture	Il peut s'agir des petites gratifications
		Appui au fonctionnement du comité de suivi du PCD de Ngong	3 000 000	X	X	X	Le Maire	Liste des membres du comité de suivi		
		Appui à la mise en place des comités de vigilance dans 81 villages de la municipalité	6 000 000	x	x	x	le Secrétaire Général	Nombre de comités de vigilance mis en place	Sous préfecture	Les comités de vigilance doivent recevoir du petit matériel de sécurité et avoir une coloration multiethnique

6.2 Le Cadre Sommaire de Gestion de l'Environnement

Soucieux de s'assurer que les investissements respectent les préoccupations socio environnementales, et conformément aux recommandations des OMD N°8 qui engagent tous les états à promouvoir une politique de développement durable, la Commune de Ngong, entend mettre en place un cadre sommaire de gestion environnementale en vue de contrôler les impacts négatifs ou positifs qui pourraient se produire. Au regard de ce qui précède, les investissements tournent autour de :

- Les équipements publics marchands : hangars, boutiques, abattoirs ou tueries, magasins de stockage, construction de garage, création d'une salle de cinéma, complexe commercial, salle de cinéma, comptoir de poissons,
- Les équipements publics non marchands : aménagements des sites touristiques,
- L'aménagement rural : réhabilitation du réseau routier, extension électrique et système d'AEP,
- Les micro infrastructures sociales de base : construction des nouveaux point d'eau, construction des salles de classes, construction des délégations de : La jeunesse, l'agriculture, l'élevage, bâtiments administratifs dans les écoles et collèges, etc..
- Les investissements dans les projets de Gestion durable de terre : construction de biefs, étangs piscicoles parc vaccinogène, délimitation et sécurisation des zones de pâturage, actuelles.

A ce titre, le tableau 35 suivant récence les actions positives ou négatives des microprojets, tout en identifiant les mesures d'atténuations.

6.2.1 Principaux impacts positifs ou négatifs des microprojets

Tableau 35 : Principaux impacts positifs, négatifs, mesures d'atténuations et d'optimisation

Micro projets	Impacts environnementaux positifs possibles	Impacts environnementaux négatifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Mesures environnementales d'atténuation
- Construction d'au moins 20 hangars de six comptoirs dans chacun des cinq marchés suivant : Huit (08) au marché de Tchéboa ; Cinq (05) au marché de Langui ; Trois (03) au marché de Laïndé Massa ; Deux(02) au marché de Zéra ; Deux(02) au marché de Baroumé	- Emploi locaux ; - Aménagement des sites de commercialisation - Accroissement des recettes propres communales - Maîtrise des contribuables	- Production des déchets divers, - Risque d'accident particulièrement à Langui social - Risque d'incendie des marchandises	- Mise en place des comités de gestion	- Aménagement des toilettes publiques - Construction des points d'eau - Mise en place d'un comité de gestion du dispositif de traitement des déchets de marché - Fourniture des bacs à ordures
- Construction de quatre hangars de six comptoirs, huit magasins et vingt boutiques au marché de Djefatou	- Emploi locaux ; - Aménagement des sites de commercialisation - Sécurité des usagers des marchés ; - Accroissement des recettes propres communales	- Production des déchets divers, - Risque d'accident, - Risque de vols - Risque d'incendies des marchandises	Mise en place des comités de gestion	- Aménagement des toilettes publiques - Construction des points d'eau - Mise en place d'un comité de gestion du dispositif de traitement des déchets de marché - Fourniture des bacs à ordures

	- Maîtrise des contribuables			
Construction d'un complexe commercial à Ngong	- Amélioration de la sécurité des agents de commercialisation - Meilleur contrôle des prix - Emploi locaux - Beauté du paysage commercial - Réduction des pénuries de produits de première nécessité - Amélioration des conditions d'hygiènes	Risque de conflit foncier Abattage du sous bois Ruissellement des eaux de collecte Risque de congestion de la circulation autour du complexe commercial Risque de nuisances de tout ordre Risque de prolifération des activités parallèles	Aménagement d'une boutique artisanale pour exposition des produits artisanaux	- Reboisement du site - Construction d'une clôture avec parking - construction d'un point d'eau - Intensification de l'éclairage autour du site - Contrôle du nombre de décibels émis lors des journées d'animation - Aménagement des toilettes internes et un système d'alimentation en eau - Pose des plaques d'occupation et de mis en défens tout autour de l'ouvrage
- Construction de trois aires d'abattage dans les localités de : Djefatou, Tchéboa, Langui ;	- Amélioration des conditions d'abattage - Augmentation des revenus de la Commune à travers les taxes prélevées sur les animaux abattus	- Risque de pollution de l'aire d'abattage - Risque d'insalubrité	- Construction d'une case pour l'abri des inspecteurs sanitaires	- Construction de trois points d'eau assainis dans les aires d'abattages des marchés de : Langui, Djefatou et Tchéboa - Construction des fosses de collecte et de décomposition
Construction d'un comptoir de Poisson aux marchés de : Ngong, Djefatou, et Tchéboa	Amélioration des conditions de vente des poissons Augmentation des revenus de la Commune à travers les taxes prélevées sur les animaux abattus	Risque de prolifération des déchets de poisson Risque de pollution	- Sensibilisation des vendeurs sur l'éducation environnementale - Mise en place un comité de gestion	Aménagement d'une aire de nettoyage des poissons Mise en place d'un comité d'hygiène Mise en place des bacs à ordures
Construction des ateliers au profit des réparateurs à deux roues et garage automobile	- Amélioration des conditions de travail des corps de métier - Meilleur encadrement de la profession - Maîtrise du corps de métier - Augmentation des revenus de la Commune	- Risque de pollution de l'environnement par les huiles de vidange - Risque d'accident	- Plantation des arbres le long de l'édifice	- Aménagement d'un dispositif pour la collecte des huiles de vidange - Mise en place d'une plaque de signalisation pour la réduction des vitesses
Construction d'un centre artisanal municipal	- Amélioration des conditions de travail du corps des artisans - Meilleur	-Risque de congestion de la circulation autour du centre -Risque de	- Reboisement de l'aire de stationnement,	- Construction d'une clôture autour de l'enceinte - Construction d'un point d'eau

	encadrement de la profession d'artisans - Maîtrise du corps des artisans - Augmentation des revenus de la Commune	nuisances de tout ordre -Risque de prolifération des activités parallèles -Risque de pollution des alentours		- Construction une latrine - Mise en place d'un bac à ordure
Création d'une salle de cinéma à Ngong	- Sécurité des amateurs de cinéclubs - Meilleur encadrement de l'activité - Amélioration de l'éthique cinématographique	- Réduction des emplois des cinéclubs - Accroissement des coûts des films - Risque de vols lors des alignements	- Mise en place d'un dispositif de sécurité	- Construction d'une clôture - Construction d'un dispositif d'assainissement de l'enceinte
Construction d'une fourrière municipale	- Amélioration du niveau de la fluidité de la circulation routière - Amélioration des recettes communales - Emplois locaux	- Déboisement - Risque d'abandon des véhicules au parc - Risque de vols des véhicules appréhendés	- Construction d'un point d'eau et latrines	- Construction d'une clôture - Reboisement - Aménagement d'une case de gardiennage - Recrutement des agents de sécurité
Construction de 10 magasins de stockage dans les localités de : Zera, Langui, Djefatou, Ngong, Douka Longo et Adamoua 2, Mafa Tchéboa, Selifa, Laïndé Massa, Baroumé	- Réduction de l'insécurité alimentaire - Emplois locaux - Réduction des pertes post récoltes - Régularisation des ventes et des ressources financières des paysans	- Déboisement - risque de conflit foncier - Risque de vol des récoltes	- Reboisement des surgace tout autour des magasins	- Mise en place d'un comité de gestion - Recrutement d'un gardien pris en charge par le comité de gestion - Délivrance d'un titre de propriété
Construction de la Délégation d'Arrondissement d'agriculture et du Développement rural de Tchéboa	- Aménagement de l'espace - Sécurisation du personnel et des archives - Réduction des charges locatives	-Déboisement -Risque de pollution des alentours des bâtiments -Risque de vol des équipements et matériels -Risque de conflits foncier	- Reboisement tout autour de l'édifice	- Délivrance d'un titre de propriété - Construction des latrines ou aires d'aisance - Recrutement d'un gardien - Engazonnement de l'espace
Construction de cinq postes agricoles et appui à la mise en place des brigades phytosanitaires dans les localités de : Djefatou, Tchéboa, Ngong, Langui, Zera	- Aménagement de l'espace - Sécurisation du personnel et des archives - Amélioration de la disponibilité des produits phytosanitaires	- Déboisement - Risque de pollution des alentours des bâtiments - Risque de vol des produits - Risque de conflits foncier	- Reboisement tout autour de l'édifice	- Délivrance d'un titre de propriété - Construction des latrines ou aires d'aisance - Recrutement d'un gardien - Engazonnement de l'espace - Plantation des arbres
Construction de sept parcs à bétail à : Tchéboa, Kalfai, Hurum	- Meilleure contrôle du cheptel bovin - Meilleure surveillance	- Prolifération des bouses de vaches - Risque de conflits	Mettre en place des comités de gestion des	- Sécurisation de l'espace - Constitution d'un couloir de vaccination

Sabongari, Tarba, Langui, Kalgué, Selifa,	<ul style="list-style-type: none"> épizootique - Amélioration de la taxe sur le bétail 	<ul style="list-style-type: none"> agropastoraux - Pollution du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> parcs construits 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir le compostage et la fabrication du Biogaz
Construction de trois bâtiments d'élevage dans les trois zones d'élevage : Langui, Tchéboa, Ngong,	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de l'espace - Sécurisation du personnel et des archives 	<ul style="list-style-type: none"> - Déboisement - Risque de pollution des alentours des bâtiments - Risque de vol des équipements et matériels - Risque de conflits foncier 	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement tout autour de l'édifice 	<ul style="list-style-type: none"> - Délivrance d'un titre de propriété - Construction des latrines ou aires d'aisance - Recrutement d'un gardien - Engazonnement de l'espace - Plantation des arbres
Aménagement des sites touristiques avec ouverture de voies d'accès vers les grottes de....	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du revenu des populations riveraines - Meilleure connaissance de l'histoire de la Commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque d'éboulement des terrains - Risque d'accidents 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des matériaux locaux pour l'aménagement des voies 	<ul style="list-style-type: none"> - Limitation des prélèvements sur les zones à risques
Construction et équipement de la Délégation d'Arrondissement de la Jeunesse de TCHEBOA	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement de l'espace Sécurisation du personnel et des archives 	<ul style="list-style-type: none"> - Déboisement - Risque de pollution des alentours des bâtiments - Risque de vol des équipements et matériels - Risque de conflits foncier 	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement tout autour de l'édifice 	<ul style="list-style-type: none"> - Délivrance d'un titre de propriété - Construction des latrines ou aires d'aisance - Recrutement d'un gardien - Engazonnement de l'espace - Plantation des arbres
Construction d'une plate forme sportive à Ngong	<ul style="list-style-type: none"> - Diversification des activités sportives - Amélioration des recettes communales lors des manifestations - Accroissement des emplois locaux - Accroissement du temps de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte mobilisation des acteurs sportifs - Risque de pollution des alentours - Risque de conflits - Risque de nuisances 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'une cantine pour la gastronomie des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une clôture - Aménagement divers : système d'AEP, toilettes, agence de sécurité, construction des parcs automobiles et autres aires de récréation
Construction et fonctionnement du CPFF à Ngong	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du niveau de connaissances des femmes dans les activités génératrices de revenus - Meilleure cohésion sociale des femmes - Promotion du genre - Réduction de la mortalité maternelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Déboisement - Risque de pollution des alentours des bâtiments - Risque de vol des équipements et matériels - Risque de conflits entre les genres 	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction des cours d'éducation environnementale dans les programmes professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Délivrance d'un titre de propriété - Construction des latrines ou aires d'aisance et point d'eau - Recrutement d'un gardien - Engazonnement de l'espace - Plantation des arbres
Construction d'une SAR/SM	<ul style="list-style-type: none"> - Récupération des élèves sortis du système scolaires - Amélioration des 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques de sous utilisation du personnel formé - Risque de sous 	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction des cours d'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> - Délivrance d'un titre de propriété - Construction des latrines ou aires

	compétences locales	emploi	n environnementale dans les programmes professionnels	d'aisance et point d'eau - Recrutement d'un gardien
Création et construction d'un centre d'écoute des personnes vulnérables à Ngong	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la prise en charge des personnes vulnérables - Amélioration de la cohésion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de mendicité et de paresse - Risque de conflits lors du choix du site - Risque de détournement des biens 	Sensibilisation des personnes vulnérables sur l'éducation environnementale	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une commission d'écoute - Mise en place d'un comité de gestion du centre d'écoute
Création d'un jardin municipal à Ngong	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de l'espace - Développement des activités ludiques - Accroissement des opportunités d'emplois 	Risque d'insécurité	- Aménagement d'un espace pour le parking	- Mise en place du dispositif d'éclairage
Création d'une décharge municipale	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du système de collecte, transfert, tri et traitement des ordures - Emplois locaux - Meilleure gestion des déchets municipaux 	- Risque d'insalubrité	- Affectation d'une portion de la gestion des déchets pour sa valorisation aux quartiers	- Mise en place d'un système de contrôle des odeurs à la décharge, tels que la confection d'une unité de Biogaz
Construction de blocs latrines dans les établissements secondaires et primaires	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la pollution autour des salles de classes et bâtiments administratifs - Meilleure gestion du circuit des déchets humains 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque d'éboulement des terrains - Risque d'abandon par les équipes de maintenance 	- Reboisement tout autour des blocs latrines nouvellement aménagés	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un point d'eau pour chaque bloc - Mise en place d'un comité d'entretien constitué d'élèves et enseignants
Réhabilitation des salles de classes dans les établissements suivants: Lycée de Ngong (04).	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions d'études - Réduction de la déconcentration - Réduction de la prise en charge des parents dans l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de pigmentation par les odeurs de peintures Risque de vols des équipements Risque de marginalisation des personnes vulnérables 	- Reboisement du site du lycée	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des latrines - Construction des points d'eau - Recrutement d'un personnel ou un gardien pour la sécurité - Aménagement d'une rampe d'accès par bloc pour handicapé
Construction de 27 blocs de salles de classes dans les établissements scolaires suivants	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions d'accès à l'école - Amélioration de la fréquentation des écoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de litige foncier - Risque de vols des équipements - Risque d'ensoleillement 	- Reboisement des sites de l'école et aménagement	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des blocs latrines - Construction des points d'eau - Engazonnement des aires

	- Réduction de la prise en charge des parents dans l'éducation	dû à l'absence des arbres - Risque de dégradation des conditions de maintenance	d'une cantine scolaire	- Recrutement d'un personnel ou un gardien pour la sécurité - Aménagement d'une rampe par bloc d'accès pour handicapé
Construction de blocs administratifs dans les établissements	- Amélioration des conditions d'archivages - Amélioration des conditions de travail du personnel enseignant - Meilleur suivi des élèves	- Risque de pollution des alentours des bâtiments - Risque de vol des équipements et matériels	Plantation des arbres autour du site	- Construction des latrines - Construction des points d'eaux - Engazonnement des aires - Recrutement d'un personnel ou un gardien pour la sécurité
Construction de points d'eaux dans les écoles publiques	- Réduction de la difficulté d'accès à l'eau - Amélioration de la santé humaine - Réduction des maladies hydriques - Limitation des odeurs nauséabondes dans les endroits à assainir	- Risque de vols des équipements - Hydrauliques - Risque de pollution des alentours par les eaux stagnantes - Risque de dégradation par l'usage des pièces	- Recrutement d'un gardien pour la sécurisation de l'ouvrage	- Engazonnement des alentours du point d'eau - Construire les puits perdus
Réhabilitation des salles de classe dans les localités de : Laïndé Karewa (2) , Laïndé Massa, (2), Adamaoua 1 (2) , windé Ngong 2 (4), Ngong Haoussari (4)	idem	idem	Plantation des arbres autour du site	- Construction des latrines - Construction des points d'eaux - Engazonnement des aires - Recrutement d'un personnel ou un gardien pour la sécurité
Construction et équipement (Point d'eau inclus) de 4 écoles maternelles formalisées et bâtiments de l'école maternelle de Mafa Tchéboa	idem	idem	- Construction d'une cantine scolaire	- Construction d'un bloc latrine dans chacune écoles maternelles - Engazonnement des aires - Plantation des arbres - Recrutement d'un personnel ou un gardien pour la sécurité dans toutes les salles construites - Aménagement des rampes d'accès pour handicapé pour chaque salle soit (10 rampes)
Connexion de certaines zones rurales en MT et BT :	- Amélioration de l'accès à l'énergie électrique - Réduction des charges liées à	- Abattage des arbres - Risque d'électrocution par les fils	- Mise en place un comité de surveillance des feux	- Remplacement des arbres abattus par les plants - Mise en place des les plaques de danger de

	l'énergie électrique - Augmentation du temps de travail	électrique - Risque d'incinération des poteaux par les feux incontrôlés	de brousse par village traversé par les fils MT	mort sur chaque poteau - Emondage des branches des arbres qui pourraient toucher les fils électriques dénudés - Mise en place un comité de suivi
Construction de 29 forages	idem	idem	- Recrutement des gardiens pour la sécurité des appareils de pompage	- Mise en place d'un comité de point d'eau pour la gestion durable de l'ouvrage - Engazonnement des alentours du point d'eau - Etablir un titre de cession
Réhabilitation de cinq (05) puits dans les localités suivantes	idem	idem		- Mettre en place un comité de point d'eau pour la gestion durable de l'ouvrage - Engazonnement des alentours du point d'eau
Réhabilitation de 22 forages	idem	idem	Recruter des gardiens pour la sécurité des appareils de pompage	Mettre en place un comité de point d'eau pour la gestion durable de l'ouvrage Engazonnement des alentours du point d'eau
Exécution du projet d'alimentation en eau potable et pose des canalisations de distribution en eau courante avec 40 bornes fontaines dans la ville de Ngong	Amélioration de la santé humaine Réduction des maladies hydriques Limitation des odeurs nauséabondes dans les endroits à assainir Réduction de la pénibilité de l'accès à l'eau	Risque de dégradation de la chaussée Risque de pollution des alentours des Bornes fontaines	Conceder la gestion des bornes fontaines aux privées	Aménager un système d'assainissement de la ville de Ngong Mettre en place un comité de gestion
Appui à la réhabilitation des centres de santé suivants : CSI de Laïndé Massa, CSI de Tchéboa, CSI de Langui	Amélioration des conditions de travail du personnel Amélioration de capacités opérationnelles des formations sanitaires	Risque de développement des allergies Lors de la période d'application des peintures		Interdire l'utilisation des peintures non conventionnelles
Entretien du tronçon routier communal sur les axes : Ouverture et réhabilitation	Amélioration de l'état du réseau routier Amélioration du niveau de satisfaction des usagers de la route	Risque d'accidents aux abords des habitations Risque d'érosion des talus Dégradation des zones d'emprunts		Construction des canaux d'évacuation des eaux Engazonnement des talus Plantation des arbres abattus Remettre en état les zones d'emprunts
Construction des ouvrages	Amélioration de la cohésion entre les	Risque conflits récurrents entre les		Sensibiliser les communautés sur la

franchissement en partenariat avec les Communes partenaires	communautés et les Communes Amélioration du niveau des échanges Réduction des préjugés	communautés voisines		gestion communautaire des ouvrages de franchissement
Création de deux latrines dans les espaces publics suivants : (01) gare routière de Ngong, (02) Marché de Ngong,	Réduction de la pollution dans les endroits publics Amélioration des conditions de voyage et de commercialisation	Risque de bagarres Risque de marginalisation Risque d'aggravation de la pollution	Reboiser les espaces	Construire un point d'eau à proximité de la gare routière et du marché de Ngong Mettre en place un comité de gestion
Construction de trois fosses perdues et deux puits dans les aires d'abattages de Djéfataou , Tchéboa et Ngong	- Réduction de la pollution dans les aires d'abattage - Meilleure conditions sanitaires des personnes qui fréquentent les aires d'abattage	- Risque de contamination des eaux souterraines par les déjections des fosses - Risque de pollution des alentours par les eaux stagnantes	- Reboisement des espaces	- Positionnement de la fosse et le puits à distance d'au moins 50mètre de rayon, si cette eau est destinée à la consommation humaine
Construction de 05 incinérateurs dans les centres de santé de : Karewa, Laindé Massa, Djéfataou, Ndjola	- Réduction des déchets hospitaliers - Réduction des risques de propagation du VIH/SIDA et MST - Réduction de la pollution autour des formations sanitaires	- Risque de diffusion des fumées nauséabondes et toxiques - Risque de pollution de l'air	- Mobilisation de tout autre déchet qualifié de toxique du village et dangereux autour de l'ouvrage	- Construction d'un abri pour les incinérateurs - Construction d'un point d'eau - Groupement les déchets avant toute incinération
Construction de douze biefs dans les localités de : Golomba, Tabadjam, Katarko, Adamaoua 2, Zera, Lougguéré, Ndjola Kapsiki, Laindé Djiga, Djéfataou, Douka Longo, Ndjola (2) -Réhabilitation de quatre biefs dans les localités d'Adamaoua 2 et Bindjoumi	- Meilleure gestion et conservation de l'eau et des sols - Amélioration du tirant d'eau dans la nappe phréatique - Accroissement de la production agricole - Disponibilité de l'eau pour le bétail - Accroissement de la période de récolte - Diversification des productions culturelles	- Risque d'inondation - Risque de dégradation des berges du ruisseau - Risque de réduction des espèces aquatiques aval de l'ouvrage - Risque de conflits agropastoraux	- Plantation des arbres le long du ruisseau	- Faire choix des sites avec l'appui des experts avérés - Faire choix des biefs en fonction des usages - Protéger les berges en amont et en aval du bief sur 5m.
Construction et réhabilitation des équipements d'élevage : -Douze puits pastoraux équipées de PMH dans les localités de : Hurum Sabongari,	Réduction de la pénibilité d'accès à l'eau pour le bétail Disponibilité de l'eau pour les ménages et particulièrement les populations marginales Bororos.	-Présence de la boue due au piétinement du bétail autour des ouvrages : marres et puits pastoraux, -Risque de conflits agropastoraux pour		- Accroissement de la surveillance du bétail - Mise en place des ouvrages dans le long des pistes à bétail, couloir de transhumance ou zone de pâturage

<p>kalfai 1, Tabadjam, Tappa, Maffa Tchéboa, Biliel, Lougguéré, Bagadji (Danedjam) , Pinchiré, Delem, Windé Ngong 2</p> <p>-Deux marres artificielles à : Hurum Sabondari et Kalfai</p> <p>-Quatre étangs piscicoles dans les localités de : Sélifa (forêt de Douka), Ouro Labbo 1, Karewa, Aboumré</p>	<p>Accroissement de la productivité du cheptel bovin</p> <p>Limitation de la transhumance</p> <p>Amélioration de l'offre en protéine animale</p> <p>Régularisation des pénuries sur les productions de la pêche</p> <p>Amélioration des techniques modernes de production des alevins</p> <p>Emplois locaux</p>	<p>les parcelles situés à proximité des ouvrages</p> <p>-Risque d'utilisation des produits prohibés pour la pêche</p> <p>-Risque d'assèchement de l'étang</p>		<p>- Mise en place d'un comité de gestion des ouvrages</p> <p>- Sensibilisation des communautés dans les techniques modernes de pêche</p> <p>- Choix des sites de l'étang par le biais d'une personne ressource qualifiée</p>
<p>Construction des équipements de conservation des poissons :</p> <p>o Appui par la mise en œuvre de trois projets de séchage de poisson à Trois Gics formés</p>	<p>- Régularisation des flux de poisson</p> <p>- Réduction des pertes post récoltes</p> <p>- Amélioration des techniques de conservation des poissons</p> <p>- Amélioration du revenu des acteurs impliqués</p>	<p>- Risque d'enfumage non contrôlée</p> <p>- Risque de production des fumées</p> <p>-</p>		
<p>Création d'un Espace Forestier Communal (10ha).</p>	<p>- Amélioration du couvert végétal</p> <p>- Réduction du stock de CO₂ dans l'air</p>	<p>- Réduction des espaces libres</p>		
<p>Construction d'une pépinière communale d'une capacité de production de 150 000 plants</p>	<p>- Emplois locaux</p> <p>- Disponibilité des plants</p> <p>- Amélioration de la biodiversité</p>	<p>- Risque de conflits de propriété</p> <p>- Risque de non mise en terre des plants</p>		<p>- Mise en place d'un dispositif de distribution des plants aux ménages</p> <p>- Renforcement des compétences de certaines personnes ressources dans les techniques de reboisement</p>

6.2.2 Plan de gestion environnemental et social du CDMT

Après avoir identifié les actions ou mesures d'atténuations nécessaires dans la mise en œuvre des projets, il s'agira ensuite de préciser pour chaque mesure environnementale, les arrangements institutionnels, les coûts, les périodes et les indicateurs de suivi. Le tableau 36 suivant donne les détails de ce plan

Tableau 36 : Plan de gestion environnementale du CDMT de Ngong

Mesures environnementales envisagées	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	coûts	Observations
Aménagement des toilettes publiques dans les cinq marchés à officialiser et celui de Djefatou	Entrepreneurs	2014-2015	Le président de la commission des finances	30 000 000	La fiche d'examen environnementale est disponible et peut –être rempli pour la circonstance
Construction ou réhabilitation des points d'eau (06) dans les marchés officialisés	Entrepreneurs	2014-2015	L'agent communal de développement	30 000 000	Fiche environnementale disponible
Fourniture des bacs à ordures (24)	Entrepreneurs	2014-2015	L'agent communal de développement	2 500 000	A prévoir dans le DAO
Mise en place d'un dispositif de traitement des déchets de marché : le compostage en andains à 100m du marché	Le comité de gestion du marché	2014-2015	L'agent communal de développement	PM	Les premiers dispositifs peuvent fonctionner dans les marchés de Ngong et celui de Djefatou
Reboisement du site du complexe commercial de Ngong	Le partenaire	2015	Le chef service d'hygiène	PM	Le complexe doit être géré en régie et les clauses de concession doivent prévoir des dispositions pour le respect des mesures environnementales et sociales Notons que le système d'AEP, associé au système d'assainissement permettront de faire des économies d'échelle
Construction d'une clôture avec des parkings pour véhicule (25mx25m)	Le partenaire	2015	Le président de la commission des finances	14 000 000	
Construction d'un point d'eau au complexe commercial	Le partenaire	2015	Le chef service d'hygiène	PM	
Construction d'une toilette publique	Le partenaire	2015	Le chef service d'hygiène	PM	
Pose des lampes externes et des plaques d'occupations	Le partenaire	2015	Le chef service d'hygiène	PM	
Recrutement des agents de sécurité	Le partenaire	2015	Le président de la commission des finances	PM	
Contrôle du nombre de décibels lors des phases d'animation	Le partenaire	2015	Le président de la commission des finances	PM	
Construction trois points d'eau assainis dans les aires d'abattages des marchés de : Langui, Djefatou et Tchéboa	Le prestataire	2015	Le Maire	15 000 000	Les points d'eau pour aire d'abattage devront être spécifiques

Construction des fosses de collecte et de décomposition au droit des aires d'abattage de : Langui, Djefatou et Tchéboa	Les comités de gestion des aires d'abattage des bovins	2015	Le DA MINEPIA de Tchéboa	4 500 000	Le risque environnemental étant élevé, le système de gestion des déchets dans les marchés sera mis en œuvre avec une particularité que les fosses ou unités de décompositions doivent être disposés à proximité des aires
Aménagement d'une aire de nettoyage des poissons dans les marchés de Ngong, Djefatou, Tchéboa	L'entrepreneur	2015	Le chef service d'hygiène	PM	Remplir la fiche d'examen environnemental et social
Mise en place d'un comité de gestion dans les marchés de Ngong, Djefatou, Tchéboa	Le vice-président du PCD	2015	Le président de l'association des commerçants	PM	Notons que chaque corps de métier devra disposer de son comité de gestion
Mise en place des bacs à ordures dans les marchés de Ngong, Djefatou, Tchéboa	Le vice-président du PCD	2015	Le chef service d'hygiène	PM	Un bac au moins doit se trouver à cet endroit
Aménagement d'un dispositif pour la collecte des huiles de vidange au niveau des garages pour motos	L'entrepreneur	2015	Le président de l'association ou du corps de métier	PM	Ce dispositif pourrait être intégré dans les coûts de construction
Mise en place d'une plaque de signalisation pour la réduction des vitesses	L'exécutif communal	2015	L'agent de développement communal	100 000	Ce dispositif doit se faire de manière concertée avec les agents du secteur de transport
Construction d'une clôture autour de l'enceinte du centre artisanal	L'entrepreneur	2015	Le chef service d'hygiène	12 000 000	La fiche d'examen environnementale est utile car sa prise en compte permet d'intégrer les coûts liés à la construction des points d'eau et latrines. Les bacs à ordures et les plants peuvent être à la charge de la Commune de Ngong, Toutefois, le personnel de gardiennage devrait y veiller
Construction d'un point d'eau au centre artisanale	Le concessionnaire ou l'exécutif communal	2015	L'agent communal de développement	PM	
Construction d'une latrine au centre artisanale	Le concessionnaire ou l'exécutif communal	2015	L'agent communal de développement	PM	
Pose d'un bac à ordure au centre artisanale	l'exécutif communal	2015	L'agent communal de développement	50 000	
Reboisement de l'aire de stationnement du centre artisanal	l'exécutif communal	2015	L'agent communal de développement	PM	Notons que l'entrepreneur doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer une activité non nuisible à l'environnement
Construction d'une clôture pour la salle de cinéma	L'entrepreneur	2015	L'agent communal de développement	PM	
Mise en place d'un dispositif d'assainissement et d'évacuation des eaux	L'entrepreneur	2015	L'agent communal de développement	PM	
Disposer d'un service de vigilance et parking	L'entrepreneur	2015	L'agent communal de développement	PM	
Construction de la clôture de la fourrière	l'exécutif communal	2014	Le chef service d'hygiène	10 000 000	La fiche d'examen

municipale					environnementale est utile car sa prise en compte permet d'intégrer les coûts liés à la construction des points d'eau et latrines.
Reboisement	l'exécutif communal	2014	Le chef service d'hygiène	PM	
Aménagement d'une case de gardiennage	l'exécutif communal	2014	Le chef service d'hygiène	2 000 000	
Recrutement des agents de sécurité	l'exécutif communal	2014	Le chef service d'hygiène	PM	
Construction des latrines ou aires d'aisance dans les bâtiments des services administratifs	Les responsables administratifs	2013-2015	Le chef service d'hygiène de la Commune de Ngong	PM	La fiche d'examen environnementale est utile car sa prise en compte permet d'intégrer les coûts liés à la construction des points d'eau et latrines.
Reboisement des arbres dans les services administratifs	Les responsables administratifs	2013-2015	Le chef service d'hygiène de la Commune de Ngong	PM	Les actions doivent rentrer dans le cadre du plan de reboisement des espaces communaux
Aménagement divers : système d'AEP, toilettes, agence de sécurité, construction des parcs automobiles et autres aires de récréation au complexe sportif municipal	L'entrepreneur	2013-2015	L'agent de développement communal	PM	La fiche d'examen environnementale est utile car sa prise en compte permet d'intégrer les coûts liés aux aménagements cités plus haut
Construction d'une clôture de la plateforme sportive	L'entrepreneur	2013-2015	L'agent de développement communal	PM	
Amélioration de la sécurité du jardin municipal : électrification	Entrepreneur	2013-2015	Le Maire	PM	Cette activité peut faire l'objet d'un Appel d'offre
Construction des points d'eau et latrines dans les écoles publiques, CES et Lycée de la localité, CETIC et Centre de santé	L'exécutif municipal	2013-2015	L'agent de développement communal	PM	Les coûts de construction doivent intégrer les coûts de prise en compte des aspects socio environnementaux
Recrutement d'un personnel ou un gardien pour la sécurité dans les établissements primaires et secondaires	L'exécutif municipal	2013-2015	le Maire	PM	Le CDMT prévoit le recrutement du personnel d'appoint dans certains établissements, toutefois l'approbation du conseil et la tutelle est nécessaire
Construction d'un point d'eau à proximité de la gare routière et du marché de Ngong	L'exécutif municipal	2013-2015	L'agent de développement communal	PM	Le point d'eau de la gare pourra être construit dans les toilettes publiques tandis
Formation de l'agent de développement communal et du conseil municipal de Ngong sur les techniques de prise en compte des aspects socio environnementaux	L'exécutif communal et le PNDP	2012	Le cadre chargé des aspects socio environnementaux	3 000 000	Les coûts de la formation pourront être supportés par un bailleur de fonds
TOTAL				132 650 000	

6.3 Plan d'Investissement Annuel

Pour réaliser son PCD, la Commune de Ngong doit faire appel à plusieurs sources de financement. Cette politique de mobilisation des ressources a conduit aux promesses de financement dont le tableau 37 présente une esquisse de synthèse

6. 3.1 Ressources mobilisables et échéances

Tableau 37 : Ressources mobilisées par la Commune pour la mise en œuvre de son PCD

SOURCES	RESSOURCES			VALEURS DES RESSOURCES	ACTIVITES PREVUES A FINANCER AVEC LA RESSOURCE	SECTEURS CONCERNES	SUPPOSITIONS IMPORTANTES	OBSERVATIONS ET STRATEGIE DE MOBILISATION
	F	M	H					
PNDP	x	x	x	186 000 000	construction de 10 salles de classe et électrification de la localité de Ndjola Kapsiki	MINESEC MINEE	Activités éligibles aux financements et contenus dans le PCD	Apport personnel de la Commune
					Recrutement de 02 agents communaux	MINATD		
					ELABORATION DU PCD	MINATD (DIC)		
MINEE/ Fonds Japonais d'Investissement	x	x	x	212 500 000	Construction de vingt trois forages dans les localité suivantes : Kalfañ, aboumré, Biliel, danedjam, djim, Kokoumi, etc..	MINEE	Activités validées par le MINEE et approuvée par l'Assemblée Nationale	Les études de faisabilité sont déjà prêtes
BIP MINEPMESSA (PACD/PME) PAOPESS (Programme d'Appui aux Organisations Paysannes de l'Economie Sociale)	x	x	x	P M	Organisation d'un salon communal	ARTISANAT LOCAL	Dossier monté et approuvé	Disposer d'un terrain pour la construction
	x	x	x	P M	Appui aux agro éleveurs	AGRICULTURE ET ELEVAGE	Projet prêt et finançable	Etre un GIC légalisé reconnu dans les activités agro pastorales
BIP MINCULT	x	x	x	2 000 000	Manifestation culturelle (cérémonie officielle)	ART ET CULTURE	//	Compétences transférées

BIP MINEDUB	x	x	x	P M	Construction des écoles primaires et maternelles	EDUCATION DE BASE	-Site de deux hectares -constat de l'inspecteur d'arrondissement	Compétence transférée
PLAN CAMEROUN	X	X	X	P M	Construction de 04 salles de classes dans les écoles primaire et points d'eaux à motricités humaines	EDUCATION DE BASE	Disponibilité financière du programme	Avec l'engagement de l'accord de la Commune
MINEPIA	X	X	X	BIP	Construction des infrastructures d'élevage : tuerie, forage, marre ; bâtiments des structures	ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES	-disponibilité du budget -éligibilité du projet	Compétence transférée
ACEFA	X	X	X	//	Appui aux agros éleveurs par des fonds de démarrage	AGRICULTURE ET ELEVAGE	-fournir 15% de l'apport personnel	Etre un GIC finançable
PNVRA	X	X	X	//	Appui aux agriculteurs	AGRICULTURE ET ELEVAGE	-apport personnel de 30%	Selon la disponibilité des ressources du programme
BIP MINFOF	X	X	X	P M	-financement de la pépinière communale avec reboisement des espaces - prélèvement des quote part sur la redevance forestière annuelle -transfèrement de 2 000 f CFA/m ³ de bois collectées	FORET ET FAUNE	Montage d'un projet dans les activités de reboisement	Selon la disponibilité budgétaire
BIP (BIP MINADER)	X	X	X	20 000 000	-Acquisition des intrants et matériels agricoles -Construction des magasins	MINADER	Sur la requête des O P	Appui de la Commune à la sensibilisation et aux montages des requêtes
Fonds PPTE/MINADER	X	X	X	100 000 000	-Construction et équipement des infrastructures : -Construction d'une DAADR (Délégation d'Arrondissement d'Agriculture et du Développement Rural) de	MINADER	Sur requête de la Commune	Sur proposition du ministère appuyée par la requête de la Commune

					Tchéboa			
ACEFA	X	X	X	50 000 000	Financement des acteurs agricoles dans tous les secteurs agricoles et d'élevage	AGRICULTURE ELEVAGE	Sur requête des producteurs	Apport personnel de 15 %
FEICOM	X	X	X	P M	Appui à la Commune	TOUS LES SECTEURS	Sur requête de la Commune	Apport personnel de la Commune
PLAN CAMEROUN	X	X	X	P M	Appui à la Commune notamment par des actions directes : établissement des actes de naissance, création des points d'eau, vulgarisation des droits de l'enfant) et par des actions indirectes : sensibilisation des parents	EDUCATION DE BASE	Accord avec la Commune	Volonté de la Commune
CODAS/CARITAS	X	X	X	P M	Appui divers à la Commune notamment dans l'encadrement des producteurs ruraux à travers le programme CERN Appui aux personnes handicapées à travers le programme SILH, Appui à la promotion féminine	DOMAINE SOCIAL	Accord de partenariat avec la Commune	Volonté de la Commune

6.3.2 Programme Annuelle des projets prioritaires

Il se décline en deux à savoir : (1) le plan d'investissement et (2) le besoin et plan de financement. Les tableaux 38 et 39 donnent quelques indications

Tableau 38 : Le Plan d'investissement proprement

ACTIVITES	Tâches	INDICATEURS	Responsables / Partenaires	SOURCES DE FINANCEMENT													RESSOURCES			OBS										
					J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S		O	N	D	H	Fin	M				
Commerce																														
Transformation d'un hangar en boutiques au marché de Ngong	Consultation des prestataires	Liste des prestataires	Le A1/ MINCOMMERC E -PNDP -FEICOM -ONGS	Budget communal			x																			x	2 500 000	x	Aménagement sommaire	
	Soumission des propositions	Montant de la proposition	Les prestataires					x																		x		x		
	Notification et signature du contrat	Lettre de notification N° du contrat	Le Maire						x																			x		x
	Mise en œuvre	Nombre de pièces	Le prestataire MINCOMMERC E -PNDP -FEICOM -ONGS						x	x																		x		x
	Suivi évaluation	Fiche de suivi	Le chargé des infrastructures						x	x																		x		x
Rendre formel les jours de cinq petits marchés	Rencontre avec les autorités traditionnelles et	PV de réunion	Le A1/la sous préfecture	Budget communal																						x	500 000	x	Les PV doivent être acheminés à l'autorité de tutelle	

Création d'un site Web	Consultation des prestataires	Liste des prestataires	Le A1/DDMINCOM IAI antenne de Garoua	Budget communal																				x	2 000 000	x	Les pages du site doivent être animées		
	Soumission des propositions	Montant de la proposition	Les prestataires																							x		x	
	Notification et signature du contrat	Lettre de notification N° du contrat	Le Maire																									x	x
	Mise en œuvre	Capacité du site	Le prestataire																									x	x
	Suivi évaluation	Fiche de suivi	Le superviseur du PCD																									x	x
Production des documents sur la Commune	Collecte, analyse et traitement des documents	Nombre de documents	Le chargé de communication	Budget communal									X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	x	3 000 000	x	Tous les aspects socio politiques culturels et économiques doivent être abordés		
	Présentation et diffusion des documents	Thème du document Temps de diffusion	Le chargé de communication											X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		x		x	
	Suivi évaluation	Fiche de suivi	Le superviseur du PCD												X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		x		x	
Etude de faisabilité	Appel à manifestati	Liste des consultants	Le A1/DDMINCOM	Budget communal	x																				x	1 000 000	x	Le projet doit être	

	candidatures		Maire																						référence bien spécifiques	
	Sélection des candidats	PV de sélection	Le Maire																							x
	Mise en œuvre de la formation	Durée de la formation	Le cocontractant																							x
Formation des membres du comité de gestion de la radio communautaire	Information des personnes ressources	Lettre d'invitation	Le Maire	Budget communal																				x	Le choix des membres doit être fonction de leur disponibilité	
	Mise en place des membres du comité	Décision municipale	Le Maire																					x		
Vulgarisation du PCD de Ngong à travers les médias dont la radio communautaire et le journal communal	Information et mobilisation des ressources	Liste des personnes concernées	Le président du comité de suivi	Budget communal																				x	Les conseillers municipaux doivent être associés à chacune de leur zone de couverture	
	Formation des agents aux techniques de vulgarisation	Rapport de formation	Le président du COPIL																					x		
	Mise en œuvre	Compte rendu	Les agents																					x		
	Suivi évaluation	Fiche de suivi	Le secrétaire général du comité de suivi																					x		
Formation des jeunes aux Techniques	Information des bénéficiaires et	Note d'information	Le Maire	Budget communal																			x	Les jeunes doivent être suffisamment motivés		

	prestataire		Ngong																																					
	Notification et signature du contrat	Date et signature du contrat	Le Maire																X																	x				
	Exécution	Rapport des travaux	Le prestataire																X	X																x				
	Suivi – évaluation	Fiche de suivi	Le chargé des infrastructures																X	X	X	X														x				
ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DECENTRALISATION																																								
Recrutement de deux agents : développement et financier	Elaboration des TDR	TDR élaboré	Le responsable formation du PNDP	Budget Communal /PNDP																																	x	9 000 000	x	Les candidats sont déjà recrutés
	Dépôt des candidatures	Récépissé de dépôt	Le secrétaire général																																		x		x	
	Sélection des candidatures	Liste des candidats PV de sélection	La CPM de Ngong																																		x		x	
	Publication des résultats	Décision municipale	La CPM de Ngong																																		x		x	
	Notification et contractualisation	Date et signature du contrat	Le Maire/le CR du PNDP																																		x		x	
	Prise de service	Lettre de prise de service	Le Maire/le CR du PNDP																																		x		x	
DOMAINES ET AFFAIRES FONCIERES																																								
Construction de la résidence du maire	Montage du DC et examen	Le DC est établi	Le A1/ ARMP/ DDMINTP	Budget communal		x														x															x	45 000 000	x	Le projet doit se dérouler en deux phases		
	Acquisition du DC et	Liste des soumissions	Le secrétariat du Maire				x															x													x		x			

certains établissements d'enseignement secondaire de la Commune de Ngong	du DAO et soumission	soumission naires	du Maire																				
	Sélection du prestataire	PV de sélection	Le Président de la CPM de Ngong																		x		x
	Notification et signature du contrat	Date et signature du contrat	Le Maire																		x		x
	Exécution	Rapport des travaux	Le prestataire																		x		x
	Suivi – évaluation	Fiche de suivi	Le chargé des infrastructures																		x		x
Etude de faisabilité pour : la construction d'un bloc administratif, de 02 ateliers, de 02 blocs de 03 salles de classes au CETIC de Ngong, La construction de 02 blocs de 03 salles de classes au CES de Ndjola La Construction de 03	Appel à manifestation d'intérêt	Liste des consultants	Le A1/ DDMINTP/ PNDP	Budget communal/ PNDP	X	X	X	X	X											x	2 000 000	x	Le dossier de financement doit être approuvé par le COMES
	Sélection et choix du consultant	PV de sélection	Le A1/ DDMINTP/ PNDP																	x		x	
	Signature du contrat et notification	Date et signature du contrat	Le Maire /Le CR DU PNDP																	x		x	
	Elaboration du microprojet	Document de microprojet	Le prestataire																	x		x	
	Examen, validation et soumission au bailleur	Date de dépôt	Le Maire																	x		x	

	Suivi évaluation	Fiche de suivi	Le chargé des infrastructures																		X		X							
Etude de faisabilité du projet d'alimentation en eau potable de Ngong	Appel à manifestation d'intérêt	Liste des consultants	Le A1/ DRMINEE/	Budget communal																	x			X	1 000 000	Ce projet peut faire appel à plusieurs partenaires financiers				
	Sélection et choix du consultant	PV de sélection	Le A1/ DRMINEE																				x				X			
	Signature du contrat et notification	Date et signature du contrat	Le Maire																					x				X		
	Elaboration du microprojet	Document de microprojet	Le prestataire																					x			x	X		
	Examen, validation et soumission au bailleur	Date de dépôt	Le Maire																								x	X		
MINAS																														
Projet sociaux	Recensement, identification et évaluation des actions sociales	Liste des actions sociales envisagées	Le A1/ DDMINAS	Budget communal																				X	X	12 000 000	Il s'agit des projets d'eaux, d'appui aux couches sociales défavorisées, aux personnes désœuvrées			
	Sélection des actions	Liste des candidats	Le Maire																						X					
	Montage des dossiers	Dossiers disponible	L'agent de développement communal																									X		
	Signature des contrats	Date et signatures	Le Maire																									X		
	Mise en œuvre	Rapport des	Les prestataires																									X	X	

		activités																							
Suivi évaluation		Fiche de suivi	Le chargé de la communication																			X	X		
SANTE																									
Mobilisation des communautés et couches vulnérables en vue de leur sensibilisation sur le VIH /SIDA et les maladies endémiques : Choléra, paludisme, tuberculose	Prise de contact avec les autorités sanitaires	Lettre d'invitation	Le Maire/Chef de District de santé				x														X	2 000 000	X	La sensibilisation peut être faite de façon groupée avec les couches marginalisées telles les Bororos.	
	Définition du cadre de concertation et de sensibilisation	Compte rendu	Le Maire/Chef de District de santé/ le Coordo du Palu et autres				x														X		X		
	Information et recrutement des agents	Lettre d'information	Le Maire				x														X		X		
	Mise en œuvre	Rapport d'activités	Le chef service d'hygiène				x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		X		X
	Suivi évaluation	Fiche de suivi	L'agent de suivi				x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			X		X
	Etude de Faisabilité pour la construction de deux Centres de Santé Intégrés dans deux villages : Adamaoua ; Malla	Appel à manifestation d'intérêt	Liste des consultants	L'agent communal de développement/ la CPM				X															X		1 000 000
Sélection et choix du consultant	PV de sélection	L'agent communal de développement/ la CPM				X														X	X				
Signature du contrat et notification	Date et signature du contrat	Le Maire				X															X	X			
Elaboration	Document	Le prestataire				X															X	X			

	du microprojet	de microprojet																																																																	
	Examen, validation et soumission au bailleur	Date de dépôt	Le Maire						X																																																										
Construction des CSI dans les villages Adamoaua et Malla	Montage du DC et examen	Le DC est établi	Le A1/ ARMP/ Chef de district	Budget communal / PNDP														X																																																	
	Acquisition du DC et soumission	Liste des soumissionnaires	Le secrétariat du Maire																X																																																
	Sélection du prestataire	PV de sélection	Le Président de la CPM de Ngong																X																																																
	Notification et signature du contrat	Date et signature du contrat	Le Maire/Le CR du PNDP																	X																																															
	Exécution	Rapport des travaux	Le prestataire																	X	X	X	X	X	X	X																																									
	Suivi évaluation	Fiche de suivi	Le chargé des infrastructures																X	X	X	X	X	X	X	X																																									
MINEP																																																																			
Renforcement du plan d'action d'hygiène et de salubrité dans la ville de Ngong par la distribution des	Evaluation des besoins	Devis estimatif	Le chef de service d'hygiène/PEACE CORPS	Budget communal/ PEACE corps																																																															
	Achats et distribution des équipements	Bon de commande	Le chef service d'hygiène/ le Comptable matière																																																																
	Suivi évaluation	Fiche de suivi	Le chargé des infrastructures																																																																

multifonctionnel de Promotion des jeunes de Ngong	du contrat et notification	signature du contrat	/Le CR DU PNDP																							
	Elaboration du microprojet	Document de microprojet	Le prestataire								X												X		X	
	Examen, validation et soumission au bailleur	Date de dépôt	Le Maire								X												X		X	
Construction et équipement du centre multifonctionnel de Promotion des jeunes de Ngong	Montage du DAO et examen	Le DAO est établi	L'agent de développement communal/ARM P/ le CR du PNDP	Budget communal /PNDP							X												X	132 000 000	X	Le Plan d'Urbanisation est nécessaire
	Acquisition du DAO et soumission	Liste des soumissionnaires	Le secrétariat du Maire								X	X											X		X	
	Sélection du prestataire	PV de sélection	Le Président de la CPM de Ngong									X											X		X	
	Notification et signature du contrat	Date et signature du contrat	Le Maire/ le CR du PNDP										X										X		X	
	Exécution	Rapport des travaux	Le prestataire											X	X	X							X		X	
	Suivi – évaluation	Fiche de suivi	Le chargé des infrastructures								X	X	X	X	X	X							X		X	
Organisation des stages de vacances	Information des postulants	Lettre d'information	Le Maire	Budget communal									X									X	2 000 000	X	Le respect de l'aspect genre est nécessaire	
	Dépôt et sélection des	Récépissé de dépôt	Le secrétariat											X										X		X

	postulants																																													
	Mise en œuvre	Rapport d'activité	Président du comité de suivi										X	X																								X								
MINPROFF																																														
Achats et remise des matériels aux GIC des femmes aux journées des femmes rurales	Recensement et information des bénéficiaires	Lettre d'information	L'agent communal de développement/ MINPROFF	Budget communal																																		X								
	Achats des matériels	Bon de commande	Le chef service d'hygiène																																				X							
	Mise en œuvre	Rapport d'activité	Le président du comité de suivi												X	X	X	X	X	X																			X							
MINPMEESA																																														
Appui à l'organisation du salon artisanal et équipement des artisans	Recensement et information des artisans	Lettre d'information	Le Maire / Le DDMIMPMEESA	MINPMEESA / Budget communal			x																																X							
	Mobilisation des artisans	Liste des artisans	Le DD MINPMEESA					x	x																															X						
	Mise en œuvre	Rapport d'activités	Le chargé de suivi						x	x	x																														X					
TRANSPORT																																														
Aménagement d'un parking pour camions	Montage du DC et examen	Le DC est établi	Le A1/ ARMP/ DRTRANSPORT	Budget communal																																									x	
	Acquisition du DC et soumission	Liste des soumissionnaires	Le secrétariat du Maire																																											x
	Sélection du prestataire	PV de sélection	Le Président de la CPM de Ngong																																											x
	Notification	Date et	Le Maire																																											

	Exécution	Rapport des travaux	Le prestataire											X	X	X	X	X					X				X				
	Suivi – évaluation	Fiche de suivi	Le chargé des infrastructures												X	X	X	X	X					X				X			
Aménagement de la gare routière de Ngong	Consultation des prestataires	Liste des prestataires	Le A1 / SYNCROTCA	Budget communal					X																X	2 000 000	X	Accélérer les procédures d'affectation du site au patrimoine communal	X		
	Soumission des propositions	Montant de la proposition	Les prestataires						X																				X	X	
	Notification et signature du contrat	Lettre de notification N° du contrat	Le Maire						X																					X	X
	Mise en œuvre	Nombre de pièces	Le prestataire SYNCOPROTC AM							X	X																			X	X
	Suivi évaluation	Fiche de suivi	Le chargé des infrastructures						X	X	X	X																		X	X
																															X

Tableau 39 : Besoins et plan de financement

Besoins	Action du PIA	Coût total	Apports partenaires/bailleurs				Apport de la Commune			Observations
			bailleur	Subvention	Crédit	Fonds de concours	Taux (%)	Financier	Nature	
COMMERCE										
Equipement	Transformation d'un hangar en boutique au marché de Ngong	2.500.000					100 %	X		Fonds disponibles
Structuration	Rendre formel les jours de cinq petits marchés fonctionnels tels que : Zéra, Laïndé Massa, Langui, Baroumé, Tchéboa,	500 000					100 %	X		Fonds disponibles
Structuration	Recenser les contribuables pour toutes activités génératrices de revenu	3 000 000					100%	X		Deux fois / an, Fonds disponibles
Communication										
Information	Création d'un site Web	2.000.000					100 %	X		Fonds en cours de disponibilité
Information	Production des documentaires sur la Commune	3 000 000					100 %	X		Fonds en cours de disponibilité
Equipement	création d'une station de radio communautaire et équipement	20 000 000					100 %	X		De partenariat avec l'UNESCO est en bonne voie de conclusion

Renforcement des capacités et ressources humaines	Formation des animateurs et techniciens de la radio	2 000 000					100 %	X		Fonds disponibles
Renforcement des capacités	Formation des membres du comité de gestion	1 500 000					100 %	X		Fonds disponibles
Information	Vulgarisation du PCD de Ngong à travers les médias dont la radio communautaire et le journal communal	1 000 000					100 %	X		La présence de la station radio sera de nature à favoriser les annonces pour la mobilisation des parties prenantes avant la fin de l'année 2012
Renforcement des capacités	Formation des jeunes au Technique de l'Information et au métier de la Communication	1 500 000					100 %	X		Fonds disponibles
MINPOSTEL										
Equipement	Etude de faisabilité de création d'une télé centre communautaire polyvalent à Ngong	2 000 000					100%	X		Ce projet figure en droite ligne des trois projets prioritaires issus de la rencontre des mairies de la Région du Nord et le Délégué Régional du MINEPAT

TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE

Structuration et sécurité sociale	Appui à l'organisation d'un atelier de sensibilisation sur les avantages de la sécurité sociale pour tous les corps de métier en partenariat avec la CNPS	2 000 000					100%	X		La structuration des corps des métiers précédera l'organisation de cette cérémonie de cet atelier
CULTURE										
Organisation	Recenser les sites, les monuments de la Commune	2 000 000.					100 %	X		L'OAL/ VIPOD a déjà entrepris le recensement de certains sites au cours de l'élaboration des diagnostics dans les communautés
MINRESI										
Renforcement des capacités	Formation à : la production des semences améliorées, la production des foyers améliorés et aux combustibles alternatifs au bois de chauffe, la production des blocs de terre stabilisée et la fabrication des séchoirs hybrides à aliments	6 000 000					100 %	X		Ces formations sont prises en charge dans le budget communal chaque fois que l'intérêt se présente
MINMIDT										

Organisation	Elaboration d'une carte de zones de carrière et de zones à risque dans l'espace communal de Ngong. zone de carrière : Mbolta, etc... zone de collecte de sable : ✓ Langui Mahol, sur le Mayo boudjouma, ✓ Tamoundé 1 sur le Mayo douka etc ...	6.000 000					100 %	X		Fonds disponibles L'OAL/ VIPOD a déjà entrepris le recensement de certains sites au cours de l'élaboration des diagnostics dans les communautés
EDUCATION DE BASE										
Equipement	Equipement des salles de classes en 400 tables bancs	10 000 000					100 %	X		Fonds à mobiliser au cours du prochain budget
MINATD										
Ressources humaines	Recrutement de deux agents : développement et financier	9 000 000	PNDP	X			0 %			Le PNDP en partenariat avec la Commune a déjà procédé au transfert des fonds
MINESEC										

Etudes	Etude de faisabilité de la construction de 10 salles de classe dans certains établissements d'enseignement secondaire de la Commune de Ngong.	1 000 000	PNDP	90 %			10 %	X		Fonds disponibles dans le cadre de la convention PNDP/Commune de Ngong
Etudes	Etude de faisabilité pour : la construction d'un bloc administratif, de 02 ateliers, de 02 blocs de 03 salles de classes au CETIC de Ngong, La construction de 02 blocs de 03 salles de classes au CES de Ndjola La Construction de 03 salles de classe au CES de Langui	2 000 000	PNDP	100%			0%	X		Fonds disponibles dans le cadre de la convention PNDP/ Commune de Ngong
équipements	Construction d'un bloc administratif, de 02 ateliers équipés et 02 blocs de 03 salles de classes équipées au CETIC de Ngong	110 000 000	FEÎCOM	90 %			10 %	X		Le CETIC est crée, mais les équipements ne sont pas construits
équipements	Construction de deux blocs de 03 salles de classe au CES de Langui	50 000 000	FEÎCOM	90 %			10 %	X		Le CES est crée, mais les équipements ne sont pas construits
équipements	Construction de deux de 03 salles de classe au CES de Ndjola	50 000 000	FEÎCOM	90 %			10 %	X		La contrepartie de la

équipements	Construction de 10 salles de classes dans certains établissements d'enseignement secondaire de la Commune de Ngong	90 000 000	PNDP	90 %			10 %	X		Fonds disponibles dans le cadre de la convention PNDP/ Commune de Ngong
MINEE										
Equipement	Extension du Réseau électrique à travers le déplacement des poteaux électriques sur les routes ouvertes du centre urbain	12 000 000	AES/ Sonel				100 %	X		Fonds disponibles
Equipement	Electrification du village Ndjola Kapsiki	19 000 000	PNDP	95 %			5 %	X		Les fonds sont disponibles dans le cadre de la convention en partenariat avec le PNDP
Etudes	Etude de faisabilité pour l'électrification de deux villages de la Commune : Laïndé Massa et Laïndé Karewa	1 000 000	PNDP	95 %			5 %	X		Les fonds sont disponibles dans le cadre de la convention en partenariat avec le PNDP

Renforcement des capacités	Formation de 2 artisans réparateurs des points d'eaux avec équipement	1 000 000					100 %	X		La mairie apportera aux intéressés un appui financier pour la formation gratuite auprès du Délégué Régional de l'Eau et de l'Energie
Equipement	Réhabilitation de 04 forages en panne	6 500 000				X	100 %			La convention est en voie d'être signée avec le FEICOM
Etudes	Etude de faisabilité du projet d'alimentation en eau potable de Ngong	1 000 000					100 %			Fonds disponibles
MINAS										
Equipement	Projet sociaux	12 000 000	BIP	50 %			50 %	X		Transfert de compétences et fonds communaux
MINSANTE										
Information	Mobilisation des communautés et couches vulnérables en vue de leur sensibilisation sur le VIH /SIDA et les maladies endémiques : Choléra, paludisme, tuberculose,	2 000 000					100 %	X		Les fonds sont disponibles

Equipement	Construction de deux centres de santé dans les localités de Malla et Adamaoua 1	50 000 000	FEÏCOM /PNDP	90 %			10 %	X		Les études de faisabilité ont déjà été entreprises
Etudes	Etude de faisabilité de construction de deux centres de santé	1 000 000	Budget communal				100 %	X		Possibilité de participation en nature
MINEP										
Equipement	Renforcement du plan d'action d'hygiène et de salubrité dans la ville de Ngong par la distribution des équipements aux 18 comités existants	600 000					100 %	X		Les fonds sont disponibles
Encadrement	Sensibilisation sur la collecte des déchets plastiques (tri) et valorisation pour la fabrication des briquettes	100 000					100 %	X		Fonds disponibles
Assainissement	Appui au traitement des puits traditionnels dans toutes les communautés	150 000					100 %	X		Fonds disponibles
MINJEUN										
Equipement	Création d'un centre multifonctionnel à Ngong	132 000 000	PNDP	90 %			10 %	X		Fonds disponibles dans le cadre de la convention PNDP/ Commune de Ngong
Encadrement	Appui au financement des stages de vacances pour les jeunes	2 000 000					100 %	X		Fond disponible

MINPROFF										
Encadrement	Achats et remise des matériels aux GIC des femmes	2 000 000					100 %	X		Fonds disponibles
MINPMEESA										
structuration	Appui à l'organisation du salon artisanal et équipement des artisans	700 000	BIP / MINPMEE SA	100 %			0 %			Il s'agit des fonds issus du transfert de compétences
MINTRANS										
Equipement	Aménagement d'un parking pour camions	12 000 000					100 %	X		Dossier de projet à élaborer
Renforcement des capacités	Renforcement des capacités des conducteurs en vue d'un allègement des procédures pour l'obtention des permis de conduire aux motos taximen	2 000 000					100 %	X		Fonds disponibles
Equipement	Construction d'une fourrière municipale	10 000 000					100%	X		Fonds disponibles
Equipement	Aménagement de la gare routière de Ngong	2 000 000					100%	X		Fonds disponibles
MINDAF										
Equipement	Construction de la résidence du Maire (Phase 1 et 2)	45 000 000					100%	X		Fonds disponible
Total		663 970 000								

6.4 Plan de Passation du Plan d'Investissement Annuel (PIA)

La passation de chaque marché fait référence aux actions du PCD de Ngong. A cet effet, elle doit obéir aux exigences de la réglementation en vigueur, garantie par l'ARMP. Nous avons subdivisé le présent plan de passation des marchés en trois, à savoir : prestations intellectuelles, fournitures diverses et grands travaux.

6.4.1 Plan de passation des prestations intellectuelles

Désignation	Montant	Termes De Reference	Demande De Manifestation D'interet	Demande De Propositions	Evaluation Technique (T) Et Financiere (F)	Projet De Contrat Negocie	Execution Du Contrat
Elaboration d'une carte de zones de carrière et de zones à risque dans l'espace communal de Ngong	5 000 000	Du 01 au 17/10/2011	Du 17/10/ au 30 /10/ 2011	Du 31/10/ au 05/11/ 2011	Du 06 /11/ 2011 au 11/11/2011	Du 12 au 17 /12/ 2011	17 /12/2011 au 17/01/2012
Recenser les sites et monuments de la Commune	2 000 000	Du 01 au 17/10/2011	Du 17/10/ au 30 /10/ 2011	Du 31/10/ au 05/11/ 2011	Du 06 /11/ 2011 au 11/11/2011	Du 12 au 17 /12/ 2011	17 /12/2011 au 17/01/2012
Etude de faisabilité pour : -l'Electrification de deux villages de la Commune : Laïndé Massa et Laïndé Karewa, -Construction de 10 salles de classes, -Construction d'un centre multifonctionnelle des jeunes	3 000 000	Du 01/09/ au 06/09/ 2011	Du 07/09/ au 20/09/ 2011	Du 21/09/ au 30 /09/ 2011	Du 31/09/ au 07/10/ 2011	Du 08/10/ au 13/10/ 2011	Du 14/10/ au 15/11/ 2011
Etude de faisabilité pour : -La construction de deux centres de santé intégrés dans les localités de Malla et Adamaoua 1	1 000 000	Du 01/09/ au 06/09/ 2011	Du 07/09/ au 20/09/ 2011	Du 21/09/ au 30 /09/ 2011	Du 31/09/ au 07/10/ 2011	Du 08/10/ au 13/10/ 2011	Du 14/10/ au 15/11/ 2011
Etude de faisabilité pour : - La construction d'un bloc administratif, de deux ateliers, de 02 blocs	1 000 000	Du 01/09/ au 06/09/ 2011	Du 07/09/ au 20/09/ 2011	Du 21/09/ au 30 /09/ 2011	Du 31/09/ au 07/10/ 2011	Du 08/10/ au 13/10/ 2011	Du 14/10/ au 15/11/ 2011

de 03 salles de classes							
Etude de faisabilité pour : -La construction de deux bloc de 03 salles de classe au CES de Langui	500 000	Du 01/09/ au 06/09/ 2011	Du 07/09/ au 20/09/ 2011	Du 21/09/ au 30 /09/ 2011	Du 31/09/ au 07/10/ 2011	Du 08/10/ au 13/10/ 2011	Du 14/10/ au 15/11/ 2011
Etude de faisabilité pour : -La construction de deux bloc de 03 salles de classe au CES de Ndjola	500 000	Du 01/09/ au 06/09/ 2011	Du 07/09/ au 20/09/ 2011	Du 21/09/ au 30 /09/ 2011	Du 31/09/ au 07/10/ 2011	Du 08/10/ au 13/10/ 2011	Du 14/10/ au 15/11/ 2011
Etude de faisabilité du projet d'alimentation en eau Potable de la ville de Ngong	1 000 000	Du 21/05/ au 27 /05/ 2012	Du 01/06/ au 20 /06/ 2012	Du 21/06/ au 27 /06/ 2012	Du 27/06/ au 04/07/ 2012	Du 05/07/ au 12/07/ 2012	Du 13/07/ au 12/08/ 2012
Etude de faisabilité de création d'une radio communautaire	1 000 000	Du 12/10/ au 20/10/ 2011	Du 21/10/ au 06/11/ 2011	Du 07/11 au 13/11/ 2011	Du 14/11 au 17/11/ 2011	Du 18/11 au 23/11/ 2011	Du 23/11 au 22/12/ 2011
Etude de faisabilité de construction d'un télécentre communautaire	2 000 000	Du 02/04/ au 19/04/ 2012	Du 20/04/ au 07/05/ 2012	Du 08/05/ au 13/05/ 2012	Du 13/05/ au 18/05/ 2012	Du 22/05/ au 30/05/ 2012	Du 30/05/ au 30/06/ 2012
Formation des animateurs et techniciens de la radio	2 000 000	Du 08/04/ au 15 /04/ 2012	Du 16/04/ au 30 /04/ 2012	Du 02/05/ au 10 /05/ 2012	Du 11/05/ au 17 /05/ 2012	Du 18/05/ au 23 /05/ 2012	Du 24/05/ au 23 /06/ 2012
Formation des membres du comité de gestion de la radio communautaire	1 500 000	Du 05/01/ au 13/01/ 2012	Du 14/01/ au 30 /01/ 2012	Du 02/02/ au 07 /02/ 2012	Du 13/02/ au 18 /02/ 2012	Du 19/02/ au 27 /02/ 2012	Du 28/02/ au 30 /03/ 2012
Renforcement des capacités des jeunes pour la promotion des technologies innovantes (récupération des plastiques, fabrication, des briquettes de biomasse, fabrication des pavés valorisation des sous produits, etc.)	3 500 000	Du 03/06/ au 10/06/ 2012	Du 11/06/ au 25/06/ 2012	Du 27/06/ au 02/07/ 2012	Du 03/07/ au 08/07/ 2012	Du 09/07/ au 15/07/ 2012	Du 16/07/ au 15/08/ 2012
Formation des jeunes	1 500 000	Du 03/06/ au	Du 11/06/ au	Du 27/06/ au	Du 03/07/ au 08/07/	Du 09/07/ au	Du 16/07/ au

aux Techniques de l'Information et au métier de la Communication		10/06/ 2012	25/06/ 2012	02/07/ 2012	2012	15/07/ 2012	15/08/ 2012
Total	25 500 000						

6.4.2 Plan de passation pour fournitures diverses

Désignation	Montant	Termes De Reference	Demande d'invitation	Evaluation Technique (T) Et Financiere (F)	Projet De Contrat Negocie	Execution Du Contrat
Aménagement de la gare routière de Ngong	2 000 000	Du 01 au 17/07/2012	Du 17/07/ au 19 /07/ 2012	Du 20 /07/ 2012 au 22/07/2012	Du 22 au 24 /07/ 2012	24 /07/2012 au 22/08/2012
Renforcement des capacités des conducteurs en vue d'un allègement des procédures pour l'obtention des permis de conduire aux motos taximen	2 000 000	Du 02/05/ au 07/05/ 2012	Du 08/05/ au 10/05/ 2012	Du 12/05/ au 14/05/ 2012	Du 15/10/ au 17/05/ 2012	Du 18/05/ au 17/06/ 2012
Appui à l'organisation du salon artisanal et équipement des artisans	700 000	Du 04/08/ au 10 /08/ 2011	Du 12/08/ au 17/08/ 2011	Du 18/08/ au 20/08/ 2011	Du 21/08/ au 22/08/ 2011	Du 23/08/ au 27/08/ 2011
Achats et remise des matériels aux GIC des femmes aux journées des femmes rurales	2 000 000	Du 03/03/ au 10/03/ 2012	Du 11/03/ au 15/03/ 2012	Du 16/03 au 18/03/ 2012	Du 19/03 au 22/03/ 2012	Du 23/03 au 07/04/ 2012
Organisation des stages de vacances	2 000 000	Du 21/05/ au 25/05/ 2012	Du 02/06/ au 09/06/ 2012	Du 10/06/ au 14/06/ 2012	Du 15/06/ au 20/06/ 2012	Du 21/06/ au 20/07/ 2012
Appui au traitement des puits traditionnels dans toutes les communautés	150 000	Du 20/01/ au 26 /01/ 2012	Du 27/01/ au 29 /01/ 2012	Du 02/02/ au 05 /02/ 2012	Du 06/02/ au 10 /02/ 2012	Du 12/02/ au 23 /12/ 2012
Formation à : la production des semences améliorées, la production des foyers	6 000 000	Du 20/01/ au 26 /01/ 2012	Du 27/01/ au 29 /01/ 2012	Du 02/02/ au 05 /02/ 2012	Du 06/02/ au 10 /02/ 2012	Du 12/02/ au 23 /12/ 2012

améliorées et aux combustibles alternatifs au bois de chauffe, la production des blocs de terre stabilisée et la fabrication des séchoirs hybrides à aliments						
Renforcement du plan d'action d'hygiène et de salubrité dans la ville de Ngong par la distribution des équipements aux 18 comités existants produits, etc.)	600 000	Du 12/02/ au 17/02/ 2012	Du 19/02/ au 20/02/ 2012	Du 21/02/ au 28/02/ 2012	Du 01/04/ au 03/04/ 2012	Du 04/04/ au 15/04/ 2012
Appui à la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation sur le VIH /SIDA et les maladies endémiques	2 000 000	Du 12/06/ au 17/06/ 2012	Du 19/06/ au 22/06/ 2012	Du 03/07/ au 07/07/ 2012	Du 08/07/ au 11/07/ 2012	Du 12/07/ au 11/08/ 2012
Suivi du PCD	1 000 000	Du 05/01/ au 08/01/ 2012	Du 10/01/ au 14/01/ 2012	Du 15/01/ au 20/01/ 2012	Du 21/01/ au 23/01/ 2012	Du 25/01/ au 20/12/ 2012
Appui à l'organisation d'un atelier de sensibilisation sur les avantages de la sécurité sociale pour tous les corps de métier en partenariat avec la CNPS	2 000 000	Du 20/02/ au 01/03/ 2012	Du 03/03/ au 02/04/ 2012	Du 07/04/ au 13/04/ 2012	Du 14/04/ au 16/04/ 2012	Du 17/04/ au 19/04/ 2012
Vulgarisation du PCD de Ngong à travers les médias dont la radio communautaire et le journal communal	1 000 000	Du 25/11/ au 27/11/ 2011	Du 03/12/ au 04/12/ 2011	Du 05/12/ au 09/12/ 2011	Du 10/12/ au 12/12/ 2011	Du 15/12/ 2011 au 17/01/ 2012
Production des documentaires sur la Commune	3 000 000	Du 22/02/ au 27/02/ 2012	Du 01/03/ au 14/03/ 2012	Du 15/03/ au 27/03/ 2012	Du 01/04/ au 06/04/ 2012	Du 07/04/ au 17/12/ 2012
Création d'un site Web	2 000 000	Du 25/11/ au 04/12/ 2011	Du 05/12/ au 11/12/ 2011	Du 12/12/ au 20/12/ 2011	Du 22/12/ au 23/12/ 2011	Du 03/01/ au 30/01/ 2012
Transformation d'un	2 500 000	Du 07/06/ au 14	Du 15/06/ au	Du 02/07/ au 09/07/	Du 11/07/ au 14/07/	Du 14/07/ au 15/09/

hangar en boutiques au marché de Ngong		/06/ 2011	29/06/ 2011	2011	2011	2011
Rendre formel les jours de cinq petits marchés fonctionnels tels que : Zéra, Laïndé Massa, Langui, Baroumé, Tchéboa,	500 000	Du 05/01/ au 09 /01/ 2012	Du 10/01/ au 12/01/ 2012	Du 14/01/ au 18/01/ 2012	Du 20/01/ au 22/01/ 2012	Du 24/01/ au 27/04/ 2012
Recenser les contribuables pour toutes les activités propices à l'amélioration des recettes propres de Commune	3 000 000	Du 02/11/ au 09 /11/ 2011	Du 10/11/ au 12/11/ 2011	Du 12/11/ au 17/11/ 2011	Du 18/11/ au 22/11/ 2011	Du 24/11/2011 au 22/02/ 2012
	32 450 000					

6.4.3 Plan de passation pour grands travaux

Nature du projet	Montant	Montage du dossier d'AAO et Examen de la conformité	Lancement	Ouverture du pli	Commission d'analyse	Publication des résultats	Lettre d'attribution + ordre de service	Elaboration du contrat et cahier de charge	Signature du contrat
Construction d'un centre multifonctionnel	132 000 000	Du 02 au 04/12/ 2011	Du 04/12/ au 06/01/ 2011	Du 06 /01/ 2012	Du 06 au 09/01/ 2012	12/01/2012	Du 13' au 15/01/ 2012	19/01/ 2012	20/01/ 2012
Création d'une station radio communautaire	20 000 000	Du 10 au 12/ 09/ 2012	Du 13/09 au 12/10/ 2012	Du 12 /10/ 2012	Du 15 au 21/10/ 2012	23/10/ 2012	Du 24 au 29/10/ 2012	31/10/ 2012	02/11/2012
Equiper des salles de classes en 400 tables bancs	10 000 000	Du 07 au 08/06/2012	Du 08/06/ au 28/06/2012	28/06/2012	Du 02 au 06/07/2012	09/07/2012	Du 10/07/ 2012 au 13'/07/2012	16/07/2012	17/07/2012
Construction et équipement de 10 salles de classes dans certains établissements	90 000 000	Du 02 au 04/12/ 2011	Du 07/12/ au 06/01/ 2011	Du 06 /01/ 2012	Du 06 au 09/01/ 2012	12/01/2012	Du 13' au 15/01/ 2012	19/01/ 2012	20/01/ 2012

d'enseignement secondaire de la Commune de Ngong									
Construction et équipement du centre de santé de Malla	25 000 000	Du 02 au 04/04/ 2012	Du 04/04/ au 06/05/ 2012	Du 06 /05/ 2012	Du 06 au 09/05/ 2012	09/05/2012	Du 09 ^r au 15/05/ 2012	16/05/ 2012	20/05/ 2012
Construction et équipement du centre de santé Intégré d'Adamaoua	25 000 000	Du 02 au 04/05/ 2012	Du 04/05/ au 06/06/ 2012	Du 06 /06/ 2012	Du 06 au 09/06/ 2012	09/06/2012	Du 09 ^r au 15/06/ 2012	16/06/ 2012	20/06/ 2012
Extension du Réseau électrique à travers le déplacement des poteaux électriques	12 000 000	Du 08 au 09/02/2012	Du 09/02/ au 02/03/2012	02/03/2012	Du 05 au 09/03/2012	12/03/2012	Du 13 au 16/03/2012	19/03/2012	20/03/2012
Electrification du village Laïndé Karewa	35 000 000	Du 08 au 09/05/2012	Du 09/05/ au 02/03/2012	02/06/2012	Du 05 au 09/06/2012	12/06/2012	Du 13 au 16/06/2012	19/06/2012	20/06/2012
Electrification du village Laïndé Massa	50 250 000	Du 08 au 09/05/2012	Du 09/05/ au 02/03/2012	02/06/2012	Du 05 au 09/06/2012	12/06/2012	Du 13 au 16/06/2012	19/06/2012	20/06/2012
Construction et équipement de 02 blocs de 03 salles de classe au CES de Ndjola	50 000 000	Du 12 au 14/08/2012	Du 18/08/ au 17/09/2012	17/09/2012	Du 18 au 20/09/2012	20/09/2012	Du 22 au 23/09/2012	24/09/2012	27/09/2012
Construction et équipement de 02 blocs de 03 salles de classe au CES de Langui	50 000 000	Du 12 au 14/08/2012	Du 18/08/ au 17/09/2012	17/09/2012	Du 18 au 20/09/2012	20/09/2012	Du 22 au 23/09/2012	24/09/2012	27/09/2012
Construction et équipement d'un Bloc administratif, de 02 ateliers, de 02 blocs de 03 salles de classe au CETIC de Ngong	110 000 000	Du 12 au 14/08/2012	Du 18/08/ au 17/09/2012	17/09/2012	Du 18 au 20/09/2012	20/09/2012	Du 22 au 23/09/2012	24/09/2012	27/09/2012

Electrification du village Ndjola kapsiki	19 000 000	Du 02 au 04/12/ 2011	Du 07/12/ au 06/01/ 2011	Du 06 /01/ 2012	Du 06 au 09/01/ 2012	12/01/2012	Du 13 ^r au 15/01/ 2012	19/01/ 2012	20/01/ 2012
Réhabilitation de quatre forages	6 500 000	Du 07 au 08/06/2012	Du 08/06/ au 28/06/2012	28/06/2012	Du 02 au 06/07/2012	09/07/2012	Du 10/07/ 2012 au 13 ^r /07/2012	16/07/2012	17/07/2012
Construction de la résidence du Maire (1 ^{ère} phase)	25 000 000	Du 17/08/ au 18/08/2011	Du 19/08/ au 20/09/2011	20/09/2011	Du 20 au 23/09/2011	26/09/2011	Du 27/09/ 2011 au 30 ^r /09/2011	03/10/2011	04/10/2011
Construction de la résidence du Maire (2 ^{ème} phase)	20 000 000	Du 16/08/ au 17/08/2012	Du 18/08/ au 17/09/2012	17/09/2012	Du 17 au 21/09/2012	24/09/2012	Du 25/09/ 2012 au 28 ^r /09/2012	02/10/2012	03/10/2012
Projet sociaux	12 000 000	Du 07 au 08/05/2012	Du 08/05 au 29/05/2012	29/05/2012	Du 30 /05au 05/06/2012	06/06/2012	Du 07/06/ au 08/06/2012	11/06/2012	12/06/2012
Aménagement d'un parking pour camions	12 000 000	Du 04 au 05/04/2012	Du 09/04/ au 08/05/2012	08/05/2012	Du 08 au 14/05/2012	15/05/2012	Du 16 au 18/05/2012	21/05/2012	22/05/2012
Construction d'une fourrière municipale	10 000 000	Du 04 au 05/04/2012	Du 09/04/ au 08/05/2012	08/05/2012	Du 08 au 14/05/2012	15/05/2012	Du 16 au 18/05/2012	21/05/2012	22/05/2012
TOTAL	713 750 000								

Arrêté le présent budget du plan à la somme de sept cent soixante onze millions sept cent mille francs (771 700 000) F CFA

CHAPITRE 7 : MECANISME DE SUIVI EVALUATION DU PLAN

Les principes qui sous-tendent la mise en place d'un programme imposent un dispositif de suivi évaluation afin de réduire considérablement les écarts entre les prévisions et les réalisations. Dans ce contexte la Commune de Ngong a mis en place un comité de suivi évaluation composé de huit membres dont la composition est la suivante.

7.1 Composition et attributions du comité de suivi –évaluation du PCD

Les membres du comité de suivi évaluation du PCD de Ngong sont au nombre de huit. Les postes et attributions sont résumés dans le tableau 40 ci-dessous

Tableau 40 : Composition et attribution des membres du comité de suivi du PCD de Ngong

N°	Poste	Noms et Prénoms	Attributions
1	Président	HAI TASSOU	Il coordonne toutes les activités du PCD, rend compte du niveau d'exécution du PCD à l'exécutif municipal, fait des propositions sur les ajustements nécessaires avec l'accord des autres membres
2	Secrétaire général	Mme SEDNE PAULINE Epse KOSGA	Il est chargé du dispositif de reporting du PCD et veille à la diffusion des informations
3	Superviseur	MADOUM ABAÏCHO	Il est chargé du contrôle des activités en rapport avec les indicateurs de suivi évaluation du PCD
4	Responsable chargé des infrastructures	TOLOBA ABICHO	Il est chargé du suivi de l'exécution de toutes les infrastructures en rapport avec le PCD
5	Responsable chargé des formations, études et actions d'appui	SOUAIBOU	Il est chargé de la sensibilisation des partenaires de développement sur les actions à entreprendre dans le but de faciliter l'appropriation du PCD par tous les acteurs. Il coordonne les activités de formations et suit les dossiers d'études et de montage des projets pour la recherche des financements
6	Conseiller municipal 1	DOUNDAÏ ANDRE JEREMIE	Le conseiller municipal, est chargé de la prise en compte des préoccupations des communautés dans le PCD pour les villages du bloc de Ngong et ses environs
7	Conseiller municipal 2	YAOUBA SOULEY	Le conseiller municipal est chargé de la prise en compte des préoccupations de l'ensemble des conseillers municipaux
8	Conseiller municipal 3	DOUBLA PIERRE	Le conseiller municipal, est chargé de la prise en compte des préoccupations des communautés dans le PCD pour les villages du bloc de Langui

7.2 Indicateurs de suivi et d'évaluation du PIA

Pour suivre et évaluer le PIA, les membres du comité de suivi peuvent recourir à une liste d'indicateurs de suivi et d'évaluation, dont le tableau 41 ci-dessous ne présente qu'une liste non exhaustive :

Tableau 41 : Liste des indicateurs de suivi et d'évaluation du PIA

Activités	période		Indicateurs		Moyens de vérification de l'indicateur	écarts	Explication pour l'écart	Actions à mener (reprogrammation)
	prévue	réalisée	prévue	réalisée				
Transformation d'un hangar en boutique au marché de Ngong	Octobre 2011		Nombre de boutiques disponibles Nombre de compartiments par hangars					
Rendre formel les jours de cinq petits marchés fonctionnels tels que : Zéra, Laïndé Massa, Langui, Baroumé, Tchéboa,	Février 2012		Décision municipale Liste des marchés formalisés					
Recenser les contribuables pour toutes les activités propices à l'amélioration des recettes propres de Commune	Novembre à Décembre 2011		Nombre de contribuables recensés Fichier de contribuables					
Création d'un site Web	Avril 2012		Nombre de visiteurs du site Adresse du site web					
Production des documentaires	Juin 2012		Nombre de documentaires					

sur la Commune			produits					
Etude de faisabilité de création d'une station radio communautaire	Décembre 2011		Dossier d'études Montant mobilisé					
Création d'une station radio communautaire	Décembre 2011		Site de la station radio					
Formation des animateurs et techniciens de la radio	Décembre 2011		nombre d'animateurs et techniciens formés					
Formation des membres du comité de gestion	Décembre 2011		Nombre des membres de comité de gestion formés					
Vulgarisation du PCD de Ngong à travers les médias dont la radio communautaire et le journal communal	Mars 2012		Nombre de personnes impliquées Chronogramme des travaux					
Formation des jeunes aux Techniques de l'Information et au métier de la Communication	Décembre 2012		Liste des jeunes formés Durée de la formation Nombre de modules déroulés					
Création d'un télécentre communautaire polyvalent à Ngong	Mars 2012		site de la télécentre communautaire polyvalent					

Appui à l'organisation d'un atelier de sensibilisation sur les avantages de la sécurité sociale pour tous les corps de métier en partenariat avec la CNPS	Décembre 2012		Nombre d'acteurs du secteur informel touchés					
Recenser les sites, les monuments de la Commune	Décembre 2012		Nombre de sites recensés Nombre de site à valoriser					
Renforcement des capacités des jeunes pour la promotion des technologiques innovantes (récupération des plastiques, fabrication, des briquettes de biomasse, fabrication des pavés valorisation des sous produits, etc.)	Avril 2012		Nombre des jeunes formés					
Elaborer une carte de zone à risque de la Commune	Avril 2012		Nombre de sites retenus comme zone à risque à exploiter et à officialiser					

Equiperment des salles de classes en tables bancs	Janvier à Décembre 2012		Nombre de tables bancs acquis					
Recrutement de deux agents : développement et financier (DIC)	Juin 2011		Liste des personnes retenues					
Suivi du PCD	Décembre 2011		Rapport de suivi					
Construction de la résidence du maire	Décembre 2011		Nombre de compartiments Plan de la résidence					
Construction de 10 salles de classes dans certains établissements d'enseignement secondaire de la Commune de Ngong	Octobre 2011		Liste des établissements disponibles					
Etude de faisabilité pour la construction de 10 salles de classe	Octobre 2011		Rapport des travaux					
Extension du Réseau électrique à travers le déplacement des poteaux électriques sur les routes ouvertes du centre urbain	Janvier 2012		Nombre de poteaux électriques déplacés					

Electrification du village Ndjola Kapsiki	Octobre 2011		La longueur du réseau BT/MT					
Etude de faisabilité pour l'électrification de deux villages de Tchéboa : Karéwa et Laïndé Karéwa	Octobre 2011		La longueur du réseau BT/MT					
Formation de 2 artisans réparateurs des points d'eaux avec équipement	Octobre 2011		Nombre de modules de formation dispensés					
Réhabilitation des forages	Janvier 2012		Nombres des forages réhabilités					
Etude de faisabilité du projet d'alimentation en eau potable de Ngong	Juillet 2012		Longueur de canalisation mis en terre					
Projet sociaux	Juillet 2011		Liste des projets mis en œuvre					
Appui à la campagne de sensibilisation sur HIV /SIDA les maladies endémiques	Juin 2011		Nombre de campagnes organisées					
Appui à l'acquisition d'un plateau technique d'appoint à l'hôpital de district	Décembre 2011		Liste des équipements et matériels livrés					

de santé de Ngong								
Renforcement du plan d'action d'hygiène et de salubrité dans la ville de Ngong par la distribution des équipements aux 18 comités existants	Janvier 2012		Liste des outils nécessaire Volume des déchets collecté					
Sensibilisation sur la collecte des déchets plastiques (tri et valorisation) pour la fabrication des briquettes	Mars 2012		Note d'information Nombre de visite Liste des personnes ayant collectées					
Appui au traitement des puits traditionnels dans toutes les communautés	Juillet 2011		Nombre de puits traditionnels traités					
Construction d'un centre Multifonctionnel à Ngong	Novembre 2011		Superficie du centre multi fonctionnel					
Etude de faisabilité de création d'un centre multifonctionnel	Octobre 2011		Rapport des travaux					
Organiser les stages de vacances pour les jeunes	Décembre 2012		Nombre de stagiaires sélectionnés					

7.3 Dispositif, outils et fréquence du reporting

Pour atteindre les objectifs visés dans le présent PCD, il faut mettre en place un dispositif de suivi qui précise les acteurs de suivi, leur responsabilité, les outils et la fréquence du reporting. C'est ce qui s'observe dans le tableau 42 suivant

Tableau 42 : Responsabilités, tâches, outils et fréquence du reporting

Responsabilité	Tâches	Outils	Produits	Périodicité
Coordination technique du PCD	Consolidation des données sur le PCD	Rapport des travaux	Rapport de synthèse des activités	trimestrielle
	Présentation des rapports de synthèse	Fiche de synthèse par activité		
Gestion du système d'information et de communication sur le PCD	-Production des rapports de synthèse des travaux et publication sur les activités du PCD	Tableau de suivi évaluation Fiches d'évaluations	Rapport d'activité du PCD établi	Mensuelle
	Communication sur le PCD	Plan de communication		
Gestion des relations avec les partenaires techniques et financiers sur le PCD	-Collecte des informations sur le niveau d'exécution du PCD	Tableau de bord sur la situation du PCD	Les données sur le PCD sont collectées et mis à jour	Continue
	Production d'une base de données sur le niveau des réalisations du PCD	Fiches de collecte des données		
Contrôle du système de développement des infrastructures et de leur qualité sur tous les plans	Collecte des données sur le niveau d'exécution des grands travaux	Fiches de suivi des activités	Rapport de suivi Rapport d'activité	Continue
	Production d'une base de données sur les infrastructures et leur niveau de qualité	Fiches de collecte des données		
Appui à la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités	Recherche et mobilisation des partenaires de développement	Liste des partenaires Contact des différents partenaires	Rapport de formation produit	Continue
	Appui à la mise en œuvre des besoins en formation	Plan de formation		
Appui technique à la sensibilisation et l'animation des bénéficiaires directs et indirects	Information des communautés sur le type et la forme de participation	Plan de financement	Bénéficiaires mobilisées et sensibilisées sur la contribution et la gestion du système	Continue
	Sensibilisation pour la mobilisation et l'appropriation par les bénéficiaires dans les différentes zones	Manuel de sensibilisation et de vulgarisation		

7.4 Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD

Pour rendre le dispositif de suivi évaluation plus efficace, un mécanisme de préparation et de révision du PCD doit être mis en place afin de s'ajuster. En effet, le mécanisme de préparation repose sur :

- Une évaluation du taux de réalisation des actions prévues dans le PIA de l'exercice en cours ;
- Le souci de cohérence du PCD avec les objectifs sectoriels de l'Etat et les priorités de la municipalité.

A- La Préparation du PIA

Sur la base des activités mises en œuvre au cours de l'An et des actions planifiées dans le PCD, il s'agira de sélectionner avec l'exécutif communal les activités qui pourraient être exécutés, compte tenu de la dynamique de mobilisation des ressources et des besoins des communautés exprimées dans le PCD. Il sera alors possible, sur la base des ressources disponibles, d'identifier les activités à réaliser. Celles n'ayant pas pu être mises en œuvre pour des raisons quelconques devant immédiatement figurées dans les priorités. Le Plan de campagne du Maire et le PIA se trouveront ainsi en cohérence.

B- La révision du PCD

La périodicité du PCD et la mise en œuvre des actions l'oblige celui-ci à vieillir. Pour éviter sa sénescence, les membres du comité de suivi du PCD, devront évaluer le niveau d'exécution du Plan et après consultation avec le conseil municipal, proposer les actions à entreprendre dans tous les secteurs de développement.

Chapitre 8 : Plan de communication sur la mise en œuvre du PCD

Après avoir élaboré son PCD, l'un des enjeux de sa mise en œuvre reste sa dynamique de communication. Dans un environnement occupé par les faits divers, le manque de communication constitue un frein au développement. C'est la raison pour laquelle la Commune entend mettre en place un plan de communication interne et externe.

Sur le plan interne, il s'agit de : promouvoir l'échange d'information entre les membres de l'institution communale.

Sur le plan externe, la Commune entend développer la nouvelle stratégie de communication institutionnelle qui s'articule autour de :

- a) La communication avec les sectoriels et l'autorité de tutelle
- b) La communication avec les bénéficiaires des projets
- c) La communication avec les membres de la société civile, le secteur privé et les ONG
- d) La communication avec les partenaires techniques et financiers.
- e) La communication avec les élites extérieures, intérieures et la diaspora
- f) La communication de masse et les actions de plaidoyer.

Ce renouvellement communicationnel vise les objectifs suivants, précisés dans les tableaux caractéristiques

8.1 La communication interne

Il s'agit de mettre l'ensemble des ressources humaines de la Commune en mouvement, de manière à susciter l'adhésion du conseil et du personnel municipal. A travers un plan de communication interne, les activités devront porter sur les lignes que le tableau 42 précise.

Tableau 43 : Plan de communication au sein de la Commune en tant qu'institution

Objectifs	Activités	Source d'information (émetteur)	Cible (receveur)	Supports/outils de communication	Coûts (F CFA)	Période	indicateurs
Promouvoir l'échange d'informations sur le PCD entre les membres de l'institution communale	Mise en réseau de tous les 16 ordinateurs de la Commune (intranet)	Le Maire	Les membres de l'institution communale	Serveur, ordinateurs, modem, switch	1 000 000	Janvier 2012 Mars 2012	Nombre de postes mis en réseau
	Création des adresses email pour chaque personnel connecté et pour la Commune	Le secrétaire du comité de suivi Le chargé de la communication	-Le personnel communal -L'exécutif communal -Les conseillers municipaux membres du comité de suivi	ordinateurs, internet	10 000	Janvier 2012 Mars 2012	- Nombre d'adresses email produite - Nombre de personnes visitant le site
	Création d'un répertoire des contacts téléphoniques	Le secrétaire du comité de suivi : Le chargé de la communication	-Le personnel communal -L'exécutif communal -Les conseillers municipaux et membres du comité de suivi	Annuaire ou Almanach	800 000	Janvier 2012 Mars 2012	-Liste des adresses téléphoniques -Almanach édité
	Création d'une fiche de circulation interne des documents	Le secrétaire du comité de suivi : Le chargé de la communication	-Le personnel communal -L'exécutif municipal	Tableau d'affichage Rapport des réunions	70 000/ an	Février 2012	Format de fiche Type d'informations Contenues dans la fiche de circulation

8.2 La communication externe

La communication externe se rapporte aux stratégies de communication avec les partenaires. Parmi ceux-ci

Tableau 44 : Plan de communication avec l'autorité de tutelle et les sectoriels

Objectifs	Activités	Source d'information (émetteur)	Cible (receveur)	Supports/outils de communication	Coûts (F CFA)	Période	indicateurs
Informier régulièrement l'autorité de tutelle et les sectoriels pour conserver la cohérence du PCD aux objectifs de développement de la Nation à Court, Moyen et Long Terme	Production et transmission à chaque sectoriel et aux autorités d'un rapport trimestriel d'activité du comité de suivi	-Le président du comité de suivi -Le secrétaire du comité de suivi -Le responsable de la cellule de communication	Les sectoriels et autorités administratives	- Internet (adresses email et BP des sectoriels) -Rapport d'activités	500 000/an	Trimestrielle	Cahier de dépôt Fichier d'envoi email

Tableau 45 : Plan de communication avec les bénéficiaires

Objectifs	Activités	Source d'information (émetteur)	Cible (receveur)	Supports/outils de communication	Coûts (F CFA)	Période	indicateurs
Susciter l'adhésion des communautés au PCD	Restitution du PCD aux 105 communautés	- Maire - Le responsable de la cellule de communication - Conseillers municipaux - Emissions radiophoniques - Débat interactif	Les communautés	- Radio communautaire - Le PCD de synthèse - Le Diagnostic Participatif Niveau village (DPNV) - Le journal communal	2 500 000	Décembre 2011	Nombre de communautés visités Liste de présence
Promouvoir la bonne gouvernance locale	Restitution aux communautés des grandes articulations du Budget et la contribution des ressources communautaires dans le budget	- Le Maire - Le responsable de la cellule de communication	Les communautés	-Radio communautaire -Le budget communal - Tableau	1 500 000	Décembre 2011	Montant total du budget Montant des recettes Volume des

				d'affichage de la Commune -Bulletin communal			dépenses Liste des communautés bénéficiaires
	Présentation de la liste des projets éligibles au PIA, indiquant : les communautés bénéficiaires, le montant de leur participation en nature ou en espèces, les critères de cofinancement si nécessaire	- Le Maire - Le secrétaire général du comité de suivi Le responsable de la cellule de communication	Les communautés	Radio communautaire Le PCD de synthèse PIA Site internet	1 000 000	Décembre 2011	Liste des projets Montant des investissements Liste des communautés bénéficiaires

Tableau 46 : Plan de communication avec les membres de la société civile, le secteur privé et les ONG

Objectifs	Activités	Source d'information (émetteur)	Cible (receveur)	Supports/outils de communication	Coûts (F CFA)	Période	indicateurs
Susciter l'adhésion des membres de la société civile, le secteur privé et les ONG	Transmission des correspondances aux membres de la société civile, les ONG et secteur privé dans toutes les activités de la Commune	- Maire - Le secrétaire général - Le président du comité de suivi - Le responsable de la cellule de communication	Société civile/ONG / secteur privé	Correspondances Communiqués radio	50 000	Janvier 2012	Nombre de correspondances Liste des ONG/Société civile/Secteur privé disponible
Informer régulièrement les ONG/Société civile/ Secteur privé sur les activités de la Commune et le PCD	Constitution d'une banque de données sur les acquis du PCD	- Le secrétaire général - Le président du comité de suivi - Le responsable de la cellule de communication	Société civile/ONG / secteur privé	-rapport d'activités -fichier de données		Avril 2012	Banque de données disponible
	Mise en place d'une plateforme et animation de la plateforme de collaboration entre les ONG, le secteur privé et la société civile	- Maire - Le secrétaire général - Le président du comité de suivi - Le responsable de la cellule de communication	Société civile/ONG / secteur privé	Radio communautaire internet Site web de la Commune	1 000 000	Décembre 2011	Plateforme créée

Tableau 47 : Plan de communication avec les membres partenaires techniques et bailleurs de fonds

Objectifs	Activités	Source d'information (émetteur)	Cible (receveur)	Supports/outils de communication	Coûts (F CFA)	Période	indicateurs
Susciter l'implication des partenaires techniques et bailleurs de fonds	Transmission des correspondances aux partenaires techniques, et financiers dans toutes les activités de la Commune	Maire Le secrétaire général Le président du comité de suivi	Les partenaires techniques et financiers	Correspondances Communiqués radio	50 000	Janvier 2012	Nombre de correspondances Liste des partenaires financiers et techniques disponible
Informer régulièrement les partenaires techniques et financiers dans les activités de la Commune et le PCD	Constitution d'une banque de données sur les acquis du PCD	Le secrétaire général Le président du comité de suivi	Les partenaires techniques et financiers	-rapport d'activités -fichier de données		Avril 2012	Banque de données disponible
	Mise en place d'une plateforme et animation de la plateforme de collaboration entre les partenaires techniques et financiers	Maire Le secrétaire général Le président du comité de suivi	Les partenaires techniques et financiers	Radio communautaire internet Site web de la Commune	500 000	Décembre 2011	Plateforme créée

Tableau 48 : Plan de communication avec les élites intérieures, extérieures et la diaspora

Objectifs	Activités	Source d'information (émetteur)	Cible (receveur)	Supports/outils de communication	Coûts (F CFA)	Période	indicateurs
Susciter l'implication des élites extérieures, les élites intérieures et la diaspora	Transmission des correspondances aux élites extérieures, les élites intérieures et la diaspora	Maire Le secrétaire général Le président du comité de suivi	élites extérieures, les élites intérieures et la diaspora	Correspondances Communiqués radio E.mail Site web	10 000	Janvier 2012	Nombre de correspondances Liste des élites intérieures, extérieures et la diaspora disponible
Informers régulièrement les élites extérieures, les élites intérieures et la diaspora sur les activités de la Commune et le PCD	Constitution d'une banque de données sur les acquis du PCD	Le secrétaire général Le président du comité de suivi	élites extérieures, les élites intérieures et la diaspora	-rapport d'activités -fichier de données		Avril 2012	Banque de données disponible
	Production et diffusion des rapports d'activités aux élites extérieures, intérieures et la diaspora	Maire Le secrétaire général Le président du comité de suivi	élites extérieures, les élites intérieures et la diaspora	Radio communautaire internet Site web de la Commune	200 000	Décembre 2011	Rapport d'activité transmis, fichiers attachés

Tableau 49 : Plan de communication de Masse

Objectifs	Activités	Source d'information (émetteur)	Cible (receveur)	Supports/outils de communication	Coûts (F CFA)	Période	indicateurs
Susciter l'implication de la communauté des acteurs de développement dans	Organisation d'au moins un débat par trimestre sur le niveau d'exécution du PCD lors des émissions radio	- Maire - Le secrétaire général - Le président du comité de suivi - Le responsable de la cellule de communication	Le large public	Radio communautaire Correspondance aux invités	1 500 000	Trimestrielle	Nombre de correspondances ,

le processus de Mise en Œuvre du PCD	Conception d'au moins deux documentaires sur le système de mise en œuvre du PCD et l'implication des populations locales	- Maire - Le secrétaire général - Le président du comité de suivi - Le responsable de la cellule de communication	Le large public	-journal communal radio communautaire	1 000 000	Biannuelle	Liste des personnes impliquées documentaire produit
	Animation de la production documentaire dans le site web de la Commune et le journal communal	- Maire - Le secrétaire général - Le président du comité de suivi - Le responsable de la cellule de communication	Le large public	- Radio communautaire - internet - Site web de la Commune - Mails	1 000 000	Mensuelle	Nombre de documentaire dans le site web
	Conception d'un modèle de communication pour les personnes vulnérables et analphabètes	Maire Les crieurs locaux	Les personnes vulnérables et analphabètes	L'imagerie en communication avec les groupes et personnes vulnérables	500 000	Annuelle	Type et modèle de communication

Tableau 50 : Plaidoyer

Objectifs	Activités	Source d'information (émetteur)	Cible (receveur)	Supports/outils de communication	Coûts (F CFA)	Période	indicateurs
Rechercher des financements alternatifs pour la mise en œuvre du PCD	Visites d'échanges avec les bailleurs de fonds et les responsables des projets de développement	Maire	les bailleurs de fonds et coordonnateurs de projet	Correspondances Rapport d'activités et d'exécution du PCD	PM	Trimestrielle	Compte rendu
	Visites d'échanges avec le responsable du MINEPAT	Maire	le responsable du MINEPAT	Correspondances Rapport d'activités et d'exécution du PCD	PM	Trimestrielle	Compte rendu
	Visites d'échanges avec les chefs d'entreprises du secteur privé	Maire	les chefs d'entreprises du secteur privé	Correspondances Rapport d'activités et d'exécution du PCD	PM	Trimestrielle	Compte rendu

BIBLIOGRAPHIE

MINEPAT et al, (2011) Guide Méthodologique de la planification régionale et locale, 91pp

DR/MINEPAT/N, (2009) Monographie de la Commune de Ngong, 50p

GTZ (2003) Diagnostic Institutionnel Communal, 50p

Commune de Ngong (2007- 2009), Compte administratif approuvé, 38p

Commune de Ngong (2007- 2009) Budget Prévisionnel, 40p

ANNEXES

ANNEXE 1 : FICHE DE PROJET DU PIA

Date :	
N° de référence :	Désignation du microprojet : Construction d'un centre multifonctionnel des jeunes et de la culture à Ngong
Région : Nord	Domaine d'intervention : Jeunesse,
Commune : Ngong	
Village et/ou quartier : Lakaré	
Maître d'ouvrage : Commune de Ngong	
Chef de service du marché : chef service technique de la Commune de Ngong	
Ingénieur du marché : DD/MINTP/B	
Maître d'œuvre : Délégué Départementale de la Jeunesse	
Entreprise : après AAO.	
Personnes ressources du Comité de gestion : le responsable chargé des infrastructures, le président de l'association des jeunes de Tchéboa	
Organismes Co-intervenant (éventuel): VIPOD ; DD/MINCOM/B ; DR/MINPOSTEL/	
Objectif du micro projet : le microprojet a pour objectif de faciliter l'accès à l'information et à promouvoir l'image de la Commune dans le monde.	
Coût total estimé: 132 000 000 F CFA	Résultat attendu : les jeunes de Ngong disposent d'un local pour communiquer avec les jeunes d'autres communautés et valorisent l'image de leur Commune
<p>Description sommaire du microprojet : le microprojet consiste à construire un bâtiment à plusieurs compartiments, constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une salle de formation, pouvant supporter trente poste d'ordinateurs équipées et avec connexion à internet - Une salle de conférence qui abritera les cérémonies organisées par les jeunes de Ngong - Trois salles de formation pour former les apprenants dans les métiers suivant : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Informatique ✓ La peinture et sérigraphie ✓ La couture - Trois bureaux dont celui du Directeur du centre, un bureau du président du Conseil Communal de la Jeunesse de Ngong, un bureau du président du comité de gestion. <p>Il faut relever que le bureau du directeur aura un compartiment qui lui sera annexé, tenant lieu de salle de séjour.</p>	
Situation foncière du site choisi pour le microprojet : Le site ne fait pas l'objet de contestation, mais aucun titre de propriété n'existe. Il est situé sur la portion foncière destinée à abriter les infrastructures de la municipalité.	
Respect des normes environnementales : une analyse d'impact environnementale de ce microprojet sera réalisée de manière minutieuse afin de déterminer sa catégorie. Pour cela la fiche d'examen environnementale qui est annexé au document devra être approuvé par le sectoriel de l'environnement.	
Durée d'exécution du projet: 03 mois	Date souhaitée pour le démarrage du microprojet: 02 /03/2012

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO PROJET

Date :

N° de référence :	Désignation du microprojet Création d'une station radio communautaire	
Région : Nord	Domaine d'intervention : Communication	
Commune : Ngong		
Village et/ou quartier : Matafal		
Maître d'ouvrage : Commune de Ngong		
Chef de service du marché : Chef service technique de la Commune de Ngong.		
Ingénieur du marché : DDMINTP/B		
Maître d'œuvre : Délégué Départementale de la Communication		
Entreprise : Après AAO		
Personnes ressources du Comité de gestion : le responsable chargé des infrastructures, le président de l'association des jeunes de Tchéboa		
Organismes Co-intervenant (éventuel): VIPOD ; DD/MIINPOSTEL/B, UNESCO		
Objectif du micro projet : il s'agit de construire un bâtiment abritant les services de la radio communautaire de Ngong et l'équipée. Plus spécifiquement, Il s'agit de former une équipe de techniciens et animateurs de la radio afin de concevoir les programmes et animer la radio		
Coût total estimé: 21 000 000	Contribution totale de la Commune : 10%	
	Résultat attendu : Une radio communautaire est créée	
Description sommaire du microprojet : le projet consiste à la construction d'une station Radio Communautaire afin de diffuser les informations aux populations de la ville de Ngong sur tous les aspects de la vie sociale, culturelle et économique. En effet, les programmes de la Radio communautaire vont s'orienter vers les actions de développement et de promotion de la culture de la Ville de Ngong. La Radio communautaire aura une gestion décentralisée, puisqu'une équipe de gestion sera mise sur pied		
Situation foncière du site choisi pour le microprojet : Le site ne fait pas l'objet de contestation, mais aucun titre de propriété n'existe.		
Respect des normes environnementales : une analyse d'impact environnemental de ce microprojet sera réalisée de manière minutieuse afin de déterminer sa catégorie. Pour cela, la fiche d'examen environnemental qui est annexé au document, devra être approuvé par le sectoriel de l'environnement.		
Durée d'exécution du projet: 03 mois		Date souhaitée pour le démarrage du microprojet: 01/10/ 2012

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO PROJET

Date :	
N° de référence :	Désignation du microprojet : Equipement des salles de classes en 400 tables bancs
Région : Nord	Domaine d'intervention : Education de Base
Commune : Ngong	
Village et/ou quartier : Ngong	
Maître d'ouvrage : Commune de Ngong	
Chef de service du marché : chef de service des marchés et des infrastructures de la Commune	
Ingénieur du marché : l'Inspecteur d'Arrondissement de l'Education de Base	
Maître d'œuvre : le Délégué Départemental de l'Education de Base	
Entreprise : titulaire du marché	
Personne ressource du Comité de gestion : le président du comité de suivi du PCD	
Organismes co-intervenant (éventuel): PLAN CAMEROON/PNDP	
Objectif du micro projet : le projet a pour objectif, d'équiper seize (16) salles de classes, afin d'améliorer les conditions d'études dans les écoles primaires et réduire le malaise provoqué par la mauvaise station assise, des élèves et par voie de conséquence le résultat scolaire des élèves.	
Coût total estimé: 10 000 000	Contribution totale de la Commune : 100%
	Résultats attendu : seize salles de classe sont équipées de tables bancs, en raison de 25 tables bancs / salles de classes
Description sommaire du microprojet : le projet consiste à distribuer de manière équitable les tables bancs à seize écoles primaires de la Commune. Ces tables bancs seront en bois de qualité, à deux places.	
Situation foncière du site choisi pour le microprojet : étant donné que les salles de classe sont des écoles publiques, la situation foncière du site ne pose pas de problèmes	
Respect des normes environnementales : le projet n'a pas un impact négatif majeur sur l'environnement, toutefois, la fiche environnementale devra apprécier la catégorie du microprojet. Il s'agit également pour l'entrepreneur de monter les pièces de tables bancs aux heures creuses ou dans son atelier, afin que les nuisances sonores ne perturbent pas les cours.	
Durée d'exécution du projet: 01 mois	Date souhaitée pour le démarrage du microprojet: 09/10/2012

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO PROJET

Date :	
N° de référence :	Désignation du microprojet : Construction et équipement de 10 salles de classes dans certains établissements d'enseignement secondaire de la Commune de Ngong
Région : Nord	Domaine d'intervention : Enseignements secondaires
Commune : Ngong	
Village et/ou quartier : Langui social, Lakaré, Ndjola,	
Maître d'ouvrage : Commune de Ngong	
Chef de service du marché : chef de service des marchés et des infrastructures de la Commune	
Ingénieur du marché : DDMINTP	
Maître d'œuvre : le Délégué Départemental des Enseignements secondaires	
Entreprise : titulaire du marché	
Personnes ressources du Comité de gestion : les présidents des Conseils d'établissements des établissements secondaires cités ci-dessus	
Organismes co-intervenant (éventuel): PNDP (Programme National de Développement Participatif)	
<p>Objectif du micro projet : l'objectif global du microprojet est d'améliorer les conditions d'études des élèves au CES Bilingue de Ngong et le CES de Ndjola et d'ouvrir le CES de Langui créée depuis près de trois ans</p> <p>Plus spécifiquement, le microprojet vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accroître le nombre de salles de classes à l'école publique de Doudja; • décongestionner les salles de classes à effectifs pléthoriques; • Accroître la durée journalière des horaires de classes chez les enfants lors des grandes périodes de crues ; 	
Coût total estimé: 90 000 000	Contribution totale de la Commune : 10 %
	Résultat attendu : les conditions d'études des élèves dans les établissements secondaires sont améliorées
<p>Description sommaire du microprojet : IL s'agit de la construction d'un bâtiment de deux salles de classe et l'équipement de ces salles en tables bancs et mobiliers de bureaux pour les enseignants dans chacun des établissements secondaires suivants : CES de Langui social (02 bâtiments de 02 salles de classes), CES de Ndjola (02 bâtiments de 02 salles de classes), CES bilingue de Ngong (01 bâtiment de 02 salles de classes) . Ces bâtiments, tables bancs, mobiliers de bureau seront sont construites conformément aux plans et détails du Ministère des enseignements secondaires. Ce projet de construction doit faire l'objet d'une étude d'analyse d'impact environnement afin de vérifier sa conformité sur le respect des politiques environnementales.</p>	
<p>Situation foncière du site choisi pour le microprojet : les terrains ne font l'objet d'aucune contestation, car disposant d'actes de création</p>	
<p>Respect des normes environnementales : une analyse d'impact environnemental de ce microprojet sera réalisée de manière minutieuse afin de déterminer sa catégorie. Pour cela, la fiche d'examen environnemental qui est annexé au document, devra être approuvé par le sectoriel de l'environnement.</p>	
Durée d'exécution du projet: 03 mois	Date souhaitée pour le démarrage du microprojet: 12/12/2011

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO PROJET

Date :

N° de référence :	Désignation du microprojet : Construction et équipement des centres de santé de Malla et Adamaoua 2	
Région : Nord	Domaine d'intervention : SANTE	
Commune : Ngong		
Village et/ou quartier : Malla et Adamaoua 2		
Maître d'ouvrage : Commune de Ngong		
Chef de service du marché : Chef de service des marchés et des infrastructures de la Commune		
Ingénieur du marché : DD/MINTP/B		
Maître d'œuvre : Chef de district de santé de Ngong		
Entreprise : A A O		
Personnes ressources du Comité de gestion : président du comité de gestion et de santé des centres de santé		
Organismes co-intervenant (éventuel): PNDP, FEICOM,		
<p>Objectif du micro projet : Le projet consiste à faciliter l'accès aux soins de santé primaires des populations d'Adamaoua 2, Malla et les villages qui les entourent. Plus spécifiquement il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - couvrir le calendrier vaccinal des enfants et des femmes enceintes ; - Réduire les cas d'accouchements sans assistance médicale qualifiée ; - éviter les longs parcours à la recherche des soins de santé primaires ; - diminuer le taux de mortalité infantile 		
Coût total estimé: 50 000 000	Contribution totale de la Commune : 10 %	
	Résultat attendu : accroître le nombre de formations sanitaires de la Commune et la couverture sanitaire d'au moins 30%	
<p>Description sommaire du microprojet : le projet va consisté à construire un bâtiment comprenant : une salle d'observation pour la mère et l'enfant, une salle d'accouchement, une salle de consultation, une salle d'hospitalisation des femmes, une salle d'hospitalisation des hommes, un laboratoire, une salle de soins et une propharmacie, . A côté du bâtiment principal, il est prévu des latrines ventilées et à deux compartiments comme mesures d'hygiène.</p>		
<p>Situation foncière du site choisi pour le microprojet : aucun acte de création des centres de santé n'existent, ce qui ne permet pas de définir une situation foncière du site. Toutefois, l'engagement du chef de district et du maire devra conduire à une descente de terrain pour la délimitation du site avec l'autorité traditionnelle.</p>		
<p>Respect des normes environnementales : une analyse d'impact environnemental de ce microprojet sera réalisée de manière minutieuse afin de déterminer sa catégorie. Pour cela, la fiche d'examen environnemental qui est annexé au document, devra être approuvé par le sectoriel de l'environnement.</p>		
Durée d'exécution du projet: 03 mois		Date souhaitée pour le démarrage du microprojet: 08/10/2012

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO PROJET

Date :	
N° de référence :	Désignation du microprojet : Electrification des villages Ndjola Kapsiki, Laïndé Massa, Laïndé Karewa
Région : Nord	Domaine d'intervention : Energie et Eau
Commune : Ngong	
Village et/ou quartier : Ndjola Kapsiki, Laïndé Massa, Laïndé Karewa	
Maître d'ouvrage : Commune de Ngong	
Chef de service du marché : chef de service des marchés et des infrastructures de la Commune	
Ingénieur du marché : DR/MINEE/N	
Maître d'œuvre : DR/MINEE/N	
Entreprise : après A A O	
Personnes ressources du Comité de gestion : le chargé des infrastructures du PCD	
Organismes co-intervenant (éventuel): A E S Sonel	
Objectif du micro projet : Les microprojets visent à faciliter l'accès à l'énergie électrique des populations des villages énoncés. Plus spécifiquement, il s'agit de : faire la prise sur les lignes moyennes tension à partir de Ndjola et Djefatou ; disposer trois transformateurs, dont un dans chacun de ces communautés et connecter les villages à partir des lignes BT	
Coût total estimé : 104 250 000	Contribution totale de la Commune : 10 %
Résultat attendu : les populations des villages bénéficiaires sont connectés au Réseau électrique et 30 % des ménages de ces communautés disposent de l'électricité.	
Description sommaire du microprojet : Le prestataire devra à cet effet, procéder à la prise à partir des poteaux (11m) localisés dans les villages Ndjola et Djefatou, vers les villages bénéficiaires. Ces lignes porteuses s'orienteront vers les transformateurs disposés dans les localités. A partir de ces transformateurs, partiront des lignes de courant BT qui permettront aux communautés de disposer de l'énergie électrique, si ceux –ci s'acquittent des frais de connexion auprès du concessionnaire de l'énergie électrique au Cameroun AES/Sonel.	
Situation foncière du site choisi pour le microprojet : le site sur lequel sera implanté le micro projet ne fait l'ombre d'aucune contestation. Les poteaux seront installés le long du réseau routier.	
Respect des normes environnementales : une analyse d'impact environnemental de ce microprojet sera réalisée de manière minutieuse afin de déterminer sa catégorie. Pour cela, la fiche d'examen environnemental qui est annexé au document, devra être approuvé par le sectoriel de l'environnement.	
Durée d'exécution du projet: 12 mois	Date souhaitée pour le démarrage du microprojet: 03/01/2012

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO PROJET

Date :	
N° de référence :	Désignation du microprojet : Construction et équipement d'un Bloc administratif, de 02 ateliers et 02 blocs de 03 salles de classe au CETIC de Ngong, de 02 blocs de 03 salles de classe respectivement au CES de Langui et le CES de Ndjola
Région : nord	Domaine d'intervention : Energie et Eau
Commune : Ngong	
Village et/ou quartier : Les localités retenues	
Maître d'ouvrage : Commune de Ngong	
Chef de service du marché : chef de service des marchés et des infrastructures de la Commune	
Ingénieur du marché : DD/MINTP/B	
Maître d'œuvre: DD/MINESEC/B	
Entreprise : A déterminer après Appel d'Offres	
Personnes ressources du Comité de gestion : Les présidents des conseils d'établissements secondaires	
Organismes co-intervenant (éventuel): FEICOM, PNDP,	
Objectif du micro projet : Le projet a pour objectif d'améliorer les conditions d'études et de faciliter l'accès à un enseignement technique des élèves de la Commune de Ngong. Plus spécifiquement, il s'agit de	
Coût total estimé:	Contribution totale de la Commune : 10 %
	Résultat attendu : les forages de l'espace communal sont réhabilités, l'eau potable est rendue possible auprès de la communauté
Description sommaire du microprojet : le projet consiste à construire un bloc administratif constitué de : un bureau du directeur, le bureau du surveillant, le bureau du chef technique industriel, le bureau du chef technique commercial, le bureau de l'économiste et de l'intendant. L'atelier quant à lui est une salle pour travaux pratiques dans les métiers de l'industrie. Cette salle disposera de machines de : menuiseries, d'aciers et d'électricité. Les blocs de salle de classes sont des bâtiments dont les dimensions sont précisées telles que l'indiquent les plans. Toutes ces infrastructures seront construites selon les normes sectorielles. Ces investissements devront être assujettis à une analyse socio environnementale	
Situation foncière du site choisi pour le microprojet : les sites ne font pas l'objet de contestation. Bien que les infrastructures soient construites dans les établissements publics, il faut noter qu'aucun titre foncier n'est disponible. Seuls les actes de créations font effet de droit.	
Respect des normes environnementales : une analyse d'impact environnemental de ces microprojets sera réalisée de manière minutieuse afin de déterminer leur catégorie. Pour cela, la fiche d'examen environnemental qui est annexé au document, devra être approuvé par le sectoriel de l'environnement.	
Durée d'exécution du projet: 06 mois	Date souhaitée pour le démarrage du microprojet: 06/06/2012

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO PROJET

Date :	
N° de référence :	Désignation du microprojet : Réhabilitation de quatre forages
Région : Nord	Domaine d'intervention : Energie et Eau
Commune : Ngong	
Village et/ou quartier: Localités de Windé Ngong 2, Douka Gaïnako, Mafa Tchéboa, Malla	
Maître d'ouvrage : Commune de Ngong	
Chef de service du marché : chef de service des marchés et des infrastructures de la Commune	
Ingénieur du marché : DR/MINEE/N	
Maître d'œuvre: DR/MINEE/N	
Entreprise : A déterminer après Avis d'Appel d'Offres	
Personnes ressources du Comité de gestion : les présidents des comités de gestion des ouvrages	
Organismes co-intervenant (éventuel): FEICOM, PNDP, PLAN Cameroun	
<p>Objectif du micro projet : le projet vise à accroître l'offre en eau potable afin de réduire le taux d'affections des populations aux maladies hydriques (gastroentérites, choléra, typhoïde, etc...). Plus spécifiquement il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacer les pièces défectueuses des infrastructures hydriques présentes dans les localités concernées ; - Redynamiser le comité de gestion de ces infrastructures ; - Former les bénéficiaires aux techniques de maintenance et conduire les interventions de routine. 	
Coût total estimé: 6 500 000	<p>Contribution totale de la Commune : 100 %</p> <p>Résultat attendu : Tous les quartiers de Ngong disposent d'au moins un point d'eau potable</p>
<p>Description sommaire du microprojet : Le projet consiste à faire des interventions sur les infrastructures hydrauliques à travers le diagnostic d'analyse de la panne. Après ce diagnostic, le prestataire devra apprécier le niveau de dégradation et procéder à l'achat des pièces défectueuses après avis de l'ingénieur du marché. Il installera ces équipements et procédera aux essais. Si les essais sont concluants, il devra informer les populations des causes de ces dégâts et les former pour empêcher que ces pannes puissent se reproduire. Le comité de gestion devra être redynamisé et la taxe de l'Eau mis sur pied.</p>	
Situation foncière du site choisi pour le microprojet : le site ne présente aucune contestation	
Respect des normes environnementales : une analyse d'impact environnemental de ce microprojet sera réalisée de manière minutieuse afin de déterminer la catégorie. Pour cela, la fiche d'examen environnemental qui est annexé au document, devra être approuvée par le sectoriel de l'environnement	
Durée d'exécution du projet: 02 mois	Date souhaitée pour le démarrage du microprojet: 03/03/2012

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO PROJET

Date :	
N° de référence :	Désignation du microprojet : Projet sociaux : appareillage aux personnes handicapées, soutien aux couches vulnérables (veuves, enfants de la rue, population Mbororo)
Région : Nord	Domaine d'intervention : Affaires sociales
Commune : Ngong	
Village et/ou quartier : toute la Commune	
Maître d'ouvrage : Commune de Ngong	
Chef de service du marché : chef de service des marchés et des infrastructures de la Commune	
Ingénieur du marché : délégué régional des affaires sociales	
Maître d'œuvre : délégué régional des affaires sociales	
Entreprise : à déterminer après appel d'œuvre	
Personne ressources du Comité de gestion : chef service des passations des marchés	
Organismes co-intervenant (éventuel): chef service de l'action sociale et les personnes marginalisées, le centre social de Langui, la délégation d'arrondissement de la promotion de la femme et de la famille	
Objectif du micro projet : le micro projet consiste à donner un appui en appareillage, aux personnes handicapées, soutenir les couches vulnérables (veuves, enfants de la rue, population Mbororo)	
Coût total estimé: 12 000 000	Contribution totale de la Commune : 100 %
	Résultat attendu : les personnes handicapées sont appuyées en appareillage, les couches vulnérables (enfants de la rue, veuves, Mbororo) bénéficient d'un encadrement effectif
Description sommaire du microprojet : le micro projet consiste au recensement des handicapés, enfants de la rue, veuves et mbororo pour éventuel appui	
Situation foncière du site choisi pour le microprojet : //	
Respect des normes environnementales : //	
Durée d'exécution du projet: 02 mois	Date souhaitée pour le démarrage du microprojet: 05/09/2012

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO PROJET

Date :	
N° de référence :	Désignation du microprojet : Construction de la résidence du Maire
Région : nord	Domaine d'intervention : Domaines et Affaires Foncières
Commune : Ngong	
Village et/ou quartier : Lakaré-Sorombéo	
Maître d'ouvrage : Commune de Ngong	
Chef de service du marché : chef de service des marchés et des infrastructures de la Commune	
Ingénieur du marché : chef de service des marchés et des infrastructures de la Commune	
Maître d'œuvre : Commune de Ngong	
Entreprise : A déterminer après appel d'offres	
Personnes ressources du Comité de gestion : Chef service des passations des marchés	
Organismes co-intervenant (éventuel):	
Objectif du micro projet : le micro projet vise à améliorer le patrimoine de biens immeubles de la Commune. Spécifiquement il s'agit de : -Edifier un bâtiment servant de lieu de résidence pour tout magistrat municipal de la Commune de Ngong - Réduire les charges locatives du magistrat municipal - Rapprocher le magistrat municipal de ses populations	
Coût total estimé: 45 000 000	Contribution totale de la Commune : 100 %
	Résultat attendu : Le magistrat municipal est proche de ses populations
Description sommaire du microprojet : le micro projet consiste construire un bâtiment de plusieurs pièces en deux phases, comprenant : une salle de séjour, des chambres modernes, un parking, une salle à manger, les cuisines et toilettes et une véranda conformément aux plans descriptifs. Une clôture sera entreprise à l'effet de sécurisé les biens du magistrat municipal. Les aménagements de VRD serviront à rendre la résidence aussi moderne que possible et éviter toute forme de nuisance du bâtiment.	
Situation foncière du site choisi pour le microprojet : La résidence se situe sur une partie de la superficie appartenant à la Commune, et ne fait l'objet d'aucune revendication	
Respect des normes environnementales : les politiques de respect des normes environnementales sont prises en compte à partir du dispositif des VRD.	
Durée d'exécution du projet: 06 mois	Date souhaitée pour le démarrage du microprojet: 11/11/2011

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO PROJET

Date :	
N° de référence :	Désignation du microprojet : Construction d'une fourrière municipale
Région : Nord	Domaine d'intervention : TRANSPORT
Commune : Ngong	
Village et/ou quartier : Ngong	
Maître d'ouvrage : Commune de Ngong	
Chef de service du marché : chef de service des marchés et des infrastructures de la Commune	
Ingénieur du marché : DD/MINTRANS/B	
Maître d'œuvre : DD/MINTRANS/B	
Entreprise : A déterminer après avis d'appel d'offre	
Personnes ressources du Comité de gestion : le président du syndicat des transporteurs par cars de l'Arrondissement	
Organismes co-intervenant (éventuel): FEICOM,	
Objectif du micro projet : le micro projet vise à aménager une plateforme d'une superficie d'environ 100mx 100m : plus spécifiquement il s'agit de : <ul style="list-style-type: none"> - Procéder à un déblai d'une superficie de 100mx100m ; - Re profiler l'espace ; - sécuriser les voitures à travers l'édification d'une clôture grillagée ou en matériaux définitifs - améliorer les recettes communales grâce aux taxes 	
Coût total estimé: 22 000 000 F CFA	Contribution totale de la Commune : 100 %
	Résultat attendu : la fourrière municipale est construite
Description sommaire du microprojet : la construction de la fourrière se fera en deux phases sur une superficie de 100mx100m. La première phase consistera à faire les travaux de déblai et remblai afin de régler la pente du terrain et justifier celle qui sera retenue. Cette fourrière sera sécurisée par une clôture en fils barbelés et poteaux dans une première phase. La seconde phase consistera à construire la clôture, la case du gardien et la barrière de pluie pour réglementer les entrées et sorties. En outre, cette fourrière pourra également permettre le parking des voitures contre versement d'un montant défini par le conseil municipal.	
Situation foncière du site choisi pour le microprojet : L'espace est déjà retenu, mais les procédures d'obtention du titre foncier sont à engager.	
Respect des normes environnementales : Les aspects environnementaux sont pris en compte dans le cadre de la construction des latrines, des dispositifs VRD..	
Durée d'exécution du projet: 12 mois	Date souhaitée pour le démarrage du microprojet: 11/04/2012

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO PROJET

Date :	
N° de référence :	Désignation du microprojet : Aménagement d'un parking pour camions
Région : Nord	Domaine d'intervention : TRANSPORT
Commune : Ngong	
Village et/ou quartier : Ngong	
Maître d'ouvrage : Commune de Ngong	
Chef de service du marché : chef de service des marchés et des infrastructures de la Commune	
Ingénieur du marché : DD/MINTRANS/B	
Maître d'œuvre : DD/MINTRANS/B	
Entreprise : A déterminer après avis d'appel d'offre	
Personnes ressources du Comité de gestion : le président du syndicat des transporteurs par cars de l'Arrondissement	
Organismes co-intervenant (éventuel): FEICOM,	
Objectif du micro projet : Le microprojet vise à décongestionner la circulation routière dans l'espace urbain de Ngong. Plus spécifiquement il s'agit de : <ul style="list-style-type: none"> • Aménager une superficie d'environ 4 ha pour permettre aux camions de garer en dehors des axes de circulation urbaine ; • Accroître les recettes propres communales par l'acquiescement d'une taxe de parking pour tout usager qui gare son camion pendant plus de 3H. ; • Réduire les cas d'accidents dus aux parkages abusifs sur la principale voie de circulation nationale (Nationale N°1) 	
Coût total estimé: 12 000 000 FCFA	Contribution totale de la Commune : 100 %
	Résultat attendu : un parking est construit
Description sommaire du microprojet : la construction du parking consiste à effectuer les travaux de déblai et remblai sur une superficie d'environ 200mx200m. les entrées et les sorties de ce parking pourront être édifiées de barrière de pluie. Un gardien sera recruté en vue de sécuriser l'espace. En outre, le parking devra être disposé de manière à faciliter l'accès des camions et les sorties des engins. Le montant auquel les conducteurs d'engins devraient s'acquiescer doit être fixé par une délibération du conseil municipal	
Situation foncière du site choisi pour le microprojet : domaine ne fait l'objet d'aucun titre de propriété par la Commune, mais les procédures de délimitation multipartistes sont entreprises avec le syndicat de conducteurs des engins de transport pour un choix consensuel.	
Respect des normes environnementales : Le respect des politiques environnementales est pris en compte dans le cadre du choix du site.	
Durée d'exécution du projet: 06 mois	Date souhaitée pour le démarrage du microprojet: 12/06/2012

Annexe 2 : PV et Liste des participants à l'atelier de validation du PCD par le COMES

PROCES VERBAL DE VALIDATION DU PCD par le COMES

En date du Jeudi 17 Novembre 2011, s'est tenu à partir de 13 heures à la cours de la Commune de Ngong, les travaux relatifs à l'atelier d'examen et de validation du PCD par le COMES (Conseil Municipal Elargi aux Sectoriels) et en présence de l'autorité de Tutelle. Les personnes et les autorités suivantes étaient présentes (voir liste de présence).

Résolution 1

Les participants après avoir suivi la présentation des informations contenues dans le projet de PCD ont apprécié leur qualité et leur quantité.

Résolution 2

Les participants ont apporté quelques observations afin d'améliorer la qualité et la pertinence du document et ont invité le représentant de l'OAL VIPOD a intégré ces observations dans la version finale qui sera présentée à l'autorité de Tutelle.

Résolution 3

Les participants ont noté avec satisfaction la prise en compte des préoccupations de tous les secteurs de développement, ainsi que ceux des secteurs marginalisées.

Résolution 4

Les participants relèvent que la mise en œuvre du PCD exige une mobilisation de toutes les parties prenantes et s'engagent à sensibiliser les populations pour l'atteinte des objectifs ainsi visés, spécialement sur ce qui concerne : **la mobilisation des ressources propres.**

Résolution 5

Les participants invitent l'Exécutif Municipal à sensibiliser tous les autres partenaires au développement à la mise en œuvre de du PCD de la Commune de Ngong et se réjouissent par ailleurs de l'appui du PNDP et de l'OAL VIPOD pour l'élaboration de cette vision de développement de la Commune.

Résolution 6

Les participants approuvent et valident le PCD.

Fait à Ngong, le 17 Novembre 2011

Etaient présents :

LISTE DE PRESENCE

Annexe 3 : Arrêté municipal portant création du comité de suivi de mise en œuvre du PCD

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail- patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE NGONG



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work- Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

NGONG COUNCIL

Arrêté Municipale N° _____/AM/C/NGONG
Portant création du **Comité de Suivi** pour la mise en œuvre du Plan
Communal de Développement de la Commune de Ngong

Le Maire de la Commune de Ngong

Vu la constitution

Vu la loi n°2004/017 du 22 Juillet 2004 d'Orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le décret N°2005/104 du 13 Avril portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation

Vu le décret présidentiel N°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Ngong ;

Vu l'arrêté n°&&&& / A/MINATD/DCTD du 29 Août 2007 constatant l'élection de Monsieur **Ahmadou Bakoura** aux fonctions de Maire de la Commune de Ngong et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 22 Juillet 2007.

Vu la Convention de Financement N°002/2010/PNDP/NO signé en date du 1er juillet 2010 entre la Commune de Ngong et le Programme National de Développement Participatif (PNDP) ;

Vu l'atelier de validation tenu en date du 17 Novembre 2011 à Ngong en vue de l'approbation du Plan Communal de Développement de la Commune de Ngong ;

Considérant les nécessités de services

ARRETE

Article 1^{er} : La composition du **comité de suivi** du Plan Communal de Développement (PCD) de la Commune de Ngong est, pour compter de la date de la signature du présent arrêté, constatée ainsi qu'il suit :

Président :
Secrétaire Général :
Superviseur :
Responsable chargé des Infrastructures :
Responsable chargé des formations, Études et actions d'appui :
Conseiller municipal 1 :

Conseiller municipal 2 :

Conseiller municipal 3 :

Article 2 : Le comité de suivi se réunit chaque semestre en session ordinaire, sous la convocation de son président, et en session extraordinaire chaque fois que l'urgence est signalée.

Article 3 : En cas d'absence constatée d'un des membres aux sessions par au moins 2/3 des membres du comité, le Maire prendra toutes les dispositions utiles, pour le remplacement de ce dernier.

Ngong, le

Le Maire

Ampliations:

- PRÉFET BÉNOUÉ/N
- SOUS/PREFET TCHEBOA -SRCN/CR
- COORDO/PNDP/NORD
- SG/C/NGONG
- INTERESSES
- CHRONO/ARCHIVES

Annexe 4 : Délibération du conseil municipal validant le PCD

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail- patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE NGONG



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work- Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

NGONG COUNCIL

Délibération Municipale N° _____/DM/C/NGONG
Validant le Plan Communal de Développement de la Commune de
Ngong

Ce jour, le 17 Novembre 2011, le Conseil Municipal Elargi aux Sectoriels (COMES) s'est réuni dans l'enceinte de la Commune de Ngong pour examiner le PCD, à l'effet de le valider. Cette séance de travail a nécessité la présence des personnes et autorités de catégorie suivantes ;

- l'Exécutif Municipal ;
- le Conseil Municipal ;
- L'autorité de Tutelle (Le Préfet de la Bénoué)
- Le Sous – Préfet de Tchéboa
- Les représentants du Programme National de Développement Participatif (PNDP)
- Les Sectoriels
- Les Membres du COPIL du PCD de Ngong
- Le Receveur Municipal
- Les représentants de l'OAL VIPOD

Les Participants à l'atelier, après avoir pris connaissance des informations contenues dans le projet de PCD, des conséquences et de l'impact de la mise en Œuvre du PCD pour le Développement de la Commune, ont unanimement déclaré qu'il peut –être retenu comme Plan Communal de Développement de la Commune de Ngong.

En foi de quoi, la présente délibération est établie à l'OAL VIPOD (Vision Positive du Développement) pour servir et valoir ce que de droit. /-

Fait à Ngong, le

Ampliations

-Liste de présence des participants

Le Maire

Annexe 5 : Arrêté préfectoral rendant exécutoire le PCD

REGION DU NORD

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

PREFECTURE DE GAROUA

SERVICE DU DEVELOPPEMENT LOCAL

ARRETE PREFECTORAL N° _____/AP/D21/SDL

**RENDANT EXECUTOIRE LE PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA
COMMUNE DE NGONG
LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA BENOUE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'Orientation de la Décentralisation ;
- Vu** la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu** la Loi n°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** la Loi n°2009/019 du 15 Décembre 2009 portant fiscalité locale ;
- Vu** le Décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats des Communes et établissements Communaux, modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 Novembre 1990 ;
- Vu** le décret présidentiel N°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Ngong ;
- Vu** le Décret n°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le Décret n°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** le Décret n°2010/185 du 15 Juin 2010 portant nomination de Monsieur **ZANG III**, aux fonctions de Préfet du Département de la Bénoué ;
- Vu** l'arrêté n° _____/A/MINATD/DCTD du **29 Août 2007** constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 22 Juillet 2007 ;
- Vu** la Convention de Financement N°002/2010/PNDP/NO signé en date du 1er juillet 2010 entre la Commune de Ngong et le Programme National de Développement Participatif (PNDP) ;
- Vu** l'atelier de validation tenu en date du 17 Novembre 2011 à Ngong en vue de l'approbation du Plan Communal de Développement de la Commune de Ngong ;

Considérant les nécessités de service ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature du présent arrêté, validé et rendu exécutoire, le Plan Communal de Développement (PCD) de la Commune de Ngong

Article 2 : Le Plan Communal de Développement (PCD) de la Commune de Ngong est assorti :

- D'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) ou Plan Triennal pour les trois (03) prochaines années (2013-2014 et 2015) ;
- D'un Plan d'Investissement Annuel (PIA) allant de Juillet 2011 à Décembre 2012.

Article 3 : Chaque année, le Maire de la Commune de Ngong élabore un Plan d'Investissement Annuel (PIA) tiré du Cadre de Dépenses à Moyen Terme

Article 4 : En cas de besoin, l'actualisation du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) peut-être anticipé au cours de sa période de validité. Une délibération du Conseil Municipal Elargi aux Sectoriels (COMES) constatera cette délibération

Article 5: L'actualisation du Présent Plan Communal de Développement (PCD) ne peut intervenir qu'après la mise en œuvre de deux Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) soit 06 Plans d'Investissement Annuel (PIA).

Article 5: Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS

- MINATD/YDE (à TCR)
- GRN/GRA (à TCR)
- SOUS/PREFET TCHEBOA
- COORDO/PNDP/NORD
- MAIRE/C/NGONG
- SG/C/NGONG
- RM/C/NGONG
- CHRONO/ARCHIVES

Garoua, le
LE PREFET